5

6V

AYQ 1200

DC
254
.L83
G26
1840
SMRS

GALERIE

DES

CONTEMPORAINS ILLUSTRES.

PARIS. — IMPRIMERIE D'A. RENÉ ET Cie,
Rue de Seine, 32.

GALERIE

DES

CONTEMPORAINS ILLUSTRES,

PAR

UN HOMME DE RIEN.

> Laissons là les théories pour ce qu'elles valent. En histoire comme en physique, ne prononçons que d'après les faits.
>
> CHATEAUBRIAND.

TOME V.

PARIS,
A. RENÉ ET Cᵉ, IMPRIMEURS-ÉDITEURS,
RUE DE SEINE, 32.
1842

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/smrsgaleriedesco05lom

AVERTISSEMENT DE L'AUTEUR.

Obligé naturellement de circonscrire cette galerie dans de certaines limites, j'avais d'abord formé le projet de n'y faire figurer que des personnages *actuellement vivants*. On m'a fait plusieurs réclamations à ce sujet; on m'a objecté que je me trouvais ainsi forcé de laisser de côté beaucoup de grands noms contemporains; que, divers personnages *biographiés* ou à *biographier* pouvant mourir dans le cours de mon travail, je m'imposais inutilement des entraves contraires à l'intérêt et au titre même de mon livre.

Cela m'a paru assez plausible; mais, d'un autre côté, il me répugnait de m'embarquer dans l'infini. Outre que la plupart des morts illustres du XIXe siècle ont déjà été l'objet de nombreux travaux biographiques, et qu'il est, à mon sens, moins intéressant pour le public et plus difficile pour l'auteur de traiter un sujet déjà épuisé que de traiter un sujet à peu près neuf, il est certain que, s'il me fallait embrasser dans ce travail tous les noms éminents dans tous les genres, soit en France, soit à l'étranger, qui appartiennent au XIXe siècle, cent vingt notices n'y suffiraient pas,

et, en vérité, ce nombre est déjà bien assez effrayant pour mes forces et la patience du lecteur.

Dans cette perplexité et afin de contenter tout le monde et moi-même, je me suis décidé à prendre dorénavant pour point de départ la Révolution de 1830, et à intercaler de temps en temps dans mes vivants quelques-uns des hommes les plus remarquables morts depuis cette époque (1). Par ce moyen, je ne serai pas trop débordé et cette galerie conservera la spécialité que j'ai voulu lui donner en commençant.

Puisque je me permets un bout de préface, je profiterai de l'occasion pour m'expliquer en passant sur certaines observations.

On m'a écrit plusieurs fois pour me dire qu'au lieu d'aller chercher à l'étranger des noms *qu'on ne connaît pas*, tels que ceux de *Schlegel* et de *Mickiewicz*, par exemple, je ferais bien mieux de ne pas tant lésiner sur les illustrations françaises, et *de faire* MM.... tels et tels.

Suit une liste de noms chers, soit aux flâneurs qui voient la gloire dans une affiche de six pieds, soit aux amateurs

(1) En débutant par Lafayette, j'ai été forcé de dépasser de beaucoup les limites de trente-six pages que je m'impose ordinairement. Cette biographie formera probablement *trois* livraisons. Malgré le soin que je mets et que je mettrai toujours à dire le plus de choses dans le moins de mots possible, persuadé que si cela est plus pénible, cela est aussi plus original, le lecteur comprendra que, dans cette circonstance, pour une vie aussi longue et aussi fournie d'événements que celle de Lafayette, il était absolument impossible, à moins d'être inexact, de se renfermer dans le cadre adopté.

de feuilletons pittoresques, soit même aux habitués des Cours d'assises.

Je ne puis que répéter ce que j'ai déjà dit ailleurs : je ne fais ni ne défais d'illustrations, je n'en tiens pas boutique; je les prends toutes faites et je choisis en dehors de la vogue éphémère celles qui me paraissent le plus *solidement* construites. J'avoue même qu'à mesure que j'avance dans mon travail l'épithète d'*illustre* commence à m'embarrasser de plus en plus. Mais comment faire? Nous avions déjà l'*histoire des chiens célèbres*, celle *des brigands célèbres*, celle *des hommes fameux par leurs talents, leurs vertus* ou *leurs crimes*, etc., etc.; il fallait bien me choisir une spécialité biographique; j'ai donc dû et je dois m'en tenir à mon épithète d'*illustre*, en demandant pardon au lecteur *difficile* de l'élargir peut-être un peu trop, et au lecteur *facile* de la restreindre autant que possible. Quant à ces noms étrangers *qu'on ne connaît pas*, c'est justement mon métier, mon devoir, ma peine en même temps que mon plaisir, et, suivant moi, la principale utilité de mon livre, si tant est qu'il en ait une, de les populariser de mon mieux au risque même d'ennuyer un peu; et l'*Homme de Rien*, dût-il perdre une partie de sa clientèle, espère bien faire avaler encore à son public, et Schelling, et Uhland, et Tieck, et Wordsworth, et Œhlenschlæger, et bien d'autres noms baroques, et cela par l'unique raison qu'ils appartiennent à des hommes justement aimés, honorés et glorifiés dans leur pays.

Encore un mot de réponse en bloc à divers correspondants anonymes, et j'ai fini. L'*Homme de Rien* n'est point un *être fictif*, la *raison sociale d'une compagnie de biogra-*

phes; ce n'est point par *orgueil déguisé* qu'il s'est affublé de ce pseudonyme, mais bien parce qu'il n'en a point trouvé d'autre qui lui convînt mieux. L'*Homme de Rien* n'a rien de commun avec toute biographie qui n'est pas signée de son nom de guerre; enfin, l'*Homme de Rien* est un être un et réel, parfaitement inoffensif et indépendant, disant poliment ce qui lui semble la vérité, sans intention de plaire ou de déplaire à qui que ce soit, et ne recevant jamais d'autre inspiration que celle de sa conscience.

Paris, septembre 1842.

LAFAYETTE

(1789)

Imp. de Pernel

Fouc et Cie

M. DE LAFAYETTE.

> Je déclare que, quoique j'aime mieux la république que la monarchie, j'aime mieux la liberté que la république... Au reste, la déclaration contenant toute ma doctrine est datée du 11 juillet 1789. Qu'on assure cela à tous les citoyens, et je suis content.
>
> LAFAYETTE.

Il a été donné au même homme, dans l'espace d'un demi-siècle, de prendre une part active aux quatre plus grands événements qui aient agité le monde moderne : la révolution d'Amérique, la révolution française de 1789, la chute de Napoléon, et la révolution de juillet 1830. Ce fait unique suffit déjà en lui même pour expliquer la signifi-

cation révolutionnaire attachée partout au nom de Lafayette. Maintenant, quelle est la valeur historique de ce nom, le plus populaire de tous les noms contemporains, après celui de Napoléon? De quels éléments se compose la gloire de Lafayette? Voilà ce que nous allons tenter d'éclaircir, par l'examen des faits, avec une impartialité d'autant plus facile que l'homme et ses œuvres appartiennent aujourd'hui complétement à l'histoire (1).

Pendant la guerre de Sept-Ans, qui fut si fatale à nos armes, à la bataille de Minden, un jeune colonel aux grenadiers de France, atteint d'un boulet de canon, mourait à vingt-cinq ans, laissant une veuve enceinte dans un vieux manoir de l'Auvergne. C'est dans ce manoir de Chavaniac, près Brioude, que naquit, le 6 septembre 1757, Marie-Paul-Joseph Gilbert de Motier, marquis de Lafayette. Elevé d'abord sous les yeux de sa mère, femme distinguée, issue d'une noble famille bretonne, l'enfant révéla de bonne heure,

(1) Depuis la mort du général, sa famille a publié, sous le titre de *Mémoires, correspondance et manuscrits du général Lafayette*, une collection de documents, formant six volumes, dont je me servirai beaucoup pour ce travail biographique.

sous un extérieur calme et froid, un caractère indépendant, enthousiaste et aventureux; il raconte lui-même dans ses Mémoires que, dès l'âge de huit ans, il formait le projet de courir le monde pour chercher de la réputation. On parlait alors beaucoup à Chavaniac d'une hyène qui ravageait le voisinage; les chasseurs se mettaient en campagne; le cœur du jeune Gilbert battit pour cette hyène, et l'espoir de la rencontrer anima souvent ses promenades.

A onze ans il fut conduit à Paris, et placé au collége du Plessis, où il fit d'assez bonnes études, troublées cependant par le désir d'étudier sans contrainte. « Je ne méritai guère, dit-il, d'être châtié; mais, malgré ma tranquillité ordinaire, il eût été dangereux de le tenter. » Son professeur de rhétorique, M. Binet, aimait à raconter plus tard que, donnant un jour à ses élèves pour sujet d'amplification le portrait du cheval parfait, que la simple vue de la verge suffit à rendre obéissant, seul de tous le jeune Lafayette, au lieu de broder ce canevas, s'était obstiné à peindre comme cheval modèle le noble animal qui, à la première menace, se *cabrait* et *renversait son cavalier*.

A treize ans l'écolier perdit sa mère; à seize ans, orphelin, dernier représentant des Lafayette (1), et possesseur d'une fortune considérable qui lui venait de son grand-père maternel, le marquis de La Rivière, il sortit du collége, et fut marié presque aussitôt avec une jeune personne de quatorze ans, Mlle Adrienne de Noailles, seconde fille du duc d'Ayen, dont l'histoire devait un jour consacrer le courage et le dévouement conjugal.

Riche, bien né et allié à une famille illustre dont le crédit était considérable, le jeune marquis eût pu sans peine faire un beau chemin à la cour; ses nouveaux parents voulaient le placer dans la maison de *Monsieur*, depuis Louis XVIII. Il refusa l'avantage qu'on lui offrait, préférant son indépendance et un emploi militaire à tout emploi de cour. Je crois bien qu'il s'est un peu surfait, quand il écrivait, vingt-trois ans plus tard, à la sortie d'Olmütz (2) :

(1) La branche aînée de cette famille, à laquelle appartenait le célèbre auteur de *la Princesse de Clèves*, Mme de Lafayette, s'éteignit dans la personne de la fille de cette dernière, morte duchesse de La Trémoille.

(2) Voir dans les Mémoires la lettre à M. d'Hennings, bailli de Ploën.

« Une passion irrésistible, qui me ferait croire aux idées innées et à la bonne foi des prophètes, a décidé ma vie ; l'enthousiasme de la religion, l'entraînement de l'amour, la conviction de la géométrie, voilà comme j'ai toujours aimé la liberté. Au sortir du collége, où rien ne m'avait déplu que la dépendance, je vis avec mépris les grandeurs et les petitesses de la cour, avec pitié les futilités et l'insignifiance de la société, avec dégoût les minutieuses pédanteries de l'armée, avec indignation tous les genres d'oppression. »

Quand on se peint ainsi de mémoire et à distance, il se mêle toujours dans le portrait un peu de fantaisie; on aime à se voir tout d'une pièce, et les idées présentes déteignent sur les souvenirs du passé. Sans admettre que M. de Lafayette fût déjà aussi en avant de son temps, on doit le ranger naturellement parmi ces jeunes et élégants patriciens philosophes qui, nourris de Voltaire et de Rousseau, et pareils à M. Jourdain faisant de la prose, faisaient alors de la démocratie sans le savoir.

Quand le jeune Lafayette entra dans le monde, la cour de Versailles avait dû aux intrigues, aux lâchetés et aux sottises du règne de Louis XV de perdre toute influence en Europe; la France était presque abaissée au rang d'une puissance secon-

daire. Epuisée par la guerre de Sept-Ans, elle avait laissé s'accomplir sous ses yeux le partage de la Pologne; elle avait cédé le Canada, sa plus belle colonie, à l'Angleterre, dont le pavillon flottait triomphant sur toutes les mers. Au milieu de cet abaissement politique, il régnait dans les esprits une sourde fermentation produite à la fois par le besoin de réformes intérieures et par les événements du dehors. Depuis longtemps le gouvernement anglais était en querelle avec ses colonies de l'Amérique du Nord. Entamée d'abord sur une question de taxes, la querelle s'était envenimée de plus en plus ; les grandes discussions parlementaires qu'elle avait fait naître retentissaient au delà du détroit, lorsqu'arriva tout à coup en France la fière et mémorable déclaration d'indépendance, du 4 juillet 1776, formulée par les colonies décidément insurgées.

C'est à Metz, dans un dîner donné par le comte de Broglie au duc de Glocester, frère du roi d'Angleterre, voyageant alors en France, que le jeune Lafayette, capitaine au régiment de Noailles, apprit pour la première fois les détails de cette affaire d'Amérique, qu'il ne connaissait

qu'imparfaitement. Le prince anglais lui-même, ne se doutant guère des résultats futurs de la conversation, se plut à satisfaire l'avide curiosité du jeune officier, qui le pressait de questions et dont chaque réponse augmentait l'enthousiasme. A la fin du dîner, son cœur était (suivant son expression) *enrôlé*, et il ne songea plus qu'à joindre ses drapeaux.

L'entreprise n'était pas facile ; le prudent ministre Maurepas, craignant de se compromettre avec l'Angleterre, et répétant sans cesse qu'il fallait d'abord voir *comment cela tournerait*, tolérait à peine la présence, à Paris, d'un agent américain, M. Silas Deane. Ce dernier était parvenu à expédier sous main quelques mauvais fusils que Beaumarchais lui vendait fort cher, et quelques aventuriers obscurs qui consentaient à aller, comme l'on disait alors, *se faire casser la tête aux insurgents*; mais un mot de lord Stormont, l'ambassadeur anglais, suffisait pour faire arrêter tout envoi, et même emprisonner quelquefois les émigrants. On peut juger par là du scandale que devaient produire et des obstacles que devaient rencontrer l'enrôlement et le départ d'un jeune homme

distingué par sa naissance et sa fortune, allié à une des premières familles de la cour, et qui se trouvait justement le neveu de l'ambassadeur de France à Londres. C'était presque un cas de guerre : sans compter que la famille de Noailles était très-peu disposée à permettre à ce *don Quichotte* de dix-neuf ans d'accomplir une aussi folle équipée.

Il fallut donc user de ruse, et se préparer secrètement au départ, avec la perspective d'une lettre de cachet et d'un séjour à la Bastille. Un engagement avait été signé avec M. Silas Deane, qui s'occupait de préparer un vaisseau, lorsqu'on apprit en Europe que les insurgés américains, attaqués par des forces supérieures, venaient d'être écrasés. Il ne restait plus à Washington que trois mille hommes, qui fuyaient poursuivis par le général Howe et trente-trois mille Anglais ou Allemands. A cette nouvelle, qui arriva au commencement de 1777, le crédit américain s'éteignit complétement en France ; l'envoi d'un bâtiment devint impossible, et M. Deane fut le premier à dissuader le jeune Lafayette d'une entreprise qu'il considérait comme désespérée ; mais il avait affaire à une tête opiniâtre. « Jusqu'ici, monsieur,

lui répondit ce dernier, vous n'avez vu que mon zèle, il va peut-être devenir utile : j'achète moi-même un bâtiment qui me portera, moi et vos officiers. Il faut montrer de la confiance, et c'est dans le danger que j'aime à partager votre fortune.» Le projet fut bien reçu; mais il s'agissait de trouver de l'argent, d'acheter et d'armer secrètement un navire; tout cela fut exécuté; et, après divers obstacles dans le détail desquels nous ne pouvons entrer ici; après avoir, pour mieux cacher ses desseins, fait un court voyage en Angleterre auprès de son oncle, le jeune rebelle parvint à sortir de France, déguisé en courrier; et tandis que ses parents et le vieux Maurepas, instruits enfin et furieux de son projet, faisaient courir à sa poursuite, il joignit son bâtiment qui l'attendait dans le port du Passage, et s'embarqua le 26 avril 1777, n'emportant d'autre regret que celui de se séparer d'une jeune et aimable femme, déjà mère, et sur le point de le devenir encore.

Après avoir échappé à deux bâtiments légers envoyés par le gouvernement français pour l'arrêter, et aux frégates anglaises qui croisaient le

long des côtes de l'Amérique, le héros futur des *Deux-Mondes* entra dans le port de Georgetown, et se rendit par terre à Philadelphie pour offrir ses services au Congrès. Il fut d'abord assez froidement reçu. Le Congrès était journellement harcelé par une foule d'aventuriers de toutes les nations, expédiés par M. Deane; Irlandais, Allemands, Polonais, Français, faisant sonner haut leurs talents, coûtant fort cher, servant médiocrement et froissant les nationaux par leurs prétentions et leur arrogance. On semblait disposé à remercier M. de Lafayette, lorsqu'il fit parvenir au Congrès le billet suivant : « D'après mes sacri-« fices, j'ai le droit d'exïger deux grâces : l'une « de servir à mes dépens, l'autre de commencer à « servir comme volontaire. » Ce style nouveau impressionna l'assemblée : après délibération, il fut résolu que « les services du marquis de Lafayette seraient acceptés, et que, en considération de son zèle et de l'illustration de sa famille, il aurait le rang et la commission de major-général dans l'armée des États-Unis. »

Le général Washington, qui avait déjà réparé en partie les precédents échecs, campait alors

avec onze mille hommes près de Philadelphie. C'est dans cette ville que Lafayette lui fut présenté pour la première fois. L'air de simplicité et de franchise du jeune volontaire, le zèle désintéressé dont il avait déjà fait preuve, disposèrent en sa faveur le général américain. Un mois s'était à peine écoulé, et déjà ces deux hommes, dont les noms devaient être si souvent rapprochés plus tard, s'aimaient d'une affection filiale d'une part et paternelle de l'autre.

La vie de Lafayette est si pleine de faits que je serai obligé de glisser rapidement sur les diverses opérations militaires de ces campagnes d'Amérique, dont la dernière, appuyée du concours de la France, assura définitivement l'indépendance des États-Unis. Au point de vue stratégique, ces campagnes, dont le résultat fut si grand, composées d'une série de petits mouvements exécutés à l'aide de petits moyens, n'offrent qu'un intérêt médiocre, surtout quand on les compare aux grandes batailles de la République et de l'Empire. « Ce sont, disait plus tard M. de Lafayette au premier consul, ce sont des rencontres de patrouilles qui décidaient les desti-

nées de l'univers.» Dans ces rencontres, le jeune major général déploya beaucoup de zèle, de sagacité, de bravoure et de talent; sa campagne de Virginie, notamment, lui valut une certaine réputation; mais lui-même se reconnaît dépourvu de ce génie qui fait les grands hommes de guerre; son intervention n'en fut pas moins, comme nous l'allons voir, très-utile au triomphe de la cause américaine.

C'est dans sa correspondance de cette époque qu'il nous paraît intéressant d'étudier M. de Lafayette, non-seulement comme général, mais aussi et surtout comme homme. Il n'est point encore célèbre, il ne pose point encore sur le fameux cheval blanc de 1789 et de 1830, et l'on peut reconnaître déjà, dans les impressions du jeune échappé de Versailles, les qualités qui l'ont rendu cher aux Américains, et les premiers indices de ce caractère, mélange singulier d'ingénuité, de finesse, de gaieté, de sang-froid et d'enthousiasme.

Il est venu, dit-il, en Amérique, poussé par un *intérêt instinctif* et *involontaire*, ou encore parce *qu'il a trouvé une occasion unique de se distinguer*

et d'apprendre son métier. Durant la traversée, il écrit à sa jeune femme, *à son cher cœur*, des lettres bien tendres, pour lui demander pardon de l'avoir quittée ; mais il reviendra bientôt, et alors, « nous serons assez grands, dit-il (à eux deux ils « ne font pas quarante ans), pour nous établir « dans notre maison, y vivre heureux ensemble, « y recevoir nos amis, y établir une douce liberté « et lire les gazettes des pays étrangers sans avoir « la curiosité d'aller voir nous-mêmes ce qui s'y « passe. »

Dès qu'il a mis le pied hors de son bâtiment, au lieu d'affecter les airs dédaigneux et importants des autres officiers étrangers, il approuve, aime et admire tout ; le pays est superbe, les hommes sont parfaits, les femmes sont charmantes. « Ce qui m'enchante, dit ce jeune marquis, c'est qu'ici tous les citoyens sont frères. » Washington, passant devant lui la revue d'une armée à moitié nue et qui n'entend rien aux manœuvres, lui dit : « Nous devons être embarrassés de nous montrer à un officier qui quitte les troupes françaises. — C'est pour apprendre et non pour enseigner que je suis ici, » répond laconiquement Lafayette. Ce ton n'était pas

commun chez les Européens; il fit merveille. La première bataille à laquelle il assiste est une défaite qui ouvre aux Anglais les portes de Philadelphie ; les Américains sont mis en déroute à Brandywine, le 11 septembre 1777. Lafayette, en s'efforçant de rallier les fuyards, reçoit une balle qui le blesse grièvement à la jambe. La lettre à sa femme relativement à cette blessure est intéressante sous plusieurs rapports :

« J'ai une petite histoire à vous raconter. A la voir du beau côté, je pourrais vous dire que des réflexions sages m'ont engagé à rester quelques semaines dans mon lit à l'abri des dangers ; mais il faut vous avouer que j'y ai été invité par une légère blessure à la jambe, que j'ai attrapée je ne sais comment, car je ne m'exposais pas, en vérité.... Mais parlons donc de cette blessure ; elle passe dans les chairs, ne touche ni os, ni nerf; les chirurgiens sont étonnés de la promptitude avec laquelle elle guérit. Ils tombent en extase toutes les fois qu'ils me pansent, et prétendent que c'est la plus belle chose du monde; moi, je trouve que c'est une chose fort sale et fort ennuyeuse: cela dépend des goûts; mais, dans le fond, si un homme se faisait blesser pour se divertir, il viendrait regarder comme je le suis pour l'être de même. Voilà, mon cher cœur, l'histoire de ce que j'appelle pompeusement *ma blessure*, pour me donner des airs et me rendre intéressant.

« A présent, comme femme d'un officier général américain, il faut que je vous fasse votre leçon. On vous dira : « Ils ont été battus. » Vous répondrez : « C'est vrai; mais, entre

deux armées *égales en nombre* et en plaine, de vieux soldats ont toujours de l'avantage sur des neufs; d'ailleurs, ils ont eu le plaisir de tuer beaucoup, mais beaucoup plus de monde aux ennemis qu'ils n'en ont perdu. » Après cela, on ajoutera : « C'est fort bon, mais Philadelphie est prise, la capitale de l'Amérique, le boulevard de la liberté. » Vous répartirez poliment : « Vous êtes des imbéciles. Philadelphie est une triste ville, ouverte de tous côtés, dont le port était déjà fermé; que la résidence du Congrès a rendue fameuse, je ne sais trop pourquoi. Voilà ce que c'est que cette fameuse ville, laquelle, par parenthèse, nous leur ferons bien rendre tôt ou tard. » S'ils continuent à vous pousser de questions, vous les enverrez promener en termes que vous dira le vicomte de Noailles, parce que je ne veux pas perdre le temps à vous parler politique..... Soyez tranquille sur le soin de ma blessure; tous les docteurs de l'Amérique sont en l'air pour moi : j'ai un ami qui leur a parlé de façon à ce que je sois bien soigné: c'est le général Washington. Cet homme respectable, dont j'admirais les talents, les vertus, que je vénère à mesure que je le connais davantage, a bien voulu être mon ami intime. Son tendre intérêt pour moi a eu bientôt gagné mon cœur. Je suis établi chez lui; nous vivons comme deux frères bien unis, dans une intimité et une confiance réciproques. Quand il m'a envoyé son premier chirurgien, il lui a dit de me soigner comme si j'étais son fils, parce qu'il m'aimait de même.

« Tous les étrangers employés ici sont mécontents, se plaignent, sont détestants et détestés; ils ne comprennent pas comment je suis aimé seul d'étranger en Amérique; je ne comprends pas comment ils sont si haïs..... Pour ma part, moi qui suis un bon homme, je suis assez heureux pour être aimé par tout le monde; étrangers ou Améri-

cains, je les aime tous, et nous sommes fort contents mutuellement les uns des autres. »

J'ai cité ce long extrait parce qu'il donne, mieux que je ne pourrais le faire, une idée de la manière dont Lafayette débuta en Amérique. La situation des colonies insurgées était alors fort critique, malgré les succès obtenus dans le Nord par le général Gates sur le général anglais Burgoyne. Le gouvernement manquait d'argent, et l'armée principale manquait de tout. Le Congrès était divisé; Washington, desservi auprès de lui par des officiers malveillants et jaloux, opposait à l'intrigue sa sérénité de grand homme taillé à l'antique; mais ce beau caractère était alors presque méconnu. Au milieu de cette pénurie et de ces discordes, qu'on se figure un jeune homme de vingt ans, unissant à la vivacité française la simplicité et la bonhomie américaines, modeste autant que dévoué, toujours prêt à payer de sa personne et à faire honneur aux autres de ses idées, calmant les mécontentements, conciliant les haines, relevant les courages, et s'efforçant d'inspirer à tous ces *Yankees* phlegmatiques la gaieté, la confiance et l'espoir dont il

est surabondamment fourni ; et l'on comprendra comment, au bout de quelques mois, le *cher marquis*, c'est ainsi qu'on l'appelait, était devenu l'idole de Washington, du peuple, du Congrès et de l'armée.

Retenu par sa blessure à Bethlehem, dans une colonie de bons Frères Moraves, qui le soignent, l'aiment et le grondent de sa folie guerrière, il écoute leurs sermons en projetant d'embraser l'Europe et l'Asie, en écrivant au prudent Maurepas lettres sur lettres et des plans à perte de vue, et toutes sortes de châteaux en Espagne à l'effet d'*humilier la fière Angleterre*. A peine rétabli il rejoint le quartier général, se distingue à Gloucester sous le général Green, reçoit du Congrès le commandement d'une division, et, au commencement de 1778, l'ordre de tenter une expédition sur le Canada ; il arrive jusqu'à Albany, où il s'arrête faute d'hommes et de munitions. Chargé d'enlever aux Anglais l'appui des sauvages, *le Marquis* s'essaie dans le style iroquois au milieu d'une assemblée de cinq cents *Peaux-Rouges* des deux sexes, réunie sur les bords de la rivière Mohawk. Cet auditoire bariolé de couleurs et

de plumes, tatoué des pieds à la tête, avec le nez chargé de joyaux et les oreilles découpées, goûte l'éloquence et le rhum du *Marquis ;* il conclut avec eux un traité sauvage ; il en reçoit le nom de *Kayewla*, qui est celui d'un guerrier jadis redouté, et quarante ans plus tard ce nom sera encore populaire parmi ces messieurs.

Enfin, poussé à bout par les sollicitations incessantes de Lafayette et le mouvement de l'opinion publique, le ministère français se décida à conclure un traité avec les Etats-Unis et à reconnaître comme valable leur déclaration d'indépendance. « Voilà, dit Lafayette en embrassant son général Washington, voilà une grande vérité que nous leur rappellerons chez eux. » A dater de cette époque la correspondance dit souvent : *Nous autres républicains*. Bientôt arrive à l'embouchure de la Delaware une flotte française sous les ordres du comte d'Estaing, chargée de coopérer avec l'armée de terre à l'attaque de Rhode-Island. Contrariée par le mauvais temps, l'escadre est obligée de se retirer sans combattre, et de se diriger sur Boston. Les Américains deviennent furieux et s'emportent contre leurs alliés; Lafayette

oublie alors sa qualité de *républicain des Etats-Unis* pour se rappeler qu'il est gentilhomme français, et le voilà, furieux à son tour, sommant le général américain Sullivan de retirer un ordre du jour injurieux au comte d'Estaing, pestant contre l'ingratitude du peuple, et prêt à envoyer à ce peuple en masse le cartel qu'il adressera plus loin au commissaire anglais, lord Carlisle, pour avoir, lui aussi, mal parlé de sa nation. Washington, toujours tranquille et grave, calme les transports de son jeune ami, lui donne doucement une petite leçon de républicanisme, lui explique que dans un gouvernement libre on ne peut comprimer la voix souvent égarée de la multitude, qu'il faut user de patience et d'oubli. Tout à l'heure il va le morigéner aussi, à propos de son cartel à lord Carlisle (1), sur cet esprit de chevalerie qu'il appelle une *vertu d'ancienne date*, peu compatible avec les idées modernes. Dans toute cette correspondance l'illustre planteur de *Mount-Vernon* est admirable de grandeur naïve et simple. Enfin, après avoir pris une part glorieuse à la retraite de Barren-Hill et à la bataille de Monmouth, après

(1) Ce cartel ne fut pas accepté.

une maladie où il reçut de Washington des soins vraiment paternels, M. de Lafayette, voulant profiter de la suspension momentanée des hostilités pour servir la cause américaine à la cour de Versailles, partit pour la France, le 11 janvier 1779, porteur d'un message glorieux, où le Congrès recommande à Louis XVI ce *noble jeune homme*, et décrète qu'il lui sera offert à Paris, par son ministre plénipotentiaire, une épée d'honneur.

Après s'être échappé de France en fugitif chargé des malédictions de M. de Maurepas du blâme de toute sa famille, et même de ses amis le jeune rebelle y rentra déjà glorieux et triomphant. On le mit aux arrêts pendant huit jours pour la forme, comme coupable de désobéissanc au roi, et, ses arrêts levés, la ville et la cour l'ac cablèrent de compliments et de caresses. Le roi l donna le régiment de Royal-Dragons, et, comm il se trouvait alors le lien naturel entre la Fran et les Etats-Unis, le ministère entra en conféren avec lui. On forma le projet d'une descente Angleterre. Il se rendit au Havre pour en su veiller les préparatifs, sous la direction du mar chal de Vaux. C'est là que le petit-fils de Frankl

lui présenta officiellement l'épée votée par le Congrès; elle était ornée d'emblèmes, de figures allégoriques, portait d'un côté la devise des Etats-Unis : *Crescam ut prosim*, et de l'autre la devise audacieuse *Cur non?* prise par Lafayette à son départ de France. Le projet contre l'Angleterre n'ayant pas eu de suite, Lafayette revint à Paris, obtint pour l'Amérique des secours d'argent, la promesse de l'envoi immédiat d'un corps auxiliaire de six mille hommes aux ordres du comte de Rochambeau, et, précédant lui-même cette expédition dont il apportait la nouvelle, il débarqua à Boston le 27 avril 1780. Son retour fit une grande sensation sur le peuple et sur l'armée. Reçu à bras ouverts par Washington, le *cher Marquis* fut chargé du commandement de l'avant-garde, composée d'un corps d'élite, formant l'infanterie légère. L'armée auxiliaire promise par la cour de Versailles ne tarda pas à arriver. L'Amérique étant devenue tout à fait de mode, l'élite de la noblesse française avait voulu faire partie de l'expédition ; elle débarqua heureusement à Rhode-Island ; mais, bloquée dans cette île par une flotte anglaise, elle ne put prendre part

à la campagne de 1780. C'est au commencement de cette campagne que fut découverte, par un hasard heureux, la fameuse trahison du général américain Arnold. En livrant aux Anglais l'importante position de West-Point, ce général allait porter un coup mortel à la cause des Etats-Unis ; pris en flagrant délit, il n'eut que le temps de passer à l'ennemi. Les mouvements militaires de cette année furent assez insignifiants ; l'année suivante ils furent plus décisifs, et Lafayette en eut le principal honneur. Envoyé en Virginie avec un très-petit corps d'armée pour y combattre le plus distingué des généraux anglais, lord Cornwallis, pendant cinq mois de marches et de contre-marches, à cinq cents milles de toute communication avec l'armée principale, il manœuvra si habilement qu'il parvint à pousser son adversaire du côté de la mer et à l'acculer dans Yorktown. Quand il le tint dans cette position, il le fit bloquer d'un côté par la flotte française du comte de Grasse, tandis que lui-même, aidé de la coopération du marquis de Saint-Simon, qui débarquait avec trois mille hommes, le bloquait par terre. Dans cette situation Cornwallis aurait pu être

forcé sur-le-champ ; le général Saint-Simon voulait qu'on brusquât l'attaque; mais Lafayette, désireux d'épargner le sang et d'agir à coup sûr, préféra attendre la jonction de Washington, qui, instruit de cet heureux événement, arrivait en toute hâte, accompagné du corps français de Rochambeau. La réunion eut lieu le 28 septembre 1781; le siége commença le 1er octobre, et le 17 au matin, après un assaut vigoureux dirigé par le baron de Vioménil et Lafayette, le général anglais demanda à capituler. L'armée anglaise, composée de huit mille hommes, se rendit prisonnière de guerre, et le redouté Cornwallis remit son épée entre les mains de ce général de vingt-quatre ans, dont il disait quelques mois auparavant : *L'enfant ne peut m'échapper* (the boy cannot escape).

La capitulation de Yorktown, qui décidait le sort de la guerre, valut à Lafayette de nouvelles et flatteuses félicitations de la part du Congrès. Revenu en France sur une frégate américaine, il reçut de Louis XVI le brevet de maréchal de camp, et fut associé à la grande expédition que les deux cours de Versailles et de Madrid projetaient contre l'Angleterre, pour la forcer à la paix. Le comte

d'Estaing, commandant les forces de terre et de mer des deux puissances réunies, devait attaquer la Jamaïque avec soixante-six vaisseaux et vingt-quatre mille hommes. Lafayette, nommé chef des états-majors de l'armée combinée, avait obtenu qu'après la prise de la Jamaïque le comte d'Estaing se porterait devant New-York; là il devait détacher un convoi et six mille Français, sous les ordres de Lafayette, pour entreprendre la révolution du Canada. Effrayée de ces formidables préparatifs, l'Angleterre s'empressa de conclure la paix; elle fut signée le 20 janvier 1783, entre les plénipotentiaires anglais et américains, réunis à Paris; la paix générale fut également signée par les comtes de Vergennes et d'Aranda, et l'indépendance des Etats-Unis définitivement assurée.

Appelé à Madrid par le chargé d'affaires américain pour régler quelques différends entre l'Amérique et l'Espagne, Lafayette parle haut et ferme au nom du nouvel Etat, termine la difficulté en huit jours, et, de retour à Paris, se dérobe aux applaudissements du public français pour aller recueillir ceux des Américains. Il ar-

rive à New-York, le 4 août 1784, retrouve son général redevenu simple fermier dans sa retraite de Mount-Vernon, se promène avec lui en triomphe à travers tous les Etats de l'Union, revoit ses bons amis les sauvages, et fait un nouvel assaut d'éloquence avec *Oksikaneiou* et *la Sauterelle*, orateurs iroquois de première force, qu'il laisse plus enchantés que jamais des bonnes manières, des colliers et du rhum de *Kayewla*. On lui confère le titre de citoyen des Etats-Unis pour lui et ses descendants à perpétuité ; l'Etat de Virginie envoie son buste en marbre à l'hôtel de ville de Paris ; il est, avant son départ, reçu à Trenton dans la salle du Congrès ; un député de chaque Etat vient prendre congé de lui, et le président lui fait au nom de l'Amérique de solennels adieux. — « Puisse, répond Lafayette, puisse ce temple immense que nous venons d'élever à la liberté offrir à jamais une leçon aux oppresseurs, un exemple aux opprimés, un asile aux droits du genre humain. » Reconduit à son vaisseau par Washington, il embrasse pour la dernière fois cet illustre ami, dont, après quarante ans de vicissitudes, il reviendra saluer la tombe. La lettre d'adieu du héros améri-

cain, qui s'attend à *reposer bientôt dans la funèbre demeure de ses pères*, *mais qui ne veut pas se plaindre, parce qu'il a eu son jour*, est un beau morceau d'éloquence biblique.

Les années 1785, 86 et 87, jusqu'à l'assemblée *des notables*, sont remplies par des voyages en Allemagne, des projets d'affranchissement graduel des noirs, dont un essayé à Cayenne, des efforts en faveur de la liberté religieuse des protestants, des fêtes à Paris, des plans en faveur des patriotes bataves, des patriotes irlandais et de tous les patriotes du monde; Lafayette rend compte de tout cela à Washington dans une correspondance pleine d'intérêt. On y voit le jeune marquis démocrate, promenant son *américanisme* à travers l'Allemagne, et considéré partout comme une bête curieuse; ce sont des tête-à-tête avec le grand Frédéric, qu'il peint sous le costume et la figure d'un *vieux*, *décrépit et sale caporal*, *tout couvert de tabac d'Espagne*, *la tête presque couchée sur une épaule*, *et les doigts disloqués par la goutte*, mais si remarquable par le feu de ses yeux, la vivacité de son esprit et le charme de sa conversation. « J'ai

connu, lui dit le vieux roi en clignant de l'œil, j'ai connu un jeune homme qui, après avoir visité des contrées où régnaient la liberté et l'égalité, se mit en tête d'établir tout cela dans son pays. Savez-vous ce qui lui arriva? — Non, Sire. — Monsieur, il fut *pendu!...*» Lafayette rit beaucoup de l'apologue. Il en riait encore, douze ans plus tard, dans la prison d'Olmütz, en réfléchissant qu'il s'en était fallu de peu que la prophétie du grand Frédéric ne fût réalisée de la main même de son successeur. — Ensuite viennent une conversation avec Joseph II, «dont le métier est, suivant son expression, d'être royaliste;» des dîners avec lord Cornwallis, des causeries avec le frère du roi d'Angleterre, des parties de loto avec le prince Henri de Prusse. Il est facile de voir qu'au fond le marquis démocrate n'est nullement insensible *aux témoignages flatteurs de bienveillance de tous les rois, états-majors et autres grands personnages.* — Plus loin, après le retour à Paris, je trouve un dîner assez curieux avec Pitt, où l'on mange des jambons envoyés par Washington. «Mon dîner d'hier a fort bien réussi; M. Pitt était soutenu de cinq Anglais, et il y avait une douzaine de *rebel-*

les, en comptant les dames. Après avoir un peu politiqué, M. Pitt est parti pour Londres, et m'a laissé fort content de son esprit, de sa modestie, de sa noblesse. »

Cependant, au milieu des fêtes princières, des ovations de théâtre, des acclamations du peuple et des flatteries de la cour, Lafayette voyait approcher la révolution. Mais sous quelle forme et comment la voyait-il? Voici un passage d'une lettre de lui à Washington, du 9 octobre 1787, par conséquent postérieure à la première assemblée des notables, qui prouve que même à cette époque ses idées n'étaient ni plus avancées ni plus arrêtées que celles de tant d'autres. — Après un tableau coloré et vrai de l'état singulier de la France, après avoir peint ce contraste étrange entre le pouvoir oriental attribué au roi, le soin des ministres pour le conserver intact, les intrigues et la servilité d'une race de courtisans d'une part, et de l'autre la liberté générale de penser, de parler, d'écrire, malgré les espions, la Bastille et les règlements sur la librairie, Lafayette continue ainsi :

« L'esprit d'opposition répandu dans la première classe de la nation, y compris les serviteurs personnels du roi, mêlé

à la crainte de perdre leurs places et leurs pensions; l'insolence moqueuse de la populace des villes, toujours prête, il est vrai, à se disperser devant un détachement des gardes, et les mécontentements plus sérieux du peuple des campagnes; tous ces ingrédients mêlés ensemble nous amèneront *peu à peu, sans grande convulsion, à une représentation indépendante, et par conséquent à une diminution de l'autorité royale*; *mais c'est une affaire de temps*, et *cela marchera d'autant plus lentement que les intérêts des hommes puissants mettront des bâtons dans les roues.* » (Mémoires, t. II, p. 209.)

C'est justement le contraire de tout cela qui est arrivé...

Il y avait déjà deux hommes dans Lafayette, l'homme d'Amérique et l'homme de France, l'homme de théorie et l'homme de pratique, l'homme officiel et l'homme réel, l'un tranchant et aventureux, se plaisant à figurer à la cour de Louis XVI avec l'uniforme américain, dont le baudrier était orné d'un emblème de fantaisie, représentant un arbre de liberté planté sur une couronne et un sceptre brisés ; disant : *Nous autres républicains... nous autres sauvages... un roi est un être au moins inutile,* etc. ; l'autre, tâtonneur et irrésolu, désireux de réformes radicales, mais confusément entrevues ; convaincu, comme l'était

alors l'immense majorité des Français, des nécessités monarchiques de la France, et nullement préparé à l'application des vagues théories républicaines qu'il se croyait de bonne foi, en sa qualité d'*américain,* obligé de professer.

Nous allons le voir entrer dans le tourbillon révolutionnaire, avec ce caractère complexe, appuyé sur un grand fonds d'honnêteté, mais dominé par une passion insatiable de popularité. Par raison il défendra le fait monarchique, en caressant par goût l'idée républicaine. Après avoir puissamment contribué à tuer la monarchie il combattra vainement la république; toujours flottant entre ses opinions et ses sentiments, les intentions de son esprit et les inclinations de son cœur, il se tirera d'affaire en se déclarant *l'homme de la liberté,* et, à quarante ans d'intervalle, son critérium politique aboutira à deux abstractions de même espèce, la *Déclaration des Droits de l'Homme* et le *Programme de l'Hôtel-de-Ville.*

C'est le 5 mai 1789 que s'ouvrit à Versailles l'imposant prologue de ce drame orageux, qui devait, après de si longues, de si terribles péripéties,

finir par le commencement. Le roi convoquait la nation pour lui demander de l'argent ; la nation venait demander au roi l'égalité civile et la liberté politique. Le roi, entouré de conseils égoïstes et se compromettant pour les intérêts des privilégiés, qui n'étaient pas les siens, débuta par un refus, et la nation, obligée d'emporter de force ce qu'elle avait le droit d'exiger et ce qu'elle eût été heureuse d'obtenir, irritée par les résistances des uns, égarée par les passions et les faiblesses des autres, se jeta au delà du but pour n'y revenir qu'après quarante ans de détours. On sait comment s'engagea la lutte, et avec quelle rapidité l'Assemblée nationale se trouva tout à coup investie de la puissance souveraine ; malheureusement, après s'être appuyée sur l'émeute, elle ne sut ou ne put se débarrasser à temps de ce terrible auxiliaire. La question, sortie de la sphère des pouvoirs légaux et portée sur la place publique, y resta, et l'on vit onze cent dix-huit délégués du peuple français, les premiers d'entre leur nation par les lumières, travailler vingt-huit mois dans la lutte et le bruit à la régénération de la France, sous l'oppression incessante d'une populace aveugle,

dirigée par une douzaine de clubistes obscurs.

Député à l'Assemblée nationale par la noblesse d'Auvergne, et retenu par le mandat impératif de ses commettants, qui lui prescrivait de ne se réunir au tiers-état qu'avec la majorité de sa chambre, Lafayette ne put prendre part aux résolutions du tiers qui préparèrent la constitution définitive de l'Assemblée; il se contenta de voter dans le sein de son ordre avec la minorité qui voulait la réunion ; mais aussitôt que le roi, vaincu une première fois après la séance du 23 juin et la fameuse apostrophe de Mirabeau (1), eut ordonné lui-même cette réunion, il se rendit dans la salle commune, et, convaincu que la victoire n'était pas encore gagnée, *il tira*, dit-il, *l'épée, et jeta le fourreau*, résolu de pousser la révolution jusqu'à ce qu'*elle eût atteint le point où il désirait qu'elle s'arrêtât*. Cela devait le me-

(1) Je profite de l'occasion pour rappeler ici en passant, à propos de cette fameuse apostrophe, que le texte adopté par tous les historiens, notamment M. Thiers, ne ressemble ni à celui du *Moniteur*, ni à celui du *Courrier de Provence*, rédigé de la main même de Mirabeau. Dans ces deux journaux on ne trouve point : *Allez dire à votre maître que nous sommes ici par la volonté du peuple.*

ner beaucoup plus loin qu'il ne pensait. Le 8 juillet, il appuya la motion de Mirabeau, relative au renvoi des troupes qui entouraient l'Assemblée et menaçaient Paris. Le 11, au moment où l'Assemblée allait enfin s'occuper de la constitution, Lafayette se leva pour lui présenter ce qu'il a appelé plus tard le fruit de *sa vie passée*, le *gage de sa vie future*, son *manifeste* et son *ultimatum;* on devine que je veux parler de cette fameuse *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*, bientôt suivie d'une trentaine de programmes de même espèce , qui ont servi de base au long préambule de la constitution de 1791. Quand on lit ce programme, on est presque tenté de sourire de l'incroyable importance que son auteur y a attachée pendant toute sa vie ; du commencement à la fin de ses Mémoires, presque à chaque page, au milieu des événements les plus variés, à propos des difficultés les plus compliquées, Lafayette n'a qu'un mot à la bouche : « Prenez mon ours, » voyez ma Déclaration des Droits ; « tout ce qui la blesse est inadmissible, tout ce qui ne la touche pas n'est que secondaire. » C'est la panacée souveraine, universelle, infaillible ; c'est

l'alpha et l'oméga de la science politique. L'ère nouvelle ne date, ni du serment du Jeu-de-Paume, ni de la prise de Bastille, mais bien du 11 juillet, et M. Thiers est taxé d'ignorance pour avoir passé sous silence cette date mémorable, confondant dédaigneusement sous la même dénomination de *lieu commun philosophique* cette déclaration, la *première en Europe*, et celles qui l'ont suivie. Voici donc ce *dada* favori de Lafayette :

« La nature a fait les hommes libres et égaux; les distinctions nécessaires à l'ordre social ne sont fondées que sur l'utilité générale. — Tout homme naît avec des droits inaliénables et imprescriptibles; tels sont la liberté de ses opinions, le soin de son honneur et de sa vie, le droit de propriété, la disposition entière de sa personne, de son industrie, de toutes ses facultés; la communication de ses pensées par tous les moyens possibles, la recherche du bien-être et la résistance à l'oppression. — L'exercice des droits naturels n'a de bornes que celles qui en assurent la jouissance aux autres membres. — Nul homme ne peut être soumis qu'à des lois consenties par lui ou ses représentants, antérieurement promulguées et légalement appliquées. — Le principe de toute souveraineté réside dans la nation; nul corps, nul individu ne peut avoir une autorité qui n'en émane expressément. — Tout gouvernement a pour unique but le bien commun ; cet intérêt exige que les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire soient distincts et définis, et que leur organisation assure la représentation libre des citoyens, la responsabilité des agents et l'impar-

tialité des juges. — Les lois doivent être claires, précises, uniformes pour tous les citoyens. — Les subsides doivent être librement consentis et proportionnellement répartis. — Et comme l'introduction des abus et le droit des générations qui se succèdent nécessitent la révision de tout établissement humain, il doit être possible à la nation d'avoir, dans certains cas, une convocation extraordinaire de députés dont le seul objet soit d'examiner et corriger, s'il est nécessaire, les vices de la constitution (1).

L'idée de mettre en tête d'un ensemble de lois positives un programme métaphysique était une idée américaine qui avait alors beaucoup de vogue en France (2). Un petit peuple né d'hier, sans antécédents historiques et sans frontières, n'ayant eu, pour se constituer, à vaincre d'autre résistance que celle d'un ennemi lointain, prenait pour base de son travail l'état de nature et s'organisait en quelque sorte à l'ombre d'une série de maximes abstraites. Au point de vue philosophique cela était imposant; au point de vue pratique, cela ne présentait peut-être pas une grande utilité,

(1) Ce dernier passage, le seul de toutes ces généralités qui ait une signification positive, tranchait à l'avance une question fort grave, à laquelle les constituants n'osèrent toucher qu'avec des précautions infinies et que l'expérience nous a fait abandonner depuis.

(2) Avant que Lafayette eût présenté son projet, le comité de constitution avait annoncé une déclaration des droits.

mais cela n'offrait du moins aucun inconvénient prochain. Les Anglais avaient également clos leur révolution de 1688 par une sorte de *déclaration des droits* présentée à la signature de Guillaume III ; mais ils avaient eu soin de se borner à l'énonciation de quelques principes clairs et simples, n'admettant ni discussion ni contradiction, et destinés à garantir des droits positifs (1).

Au lieu d'imiter la réserve anglaise et de poser, comme l'expérience nous a appris à le faire plus tard, les bases du nouveau droit public en quelques formules directement applicables, comme par exemple : « Les Français sont égaux devant la loi... Chacun professe sa religion avec une égale liberté, etc., » les constituants, saisis d'un superbe enthousiasme, avant de décréter la constitution française, voulurent décréter la constitution universelle, s'élever jusqu'à la vérité absolue pour descendre à la vérité relative, exposer les droits de l'homme à l'état de nature, ou plutôt de l'homme abstrait (car l'état de nature est une hypothèse),

(1) C'est à tort que M. Thiers, dans son histoire, confond l'acte américain avec l'acte anglais, qui sont fort différents; ce qu'il dit du second ne peut aucunement s'appliquer au premier.

pour restreindre ensuite ces droits à 25 millions d'hommes, modifiés par quatorze siècles de rapports sociaux.

Vainement les véritables hommes d'Etat de l'Assemblée, Mirabeau en tête, bien qu'ils n'osassent lutter de front contre la passion du moment, demandèrent l'ajournement d'une telle déclaration, « dangereuse, disait Malouet, si elle est illimitée, et fausse si elle est restreinte. » A chaque pas, ajoutait Mirabeau, que l'on fera dans l'exposition des droits de *l'homme*, on sera frappé de l'abus que *le citoyen* peut en faire. Mais l'Assemblée était entichée de son idée ; elle mit à l'étude le projet de Lafayette ; chacun apporta son traité de droit naturel, pillé dans tous les livres depuis Platon jusqu'à Rousseau ; et de cette masse de définitions et de maximes diverses on composa péniblement cette célèbre Déclaration qui précède la constitution de 91, et qui est, il faut l'avouer, plus longue, plus vague et par conséquent plus mauvaise que celle proposée par Lafayette (1).

(1) C'est là que vous trouverez, entre autres naïvetés fabuleuses, celle-ci placée comme exorde à la loi des lois : « La

M. Thiers ne voit à cette innocente fantaisie de la Constituante d'autre mal que d'avoir fait perdre un temps précieux ; car, dit-il, ces formules avaient un sens pour les philosophes seulement, et les philosophes ne prennent pas une grande part aux séditions; elles étaient sans danger pour le peuple puisqu'il n'y comprenait rien. — Et cela posé, M. Thiers raconte en dix volumes l'histoire d'une série d'insurrections exécutées par une fraction du peuple contre la loi et la constitution au nom et en vertu des *droits de l'homme.*

Pendant que l'Assemblée nationale s'occupait à Versailles de chercher les droits de l'homme, le peuple de Paris préjugeait la question et s'emparait de la Bastille. Lafayette déclare que l'insurrection du 14 juillet est la seule qui fût nécessaire et la seule qu'il ait voulue. Vingt-quatre jours auparavant, le 20 juin, dans la salle du *Jeu-de-Paume*, les représentants de l'immense majorité de la France avaient noblement, solennellement proclamé leur mission et leur droit de faire une constitution. Dans ce jour à jamais mémorable,

loi *n'a le droit* que de défendre les actions nuisibles à la société.

car il fut pur de sang et de violence, la révolution avait été consommée de droit. Après avoir résisté à l'épreuve du 23 juin, pouvait-elle se consommer de fait sans cette première insurrection du 14 juillet, qui en a engendré tant d'autres? C'est une question discutée et discutable, qu'il serait trop long de traiter ici. Mais ce qui est certain, et ceci donne un grand poids à l'opinion de Lafayette, c'est qu'à partir de ce jour la révolution fut consommée de fait et de droit. Dès le lendemain, le roi reconnut, pour la première fois, le nom et l'autorité de l'*Assemblée nationale*, renvoya l'armée réunie autour de Paris, rappela Necker; l'émigration commença le même jour : tous les priviléges furent abolis dans la nuit du 4 août; la face du royaume fut changée, et bientôt l'ancien régime démoli de fond en comble.

Restait à asseoir le régime nouveau. Autant l'œuvre de destruction avait été rapide, autant devait être lente et difficile l'œuvre de reconstruction; c'est ici que nous allons voir Lafayette investi d'un pouvoir immense, d'un pouvoir plus grand que son génie, succomber dans une tâche pour laquelle il n'est point fait.

Membre de la députation envoyée à Paris, le 15 juillet, par l'Assemblée constituante, pour calmer le peuple insurgé, en lui annonçant l'heureuse réconciliation provoquée par la loyauté du roi, Lafayette trouva la capitale en proie à cette exaltation fiévreuse qui suit la victoire et ses excès. Les quatre-vingt-quatre députés, mettant pied à terre à l'entrée des Champs-Elysées, arrivèrent à l'hôtel-de-ville à travers une double haie de soldats improvisés, et ils furent reçus avec enthousiasme par un comité d'électeurs qui, dès la soirée du 12 juillet, s'était spontanement emparé de la direction du mouvement. En quatre heures, le plan d'une garde civique, composée d'un bataillon par chaque district, avait été rédigé par ce comité, adopté et aussitôt mis à exécution; sur le refus du duc d'Aumont, le commandement de cette garde avait été confié au marquis de La Salle. Introduit dans l'hôtel-de-ville rempli d'une foule immense, MM. de Lafayette, Lally-Tolendal, Clermont-Tonnerre, de Liancourt, haranguèrent successivement l'auditoire, en lui annonçant la scène touchante (1) qui

(1) On sait que le roi, venu seul à pied avec ses deux frères

venait de se passer à Versailles, et la prochaine arrivée du roi. Ces discours furent accueillis aux cris de : Vive le roi, vive la nation ! et, au moment où les députés se préparaient à sortir, un cri général s'éleva pour nommer Lafayette *commandant général de la milice parisienne.* — Au même instant on proclama Bailly *prévôt des marchands;* une voix se fit entendre et dit : *Non pas prévôt des marchands, mais maire de Paris !* Et par une acclamation tous les assistants répétèrent : *Oui, maire de Paris !*

Ainsi, ces deux hommes, dont l'un quittait à peine son cabinet de savant et dont l'autre n'avait eu jusqu'ici d'autre responsabilité que celle de la direction d'un petit corps d'armée perdu dans les forêts américaines, se trouvèrent tout à coup chargés par l'acclamation populaire d'assurer l'ordre et la subsistance dans une ville de sept cent mille âmes, livrée à l'anarchie la plus complète, et incessamment recrutée de bandes de vagabonds que la commotion révolutionnaire y précipitait de tous les points de la France, également désorganisée.

et sans garde à l'Assemblée, avait été reconduit par elle en triomphe jusqu'à son palais.

Pour alléger d'autant la responsabilité de Lafayette et faire comprendre au lecteur les scènes qui vont suivre, essayons de pénétrer dans ce chaos, et indiquons rapidement ce qu'était devenue l'autorité à cette époque. Une monarchie de huit siècles venait d'être brisée comme un verre; il s'agissait de l'établir sur de nouvelles bases; mais en attendant, le pouvoir royal était complétement anéanti de fait et ses agents partout méconnus. L'Assemblée nationale avait hérité de ce pouvoir, mais à titre nominal seulement; car jusqu'ici, exclusivement occupée de sa lutte avec la cour, elle n'avait eu ni la possibilité ni le temps d'organiser un système de gouvernement; les attributions de ses comités étaient mal définies, et ses décrets de circonstance, ses appels à la concorde et à la paix, considérés comme non avenus. Ainsi le pouvoir exécutif avait complétement disparu, le pouvoir judiciaire avait été entraîné dans sa ruine, et le pouvoir législatif entrait à peine en fonctions. Voilà pour Versailles et la France en bloc. — Maintenant voyons Paris.

Le comité des électeurs venait de faire place à une municipalité composée de deux délégués de

chacun des soixante districts. L'Assemblée constituante s'étant déclarée permanente, la municipalité se déclara également permanente, et à l'instant chacun des soixante districts se déclara de même permanent. L'Assemblée avait ses comités, la municipalité voulut avoir les siens, et chaque district à son tour eut son comité de police, de subsistances, etc.; il eut de plus, comme l'Assemblée et comme la municipalité, un président, un vice-président, des secrétaires, etc. La discorde ne tarda pas à éclater entre la municipalité et les districts. Déjà, à l'abri des idées mal entendues de *souveraineté du peuple*, s'introduisait partout ce principe faux et funeste de l'autorité permanente du représenté sur le représentant, c'est-à-dire que les districts considéraient les membres de la municipalité comme des mandataires inférieurs, qui ne devaient qu'obéir. Or les soixante districts, ne s'entendant pas entre eux, prenaient contre la municipalité des décisions contraires; d'où il suit que tous les pouvoirs de la société étaient dans la rue, à la disposition du premier groupe de bandits, à la fois législateurs, juges, et surtout exécuteurs.

Au milieu de ce *Pandœmonium*, qu'on se représente deux honnêtes gens, pleins d'aménité et de zèle patriotique, n'ayant à opposer, aux passions brutales d'une multitude jetée subitement de la servitude dans la licence, qu'une popularité fragile, souvent paralysée d'un quartier à l'autre, et l'on comprendra comment ils durent capituler avec l'émeute, souffrir le mal pour éviter le pire ; comment l'ex-ministre Foulon et son gendre Berthier, arrachés des mains de Lafayette, furent massacrés presque sous ses yeux, avec des raffinements inconnus aux sauvages de la mer du Sud, et comment l'homme le plus puissant de Paris fut longtemps réduit à s'épuiser en tours d'adresse (1) pour escamoter

(1) Je n'en citerai qu'un exemple entre mille; il suffira pour caractériser la situation. Un jour que Lafayette luttait vainement sur le perron de l'hôtel-de-ville pour arracher à la multitude furieuse un pauvre abbé nommé Cordier, il vit arriver son jeune fils, que lui amenait un de ses amis. Saisissant l'occasion aux cheveux, le général se tourne d'un air gracieux vers cette foule acharnée à sa proie et lui crie : *Messieurs, j'ai l'honneur de vous présenter mon fils.* La populace surprise lâche l'abbé pour un instant; le général en profite, le pousse dans l'intérieur de l'hôtel-de-ville, et annonce qu'il s'est évadé. A la suite du massacre de Foulon et de Berthier, Lafayette, désespéré de n'avoir pu les sauver, avait donné sa démission, mais le peuple lui ayant promis plus d'obéissance à l'avenir, il consentit à reprendre son pouvoir.

à ce bon peuple des têtes dont l'aspect au bout d'une pique lui eût fait un sensible plaisir.

Après avoir, ainsi que Bailly, fait régulariser sa nomination par les districts réunis, Lafayette s'efforça d'établir sur un bon pied la garde civique, seule garantie de l'ordre. Dès le 16 juillet, en invitant l'assemblée des électeurs à s'occuper d'un projet d'organisation de cette garde, il proposait l'adoption du nom de *garde nationale*, et, quelques jours après, présentant à l'hôtel-de ville ce projet arrêté avec un comité militaire, et la cocarde tricolore destinée à remplacer les deux couleurs rouge et bleue, primitivement adoptées, il proféra ces paroles fameuses et jusqu'à un certain point prophétiques :

« Je vous apporte, messieurs, une cocarde qui fera le tour du monde, et une institution à la fois civique et militaire, qui doit triompher des vieilles tactiques de l'Europe, et qui réduira les gouvernements arbitraires à l'alternative d'être battus s'ils ne l'imitent pas, et renversés s'ils osent l'imiter. »

Cette garde nationale formait six divisions, composées de soixante bataillons de six compagnies volontaires et une soldée ; les compagnies soldées, dans lesquelles on fit entrer les *gardes*

françaises qui avaient embrassé, au 14 juillet, la cause du peuple, furent celles qui contribuèrent le plus efficacement au maintien de l'ordre. L'institution de la garde nationale s'étendit bientôt aux principales villes de France.

Cependant Louis XVI, suivant sa promesse, était venu le 17 juillet, de Versailles à Paris, sanctionner par sa présence les faits accomplis. Lafayette le reçut à la tête de toute la population armée, formant près de deux cent mille hommes, et le conduisit à l'hôtel-de-ville, où il accepta des mains de Bailly la cocarde de la révolution et repartit pour Versailles. Il ne devait pas y séjourner longtemps.

La populace, toujours agitée, par suite de l'état d'anarchie déjà indiqué, des difficultés dans l'arrivage des grains, produites par les conflits de pouvoir des divers comités de subsistance, ne demandait qu'un prétexte de soulèvement; elle le trouva bientôt; le ministère, sur une lettre de Lafayette annonçant un vague désir du peuple de se porter sur Versailles, avait cru devoir, avec le consentement des chefs de la garde nationale de Versailles, appeler dans cette ville le régiment

de Flandre. Il y eut un repas donné par les gardes du corps aux officiers du régiment de Flandre; les détails de ce repas sont diversement racontés, et le fait de l'insulte à la cocarde tricolore n'est point avéré. Quoi qu'il en soit, le 5 octobre, au matin, le tocsin sonna dans Paris; une foule d'hommes, et surtout de femmes, envahit l'hôtel-de-ville, en criant : *Du pain*, et *allons à Versailles!* Bientôt la garde nationale exprima le même désir; le général, après avoir pris les ordres de la municipalité, résista depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures, au péril de sa vie. Enfin, apprenant qu'un rassemblement de plusieurs milliers d'hommes et de femmes armés avait pris les devants, pressé de plus en plus par ses soldats, et pensant aussi sans doute que sa présence à Versailles pourrait être utile, le général se mit en marche. On sait les événements qui suivirent; on sait comment une première rixe autour du château entre la populace et les gardes du corps fut apaisée par l'arrivée de Lafayette; comment le lendemain, à six heures du matin, au moment où il venait, après vingt heures de fatigues de tous genres, de se jeter tout habillé sur

un lit, il fut obligé de courir au château pour arrêter une bande de brigands qui pénétraient jusque dans les appartements royaux après avoir massacré les gardes du corps de service; on connaît aussi la scène du balcon, le départ exigé à grands cris par la populace et promis par Louis XVI, la comparution de la reine qui vient d'échapper à grand'peine au fer des assassins et que Lafayette prend sous l'égide de sa popularité en lui baisant respectueusement la main; la réconciliation opérée par lui entre la foule et les gardes du corps, et enfin ce voyage triomphal du peuple, ramenant dans Paris, sous l'escorte de Lafayette, *le boulanger, la boulangère et le petit mitron* (1).

(1) On a dit que les têtes des deux gardes du corps massacrés dans la matinée furent, durant le trajet de Versailles à Paris, portées autour de la voiture et mises constamment sous les yeux de la famille royale. Il est déjà bien assez malheureux pour Lafayette de n'avoir, dans cette horrible journée, pu ou su jouer d'autre rôle que celui de conciliateur entre Louis XVI et l'écume de Paris, pour qu'on ne lui attribue pas gratuitement une tolérance qui, à ce moment, aurait été une impardonnable lâcheté; car la populace, qui avait pris les devants, était séparée de la voiture par la garde nationale, et le général lui-même était à cheval près de la portière avec tout son état major et un détachement de gre-

Ainsi Lafayette vit bientôt la révolution franchir la limite que lui-même avait assignée, et i suivit le mouvement en essayant de le modérer. Le roi, dont le pouvoir absolu avait été brisé au 14 juillet, fut, au 6 octobre, violenté dans sa personne et prié à coups de fusils, et la pique sur la gorge, de vouloir bien se fixer à Paris. L'Assemblée nationale s'y transporta avec lui, et, après avoir détruit l'ancien régime à Versailles, elle s'occupa enfin à Paris de constituer un gouvernement nouveau sur les ruines de l'ancien.

Ce n'est pas ici le lieu de discuter tous les

nadiers. L'assertion citée plus haut, et repoussée avec indignation par le général, doit donc étreconsidérée comme absolument fausse.

J'ai moi-même parlé ailleurs d'un fait de ce genre, mais c'était à propos du retour de Varennes, et encore là je me trompais. Un gentilhomme fut massacré autour de la voiture royale, mais sa tête ne fut pas présentée au roi. Du reste, pour ce qui concerne les événements du 6 octobre, il n'est pas exact non plus, comme le dit M. Thiers, que les porte-tête aient été arrêtés à Versailles; partis quelques heures avant le roi, ils ne furent saisis qu'à Paris; il paraît même prouvé qu'ils s'arrêtèrent en chemin à Sèvres, où ils firent venir un barbier qu'ils forcèrent de laver, raser et coiffer les deux têtes des malheureux Deshuttes et Varicourt. Lafayette, enfant, était curieux de voir une hyène; il était destiné à voir mieux que cela.

actes de l'Assemblée nationale, d'examiner à fond pourquoi et comment cette assemblée, qui voulait et croyait faire une constitution monarchique, fit en réalité, par entraînement, irritation née des intrigues du parti vaincu, oppression extérieure, désunion de ses chefs et inexpérience, une constitution incompatible non-seulement avec la monarchie, mais avec toute espèce de gouvernement; comment, à force de rogner le pouvoir exécutif entre les mains du roi, elle l'anéantit complétement; comment enfin, après avoir, en vingt-huit mois de session, rendu deux mille cinq cents lois ou décrets constitutifs, législatifs et administratifs, en moyenne trois lois par jour, elle se sépara léguant à la France une constitution impraticable et un long avenir d'anarchie (1).

(1) Comme je ne voudrais pas que le lecteur se trompât sur ma pensée, je sens le besoin de l'expliquer ici. Nul plus que moi ne reconnait les éminents services rendus non-seulement à la France, mais à l'humanité entière, par la première, la plus grande et la plus pure de nos assemblées politiques. Presque tous les biens dont nous jouissons aujourd'hui, dans l'ordre politique, civil, judiciaire, financier, administratif; tous ces biens, sans compter la destruction des mille abus du passé, c'est à l'Assemblée constituante que nous les devons Quand elle se sépara, l'ancienne France n'existait plus, et la France nouvelle était créée. Mais, en nous donnant la

Nous devons nous en tenir à esquisser la position et le rôle de Lafayette durant ces vingt-huit mois de session. Cette position était énorme, étrange, et remplie de difficultés de tous genres. Après la ruine de l'ancien pouvoir, au milieu du pénible enfantement d'un pouvoir nouveau qui n'existait pas encore, Lafayette se trouvait porté, par l'élection populaire, à la tête de quarante mille citoyens armés, dont le concours libre et indépendant, suivant qu'il serait bien ou mal dirigé, devait décider de tout. Placé de fait au dessus du monarque et de l'Asssemblée, investi par les événements d'une véritable dictature, il avait assumé la lourde tâche de terminer la Révolution et de présider à la naissance de la monarchie constitutionnelle. Par un hasard unique dans l'histoire, à quarante ans de distance, ce rôle

propriété de tous ces biens, le grand tort de la Constituante fut de ne pas s'inquiéter assez des *moyens* propres à nous en assurer la *jouissance*. Préoccupée qu'elle était des excès du gouvernement antérieur, dans sa sollicitude généreuse, ardente et romanesque pour les droits de l'homme et du citoyen, elle ne comprit pas que l'organisation logique et forte du pouvoir social était la principale garantie de ces droits. Cette erreur des constituants, nous l'avons payée assez cher pour ne pas l'oublier.

a été adjugé deux fois à Lafayette : la première fois il s'est perdu avec la monarchie ; la seconde fois la monarchie a fini par se séparer de lui, et jusqu'ici elle s'est sauvée. Ce double résultat suffirait peut-être à prouver deux choses : 1° la loyauté de Lafayette ; 2° son inaptitude à un tel rôle. Voyons si cela ne ressort pas de l'examen des faits.

Toute la partie dogmatique des Mémoires du général, relativement à ses idées et à ses actes pendant la première révolution, peut se réduire à ces deux propositions principales, qu'il suffira de mettre en regard pour que le lecteur en déduise les conséquences.

Suivant Lafayette, la république sortie du 10 août a été une surprise faite à la France par des *scélérats* qui s'affublèrent du titre de républicains pour lui imposer *le plus infâme système de tyrannie;* quant à lui, Lafayette, il était alors et fut toujours *foncièrement*, *véritablement*, *ouvertement* républicain, et cela à l'époque où les prétendus républicains du 10 août étaient vendus à la cour ou à la faction orléaniste. S'il n'a pas proposé lui-même et tenté de fonder la républi-

que soit au 14 juillet, soit au retour de Varennes, c'est qu'il pensait qu'il n'était *pas encore temps* (1), que la France ne la voulait pas encore. Du reste la question *de l'hérédité* ou *de la non-hérédité de la présidence du pouvoir exécutif,* lui parut toujours une question secondaire ; l'affaire principale, unique, la seule importante était la *Déclaration des Droits*, et *il n'eut jamais aucune objection à ce que la force des choses détruisît la royauté si elle était incompatible avec les institutions démocratiques.*

Voilà la profession de foi de Lafayette. Maintenant voici la tâche qu'il entreprit.

La mission et la volonté de Lafayette, depuis le 14 juillet jusqu'au 10 août, de Lafayette foncièrement, ouvertement républicain, convaincu que la conservation de la monarchie était une question secondaire, bien plus, déclarant à qui voulait l'entendre que cette présidence héréditaire *n'était guères selon ses goûts*, fut de maintenir la royauté telle que la constitution de 91 l'avait faite ou la

(1) C'est la réponse que Lafayette (voir ses Mémoires, tome III, 374) fit à Brissot. Du reste, toutes les phrases que je réunis ici sont extraites à peu près littéralement de différents passages des Mémoires du général.

faisait, de la maintenir envers et contre tous, au milieu de dangers et de difficultés sans nombre, de la maintenir contre elle-même, contre le parti aristocrate qui voulait lui rendre son pouvoir absolu, contre le parti monarchien qui voulait l'anglicaniser, contre le parti orléaniste qui voulait la supplanter, contre ceux d'entre les constitutionnels qui, la sentant chancelante et moribonde, voulaient la fortifier, et enfin contre les jacobins et la populace qui voulaient la renverser.

On comprend sans peine tout ce qu'il devait y avoir de stérile, de chimérique et de funeste dans une telle mission, tentée même loyalement par un homme imbu de telles idées.

Ainsi la question était entre la royauté mourante et la république imminente ; il s'agissait ou de fortifier la royauté, ou de fonder la république, et Lafayette, à cheval sur son éternel dada, la *Déclaration des Droits*, tenait la question pour secondaire, et usait son immense influence à empêcher la royauté de vivre et la république de tuer la royauté. Et cette espèce de neutralité, si stérile, si funeste qu'elle fût, était-elle possible avec les idées de Lafayette? nullement ; car Lafayette di-

sait et devait dire à la royauté : Si tu essaies de vivre, je te tue; et il disait et devait dire à la république : Il n'est pas encore temps.

Tel fut en effet le rôle de Lafayette depuis le lendemain du 14 juillet 1789, où, suivant son expression, Louis XVI se *rendit prisonnier à lui*, jusqu'au jour où, voyant clairement quel affreux régime on préparait à la France sous le nom de république, il cessa de considérer la question comme secondaire, et adressa du camp de Maubeuge, le 16 juin 1792, sa fameuse et énergique lettre à l'Assemblée législative, contre le *régime des clubs*. Malheureusement il était trop tard; ce n'était pas quand ce régime enlaçait la France entière d'un vaste réseau de terreur et de mensonge, ce n'était pas alors qu'on pouvait l'*anéantir;* ce n'était pas quand le pouvoir royal, depuis trois ans condamné à l'inertie, dégradé chaque jour et traîné dans la boue, n'offrait plus aux factieux qu'une proie assurée ; ce n'était pas alors qu'on pouvait faire qu'il *fût intact, indépendant, et que le roi fût révéré comme investi de la majesté nationale* (1). Il était noble à Lafayette

(1) Expressions de la lettre de Lafayette.

de se sacrifier ainsi courageusement pour une cause perdue ; mais on peut dire aussi que cela était juste, car il avait puissamment contribué à la perdre.

Non pas que je prétende imposer à Lafayette exclusivement la responsabilité de cette seconde révolution, qui, en démoralisant l'esprit public en France, a pour longtemps corrompu les fruits de la première, la seule qui fût juste et nécessaire ; non pas que je nie les fautes de tous les partis, l'entraînement des circonstances et les erreurs du roi lui-même, si vertueux et si bon, mais toujours faible, indécis, ne sachant ni résister, ni céder à propos. Il est certain que dans plusieurs questions constitutionnelles, Lafayette se prononça pour l'avis le plus monarchique. Ainsi il désira vainement la division du pouvoir législatif ; ainsi il vota pour le *veto* suspensif ; ainsi, dans la discussion sur le droit de paix ou de guerre, il soutint Mirabeau contre Barnave ; mais sur combien d'autres points ne fut-il pas déçu par ses chimères ! Comment comprit-il en France l'existence, je ne dis pas d'une monarchie, mais d'une constitution libre, avec un pouvoir exécutif privé non-seulement de toute

initiative dans la proposition des lois, mais de tout droit de dissolution et d'appel au pays, de toute sanction des décrets sur l'établissement et la perception des impôts, de toute nomination de juges, rendus électifs, temporaires et sujets à des réélections périodiques, privé enfin du droit de nomination à la plus grande partie des emplois publics même dans l'armée, et ne pouvant ni révoquer, ni même suspendre un fonctionnaire rebelle, prévaricateur ou traître sans l'approbation du corps législatif? Si bien qu'en additionnant approximativement le *quantum* des administrateurs de départements, des administrateurs de districts, des juges de paix, assesseurs, officiers municipaux, etc., etc., on est arrivé à ce singulier résultat, qu'il y avait en France, en 90, 91 et 92, environ treize cent mille individus, tous agents préposés à l'exécution des lois, tous mandataires directs du peuple, et tous indépendants du pouvoir exécutif. Qu'on juge si cette organisation anarchique ne devait pas fatalement conduire à un excès inverse de concentration, c'est-à-dire à la tyrannie du comité de salut public et au despotisme impérial!

Il est vrai que Lafayette reconnut de bonne heure et déclara plusieurs fois que le pouvoir exécutif était trop abaissé, que la constitution ne marcherait pas. Quelques jours après l'émeute d'octobre, il écrivait à Mounier, en l'exhortant à revenir à son poste : « Je suis plus pénétré que « vous ne croyez de la nécessité de remonter le « pouvoir exécutif. » Mais les actes répondaient peu aux paroles. La crainte de l'anarchie fut toujours secondaire chez Lafayette ; jamais homme ne fut plus mal organisé que lui pour clore une révolution ; il se préoccupa toujours beaucoup plus du passé que de l'avenir, de l'ennemi vaincu que de l'ennemi à vaincre ; et tandis qu'il s'escrimait contre un cadavre, l'aristocratie, et contre un fantôme, l'orléanisme (1), il laissait le *jacobinisme* saper la monarchie, la constitution, et ébranler l'Etat jusque dans ses fondements. Les hom-

(1) Le parti orléaniste occupe une grande place dans les Mémoires de Lafayette. Après les journées d'octobre, il força le duc d'Orléans à partir pour Londres ; il le fit même menacer d'un duel s'il revenait, — ce qui n'empêcha pas le prince de revenir. — La loyauté des intentions du duc d'Orléans pouvait être à bon droit suspecte, mais l'histoire n'a pas conservé une seule trace certaine de l'existence d'un parti organisé par lui ou pour lui.

mes les plus éminents du parti constitutionnel étaient, comme Lafayette, pénétrés de la nécessité de relever le pouvoir exécutif. Mirabeau surtout, dont le génie politique était aussi grand et aussi vrai que son génie oratoire, mettait à fonder la monarchie constitutionnelle et à réprimer l'anarchie la même énergie, le même talent qu'il avait mis à détruire l'ancien régime (1). Mais l'énorme puissance que possédait alors Lafayette rendait sa participation presque indispensable pour le succès des combinaisons même les plus légales; et ce dernier se refusa à toute combinaison propre à réparer les funestes erreurs de l'Assemblée nationale, erreurs qu'il reconnaissait pourtant lui-même. Ainsi,

(1) On a débité sur Mirabeau une masse d'absurdités que je ne puis relever ici. Les auteurs de l'article de la *Biographie universelle* sur Lafayette disent avec un aplomb merveilleux : « *On sait* que Mirabeau avait joué le premier rôle dans les complots des 5 et 6 octobre ; » et ils attribuent à ce prétendu complot le mépris de Lafayette pour Mirabeau. Or cette assertion est contraire, non-seulement au résultat de la volumineuse *procédure du Châtelet*, mais encore à l'opinion même de Lafayette, qui déclare que la fausseté de cette assertion, à laquelle il avait cru d'abord, lui fut démontrée par l'investigation judiciaire. Lafayette n'en est pas moins persuadé que Mirabeau a été *pendant quelque temps du parti*

la révision de la constitution où devait se faire le travail de séparation des articles réglementaires d'avec les articles proprement constitutionnels, était la base de tous les plans (1) de Mirabeau.

d'Orléans. Le parti d'Orléans, je l'ai déjà dit, est une chose historiquement insaisissable. Quant aux relations de Mirabeau avec ce prince, — on peut consulter l'excellent ouvrage de M. Lucas-Montigny sur Mirabeau, — on y verra l'opinion de Lafayette longuement et à mon sens victorieusement réfutée. Ce qui est certain, c'est que Lafayette et Mirabeau, qu'on essaya plusieurs fois de réunir, ne purent pas s'entendre. Le premier estimait peu la *moralité* du second, et le second avait une très-mince opinion de la *capacité* du premier. Ils avaient tous deux raison jusqu'à un certain point, et c'est justement pour cela que leur union eût été désirable dans l'intérêt de la monarchie constitutionnelle. C'est au sortir d'une de ces conférences que Mirabeau, frappé de ce mélange d'honnêteté ingénue et d'entraînement révolutionnaire qui caractérisait Lafayette, lui donna le sobriquet de *Cromwell-Grandison*.

(1) Ces divers plans, étrangement défigurés par tous les historiens, qui ne les connaissaient que par ouï-dire, se trouvent dans les Mémoires de M. Montigny. Il n'y est nullement question du projet prêté à Mirabeau par Lafayette lui-même, de faire évader secrètement le roi et de le conduire à la frontière au milieu des régiments de Bouillé, — plan qui aurait donné l'idée du voyage à Varennes, exécuté après la mort de Mirabeau. — Ce dernier, au contraire, réprouve formellement toute idée de ce genre. Il a d'abord proposé, à la vérité, de transférer patemment et en plein jour le roi et le gouvernement à Rouen; mais il y a renoncé bientôt, et s'en tient uniquement à la formation

Lafayette lui promit d'user de son ascendant pour le faire participer à ce travail épurateur; or le scrutin exclut Mirabeau du comité de révision, et ce dernier attribua son exclusion à l'influence de Lafayette ; et pourtant Lafayette à son tour entrera bientôt en correspondance particulière avec Louis XVI; il lui adressera un exposé de principes que le roi adopte en le déclarant vague dans l'application, et il l'est considérablement en effet. Mais cet accord passager de vues théoriques sera stérile et sans résultats ; la monarchie n'en croulera pas moins, et deux ans plus tard, quand il sera trop tard, Lafayette, déjà déchu lui-même d'une partie de sa popularité, en sera réduit à proposer à Louis XVI de l'enlever de Paris, et de le conduire à Compiègne au milieu de ses troupes.

Dans ses Mémoires, Lafayette, tout en rendant hommage aux vertus de Louis XVI, se plaint beaucoup de n'avoir jamais obtenu la confiance entière de ce malheureux prince ; il attribue cela

d'une nouvelle assemblée, sur la composition de laquelle il devait, par ses correspondances étendues avec les départements, influer considérablement, et dont l'œuvre capitale aurait été la révision des articles constitutionnels.

aux répugnances irréfléchies, au mauvais vouloir de la reine, et à l'influence des calomnies du parti aristocrate. Mais, abstraction faite de ces motifs qui peuvent avoir leur côté réel, cette union intime, dans la position et avec les idées respectives des deux hommes, était-elle possible?

Quant Louis XVI, arraché du palais de Versailles, laissant derrière lui les derniers souvenirs de la monarchie de Louis XIV, fut établi aux Tuileries, sous la garde de la milice parisienne et de son chef, la position de Lafayette devint assez difficile. Il s'agissait pour lui de protéger et de surveiller, de maintenir et de retenir le monarque, le tout sans attenter à la dignité royale et sans déplaire au peuple souverain ; et le roi, à son tour, ne pouvait s'abandonner à la direction de Lafayette qu'autant qu'il croirait à la fois à sa loyauté, à son dévouement et à sa puissance. Lafayette, il est vrai, se montra toujours franc et loyal ; il se montra même dévoué jusqu'à un certain point. Plusieurs de ses lettres au roi témoignent d'un réel attachement pour sa personne ; mais jusqu'où allait cet attachement? Lafayette nous le dit lui-même. Ce

qu'il aimait dans Louis XVI, c'était l'homme. Quant au roi, il ne se gênait guère, si l'on en croit ses Mémoires, pour le persuader qu'il n'avait pas ce qu'il appelle le *préjugé monarchique*. « Vous savez, disait-il en substance au roi et à la reine, que je suis et que j'ai toujours été républicain. Si je croyais que l'*abolition complète* de la monarchie fût utile au pays, je n'hésiterais pas; mais je crois que, dans les *circonstances actuelles*, il nous faut un président héréditaire du pouvoir exécutif; vous êtes ce président, et, tant que vous serez fidèle à vos devoirs civiques et que vous marcherez dans le sens de la révolution, je vous soutiendrai; sinon je vous renverserai. »

On conviendra que c'était là une singulière manière de faire comprendre et aimer la monarchie constitutionnelle à un roi et à une reine la veille encore investis d'un pouvoir sans bornes.

Ailleurs Lafayette, pour prouver que, tout en procurant au roi *tous les agréments compatibles avec l'esprit de la constitution, il fut toujours l'irrésistible obstacle à ce qu'il s'élevât au-dessus du niveau constitutionnel*, nous apprend qu'après cette grande cérémonie de la fédération du 14

juillet 1790, où le pauvre Louis XVI se laissa si bénévolement, si complétement éclipser, annuler par Lafayette et son cheval blanc, lui, Lafayette, se montra fort irrité de ce que, dans un dîner donné par lui aux fédérés des départements, ces braves fédérés, ignorant que le pouvoir exécutif n'était que le très-humble serviteur du pouvoir législatif, se permirent de porter la santé du roi avant celle de l'Assemblée ; et la première santé excita, dit Lafayette, plus d'applaudissements que la seconde. Dans la même cérémonie de la fédération, « où, dit Lafayette, l'Assemblée et le roi ayant prêté le serment civique *à deux signaux que je fis de l'autel*, je prononçai ensuite la formule consacrée au nom de mes concitoyens et aux applaudissements de trois cent mille spectateurs ; » dans cette même cérémonie, le général se félicite beaucoup d'avoir déjoué le projet des fédérés, qui voulaient que le roi quittât l'estrade où il était perdu au milieu de l'assemblée et invisible au peuple, pour venir prêter son serment sur l'autel, projet qui tenait évidemment, toujours suivant Lafayette, à quelque *combinaison aristocratique*. Plus loin ces

mêmes fédérés, ayant été complimenter le roi sous la conduite de Lafayette, prièrent le général de les mener chez la reine ; le général, pensant que la femme du président du pouvoir exécutif n'avait pas droit à une harangue, se contenta d'introduire les fédérés et sortit ; puis, s'apercevant, de la porte sans doute, que, quelques fédérés ayant eu l'idée de baiser la main du petit prince royal, la reine le portait à la ronde, et lui laissait tendre sa petite main au reste des assistants, Lafayette se montra ; à sa vue, la reine s'empressa d'interrompre ce baise-main, « pour se borner, dit-il, à des politesses : » et le général paraît s'applaudir beaucoup d'avoir mis fin à cette cérémonie, attentatoire à la *Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen.*

Si pénible qu'il dût être à Louis XVI de voir la royauté dépouillée peu à peu, par la main de Lafayette, de tous ses attributs antérieurs, même les plus insignifiants, ce prince avait assez d'abnégation et d'intelligence pour se résigner franchement au rôle qu'on lui faisait, s'il eût vu dans le général lui-même assez d'énergie et assez de puissance pour lutter contre ceux

qui, ne comprenant par la nécessité d'un roi réduit à l'état d'effigie, étaient naturellement entraînés à vouloir le faire disparaître tout à fait ; mais, tandis que Lafayette veillait avec sollicitude à ce qu'on ne baisât pas la main du petit prince royal (1), le pouvoir exécutif s'affaiblissait de plus en plus; le ministère, ne pouvant se faire obéir, s'adressait à l'Assemblée ; le corps législatif administrait, jugeait, récompensait, punissait; mais tout cela sans autre résultat que de contribuer encore davantage au *gâchis* universel. Les départements étaient en feu : les soldats se révoltaient contre leurs officiers (2) ; les diverses autorités des départements étaient en conflit perpétuel ; à Paris

(1) Ce qui n'empêchait pas Marat de dénoncer chaque jour au peuple *le perfide Motier, plat valet de cour.*

(2) La principale de ces insurrections militaires, celle de Nancy, fut vigoureusement réprimée par M. de Bouillé, aidé de la garde nationale des villes voisines. Lafayette, par l'énergie avec laquelle il se prononça, dans l'Assemblée et partout, contre cette révolte, ne contribua pas peu au succès de son cousin Bouillé, avec lequel il entretenait alors une correspondance fort suivie, en l'invitant à agir de concert avec lui, dans l'intérêt de la constitution et du roi. M. Thiers dit avec raison, je crois, que, si l'on eût pu à cette époque faire concourir au même but trois hommes, Mirabeau, Lafayette et Bouillé, la révolution eût été close.

c'était pis encore. L'imprudent décret, blâmé par Lafayette, qui exigeait des prêtres le serment civique, venait d'ajouter à la discorde un brandon de plus. Les districts et la commune se *mangeaient le cœur*, suivant l'expression du général ; les excitations féroces des clubs, des journaux, des libelles soulevaient sans cesse une populace déshabituée du travail, accoutumée au désordre et aigrie par le besoin.

Lafayette avait proposé au roi et à la reine de faire rentrer aux Tuileries les gardes du corps, licenciés depuis la scène de Versailles ; le roi et la reine s'y refusèrent, ne voulant pas, disaient-ils, les exposer à être massacrés. Lafayette voit dans cette réponse un effet du machiavélisme de la reine, cherchant à faire croire à l'Europe qu'elle n'était pas libre. Le fait est qu'il eût été difficile de prouver le contraire.

Les émeutes se succédaient rapidement ; après le massacre du boulanger François, massacre justement puni par les soins de Lafayette, vint le pillage de l'hôtel de Castries (12 novembre 1790), impunément accompli par une poignée de brigands. Le départ de Mesdames, tantes du roi, fut le prétexte

d'un nouveau soulèvement; puis vint l'émeute pour la démolition du château de Vincennes. Une partie de la garde nationale, gagnée par le fameux brasseur Santerre, se déclara pour la populace; Lafayette arriva au moment où l'on commençait la démolition, il l'arrêta avec beaucoup de peine, et au retour il lui fallut faire enfoncer à coups de canon les portes du faubourg Saint-Antoine, qu'on avait fermées contre lui. — Pendant qu'il était à Vincennes, un certain nombre de gentilshommes, craignant pour la sûreté du roi, se rendirent aux Tuileries secrètement armés, et se mêlèrent aux gardes nationaux de service. Une rixe s'ensuivit; Lafayette arriva sur ces entrefaites, gourmanda rudement les gentilshommes, qui furent maltraités, chassés; et le lendemain, un ordre du jour du commandant général, faisant allusion aux officiers de la maison du roi qui avaient laissé introduire les gentilshommes, les qualifia de *chefs de la domesticité*, expression inconvenante qui blessa Louis XVI, et fut l'objet de vives réclamations de la part de MM. de Villequier et de Duras.

Tandis que Lafayette se prononçait avec une

incontestable sévérité contre une émeute de gentilshommes, l'émeute populaire trouvait en lui un censeur à l'eau de rose, toujours plein d'attendrissement et de respect. S'il blâmait une insurrection, c'était en se croyant obligé de proclamer comme correctif que, *dans certains cas, l'insurrection est le plus saint des devoirs.* Ce système, qui était du reste celui du temps, portait chaque jour ses fruits. La garde nationale elle-même, malgré les bonnes intentions du général, commençait à se laisser atteindre par la contagion démagogique; Lafayette en eut bientôt une preuve significative.

Le 18 avril 1791, le roi, ne voulant pas, par scrupule de conscience, faire ses Pâques dans une église assermentée, et désireux en même temps d'éviter toute occasion de désordre, montait en voiture pour se rendre dans ce but à Saint-Cloud, où il allait assez habituellement, quand le peuple se porta au-devant de la voiture pour l'arrêter; les gardes nationaux de service aux Tuileries s'unirent au peuple, en proférant contre le monarque de grossières injures. Lafayette, qui depuis longtemps s'épuisait en efforts pour

maintenir dans Paris la liberté des cultes, et qui, instruit de la résolution du roi, l'avait approuvée (1), tenta vainement de faire ouvrir passage à la voiture royale ; il fut insulté et repoussé par ses propres soldats. Le roi, forcé de rentrer au château, alla lui-même le lendemain se plaindre à l'Assemblée nationale, qui lui fit une réponse insignifiante. Lafayette, irrité, voulait que Louis XVI persistât dans sa résolution, et il lui offrait de le soutenir de tout son pouvoir ; mais le roi, craignant un nouvel échec et par conséquent un nouvel affront à sa dignité, refusa de s'y exposer une seconde fois. Lafayette voit encore dans cette résolution un effet des machinations du parti aristocrate : Lafayette voit cela partout. Toujours est-il que, blessé à bon droit de l'insubordination d'une partie de ses troupes, le général eut recours à un moyen déjà employé : il déposa sa démission entre les mains de la commune, et ne consentit à la retirer qu'après deux jours de démarches, de supplications et de pro-

(1) Dans la propre famille du général on employait publiquement le ministère d'un prêtre insermenté.

messes d'obéissance de la part des soixante bataillons de la garde nationale.

Cependant le roi, qui avait d'abord franchement et consciencieusement accepté sa nouvelle position, commençait à perdre tout espoir de voir l'ordre se consolider. La scène du 18 avril le décida enfin à choisir entre les divers plans d'évasion qu'on lui proposait de tous côtés : on sait l'histoire de sa fuite nocturne et de son arrestation à Varennes. Le lendemain du départ, Lafayette courut quelques dangers dont il se tira par sa présence d'esprit. Le général avait répondu de la personne du roi sur sa tête, et Danton demandait aux Jacobins la tête du général, entouré sur la place de l'Hôtel-de-Ville par un peuple furieux. « Eh bien, leur dit-il, de quoi vous plaignez-vous? Chaque citoyen gagne vingt sous de rente par la suppression de la liste civile. » Une voix lui ayant crié de prendre la place du fugitif, il répondit par un geste et un sarcasme dédaigneux qui achevèrent de lui rendre toute sa popularité.

Quand Louis XVI fut ramené à Paris, Lafayette, le considérant comme suspendu de ses fonctions,

ordonna qu'il ne lui serait rendu aucun des honneurs royaux. Les fugitifs rentrèrent prisonniers aux Tuileries, sous la protection des commissaires de l'Assemblée, et, depuis le 25 juin jusqu'au 13 septembre 1791, jour de l'acceptation de la constitution par le roi et de la réintégration de ce dernier, la mission de Lafayette fut celle d'un geôlier ; un décret de l'Assemblée lui avait formellement imposé cette mission ; il en adoucit les rigueurs avec cette politesse de formes qui le distingua toujours ; mais ses subordonnés remplirent leur tâche de manière à donner aux captifs un avant-goût des ignominies de la tour du Temple.

Pendant le trajet de Varennes à Paris, au moment où la question de la déchéance s'agitait dans les journaux et dans les clubs, un des principaux membres de la majorité constitutionnelle, M. de Larochefoucauld, l'ami le plus intime de Lafayette, réunit chez lui un assez grand nombre de députés, à l'effet d'examiner par avance ce qu'il convenait de faire du monarque. Larochefoucauld s'exprima, dit Lafayette, de manière à ce que son vœu personnel pour la république ne

fût pas douteux ; son avis fut appuyé par Dupont (de Nemours) ; mais tous les autres membres de la réunion se prononcèrent énergiquement contre la république. On reconnut de même les inconvénients d'une régence ou d'un changement de roi ; « et il fut décidé, ajoute Lafayette, « que l'on reprendrait Louis XVI, le meilleur « prince de sa famille, malgré ses torts récents, « et, à tout prendre, le meilleur de l'Europe. »

Lafayette s'applaudit beaucoup d'avoir pris ce parti, et de n'avoir pas, suivant son expression, *complété la république ;* « car, dit-il, le vœu de la France était monarchique, et les événements subséquents ont bien prouvé que la nation n'était pas en état de faire *ce pas de plus.* » Cette phrase suffit pour la condamnation du système de Lafayette; car, si la république devait être pour la France un abîme, pourquoi l'entraîner au bord de cet abîme ? Si le vœu de la France était monarchique, pourquoi lui donner, sous le nom de monarchie, un mensonge républicain?

On sait à quelle discussion brûlante donna lieu la motion présentée à l'Assemblée par ses comités réunis, tendant à faire déclarer Louis XVI per-

sonnellement irresponsable de sa fuite, vu son inviolabilité ; la presque unanimité de l'Assemblée se prononça pour cette motion ; mais le parti républicain, jusque-là réfugié dans les clubs et dans les feuilles anarchistes, se dessina pour la première fois à la tribune dans la personne de Pétion, Robespierre, Buzot, et trois ou quatre autres ; le dogme de l'inviolabilité royale fut audacieusement combattu ; un de ces énergumènes, Vadier, je crois, alla jusqu'à se servir, par allusion à Louis XVI, de l'expression de *brigand couronné*. Le germe du régicide fut déposé dans cette discussion, vainement close par un des plus éloquents discours de Barnave (1).

Vaincu à la tribune, le parti républicain résolut d'en appeler à l'émeute ; tous les journaux du parti déclarèrent à leur tour que la résistance aux décrets de l'Assemblée *était le plus saint des de-*

(1) Le jeune Barnave, déjà séparé des jacobins, avait été l'un des commissaires chargés d'accompagner le roi au retour de Varennes. La bonté du monarque, la noble fierté de la reine, la grâce angélique de Mme Elisabeth avaient produit sur cette âme exaltée, mais honnête et généreuse, une impression très-vive, et à partir de cette époque Barnave et ses amis furent les plus fermes soutiens de la monarchie.

voirs. On décida aux Jacobins qu'une pétition serait signée sur l'autel de la patrie pour demander la déchéance de Louis XVI, et, le 17 juillet 1791, trois jours après l'anniversaire de la fédération, un rassemblement nombreux se porta au Champ-de-Mars, où il débuta par couper la tête à deux invalides trouvés sous l'autel. On connaît l'événement qui suivit. Pour la première fois, après deux ans de désordre, l'autorité municipale fit respecter la loi. Après de vaines sommations l'insurrection fut réprimée par la force, mais ce premier acte d'énergie fut aussi le dernier.

L'immense majorité du peuple de Paris voulait enfin du repos, et s'était vigoureusement prononcée contre les révoltés ; au retour du Champ-de-Mars, les gardes nationaux demandaient à démolir à coups de canon le club des Jacobins ; tous les provocateurs quotidiens d'assassinats, Marat, Danton et consorts, se cachaient dans les caves, et la tourbe jacobine était complétement démoralisée. C'était le moment de fermer les clubs et de museler l'anarchie ; malheureusement les constituants s'endormirent sur leurs lauriers ; la municipalité se contenta de décerner contre les

principaux démagogues des mandats d'arrêt qui restèrent sans effet, et ceux-ci purent combiner à loisir et préparer ouvertement les moyens de prendre leur revanche.

Cependant la constitution si péniblement élaborée fut enfin achevée, révisée dans quelques-uns de ses articles, acceptée, sanctionnée par le roi (le 17 septembre 1791), et suivie d'une amnistie générale demandée par Lafayette. La Constituante déclara sa mission terminée; on procéda, sous le feu des journaux républicains, à l'élection de l'Assemblée législative; et, au moment où cette nouvelle assemblée ouvrait ses séances, Lafayette, considérant sa mission comme finie avec celle de la Constituante, abdiqua ses fonctions (1). La municipalité lui vota une médaille et la statue en marbre de Washington; la garde nationale réunie décida qu'il serait offert à son chef, *en témoignage de son bon et loyal commandement*, une épée forgée avec les verroux de

(1) Lafayette avait demandé lui-même à l'Assemblée qu'il fût interdit à un citoyen de commander la garde nationale dans plus d'un département. On décida encore qu'il n'y aurait plus, après lui, de commandant général à Paris; chaque chef de division devait commander à tour de rôle.

la Bastille (1), et ornée de cette inscription : *A Lafayette l'armée parisienne reconnaissante!* Après deux ans et demi de fatigues, l'ex-commandant général, désireux de repos, partit pour l'Auvergne, fit un voyage de cent vingt lieues, traversant les villes et les bourgs à pied, pour recevoir des harangues et des couronnes civiques *de quoi remplir sa voiture*, et arriva enfin à Chavaniac, d'où il écrivait le 20 octobre 1791 : « Je ne puis vous dire avec quelle délectation je me courbe devant un maire de village. »

Mon sujet ne m'obligeant pas à esquisser l'histoire de l'Assemblée législative, qui succomba si rapidement sous le fardeau légué par la Constituante, je m'en tiendrai aux faits particuliers à Lafayette. Il jouissait à peine des douceurs du repos quand Bailly, accablé lui-même, donna sa démission ; un grand nombre d'électeurs voulurent rappeler le général, pour l'opposer à Pétion, que les jacobins portaient aux fonctions de maire. Il paraît que la cour, persuadée qu'elle aurait meil-

(1) La principale clef de cette forteresse avait été envoyée par Lafayette à Washington, qui la fit mettre sous verre dans sa maison de Mount-Vernon.

leur marché du dernier, employa tout ce qui lui restait d'influence contre le candidat constitutionnel; Pétion fut nommé le 17 novembre 1791, et l'anarchie prit place avec lui au sein même de la municipalité.

Cependant l'émigration devenait générale; les fugitifs se rassemblaient aux frontières; le premier noyau de la coalition avait été formé, le 17 août 1791, par le traité secret de Pilnitz; les démonstrations hostiles de la Prusse et de l'Autriche semblaient annoncer une guerre imminente. Il fut décidé qu'on réunirait trois armées de cinquante mille hommes chacune, sur la frontière du Nord et de l'Est; et le jeune ministre de la guerre, Narbonne, annonça, au milieu des applaudissements de l'Assemblée, que « la patrie désignait pour chefs de ces trois armées les généraux Rochambeau, Luckner et Lafayette. »

Chargé de commander l'armée du centre, Lafayette se rendit à Metz, et s'occupa d'abord d'organiser ses forces et de rétablir la discipline parmi les troupes. Rappelé à Paris pour délibérer sur le plan de campagne à suivre, il n'eut pas de peine à voir que la constitution allait être débordée par

le mouvement révolutionnaire. Le parti qui avait formé la majorité de la Constituante, devenu, dans la Législative, le *parti feuillant*, avait perdu la direction de cette Assemblée, et les Girondins, entraînés eux-mêmes par les jacobins, poussaient presque ouvertement au renversement de la monarchie. — Le ministère constitutionnel dut céder la place à un ministère girondin, et, le 20 avril 1792, la France, prenant l'initiative de cette lutte acharnée qui ne devait finir qu'à Waterloo, après avoir changé la face de l'Europe, prononça, par la voix émue de Louis XVI, la première déclaration de guerre à l'Autriche.

Dumouriez, qui dirigeait alors le ministère girondin, ordonna aux trois généraux d'envahir rapidement et de concert la Belgique sur trois points. Cette opération fut mal exécutée. Les deux lieutenants de Rochambeau, Théobald Dillon et Biron, virent leurs troupes s'enfuir avant d'avoir combattu ; le premier fut massacré par ses propres soldats. Lafayette parti de Metz arriva à Bouvines, où il fut arrêté par la déroute des deux corps de Rochambeau, et obligé de revenir dans ses positions. L'invasion fut manquée.

Rochambeau, mécontent du plan de Dumouriez, donna sa démission ; les trois armées, fondues en deux sous le commandement de Luckner et de Lafayette, reprirent la défensive, et ce dernier établit son quartier général à Maubeuge.

Cependant, à Paris, l'anarchie marchait à pas de géant; l'insuccès des premières opérations militaires avait augmenté la division entre les Feuillants et les Girondins. — Les premiers en attribuaient la cause au plan du ministère, et le ministère en rejetait la faute sur les généraux constitutionnels, que les jacobins accusaient de trahison. Les fureurs de la presse démagogique ne connaissaient plus de bornes ; les clubs usurpaient tous les pouvoirs, insultaient toutes les autorités, dominaient le ministère et l'Assemblée, menaçaient chaque jour le roi d'un coup d'Etat populaire, et cette puissance de la rue était devenue si formidable que personne n'osait plus lui résister.

C'est alors que Lafayette écrivit de son camp à l'Assemblée, contre la *faction jacobine,* la lettre dont j'ai déjà parlé, qui est admirable de fermeté, de logique et d'éloquence. Mais, je l'ai déjà dit, la lo-

LAFAYETTE

(1830)

gique et l'éloquence ne pouvaient plus rien contre le désordre, et il était trop tard pour essayer de la fermeté. La lettre excita un grand tumulte dans l'Assemblée : le côté droit l'applaudit; le côté gauche, qui s'occupait d'organiser une émeute pour forcer le roi à reprendre le ministère girondin qu'il venait de renvoyer, se débarrassa de cette difficulté inattendue par une espèce de déclinatoire ; il contesta l'authenticité de la lettre, et demanda le renvoi à un comité *chargé de venger le général du lâche qui avait usurpé son nom*.—Et tandis que soixante-quinze départements envoyaient spontanément leurs adhésions aux principes contenus dans cette lettre, la populace, forçant les Tuileries, posait un bonnet rouge sur la tête de Louis XVI, et marquait ainsi d'avance la proie du bourreau.

A la nouvelle de cette scène, Lafayette met son armée en sûreté sous le canon de Maubeuge, part seul avec un aide de camp, et se présente le 25 à la barre de l'Assemblée, pour avouer hautement la lettre du 16, protester contre le nouvel attentat du 20, et demander de nouveau la répression des factieux. Guadet propose

d'examiner la conduite du général coupable d'avoir quitté sans permission son armée ; le député Ramond prend sa défense, et la motion de Guadet est repoussée à une majorité de cent voix. Mais ce fut là l'unique résultat de la démarche de Lafayette.

Ne trouvant aucun appui dans l'Assemblée, le général se tourna vers la garde nationale, sur laquelle il avait conservé une partie de son influence, bien que les Jacobins l'eussent déjà désorganisée par la formation de compagnies à piques, composées de tous les vagabonds de Paris. Une revue devait avoir lieu le lendemain; Lafayette proposa au roi de l'y accompagner, d'essayer de soulever la garde contre les Jacobins et de fermer les clubs. Mais Louis XVI, se défiant des intentions et des ressources de Lafayette, refusa son intervention ; et Pétion, instruit, dit-on, par la reine elle-même, du projet du général, contremanda la revue. Repoussé ainsi par ceux-là même qu'il voulait servir, Lafayette retourna tristement à son armée le 30 juin, après avoir écrit à l'Assemblée une nouvelle lettre, pour l'exhorter encore une fois, au nom de tous les bons

citoyens, à réprimer les factieux. Dès qu'il fut parti, les accusations commencèrent à pleuvoir sur lui dans les clubs et même dans l'Assemblée; on demanda son arrestation. Les Jacobins fermèrent le club constitutionnel, cassèrent les compagnies d'élite de la garde nationale, et se préparèrent à une nouvelle et plus décisive insurrection.

Le 7 juillet 1792, le député Lamourette avait dit : « Que ceux qui abjurent également et exècrent la république et les deux Chambres se lèvent. » L'Assemblée s'était levée tout entière, on s'était embrassé en jurant de maintenir la constitution; le côté gauche, effrayé du mouvement révolutionnaire qu'il avait tant excité, et qui devait l'emporter bientôt lui-même, s'était ardemment associé à cette scène de réconciliation, oubliée et ridiculisée dès le lendemain. Un mois plus tard, au bruit du canon de Westermann et de la bande marseillaise, les Jacobins venaient signifier à leurs alliés les Girondins qu'il n'y avait plus ni constitution, ni monarchie, et l'Assemblée, frappée de terreur, voyait entrer dans son sein le roi prisonnier et découronné.

Toute la France courba la tête, à l'exception d'un

seul homme; seul, le républicain Lafayette protesta contre la république. Quelques jours avant le 10 août il avait fait proposer au roi de l'enlever de Paris; mais les propositions se croisaient autour du malheureux monarque; il les accueillait toutes, et son indécision l'empêchait d'en adopter aucune. A la première nouvelle des événements, Lafayette déclara à son armée qu'il considérait l'Assemblée comme asservie par des factieux; il fit emprisonner les trois commissaires qu'elle lui envoyait, se mit en rapport avec les autorités municipales de Sedan, et se prépara ouvertement à organiser la résistance au nom de la constitution. Mais le règne de la loi était passé; les constitutionnels avaient laissé la révolution franchir le point où elle pouvait être dirigée, et la France entrait dans l'ère des *faits accomplis* (1).

(1) Il est nécessaire d'ajouter que la présence de l'ennemi sur nos frontières et le manifeste insolent du duc de Brunswick ne contribuèrent pas peu au succès de l'insurrection du 10 août et à ses horribles conséquences. La question politique disparut devant la question nationale, et la France entière tourna le dos aux massacreurs de septembre pour faire face à ce Gascon prussien qui se posait en Attila. Mais de ce que, dans une ville assiégée, les habitants, se portant tous aux murailles, laissent durant l'assaut des bandits se répan-

Des soixante-quinze départements qui avaient si énergiquement adhéré à la profession de foi constitutionnelle du 16 juin, pas un ne remua, excepté celui des Ardennes, qui s'associa à l'entreprise du général; ses soldats eux-mêmes, travaillés par les émissaires de l'insurrection parisienne, ne tardèrent pas à lui témoigner leur froideur. Les généraux des autres corps d'armée,

dre dans les rues en égorgeant vieillards, femmes et enfants, il ne s'ensuit pas que ce sont les bandits qui ont sauvé la ville ; et quand on admettrait à la rigueur qu'ils ont pu donner aux assiégés placés entre deux égorgements le courage du désespoir (*), il ne s'ensuivrait pas encore que c'est à eux que doit revenir la gloire du triomphe. L'invasion a bien pu contribuer à produire et à maintenir le régime de la Terreur, bien que l'invasion prétende à son tour qu'elle ne fût pas née sans le danger de ce régime. Mais, dans tous les cas, ce n'est pas la Terreur qui a délivré la France de l'invasion ; c'est la France qui s'est délivrée d'abord de l'invasion, et ensuite de la Terreur. Il n'y a aucune solidarité entre nos soldats et nos bourreaux; et la preuve, c'est qu'aussitôt l'ennemi extérieur repoussé, le fer des soldats s'est tourné contre l'ennemi intérieur, l'ordre est rentré de nos camps, dans nos cités, et à la lutte anarchique des factions a succédé *nécessairement* le despotisme militaire le plus dur. C'est là le résultat le plus clair de la déviation de la révolution au 10 août.

(*) Cette hypothèse même est indigne de l'honneur français. — La France n'a pas eu besoin de la terreur pour se sauver sous Charles VII à Orléans, sous Louis XIV à Denain, sous le Directoire à Zurich, par l'épée de Masséna : pourquoi ne se fût-elle pas sauvée de même sans la terreur à Valmy, à Jemmapes et à Fleurus?

considérant la résistance comme intempestive, se soumirent également, et bientôt Lafayette, trop compromis pour pouvoir revenir sur ses pas, n'eut plus qu'à choisir entre la fuite ou la mort. Après avoir pris toutes les dispositions nécessaires pour que son absence ne nuisît point à la sûreté de l'armée, et pourvu autant que possible au salut des autorités de Sedan, en assumant par écrit toute la responsabilité de la résistance, il partit dans la nuit du 19 au 20 août, accompagné de MM. Bureaux de Puzy, Latour-Maubourg et quelques officiers d'état-major. Rejoints en route par l'ex-constituant Alexandre de Lameth, poursuivi aussi par un décret d'arrestation, les fugitifs passèrent la frontière, arrivèrent jusqu'au petit bourg de Rochefort, au delà de Bouillon, et se préparèrent à gagner secrètement la Hollande pour passer ensuite aux États-Unis ; mais, reconnus aux avant-postes autrichiens, ils furent arrêtés, malgré leurs protestations ; les dix-huit officiers qui avaient accompagné les quatre généraux constituants furent relâchés ; mais ces derniers, par la plus scandaleuse violation du droit des gens, furent retenus prisonnier et martyrisés

pendant cinq ans, pour n'avoir voulu ni céder à l'insurrection des Jacobins, ni trahir, ni combattre leur pays (1).

Pendant cinq ans arraché à la scène du monde, sur laquelle il venait de jouer un rôle si brillant, mais si éphémère, Lafayette fut enseveli au fond d'un cachot et soumis à toutes les vexations ignobles qui composent le règlement des prisons d'État dans certains pays civilisés. Promené d'abord

(1) Il est à remarquer que la coalition donna ainsi la première l'exemple de ces infractions au droit des gens qu'elle a souvent reprochées à la République et à l'Empire, et dont son histoire est passablement fournie.

Il paraît que Lafayette eut un instant l'idée de se faire réclamer par les États-Unis comme citoyen américain ayant renoncé à sa qualité de Français. Cette pensée irréfléchie, qui n'eût eu d'ailleurs et ne pouvait avoir aucun résultat, n'a pas été avouée par le général dans ses Mémoires; mais elle résulte d'une lettre adressée alors par lui au ministre des États-Unis à La Haye, et qui se trouve dans les *Mémoires de M. Gouverneur Morris*, ministre des États-Unis en France, de 1792 à 1794. Ces Mémoires de Morris, qui viennent d'être traduits en français par M. A. Gandais, renferment sur la Révolution en général, et sur Lafayette en particulier, des détails d'autant plus précieux qu'ils sont racontés par un témoin oculaire, désintéressé dans la question par sa qualité d'étranger. Il est assez curieux de voir Lafayette considéré par la plupart de ses amis d'Amérique, sans en excepter Washington, comme un utopiste *trop républicain pour son pays*.

de Luxembourg à Wesel, de Wesel à Magdebourg, de Magdebourg à Neisse, il fut enfin remis par la Prusse à la garde de l'Autriche, qui l'enferma dans une casemate de la forteresse d'Olmütz. Là, condamné à la séquestration la plus rigoureuse, privé de toute communication avec ses compagnons d'infortune et de toute nouvelle du dehors, en butte à la grossièreté des geôliers, aux mille tortures, aux mille privations du cachot, dépouillé de tout, même de son nom, malade de corps et d'esprit, Lafayette prouva qu'une âme inférieure au succès peut se montrer supérieure aux revers. Les quelques lettres qu'il parvint à écrire secrètement à ses amis, avec un cure-dent trempé dans de la suie délayée, en y comprenant celles qu'écrivit plus tard Mme de Lafayette, forment une des parties les plus intéressantes des Mémoires du général. A la différence de la plupart des courtisans du peuple, qui n'adorent en lui que la force, et sont toujours prêts à suivre cette force quand elle se déplace, le même homme, dans la prospérité et la puissance si accessible à la flatterie, si facilement entraîné par les séductions de la rue, si amoureux de ce

qu'il nomme quelque part *la délicieuse sensation du sourire de la multitude,* se montre, dans la position la plus propre à démoraliser la tête la plus vigoureuse, admirable de sang-froid et d'énergie. Rebelle à toute rétractation, à toute concession, même la plus minime, il oppose à une oppression interminable un mépris permanent, aiguisé de cette pointe d'ironie aristocratique et de fine gaîté qui ne lui fait jamais défaut.

A Wesel, le commandant de la forteresse lui communique un écrit du roi de Prusse, l'invitant, s'il veut faire adoucir son sort, à donner des conseils contre la France. « Le roi de Prusse est bien impertinent! » répond Lafayette. On lui apprend que la coalition a décidé que son existence était incompatible avec la sûreté des gouvernements de l'Europe : cette flatterie lui va au cœur et le charme. On lui confisque quelques livres, seule distraction de sa prison, entre autres *l'Esprit,* d'Helvétius, et un ouvrage de Payne, *le Sens Commun;* le prisonnier se contente de demander si ces deux objets sont en Prusse *des objets de contrebande.* On lui déclare que, sa situation portant naturellement au suicide, on se croit obligé

de lui enlever couteaux, fourchettes, etc. ; il répond « *qu'il n'est pas assez prévenant pour se tuer lui-même,* » et il mange tranquillement avec ses doigts, en disant qu'il a vu les Iroquois en faire autant. Plus loin, malade, triste, et toujours plaisant dans sa tristesse, il écrit : « Je défendrai *ma constitution* aussi constamment, mais vraisemblablement avec aussi peu de succès que *la constitution nationale.* » Ailleurs, comme ses geôliers ne savent pas un mot de français, il déclare qu'il a fallu cette impérieuse circonstance pour le forcer à s'occuper ici des seuls *principes* qu'il y puisse adopter, ceux de la grammaire allemande.

Tandis que les rois de l'Europe s'unissaient pour torturer Lafayette, les républicains de France confisquaient ses biens, décimaient sa famille, et vouaient sa mémoire à l'exécration. On en était venu à guillotiner un honnête homme, non-seulement pour crime de *feuillantisme*, de *modérantisme*, de *négociantisme*, ou bien pour le triple forfait d'*aristo-robino-théocratie*, mais encore pour crime de *fayettisme*.

Ce nom, symbole de gloire quelques mois au-

paravant, était devenu un arrêt de mort. La courageuse femme du proscrit, après avoir vu périr sur l'échafaud sa grand'mère, sa mère et sa sœur, ne voulut jamais consentir, à l'exemple des autres prisonniers, à quitter le nom dangereux qu'elle portait. Arrêtée dès le mois de septembre 1792, relâchée sur une lettre énergique écrite par elle à Brissot, elle fut incarcérée de nouveau en 93, et dut la vie à l'intercession chaleureuse du ministre des Etats-Unis, de ce même Morris dont j'ai déjà parlé.

Cependant le bruit du couperet, traversant les remparts et les palissades d'Olmütz, retentissait jusque dans l'humide souterrain du prisonnier ; et à la nouvelle de toutes ces horreurs il écrivait : « La cause du peuple ne m'est pas moins sacrée, *mais le charme est détruit!* » Une vaine tentative d'évasion, exécutée par l'appui généreux du docteur Bollmann et du jeune Américain Huger, n'avait eu d'autre résultat que de conduire dans les fers les deux libérateurs, et de faire resserrer davantage les liens de Lafayette. Miné par une fièvre lente, écrasé sous le poids d'une solitude de trois ans, dévoré d'inquiétude

sur le sort des êtres qui lui étaient chers, Lafayette commençait à sentir s'épuiser son courage, lorsque, par une matinée d'octobre 1795, il vit tout à coup s'ouvrir la porte de son cachot, et sur le seuil apparaître, comme trois anges consolateurs, sa femme et ses deux filles, dont il ignorait l'existence depuis dix-huit mois.

Retenue en prison même après le 9 thermidor, Mme de Lafayette n'avait pu recouvrer sa liberté qu'en février 1795 ; son premier soin avait été d'envoyer son jeune fils Georges en Amérique, chez le général Washington, son parrain, qui le reçut à Mount-Vernon avec toute l'affection qu'il avait vouée au père. Tranquille sur la destinée de son fils, Mme de Lafayette n'eut plus d'autre pensée que de partager le sort de son mari. Après bien des difficultés, elle parvint jusqu'à Vienne, sous le nom de Mme Motier, Américaine. Là elle obtint, à l'insu des ministres, une audience de l'empereur, qui, touché de sa démarche, lui accorda la faveur ardemment sollicitée d'être enfermée dans le même cachot que son mari. La santé de cette noble femme, déjà altérée par son long séjour dans les prisons de

Paris, fut, après quelques mois du régime meurtrier d'Olmütz, assez compromise pour nécessiter un voyage à Vienne, à l'effet de consulter les médecins. Elle demanda une permission de huit jours ; mais l'empereur ayant mis pour condition à sa sortie de prison qu'elle n'y rentrerait plus, elle s'empressa de déclarer qu'elle préférait la mort à une nouvelle séparation.

Cependant le terme de cette longue persécution approchait. Les amis de Lafayette ne restaient pas oisifs. Les hommes les plus éminents de l'Amérique sollicitaient sans relâche en faveur du prisonnier ; l'illustre président des États-Unis écrivit directement à l'empereur lui-même ; au sein du parlement d'Angleterre, la voix éloquente de Fox et la parole indignée de Fitz-Patrik avaient protesté contre cet odieux abus de pouvoir, et forcé Pitt de se déclarer étranger à l'attentat de la cour de Vienne. Les Jacobins de France avaient disparu de l'horizon, et l'opinion publique commençait à s'émouvoir sur le sort du général ; mais un défenseur plus puissant encore était réservé à Lafayette. Pendant sa captivité, un obscur sous-lieutenant s'était tout à coup élevé au faîte de la

gloire. Le nombre de ses victoires égalait presque déjà le nombre de ses années. A chaque triomphe nouveau, les prisonniers, dit Mme de Lafayette, s'apercevaient d'un changement visible dans la politesse de leurs gardiens. Enfin, Bonaparte dictant à Leoben la paix à l'Autriche, le Directoire lui recommanda les prisonniers d'Olmütz, et le général stipula leur délivrance dans une note à part, en ajoutant toutefois, de sa main et de sa propre autorité, suivant Lafayette, la clause restrictive qu'ils ne pourraient actuellement se rendre en France.

Ne pouvant rentrer dans sa patrie, Lafayette, après sa sortie de prison, passa en Hollande, et se fixa à Utrecht, en attendant que les événements lui présentassent une chance favorable de retour. Ses idées, ses actes antérieurs, et le mouvement de la Révolution pendant sa captivité, avaient rendu sa position singulière. Républicain, il lui répugnait d'adhérer à une république sortie du 10 août, qu'il avait combattu; et, d'un autre côté, il ne se sentait pas assez monarchiste pour s'associer aux efforts de ceux qui voulaient faire rétrograder la Révolution en deçà

du 10 août. Ainsi, il ne voulait ni de la république, parce qu'elle avait renversé la monarchie, ni de la monarchie, parce qu'elle tendait à renverser la république; et le même homme qui avait proclamé cinq ans auparavant que ces deux questions étaient parfaitement secondaires, ne trouvait plus, dans sa doctrine de la Déclaration des Droits, un moyen décent de coudre le passé au présent, et, peu soucieux de se contredire de la manière la plus grossière, il s'écriait (tome. IV, p. 361) :

« Quel scandale aux yeux de tous si j'avouais que, dans l'organisation sociale, je ne tiens indispensablement qu'à la garantie de certains droits publics et personnels, et que les variations du pouvoir exécutif, compatibles avec ces droits, ne sont pour moi qu'une combinaison secondaire ! »

Ce scandale, si scandale il y a, Lafayette l'a donné toute sa vie, car il n'a cessé de proclamer le principe d'indifférence quant à la forme gouvernementale comme la pierre angulaire de sa doctrine; et pourtant Lafayette avait une furieuse envie de passer de l'état de *tableau de Musée*, comme il s'appelait, à l'état pratique. L'exil lui pesait; en observant de loin le mouvement tumul-

tueux des partis qui précéda le 18 brumaire, il se demandait quelle était sa place dans le *margouillis national;* il ne voulait ni des royalistes, ni des Jacobins, qui ne voulaient pas de lui; et ceux qu'il appelait les patriotes, c'est-à-dire les conventionnels modérés, qui n'en voulaient pas davantage, avaient à ses yeux le grand tort de célébrer l'anniversaire du 10 août. Sa correspondance de Hollande est curieuse comme témoignage à la fois du désordre général d'idées en France vers la fin du Directoire, et du désordre particulier des idées de Lafayette. Il jouerait volontiers un rôle dans ce qui se prépare; mais que se prépare-t-il? Tout le monde attend, et nul ne le sait! Et, en attendant, chacun intrigue de son côté. Lafayette se fatigue et se perd à observer de si loin cet imbroglio où les gens influents changent, dit-il, d'avis deux ou trois fois par semaine; et lui-même ne s'aperçoit pas qu'il en fait autant. Tantôt il défendrait volontiers la constitution de l'an III, qui est à ses yeux meilleure que celle de 91; tantôt il déclare que le Directoire est usé, et *qu'il n'y aurait pas grand scrupule à se faire pour la disso-*

lution des Conseils; il offre même à ses amis d'arriver subitement à Paris et de tenter un petit coup d'Etat. Mais que fera-t-on après la victoire? Ici revient la fameuse doctrine : il sera volontiers et indifféremment pour la république ou pour la monarchie, *pourvu que cela soit honnête.* En cas de monarchie, il faudrait mettre de côté Louis XVIII et son frère, *condamnés pour rébellion par la haute cour constitutionnelle*, et offrir la *place* aux jeunes princes d'abord (les deux ducs d'Angoulême et de Berry), puis au duc de *Chartres* (*sic*). Plus loin, Lafayette est frappé des inconvénients du rétablissement de la royauté ; mais la république n'est pas moins embarrassante, et il conclut (17 octobre 1799) :

«En vérité, républicanisme à part, tout cela porterait à souhaiter qu'on pût organiser une bonne république et raccommoder la nation avec le nom et la chose ; mais ce ne peut être un magistrat de cinq morceaux, toujours deux contre trois, ni un sénat comme celui-ci. Et puis, que de disputes pour le choix de ce président! Quand on y pense, on voudrait la royauté ; quand on pense à la royauté, on voudrait la république. Pourvu que nous trouvions dans tout ceci la liberté publique, la nôtre et une ferme, je ferai bon marché des accessoires, attendu que je suis fatigué à l'excès, et que les malheurs généraux et individuels de mes compatriotes me tourmentent nuit et jour. »

Voilà bien tout Lafayette; tel il était la veille du 18 brumaire, tel il se montrera le lendemain de la révolution de 1830.

Tandis que l'exilé de Hollande attendait ainsi l'avis du Ciel pour savoir ce qu'il y avait à faire, un homme arrivait d'Egypte, qui tranchait le nœud gordien. « Bonaparte a tout pour lui, écrit Lafayette à la première nouvelle du débarquement; que va-t-il faire?... Peut-être a-t-il envie d'être président à vie. J'aimerais fort cet arrangement; ce serait un essai curieux à faire. » Pourtant Lafayette a voté plus tard contre le consulat à vie.

Il faut lire cette correspondance de Lafayette avec ses amis de Paris, vers la fin du Directoire. Rien ne donne mieux l'idée de l'état des esprits à cette époque, de ce dégoût du passé, de cette lassitude du présent, de cette incertitude de l'avenir, qui firent en un jour de Bonaparte l'homme de tout le monde et l'héritier nécessaire de la Révolution. Il était à peine débarqué que Lafayette lui-même s'empresse de lui écrire que *son arrivée le remplit de joie et d'espoir*. Mais Bonaparte fait la sourde oreille; il renverse le Directoire, et laisse Lafayette se morfondre en Hol-

lande. L'exilé n'y tient plus; il part brusquement, arrive à Paris, et écrit au premier consul qu'il a pensé que la continuation de sa proscription ne convenait ni au gouvernement, ni à lui-même. Ce retour imprévu contraria vivement Bonaparte; il craignit un instant que Lafayette ne fût un obstacle à ses projets. Il s'aperçut bien vite qu'il se trompait. L'ex-commandant général de la garde nationale, le héros de la fédération de 90, l'auteur de la Déclaration des Droits, était presque aussi profondément oublié du peuple en 99 que s'il n'eût jamais existé. Son histoire était déjà de l'histoire ancienne.

Rien de plus amusant que le récit tracé par Lafayette de *ses rapports avec le premier consul.* C'est un échange de flatteries réciproques, entremêlées de boutades spirituelles et inoffensives que Bonaparte écoute en souriant. L'ex-général de la garde civique semble tout fier d'avoir son franc-parler avec ce héros dictateur devant lequel toutes les têtes se courbent déjà; et Bonaparte, devinant sans peine que le meilleur moyen d'empêcher Lafayette de faire de l'opposition en plein vent est de permettre, de provoquer même

l'opposition du tête-à-tête, se résigne, de *l'air le plus aimable*, à discuter avec l'homme de la liberté. « Ces rendez-vous que je lui demandais par écrit, dit Lafayette, avaient pour objet des radiations de parents et d'amis, ou quelque autre service à rendre ; nous y restions deux ou trois heures tête à tête, et nous causions de tout avec une liberté mutuelle et un intérêt de ma part qui paraissait réciproque. »

« Un gouvernement libre, et vous à la tête, disait Lafayette, voilà ce qu'il me faut. — Vous avez dû trouver, disait Bonaparte, les Français bien refroidis sur la liberté ; les boutiquiers n'en veulent plus. — C'est à vous à la leur donner, » observait Lafayette. Bonaparte se rejetait sur l'état de la France. « Si je ne serrais pas le vent, vous et moi ne serions plus ici dans trois mois. » Puis, flattant la passion anti-aristocratique de Lafayette : « Comme ils vous en veulent ces aristocrates ! Je n'aurais jamais cru que la haine humaine pût aller si loin ? Tenez, mon cher, une belle conduite, c'est la vôtre ; *mener* les affaires de son pays, et, en cas de naufrage, n'avoir rien de commun avec ses ennemis, voilà ce qu'il faut. »

Et Lafayette avoue avec candeur « qu'il prenait à ces conversations de Bonaparte plus de goût qu'on ne devrait en avoir pour un despote. » — « Vous regretterez peut-être, écrivait-il alors à un ami, que la révolution de brumaire n'ait pas été faite par un *pur amant* de la liberté (par lui sans doute) ; mais on peut douter qu'il y eût été aussi propre que notre premier consul. »

Ces relations, ces entrevues, ces conversations amicales entre Bonaparte et Lafayette durèrent trois ans, jusqu'à l'établissement du consulat à vie. Le *pur amant* de la liberté était à demi conquis ; censeur bienveillant des actes du gouvernement, mais partisan presque enthousiaste de la personne du premier consul, pourvu qu'il lui fût permis de professer dans le tête-à-tête la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen, Lafayette n'en demandait pas davantage. S'il ne prenait pas rang parmi les serviteurs, il était incapable de s'associer aux ennemis. Mais les demi-conquêtes ne suffisaient pas à Bonaparte. Ne sachant que faire de ce grognard constitutionnel, et désireux pourtant de *l'absorber*, il pensa d'abord à lui donner, pour honorable sépulture, un siége

au sénat. Le général eut le bon esprit de refuser le tombeau qu'on lui offrait : pour toute faveur il se contenta de demander sa pension de retraite comme général ; et le consul, enchanté de *l'annuler,* au moins de ce côté-là, s'empressa de lui accorder le maximum de cette pension de retraite.

Cependant le mouvement rétrograde de la révolution suivait son cours ; le reflux devait être proportionnel au flux, et le flot débordé jusqu'à l'anarchie devait, avant de reprendre son niveau, reculer jusqu'au despotisme. Il allait dépasser 89, quand Lafayette crut devoir faire sa première protestation publique en écrivant sur le registre des votes pour le consulat à vie : « Je ne donnerai ma voix à Napoléon Bonaparte qu'après que la liberté sera suffisamment garantie. » Il crut devoir en même temps justifier ce vote conditionnel dans une lettre très-affectueuse, à laquelle Bonaparte, mécontent, ne fit aucune réponse. A partir de ce moment les entrevues cessèrent : Lafayette ne demanda plus d'audience et ne fit plus de visites. « Personne n'aime à passer pour un tyran, disait Bonaparte aux amis

communs, et l'attitude de M. de Lafayette semble me désigner comme tel. » — « Le silence de ma retraite, répondait Lafayette, est le maximum de ma déférence ; je suis comme cet enfant qui s'obstinait à ne pas dire A, de peur qu'on ne l'obligeât ensuite à dire B. » Avec Bonaparte, il fallait aller jusqu'au bout de l'alphabet.

L'établissement de l'Empire attacha encore davantage Lafayette à son système de désapprobation tacite et inoffensive. Tranquillement retiré dans la terre de La Grange, il ne s'occupait plus que de résoudre *le problème du propriétaire faisant valoir*. « Et cette fois, dit-il, mes voisins cultivateurs reconnaissaient que le problème avait été avantageusement résolu. » Son bonheur domestique fut cruellement troublé par la mort de Mme de Lafayette, qui eut lieu le 24 décembre 1807. Je ne puis résister à la tentation de citer, à ce sujet, quelque chose d'une lettre admirable où Lafayette, qui, en temps ordinaire, ne brille pas précisément par le style, trouve, dans sa douleur, le secret des plus grands écrivains du XVIIe siècle.

« Pendant les trente-quatre années d'une union où la

tendresse, la bonté, l'élévation, la délicatesse, la générosité de son âme charmaient, embellissaient, honoraient ma vie, je me sentais si habitué à tout ce qu'elle était pour moi que je ne le distinguais pas de ma propre existence. Elle avait quatorze ans, et moi seize, lorsque son cœur s'amalgama à tout ce qui pouvait m'intéresser. Je croyais bien l'aimer, avoir besoin d'elle; mais ce n'est qu'en la perdant que j'ai pu démêler ce qui reste de moi pour la suite d'une vie qui avait paru livrée à tant de distractions, et pour laquelle néanmoins il n'y a plus ni bonheur, ni bien-être possible. »

Et, après un ravissant tableau de toutes les qualités de cette femme angélique, après l'avoir représentée, à son lit de mort, souhaitant *la paix du Seigneur* à ceux qui l'entouraient, et récitant dans l'agonie un cantique de Tobie, le même qu'elle avait récité à ses filles en apercevant les clochers d'Olmütz, Lafayette termine ainsi :

« Vous parlerai-je du plaisir sans cesse renaissant que me donnait une confiance entière en elle, jamais exigée, reçue au bout de trois mois comme le premier jour, justifiée par une discrétion à toute épreuve, par une intelligence admirable de tous les sentiments, les besoins, les vœux de mon cœur; et tout cela mêlé à un sentiment si tendre, à une opinion si exaltée, à un culte, si j'ose dire, si doux et si flatteur, surtout de la personne la plus parfaitement naturelle et sincère qui ait jamais existé. »

La tempête de 1814 trouva Lafayette dans sa

ferme. Appelé à Paris par la maladie d'un de ses parents, au moment où les alliés s'avançaient vers la capitale, il s'associa, lui, son fils (1) et ses gendres, à quelques tentatives de résistance, rendues vaines par la lassitude des masses, l'espoir d'un meilleur avenir et la trahison des chefs. « Les ennemis entrèrent, dit Lafayette ; je m'enfermai chez moi et je fondis en larmes. » Il dut en effet verser des larmes bien amères, l'homme de la fédération de juillet 1790, en comparant le résultat définitif à l'enthousiasme, aux illusions et aux erreurs du point de départ.

Mais, en fait de politique, Lafayette ne fut jamais l'homme des longues douleurs ; il porta toujours en lui un fonds inépuisable d'espérances. La vue du comte d'Artois dans la rue, en lui rappelant, dit-il, des souvenirs, des relations de jeunesse (2), changea le cours de ses émotions ;

(1) M. Georges Washington de Lafayette, promu d'abord par le premier consul à une sous-lieutenance, mais entravé ensuite dans son avancement par l'effet des sentiments de l'empereur pour son père, avait quitté le service depuis la paix de Tilsitt.

(2) Avant 89, Lafayette avait fait partie d'un club de jeunes gentilshommes, dont M. de Ségur parle dans ses Mémoires, et dont faisait également partie le comte d'Artois.

et il se mit à *souhaiter de tout son cœur que la liberté pût s'amalgamer au règne des frères et de la fille de Louis XVI.* La même lettre de félicitation et d'espoir, au nom de la liberté, qu'il avait adressée au héros de brumaire, il l'adressa au comte d'Artois; et quelques jours après, au grand étonnement des voltigeurs de Louis XV, le *jacobin* Lafayette, décoré de la cocarde blanche, se présenta à la première audience royale, apportant sans doute dans la poche sa recette de gouvernement, *la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen*, et prêt à recommencer sur mêmes frais l'expérience avortée en 92. Lafayette fut reçu très-poliment par Louis XVIII, qui l'aimait fort peu, mais le craignait beaucoup, et pour cause (1). Le visiteur s'aperçut sans peine qu'il n'y avait rien à faire pour lui *avec les gens de Mittau.* Le duc d'Orléans avait connu son fils en Amérique; et, en causant avec

(1) Comme il aurait fallu un volume pour tracer une biographie complète de Lafayette, je n'ai pu parler du complot *Favras*, qui eut lieu en 90, et où *Monsieur*, depuis Louis XVIII, se trouvait gravement compromis. Le prince se tira d'affaire en venant à l'Hôtel-de-Ville renier son délégué, qui mourut courageusement avec son secret. Lafayette avait eu entre les

le fils, à Paris, il s'était informé du père avec bienveillance. Cela toucha d'autant plus le général que ses rapports avec le père du prince avaient été plus hostiles; il alla visiter le duc d'Orléans, dont il fut enchanté, et qui lui parut, écrivait-il à cette époque, *le seul Bourbon compatible avec une constitution libre*. Non content de visiter les Bourbons, Lafayette crut devoir présenter les hommages d'un homme libre au roi de Prusse et à l'empereur de Russie. A sa grande stupéfaction, il trouva dans ce dernier un démocrate presque aussi avancé que lui.

« Vos journaux, lui dit Alexandre dans une embrasure de croisée, sont d'une servilité indigne; nous ferions mieux en Russie. » Et comme Lafayette lui exprimait ses espérances au sujet des Bourbons, que le malheur devait avoir en partie *corrigés* : « *Corrigés!* s'écria l'autocrate; ils sont *incorrigés* et *incorrigibles*. Il n'y en a qu'un, le duc d'Orléans, qui ait des idées libérales; mais pour les autres, n'en espérez jamais rien. — Si c'est votre opinion, Sire, pourquoi les avez-vous ramenés? — Ce n'est pas ma faute; on m'en a fait arriver de tous les côtés. Je voulais du moins

mains les preuves de la complicité; quelques jours avant la condamnation de Favras, il les avait lui-même remises à *Monsieur*, et ne fut pas peu scandalisé de voir ce dernier profiter de cette circonstance pour venir sans nécessité mentir à l'Hôtel-de-Ville.

les arrêter pour que la nation eût le temps de leur imposer une constitution : ils ont gagné sur moi comme une inondation. »

Sincère ou non, cette boutade d'Alexandre n'en est pas moins curieuse. Lafayette en fut ravi. Au second voyage, après les Cent-Jours, le *Grec du Bas-Empire* avait complétement changé de gamme, et, quand son ancien confident voulut reprendre la causerie libérale, il se trouva qu'il était consigné à la porte. Jusqu'au retour de Napoléon, Lafayette garda vis-à-vis des Bourbons cette attitude froide mais inoffensive qu'il avait eue à la fin du Consulat, désirant, dit-il, de tout son cœur, que la Restauration devînt constitutionnelle et voyant avec regret qu'elle n'en prenait guère le chemin. A la première nouvelle du débarquement de l'empereur, comme les amis du roi lui demandaient son concours, il le promit et proposa de *résister à Napoléon avec de la liberté*. On ne résista avec rien du tout. Le roi partit pour Gand, l'échappé de l'île d'Elbe s'installa aux Tuileries, et Lafayette reprit tristement le chemin de La Grange.

Cependant Napoléon, à son tour, promettait de

la liberté, il en donnait même. Il avait commencé par convoquer les Chambres. Lafayette, qui avait sur le cœur sa trop grande confiance de l'an VIII, se fit d'abord tirer l'oreille pour revenir à l'espérance. Mais Joseph ayant manifesté un vif désir de le voir, il vint le visiter à Paris, et lui déclara qu'en présence d'une nouvelle invasion, le gouvernement impérial lui paraissant le moindre des deux maux, il était prêt « à s'unir cordialement aux efforts de son frère pour repousser les puissances étrangères, et les Bourbons qui les ont appelées. » Cette dernière résolution était parfaitement louable et patriotique. Malheureusement Lafayette ne la tint pas longtemps. On connaît les événements des Cent-Jours, et la manière absurde et fatale dont, après vingt-trois ans de silence, Lafayette inaugura son retour à la vie politique. Napoléon, vaincu à Waterloo, était accouru à Paris pour demander aux Chambres les moyens de tenter un dernier effort. La position de l'ennemi, imprudemment aventuré, donnait tout lieu d'espérer que cet effort suprême serait victorieux. La majorité des représentants, prévoyant les malheurs d'une seconde invasion, se montrait disposée à

s'associer à une résistance désespérée ; mais il y avait beaucoup de peureux et plusieurs traîtres. A la tête de ces derniers se trouvait Fouché.

Homme de cœur et de loyauté, Lafayette n'appartenait ni aux uns ni aux autres ; mais, faible d'esprit et crédule à l'excès, il se laissa berner par Fouché. Napoléon descendait à peine de cheval, et déjà l'odieux duc d'Otrante, qui n'avait pas cessé de correspondre avec Louis XVIII, répandait partout le bruit que l'empereur, vaincu, dont tout l'espoir était dans l'appui des Chambres, revenait pour les dissoudre par la force et saisir la dictature. Les poltrons, ne demandant qu'un honnête prétexte pour voiler leurs frayeurs, s'emparèrent bien vite de celui-là, et les libéraux patriotes se mirent en garde contre l'empereur. En même temps Fouché, jouant le rôle de la chatte de La Fontaine (1), courait chez les familiers de l'Élysée-Bourbon, leur parlait de la fermentation, du mauvais esprit des Chambres, et de la nécessité pour Napoléon de montrer les dents. Des deux côtés on donna dans le piége ; les libéraux parlèrent de

(1) L'Aigle, la Laie et la Chatte.

résistance, les impériaux de dissolution, et la discorde fut bientôt allumée.

A demeurer chez soi l'une et l'autre s'obstine
Pour secourir les siens dedans l'occasion,
L'oiseau royal en cas de mine,
La laie en cas d'irruption.

Cependant la réconciliation n'était pas impossible ; des deux parts on s'observait, mais nulle attaque n'avait encore eu lieu ; un mot d'explication pouvait tout sauver, quand Lafayette, qui s'était laissé persuader par Fouché qu'il fallait ou que la Chambre fût dissoute, ou que Napoléon fût détrôné, et fier de braver un danger qu'on lui peignait comme formidable, vint, avec son sang-froid habituel, mettre le feu aux poudres dans la fameuse séance du 21 juin. Traîtres, poltrons et libéraux abusés applaudirent à sa déclaration de guerre ; ses propositions, dont la conséquence forcée était l'abdication, furent adoptées, et la cause de Napoléon, qui était alors celle de la France, fut irrévocablement perdue.

Pourtant Lafayette n'entendait aucunement stipuler pour les Bourbons. Après l'abdication de l'empereur et la nomination illusoire de Napo-

léon II, il demanda la formation d'une commission exécutive, destinée, suivant lui, à faire la besogne du soldat désarmé, c'est-à-dire à soulever la nation en masse et à la jeter sur l'ennemi, Mais Fouché, qui s'était fait nommer président de ce gouvernement provisoire, et qui en avait fait exclure Lafayette, mit bon ordre aux velléités belliqueuses du *vétéran de la liberté;* après l'avoir écarté du commandement de la garde nationale, qu'il espérait obtenir, désireux de se débarrasser tout à fait de ce patriote incommode, il jugea plaisant de confier à l'ennemi lui-même le soin de compléter la mystification ourdie à Paris; et tandis qu'il écrivait à Louis XVIII d'arriver au plus vite, il chargeait Lafayette d'aller, en compagnie de cinq autres patriotes également incommodes, se promener jusqu'à Haguenau au-devant des souverains alliés, pour leur demander l'*exclusion formelle des Bourbons* (1), les prier de vouloir

(1) Lafayette a dit, en 1829, que l'exclusion *absolue* des Bourbons n'avait pas été le but de la mission de Haguenau. C'est sans doute un oubli de la part du général, car ce fait résulte du texte même des instructions données aux plénipotentiaires. C'est dans cette mission que, lord Stewart ayant déclaré à Lafayette qu'il fallait d'abord livrer Napoléon, il répondit : « Je suis étonné que, pour proposer au peuple fran-

bien arrêter leurs armées, et attendre qu'avant de se donner un chef quelconque la France se fût donné une constitution libre. Les plénipotentiaires ne furent pas admis auprès des souverains, mais ils furent très-poliment reçus et bernés par leurs ministres. Pendant qu'on retardait leur retour le plus possible sous différents prétextes, l'armée anglo-prussienne s'avançait rapidement et se déployait autour de Paris. Enfin on les lâcha; ils revinrent fort mécontents le 5 juillet, ils trouvèrent la capitulaton de Paris déjà signée, tandis que cent mille soldats français, indignés de n'avoir pu combattre, opéraient leur retraite sur la Loire. Lafayette nous apprend naïvement qu'il vit alors avec un profond regret qu'on n'était plus en état de lutter avec l'ennemi. Il était dans la destinée de Lafayette de passer souvent d'une erreur à un regret, et, ce qui dut rendre ce regret plus cuisant, c'est que, comme le général le dit avec la même naïveté dans ses Mémoires, la France de 1815, après une première expérience des Bourbons, n'avait plus les illusions de l'année précédente, se

çais une telle lâcheté, vous vous adressiez à un prisonnier d'Olmütz. »

défiait à bon droit des intentions de l'étranger, et ne demandait qu'à résister. « Il ne lui manqua que quelques chefs militaires! » ajoute l'homme qui vient de lui enlever le plus puissant de tous. En vérité, Lafayette méritait bien le compliment d'*excessive ingénuité* que lui fit, à cette époque, son ami lord Holland.

Le 8 juillet vit enfin la dernière scène de cette fatale mystification. Le pavillon blanc flotta sur les Tuileries, entourées des bivouacs et des canons anglo-prussiens, et le héros *des Deux-Mondes*, se rendant à la salle du corps législatif pour y délibérer sur les destinées de la patrie, fut reçu à la porte par une compagnie de Uhlans, peu familiers avec la *Déclaration des Droits de l'homme*, qui lui intimèrent poliment de passer son chemin.

Il ne lui resta plus qu'à retourner à La Grange pour observer de sa retraite la *marche toujours croissante du jacobinisme royaliste, en se renfermant dans son ancien et tendre souvenir de* 1789. Cette retraite absolue dura jusqu'aux élections de 1817. Porté comme candidat à la députation de Paris, il fut écarté par le ministère; mais,

plus heureux l'année suivante, il fut nommé par le collége électoral de la Sarthe, et rentra pour la troisième fois dans les fonctions législatives. Placé alors dans le rôle qui convenait le mieux à sa nature, Lafayette commença contre la Restauration ce long duel où il se montra le plus infatigable, le plus audacieux de tous les députés de l'extrême gauche, et où il reconquit toute son ancienne popularité. Bientôt, non content de combattre le gouvernement à la tribune, Lafayette, qui jusque-là s'était toujours déclaré l'ennemi des moyens extra-légaux, et n'avait jamais voulu les employer même sous l'Empire, se décida à courir la chance des conspirations.

Il s'enrôla dans la *charbonnerie*, accepta la présidence de la *vente* suprême, et prit une part active à divers complots, particulièrement à celui de Béfort.

On sait les sanglants résultats des vaines tentatives des *carbonari*. Dans l'affaire de Béfort Lafayette frisa l'échafaud. Il s'en allait résolument, en compagnie de son fils, se faire prendre en flagrant délit, quand, heureusement pour lui, il fut,

à peu de distance de la ville, averti par un message qu'il y avait eu trahison, que la conspiration venait d'échouer, et il s'en retourna tranquillement chez lui. Le procureur général Mangin, convaincu de sa complicité, voulait l'englober dans la procédure ; le ministère n'osa pas y consentir, ce qui n'empêcha pas le tenace magistrat de le désigner clairement dans l'acte d'accusation. Cela fit du scandale à la Chambre ; les amis du général s'indignèrent de cette *calomnie*. Quant à lui, sa réponse fut d'une incroyable audace. Il se contenta de dire que le mot *prouvé*, dont se servait le procureur général, lui semblait un *peu leste*, en ajoutant que, du reste, il ne demandait pas mieux que de comparaître devant un tribunal en face de la nation. « C'est là, dit-il, que nous pourrons, mes accusateurs et moi, *dans quelque rang qu'ils soient placés,* nous dire *sans compliment* ce que depuis trente-trois années nous avons eu mutuellement à nous reprocher. » Cette provocation s'adressait à Louis XVIII ; il la comprit, elle l'effraya, et des têtes plus obscures *payèrent les pots cassés*.

Cependant le carbonarisme, affaibli de plus en

plus, s'éteignit vers 1823, et Lafayette, éliminé de la Chambre, par l'influence croissante du ministère, aux élections qui suivirent la guerre d'Espagne, profita de ses loisirs pour aller faire aux États-Unis une visite sollicitée par eux depuis longtemps. Parti du Havre le 13 juillet 1824, il débarqua, le 16 août, dans la baie de New-York. Là l'attendait un des plus éclatants triomphes qui aient jamais été accordés à un homme. Constamment entouré par une population immense accourue sur son passage ; complimenté, fêté aux portes de chaque ville ; escorté, traîné dans sa voiture par la milice, ou voguant sur les grands fleuves au bruit des hourras, au son des cloches, au fracas de l'artillerie, l'*hôte de la nation*, le dernier des généraux de l'armée de l'indépendance, parcourut pendant quatorze mois les vingt-quatre États de l'Union. Le Congrès, désireux de joindre aux honneurs prodigués à Lafayette un témoignage de munificence nationale, décréta qu'une somme de 200,000 dollars (un million) lui serait payée à titre d'indemnité pour ses services et sacrifices pendant la guerre de la révolution, en ajoutant à ce don celui d'une pièce de terre, désignée par le pré-

sident sur les terres non concessionnées aux États-Unis.

Après ce voyage triomphal, Lafayette revint en France en octobre 1825, fut renvoyé à la Chambre, par les électeurs de Meaux, le 24 juin 1827, et reprit avec ardeur la lutte parlementaire jusqu'au moment où une révolution nouvelle, en le portant de nouveau au sommet des affaires, vint constater encore une fois que l'homme, chez lui, devait toujours être inférieur à sa destinée.

Je n'entrerai point ici dans le détail des journées de juillet, parce que ce récit a déjà été fait plusieurs fois par moi ailleurs, et parce que Lafayette, étranger au combat, ainsi que tous ses collègues les députés réunis à Paris, ne fit autre chose que s'associer aux mesures prises par ces derniers. C'est seulement dans la soirée du 29, après la prise du Louvre et l'expulsion des troupes royales, qu'ayant annoncé dans la réunion Laffitte qu'il acceptait le commandement de la garde nationale à lui offert par un grand nombre de citoyens, Lafayette se rendit à l'Hôtel-de-Ville accompagné de la commission municipale, et adressa au peuple victorieux sa première procla-

mation qui se termine par ces mots : « Je ne ferai point de profession de foi : mes sentiments sont connus... La liberté triomphera, ou nous périrons ensemble. »

Le lendemain, Lafayette était, comme le lendemain du 14 juillet 1789, l'homme le plus puissant dans Paris. — La liberté avait triomphé ; restait la question de gouvernement. Il y avait deux partis à prendre : demander à la nation par qui et comment il lui plaisait d'être gouvernée ; ou bien, de même qu'on avait détruit l'ancien gouvernement en attendant l'adhésion de la nation, de même, en vertu du même droit, et par la même raison, donner à la nation un nouveau gouvernement en attendant également son adhésion. Lafayette pensa d'abord au premier parti ; mais il y renonça bien vite par plusieurs motifs, dont un, entre autres : l'impossibilité de la chose. « Je sentis, dit-il, la nécessité « impérieuse des circonstances, et l'on est fort à « l'aise aujourd'hui pour nous reprocher notre « précipitation. »

Restait à choisir entre Henri V, Napoléon II, le duc d'Orléans et la république. Lafayette ne

voulait ni de Henri V, ni de Napoléon II ; il pencha d'abord, comme toujours, avec une certaine complaisance, vers la république, mais il y renonça bientôt également par plusieurs motifs, dont un, entre autres : l'impossibilité de la chose. « C'eût « été, dit-il, méconnaître le vœu de la majorité, « créer des troubles civils et appeler la guerre « étrangère. »

Tout se réduisait donc en définitive à rétablir la monarchie avec le duc d'Orléans et sur de meilleures bases. Ici se présentèrent deux systèmes : le système de la Charte *amendée*, celui de la majorité des députés séant au palais Bourbon, et le système de l'Hôtel-de-Ville, celui de Lafayette. Le premier système, tout le monde le connaît, c'est la Charte de 1830 ; quant au second, tout le monde en parle, ou plutôt en a parlé, car il n'en est plus question aujourd'hui que pour mémoire, et nul ne sait au juste ce qu'il contient et ce qu'il ne contient pas. Voici l'histoire et l'explication de ce fameux *programme de l'Hôtel-de-Ville*, donnée par son propre auteur, le général Lafayette.

« Vous me demanderez, mes chers commettants, quel

fut ce *programme de l'Hôtel-de-Ville*, souvent cité par moi, contesté par d'autres, et dont il m'appartient de réclamer le complément.

« Après la visite du nouveau lieutenant général, accompagné des députés, à l'Hôtel-de-Ville, je crus trouver, dans l'autorité et la confiance populaires dont j'étais investi, le droit et le devoir d'aller m'expliquer franchement, au nom de ce même peuple, avec le roi projeté. « Vous savez (1), lui dis-je, que je suis républicain, et que je regarde la constitution des États-Unis comme la plus parfaite qui ait existé. — Je pense comme vous, répondit le duc d'Orléans; il est impossible d'avoir passé deux ans en Amérique et de n'être pas de cet avis. Mais croyez-vous, dans la situation de la France et d'après l'opinion générale, qu'il nous convienne de l'adopter? — Non, lui répondis-je; ce qu'il faut aujourd'hui au peuple français, c'est un trône populaire entouré d'institutions républicaines, tout à fait républicaines. — C'est bien ainsi que je l'entends, » reprit le prince.

« Cet engagement mutuel, qu'on appréciera comme on voudra, mais que je m'empressai de publier (2), acheva de rallier autour de nous, et ceux qui ne voulaient pas de monarque, et ceux qui en voulaient un autre qu'un Bourbon (3). »

Nous avons besoin de nous souvenir que La-

(1) Il va sans dire que cette conversation eut lieu au Palais-Royal et en tête à tête.

(2) Par ce mot *publier*, le général veut dire qu'il rendit compte de cette conversation à l'Hôtel-de-Ville.

(3) Adresse de Lafayette aux électeurs de l'arrondissement de Meaux, 13 juin 1831. *Mémoires*, tome VI, p. 581.

fayette a vécu pendant quarante ans sur un lieu commun philosophique, *la Déclaration des Droits*, pour nous expliquer comment un homme de bonne foi a pu voir *un engagement*, *un programme*, *un système politique*, dans le singulier document que nous venons de reproduire. Ainsi, le lendemain de la visite à l'Hôtel-de-Ville, le général se rend au Palais-Royal pour causer avec le roi projeté ; on cause de la pluie, du beau temps, des États-Unis ; après quoi Lafayette dit qu'il faut à la France un trône populaire entouré d'institutions républicaines ; le prince répond : « C'est ainsi que je l'entends. » Et voilà le programme. Cette définition vague d'un objet vague, cette simple phrase prononcée au Palais-Royal, c'est donc là le *programme de l'Hôtel-de-Ville;* c'est sur cette phrase que les journaux républicains ont basé si longtemps l'accusation de *manque de foi aux engagements les plus formels*, de *monstrueuse violation des garanties stipulées dans le programme de l'Hôtel-de-Ville*. Cela n'est pas possible : c'est qu'en effet cela n'est pas. Il y a dans cette affaire du programme un malentendu, une mystification, un dessous de cartes, dont Lafayette

ne dit mot dans ses Mémoires, et cela se conçoit.

Il paraît qu'après la visite du lieutenant général, les républicains, furieux d'avoir vu Lafayette abandonner si facilement au prince le pouvoir embarrassant dont les circonstances l'avaient investi, exigèrent qu'il revînt sur son adhésion à la déclaration de la Chambre, ou tout au moins qu'il stipulât des garanties plus nombreuses que celles contenues dans cette déclaration. Le général, ne voulant se brouiller ni avec la Chambre, ni avec *ses jeunes amis*, commença par acquiescer à cette proposition. On rédigea un programme, mais *un vrai programme*, contenant toutes les conditions auxquelles seulement l'Hôtel-de-Ville consentait à l'établissement de la monarchie ; on mit le papier dans la poche de Lafayette, et on le chargea d'aller le présenter à la signature du prince. En chemin, le général fit sans doute ses réflexions. Il était certain que le duc d'Orléans refuserait de signer ce document, émané d'une autorité qui pouvait bien être plus ou moins puissante en fait, mais qui en droit n'existait pas ; il ne devait, il ne pouvait évidemment ni recevoir ni signer une telle pièce. La

treprise républicaine où on le poussait, ni se brouiller avec ceux qui l'y poussaient, ce qu'il avait de mieux à faire, c'était ce qu'il a fait: garder le programme dans sa poche, prononcer sa phrase comme garantie, et puis laisser provisoirement à chacun la liberté de croire tout ce qu'il voudrait. Resterait à savoir, dans ce cas, qui aurait été mystifié, du parti républicain ou de Lafayette.

Quoi qu'il en soit, tant que le gouvernement et Lafayette marchèrent d'accord, il ne fut naturellement pas question, de la part du général, des *engagements* violés du programme. C'était, entre le *roi-citoyen* et le *citoyen-roi*, un échange continuel de billets doux; et partout et toujours Lafayette, en maintenant de son mieux l'ordre dans les rues, se félicitait publiquement de la part qu'il avait prise à l'établissement de la monarchie de juillet. Cependant cet accord ne pouvait guère durer; outre que Lafayette avait à résister aux obsessions du parti républicain, on peut dire aussi de lui qu'en fait d'idées de gouvernement il *n'avait rien oublié* et *rien appris;* après quarante ans d'expériences, il en était encore à sa prési-

dence héréditaire du pouvoir exécutif de 1790, à la royauté-effigie de Louis XVI, annulée par une assemblée souveraine, dominée elle-même par le peuple souverain, intervenant directement dans les affaires par le moyen des associations, pétitions, motions et processions souveraines. Comme en 90 il aurait voulu seulement qu'on *modérât* les clubs au lieu de les supprimer, quitte à se trouver ensuite forcé, comme en 92, de tenter, mais vainement, de les *anéantir*. Or il avait affaire à une majorité parlementaire et à un chef de gouvernement qui formaient, autant par leurs qualités que par leurs défauts, le plus complet contraste avec l'Assemblée constituante et Louis XVI, et dont le besoin le plus impérieux, dont l'idée fixe étaient de sortir au plus vite de l'état révolutionnaire pour entrer dans l'état normal.

On sait à quel sujet commença le désaccord entre le général et le gouvernement. Fidèle à ses principes de 1789, Lafayette avait plusieurs fois déclaré que le commandement général de toutes les gardes nationales du royaume, étant incompatible avec un ordre de choses constitutionnel, ne pouvait être que provisoire; il

avait annoncé son intention de résilier ce commandement aussitôt que les circonstances ne le rendraient plus nécessaire. Or, après le procès des ministres, la Chambre, discutant le projet de loi sur la garde nationale, crut devoir, sur la proposition du président du conseil, M. Laffitte, et de plusieurs députés, dont quelques-uns amis personnels du général, établir en principe qu'il n'y aurait jamais de commandant général, en ajoutant une exception provisoire en faveur de M. de Lafayette, et motivée sur les éminents services rendus par lui à l'ordre public. Je ne puis entrer ici dans le détail des divers faits qui suivirent, ni dans l'examen des motifs qui portèrent Lafayette à considérer ce paragraphe de la loi comme injurieux pour lui ; toujours est-il que, malgré les sollicitations des ministres et du roi lui-même, il donna sa démission, et se trouva dès lors plus à l'aise pour *satisfaire*, suivant son expression, *sa conscience de liberté*.

La question étrangère ne tarda pas à lui en fournir l'occasion. Après juillet, il y avait deux systèmes : le système offensif et le système défensif, celui dela guerre et celui de la paix ; l'un et l'autre

pouvaient se soutenir avec des arguments plus ou moins plausibles. Mais il était réservé à Lafayette de trouver un troisième système. La France avait déclaré, sur la question belge, qu'elle ne souffrirait pas l'intervention des puissances étrangères pour la restauration de Guillaume ; Lafayette s'empara de ce fait pour en tirer le système général de non-intervention. Il ne serait pas difficile de prouver, non-seulement par les résultats, mais en principe, qu'entendu à la manière de Lafayette, le système de *non-intervention* était encore une troisième chimère de même nature que la *Déclaration des Droits* et le *programme de l'Hôtel-de-Ville*. Ne pouvant discuter convenablement cette question, je me contenterai de m'appuyer de l'autorité d'un homme cher à Lafayette, de l'autorité de Washington, et je prends ma citation dans une lettre adressée à Lafayette lui-même en 1798 :

« Je souhaite, dit Washington, du bien à tous les peuples, à tous les hommes, et ma politique est très-simple. Je crois que chaque nation a le droit d'établir la forme de gouvernement dont elle attend le plus de bonheur, pourvu qu'elle n'enfreigne aucun droit *et ne soit pas dangereuse aux autres pays*. Je pense qu'aucun pays n'a le droit d'in-

tervenir dans les affaires d'un peuple étranger, *si ce n'est pour sa propre sécurité.* »

Il n'est, en effet, pas possible d'établir d'autres règles. Une nation ne doit ni aliéner pour elle d'une manière absolue, ni prétendre enchaîner pour les autres nations ce droit de propre conservation, duquel peut résulter, dans certains cas et sur certains points, la nécessité de l'intervention.

Le ministère Laffitte eut le tort, après avoir justement interdit à l'Europe l'intervention pour un cas particulier, la Belgique, de se laisser entraîner trop avant dans le système général de Lafayette. Aussi qu'arriva-t-il? C'est que le principe de non-intervention fut presque aussitôt violé que proclamé; en même temps que, contrairement à ce principe, la France intervenait en Belgique pour empêcher une restauration orangiste, en même temps, et en vertu du même droit, l'Autriche occupait les Légations pour garantir ses possessions milanaises et vénitiennes. Je suis loin de vouloir défendre, dans leur ensemble, tous les actes subséquents de la politique extérieure du gouvernement de Juillet; je crois, au contraire, que c'est là le côté faible de ce même gouvernement;

mais il n'en est pas moins vrai que le principe absolu de non-intervention était mauvais comme point de départ, et ne pouvait faire la base d'une politique sérieuse et sensée.

L'avénement au ministère de Casimir Périer, ami personnel et parent de Lafayette, mais adversaire déterminé des idées du général, ne fit que l'éloigner chaque jour davantage de la monarchie de Juillet. Propagandiste infatigable, débarrassé, par son retour à la vie privée, des nécessités de réserve dans la parole qui avaient longtemps pesé au fonctionnaire public, Lafayette ne cessa de dénoncer à la France toutes les violences exercées à l'étranger par les vainqueurs sur les vaincus : Italiens, Allemands, Polonais, Espagnols, tous les insurgés de l'Europe trouvèrent en lui un mandataire zélé et chaleureux. La triste destinée de la Pologne, foulée sous les pieds du czar, lui fournit surtout des mouvements d'éloquente et assurément juste indignation, Mais, en vérité, la question n'était pas là. Voulait-on, oui ou non, déclarer la guerre à la Russie ? L'Opposition et Lafayette ne le voulaient pas plus que le gouvernement. Dès lors les apostrophes directes, les épi-

thètes de *tyran*, jetées du haut de la tribune, ne pouvaient que médiocrement servir la cause des vaincus.

Cependant, malgré ses sorties parlementaires contre la politique intérieure et extérieure du gouvernement, Lafayette ne trouvait point, dans les sympathies du parti républicain, un dédommagement à l'éloignement qu'il inspirait aux constitutionnels alarmés de ses imprudences. *La Tribune* et les journaux du gouvernement lui faisaient également la guerre. Outre que le parti républicain ne lui pardonnait pas sa faute de Juillet, il le voyait avec courroux professer une médiocre estime pour le bonnet rouge, pour les grands hommes de la Montagne, pour le sanglant verbiage des Jacobins de 93 et de leurs successeurs de 1832. Le général considérait avec raison toutes ces féroces niaiseries comme un odieux instrument de despotisme et comme le plus puissant obstacle au triomphe de la liberté.

« Que ferait là, écrivait-il en refusant d'entrer dans une association montagnarde, que ferait là l'homme du 11 juillet 89, le compagnon, l'ami de tant de patriotes constituants égorgés sous la seule accusation de *fayettisme*, ce-

lui qui a toujours protesté, au nom de la république, contre les profanations de ce nom et contre leur confusion avec la glorieuse défense du pays; celui enfin, qui, associé des Washington, Francklin et Jefferson, n'est pas tenté, au bout de près de soixante ans, de changer de paroisse pour le patronage de Robespierre, Saint-Just et Marat? »

« Il me semble être, disait-il ailleurs, entre les deux feux de 90.» Le général se trompait; il y avait, entre sa position à la fin de sa vie et sa position au commencement, cette différence notable, qu'en 90, s'il avait contre lui les aristocrates et les Jacobins, il avait pour lui toute cette majorité d'honnêtes gens qui, sans partager toutes ses illusions, marchaient pourtant, à sa suite, en aveugles vers un avenir inconnu. Après Juillet, s'il y avait encore des Jacobins et quelques aristocrates, la majorité monarchique de la Constituante s'était transformée en une majorité de résistance instruite à la rude école de l'expérience, sachant nettement ce qu'elle voulait et ce qu'elle ne voulait pas. Or, placé, comme toujours, sur le pied de neutralité entre la monarchie constitutionnelle et la république, l'homme de la *Déclaration des Droits* et du *programme de l'Hôtel-de-Ville* ne pouvait plus que revenir insensiblement

vers l'état de *tableau de musée*, antérieur au 18 brumaire.

C'est en effet dans cet état que Lafayette est mort, le 20 mai 1834, après avoir vu son influence mourir avant lui. Il est mort tranquille et plein de jours comme un patriarche, jeune de cœur et d'esprit comme un adolescent, entouré d'une nombreuse famille, d'enfants, de petits-enfants et d'arrière-petits-enfants, dont il était adoré; il est mort regretté de tous ceux qui avaient pu apprécier en lui les plus nobles qualités d'époux, de père et d'ami, la bonté la plus inaltérable, le désintéressement le plus pur, la probité la plus sévère, le dévouement le plus généreux, la sensibilité la plus expansive. Et pourtant l'histoire sera peut-être obligée de le ranger parmi ces hommes dont l'intervention dans les affaires humaines est, en somme, plus nuisible qu'utile, parce que les bonnes intentions d'un esprit faible armé d'un grand pouvoir ne suffisent ni pour empêcher le mal, ni pour produire le bien.

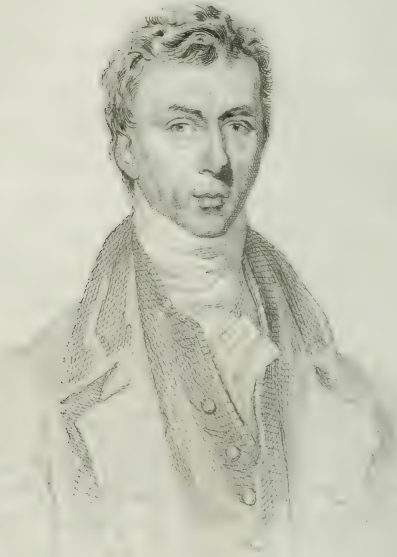

LORD BROUGHAM

Imp. de Pernet

A. Rene et Cie Edrs

LORD BROUGHAM[1].

To whom dispute and strife are bliss and bread. CRABBE.

Ceux pour qui dispute et noise sont jouissance et pitance.

Pro rege, lege, grege.
Devise de lord Brougham.

Nous avons déjà vu en Angleterre le fils d'un manufacturier placé par son talent à la tête du parti tory ; voici encore un exemple de la sagacité avec laquelle l'aristocratie anglaise, tory ou whig, n'importe, sait à propos ouvrir ses rangs aux noms éminents des classes inférieures. Les deux orateurs principaux des deux partis dans la Chambre des lords, les deux personnages qui, depuis 1827, ont occupé tour à tour la première dignité judiciaire du royaume, sont deux parvenus, fils de leurs œuvres. Le grand chancelier actuel, M. John Copley, puis sir John Copley, puis enfin

(1) Ce nom se prononce *Broum*.

lord Lyndhurst, fils, non pas d'un artisan obscur de la Cité, comme le dit à tort M. Duvergier de Hauranne dans un de ses articles de la *Revue des Deux Mondes*, mais d'un peintre assez distingué, n'en est pas moins aujourd'hui un des hommes les plus considérables du parti tory.

Quant au lord baron Henri Brougham et Vaux de Brougham, jadis M. Brougham tout court, il appartient, à la vérité, à une famille très-ancienne du Westmoreland, puisque, suivant le *Peerage* de Lodge (1), elle ne remonte à rien moins qu'au temps d'Edouard-le-Confesseur ; mais son titre de noblesse est beaucoup plus récent, car il date de la révolution de juillet 1830, dont le choc, en renversant le ministère tory, porta subitement à la pairie et sur le sac de laine un simple avocat membre des Communes, qui déclara franchement ne vouloir accepter aucune fonction, sinon la plus haute.

Au mérite d'être le premier patricien de sa famille, lord Brougham joint encore celui d'être né

(1) On appelle *Peerage* un livre contenant la généalogie des familles de pairs. On est frappé, en parcourant un de ces livres, de la masse de noms nouveaux introduits depuis un demi-siècle parmi les vieux noms de l'aristocratie anglaise.

sans fortune, ce qui est un obstacle partout, et en Angleterre plus que partout. Il naquit à Edimbourg, le 19 septembre 1779, d'un père anglais et d'une mère écossaise. Cette dernière était la nièce du célèbre auteur de l'histoire de Charles-Quint, de Robertson. C'est sous la direction de son grand oncle que le jeune Henri Brougham fit ses premières études; il les continua ensuite à l'Université d'Edimbourg, dont Robertson était, je crois, recteur. — Il manifesta d'abord un goût très-vif pour les sciences physiques et mathématiques; il n'avait pas encore dix-huit ans quand il publia dans un recueil scientifique très-estimé, et connu sous le titre de *Philosophical Transactions*, un *Essai sur la flexion et la réflexion de la lumière*, qui attira l'attention des hommes compétents. — En même temps qu'il cultivait avec ardeur cette branche des connaissances humaines, entretenant déjà une correspondance en latin avec plusieurs savants de l'Europe, il apportait une ardeur égale à ses études classiques, lisait Démosthènes, Cicéron, Milton et Dante, se plongeait dans le dédale de la jurisprudence anglaise, et se préparait à la vie publique en s'exerçant à la parole dans

le *Speculative club*, célèbre association où la jeunesse universitaire d'Édimbourg préludait aux luttes du barreau et de la tribune.

A la fin de ses études, un de ses condisciples, le jeune lord Stuart de Rothsay, avec lequel il s'était lié d'amitié, lui proposa de l'emmener avec lui dans un voyage sur le continent. Ils parcoururent ensemble la seule partie de l'Europe alors accessible aux touristes anglais, c'est-à-dire la Suède et la Norwége. Un peu plus tard, sous le Consulat, durant la courte trève qui suivit la paix d'Amiens, Brougham fit un voyage à Paris, où il fut présenté à Carnot comme un jeune mathématicien de la plus belle espérance. Il venait, en effet, de publier un nouveau travail sur les propriétés de l'*hyperbole conique et les relations de la ligne harmonique aux courbes de différents ordres*, qui lui ouvrit bientôt les portes de la *Société royale de Londres*.

Cependant la paisible carrière des sciences ne pouvait suffire pour absorber l'ardente énergie du jeune Anglais; il se sentait attiré vers la vie active par une irrésistible impulsion, et, au moment même où il débutait avec succès dans les

hautes mathématiques, il préparait deux volumes d'économie politique, qui parurent en 1803 (il avait alors 24 ans), sous le titre de *An Inquiry into the colonial policy of the European powers* (Recherches sur la politique coloniale des puissances européennes). On a dit à tort, dans un article de la *Revue des Deux-Mondes*, que les principes professés dans ce livre sur l'esclavage étaient en contradiction flagrante avec les doctrines postérieures de lord Brougham, *abolitionniste* zélé et compagnon d'armes de Wilberforce dans sa croisade pour l'affranchissement des nègres. L'auteur des *Recherches sur la politique coloniale* ne défend nullement l'esclavage en principe; il s'élève même avec une grande énergie contre l'*infâme traite,* dont il demande l'abolition; et si, par des considérations pratiques, il ne réclame pas l'émancipation immédiate des esclaves, il préjuge déjà la solution de cette question dans l'avenir; il va même plus loin, car il exprime l'espoir « qu'un jour les fils de ces Africains transportés en Amérique obtiendront la légitime possession du sol fécondé par les sueurs et les souffrances de leurs pères. » Il est donc inexact

de présenter ce premier ouvrage de lord Brougham comme une apologie de l'esclavage.

Un an avant la publication de ce livre, en 1802, un jeune condisciple de Brougham, Francis Jeffrey, qui devait bientôt devenir un des critiques les plus distingués de la Grande-Bretagne, fonda la *Revue d'Edimbourg* (*Edinburgh Review*). Cette Revue eut un succès prodigieux : c'était le premier recueil de ce genre ; la critique périodique sérieuse n'existait alors ni en Angleterre, ni en Europe ; on avait des livres ou des articles de journaux, mais on ne connaissait pas les Revues. Bientôt les imitations naquirent par centaines. D'abord, en opposition de l'*Edinburgh-Review*, qui défendait les principes whigs, fut fondé le *Quarterly Review*, sous l'inspiration des tories ; puis vinrent successivement le *Westminster Review*, l'*Atlas*, le *Spectateur*, l'*Examiner*, l'*Atheneum*, etc., etc., sans compter les innombrables *Magazines*. Ces publications d'un nouveau genre, qui exercèrent sur le mouvement littéraire et politique de l'Angleterre une si grande influence, restèrent, sous l'Empire, presque inconnues à la France ; nous avons commencé à les imiter sous

la Restauration; l'Europe les a imitées à son tour, et aujourd'hui il n'est guère de pays civilisé qui n'ait ses Revues.

Un jeune et brillant état-major littéraire s'établit autour du directeur de la *Revue d'Édimbourg;* sir James Mackintosh, le célèbre avocat défenseur de Peltier contre Napoléon, Sydney Smith, William Hazlitt, le bizarre Thomas Carlyle, l'élégant Macaulay, dont les whigs ont fait plus tard, si je ne me trompe, un ministre de la guerre, tous ces intrépides *reviewers*, luttant sans relâche contre les champions du parti tory, introduisirent dans le monde des intelligences une animation jusqu'alors inconnue. Parmi tous les rédacteurs de la *Revue d'Edimbourg*, Brougham se plaça bientôt en première ligne; collaborateur assidu de ce recueil jusqu'en 1828, il l'a enrichi, sur toutes sortes de sujets, d'une masse d'articles qui, réunis, ne formeraient pas moins de douze à quinze volumes. Depuis qu'il participe plus directement aux affaires de son pays, sa collaboration à la *Revue* est devenue plus rare, mais ce recueil passe encore pour être l'expression de sa pensée politique. Voici en quels termes un écrivain an-

glais (1) apprécie le talent de lord Brougham comme critique.

« Ses connaissances sont étendues, et son génie est d'un ordre élevé. Il n'est peut-être pas d'homme vivant qui sache autant que lui, et son activité est égale à ses talents. Ce que les autres acquièrent par l'étude, il le saisit d'inspiration, et ceux qui se présentent à lui pour lui dévoiler quelque secret dans les sciences ou dans la littérature s'aperçoivent bientôt qu'il le connaît déjà, que dis-je ? qu'il l'a étudié en détail, et qu'il est tout prêt à l'expliquer aux autres. Lord Brougham a pénétré à travers la surface de chaque chose ; il paraît familier avec l'esprit et l'essence comme avec la forme extérieure de l'objet sur lequel il discourt. Son esprit est prompt et infatigable ; son ironie est perçante comme l'acide nitrique, et elle poursuit la victime jusqu'au tombeau. La promptitude de sa conception et l'immensité de ses connaissances le rendent impatient et colère. Il n'a point de compassion pour les esprits obtus ; la conviction qu'il a de son génie et son mépris pour celui des autres font de lui un assez mauvais critique. Il aimait autrefois à prophétiser en politique, et à prévoir le sort des nations ; les événements n'ont pas toujours répondu à ses prévisions. Il entra sur la scène littéraire plutôt comme un partisan que comme un juge ; il disséquait les ouvrages, non pour les corriger, mais pour s'en moquer ; au lieu d'une opinion raisonnée, il lançait un sarcasme, et maniait l'ironie lorsqu'il aurait dû parler avec douceur, indulgence et bon sens. »

Après avoir débuté avec succès, comme avo-

(1) M. Allan Cuningham.

cat, devant les tribunaux d'Edimbourg, M. Brougham, appelé en 1804 à plaider une affaire devant la Chambre haute, forma le projet de se fixer à Londres. Le barreau anglais était alors représenté par trois hommes éminents, Erskine, Mackintosh et Samuel Romilly. Le nouveau venu ne tarda pas à se faire remarquer par son activité, sa véhémente éloquence, l'originalité de son accent écossais, et le sans-gêne de ses allures; après la retraite de ses devanciers il partagea bientôt avec M. Scarlett le trône de la chicane. Il brillait surtout dans les causes criminelles, et se montrait sans rival dans l'art de remuer un jury anglais. « Cet avocat de mauvais ton, écrivait, en parlant de lui, en 1825, un voyageur français (M. Pichot), a peut-être autant et plus de science que sir Samuel Romilly et sir James Mackintosh, mais il lui manque leur goût et la pureté de leur style. Sa manière, dans les plus solennelles occasions, rappelle la taverne. Il a de la véhémence et de l'énergie; son ironie est amère, et ses invectives terribles; mais même quand il défend une mauvaise cause, et il passe pour aimer à s'en charger, son audace devant les juges ressemble à la menace; c'est l'orgueil de

la supériorité, il est vrai, mais, dans le sanctuaire des lois, cet orgueil a un air d'insolence. Quand il interroge un témoin dont la déposition l'embarrasse, il dédaigne souvent les adroites précautions du métier; son regard le fixe avec mépris; il y a du fiel dans le son de sa voix. S'il parvient à l'embarrasser, la perfide joie de son sourire fait mal..... »

Remarquons cependant que M. Brougham savait quelquefois élever la trivialité de son débit à la hauteur de son auditoire. Dans le fameux procès de la reine, dont nous allons parler plus loin, sa rude et nerveuse éloquence fut pleine de dignité. On a souvent comparé, non-seulement comme homme politique, mais aussi comme avocat, M. Brougham et M. Dupin; il y a pourtant entre les deux hommes la même différence qu'entre les deux peuples auxquels ils appartiennent: M. Dupin, avocat, ne brillait, à la vérité, ni par l'élégance de la période, ni par la noblesse de la tenue; mais si sa vivacité fougueuse et souvent triviale n'atteignait pas toujours à l'énergie, elle ne descendait jamais jusqu'à la brutalité insolente de son confrère anglais.

En 1808, M. Brougham, déjà distingué au barreau, saisit l'occasion d'une affaire relative *aux ordonnances du Conseil* pour se frayer un chemin vers la tribune, en attaquant vivement, éloquemment ces *ordonnances* au barreau et dans la *Revue d'Édimbourg*. On sait qu'en réponse au fameux décret, daté de Berlin, par lequel Napoléon, maître du continent, déclarait l'Angleterre en état de blocus, et défendait, sous peine de capture, à tout bâtiment neutre de porter des denrées à l'ennemi, le gouvernement anglais avait rendu une ordonnance semblable, déclarant également les côtes de France en état de blocus, et interdisant à toutes puissances neutres l'entrée des ports français. De ces deux décrets, également oppressifs, résulta une perturbation universelle dans le commerce des Etats neutres, placés entre le marteau et l'enclume, et soumis à des restrictions mortelles pour leur prospérité. Brougham se fit l'organe des réclamations des bâtiments capturés, et sa réputation d'avocat et d'écrivain politique devint bientôt assez éclatante pour que le parti whig crût devoir lui ouvrir l'entrée du parlement. Ce fut, je

crois, le duc de Bedford, qui, en 1810, le fit élire député par le bourg-pourri de Camelford. Dans les deux premières années de son séjour à la Chambre, il ne se distingua guères que par deux discours contre ces mêmes ordonnances du Conseil, et en faveur du commerce des neutres, déjà défendu par lui comme avocat et comme écrivain. La guerre qui éclata bientôt entre l'Amérique et l'Angleterre justifia les prévisions de l'orateur.

Après la dissolution du parlement, en 1813, le député whig se présenta comme candidat devant les électeurs de Liverpool, en concurrence avec Canning, alors tory prononcé ; il échoua dans cette candidature, et ne put rentrer à Westminster que deux ans plus tard, élu par le bourg-pourri de Winchelsea. C'est dans la période qui suivit la chute de Napoléon, au moment où la vieille lutte entre les tories et les whigs, amortie par la guerre extérieure, avait repris toute sa vigueur, que Brougham, conquit dans le parti whig, même dans le parti radical, sa grande réputation d'orateur et d'homme d'Etat. Adversaire direct, fougueux et souvent injurieux de Canning ; combattant l'éloquence classique et fleurie du poëte-

ministre avec l'éloquence abrupte et impétueuse d'un Scythe pourvu d'un vaste savoir et de poumons plus vastes encore; opposant à la tenue élégante de son rival la tenue d'un boxeur anglais, M. Brougham devint en peu de temps un des athlètes les plus puissants de l'Opposition et l'ennemi le plus acharné du cabinet de lord Liverpool. Les idées de lord Liverpool sur l'Irlande, la répugnance de Canning pour toute réforme parlementaire, l'appui prêté par lord Castelreagh aux projets de la Sainte-Alliance, l'opposition du chancelier lord Eldon à toute amélioration dans l'administration de la justice, les erreurs financières de M. Van Sittart, enfin toutes les mesures et chacun des membres du cabinet durent passer tour à tour sous le feu de l'éloquence amère et sarcastique de M. Brougham. Vingt ans plus tard, devenu lui-même grand dignitaire, le boxeur oratoire de 1815 à 1823 se montre, dans son dernier ouvrage (1), un appréciateur beaucoup plus indulgent des difficultés générales de la situation

(1) *Historical Sketches of the Statesmen who flourished in the time of George III.* — Esquisses historiques des hommes d'État du temps de George III. — Cette galerie de por-

à cette époque, et un juge très-radouci des hommes et des choses tant maltraités jadis ; il n'est pas jusqu'à la Sainte-Alliance qui ne reçoive des politesses dans la personne de M. de Talleyrand, pour lequel le lord-chancelier Brougham professe une grande sympathie et une vive admiration.

Bientôt le fameux procès de la reine vint fournir à Brougham l'occasion de développer au plus haut degré son talent et sa popularité.

La mésintelligence entre George IV et sa femme datait de loin ; dès les premiers temps de son mariage, Caroline de Brunswick, dont le caractère était du reste peu attrayant, avait eu à subir la froideur, les infidélités, et par suite l'aversion de son mari. Pour se justifier de ses torts, il avait cherché contre elle des sujets d'accusation. En 1806, à la requête de la princesse elle-même, une première enquête avait eu lieu en présence de

traits, publiée d'abord dans la *Revue d'Édimbourg*, et dont la seconde partie a paru en 1839, est fort intéressante. Tous les personnages qui ont joué un rôle important en Europe, à la fin du dernier siècle et au commencement de celui-ci, sont passés en revue dans cet ouvrage et peints souvent avec une finesse et une délicatesse de touche qu'on n'eût pas attendue de la rudesse oratoire de lord Brougham.

mandataires des deux parties, et les inculpations avaient été déclarées mal fondées; le régent ne l'en chassa pas moins de la cour comme coupable, et lui enleva bientôt après sa fille unique, la princesse Charlotte. Enfin, en 1814, elle se décida, par le conseil de M. Canning, et pour se dérober à des persécutions toujours croissantes, à partir pour le continent, avec une pension de 35,000 livres sterling. Bientôt on ne s'occupa plus d'elle en Angleterre; seulement, de temps en temps, il courait sur sa conduite des bruits désavantageux. M. Brougham, qui l'avait rencontrée en Italie en 1816, et qui avait été chargé par elle du soin de ses intérêts, proposa en 1819 à lord Liverpool de lui assurer pour toute sa vie la pension annuelle qui lui avait été primitivement allouée, à la condition qu'elle s'obligerait à ne jamais rentrer en Angleterre; le ministre éluda la proposition en alléguant qu'il fallait en référer au régent. Mais aussitôt que la mort de George III eut élevé le régent au trône, lord Liverpool voulut reprendre la négociation avec M. Brougham, et proposa même d'élever la rente à 50,000 liv.; M. Brougham, qui avait fait, à ce qu'il paraît, la première

proposition de son chef, déclara à son tour qu'il devait en référer à la princesse devenue reine. Sur ces entrefaites, Caroline, qui se trouvait en Italie, apprit en même temps et la mort de son beau-père et l'injure que venait de lui infliger le nouveau roi son époux, en faisant rayer son nom de la liturgie anglaise. Cette nouvelle irrita son caractère ardent; elle publia sur-le-champ une espèce de manifeste enjoignant au ministère de faire rétablir son nom dans la liturgie et reconnaître partout sa qualité de reine; elle annonça en même temps son intention de se rendre à Londres pour occuper sa place à la cérémonie du couronnement, et écrivit à son conseil, M. Brougham, qui lui donna rendez-vous à Calais, pour s'entendre avec elle et négocier un arrangement.

Elle se dirigeait sur ce point quand elle fut rencontrée, entre Dijon et Paris, par l'alderman Wood, qui venait au-devant d'elle. Cet alderman était un radical prononcé, jouissant d'une très-grande influence sur les classes ouvrières, et qui, prévoyant la fermentation que produirait l'arrivée de la reine, lui annonça que le peuple sou-

haitait vivement son retour, et l'engagea à se rendre à Londres sans délai. M. Brougham, qui joignit la reine peu de temps après à Saint-Omer, s'efforça vainement de lui faire ajourner son projet; elle partit de Saint-Omer sans l'en prévenir, s'embarqua à Calais, arriva à Douvres le 6 juin 1820, fit son entrée dans Londres aux acclamations de plus de deux cent mille personnes, et alla loger dans la maison de l'alderman Wood.

George IV était furieux; ses ministres, désireux d'éviter un éclat scandaleux, essayèrent d'obtenir de la reine qu'elle consentît à retourner sur le continent, aux conditions offertes à M. Brougham. Des conférences eurent lieu entre le duc de Wellington et lord Castlereagh au nom du roi, et MM. Brougham et Denman au nom de la reine. Cette dernière offrait de partir, mais à la condition *sine quâ non* qu'on reconnaîtrait son titre et ses droits de reine. Le roi refusa d'une manière absolue, et lord Liverpool, cédant enfin à la passion du monarque, présenta, le 6 juillet, au parlement, un message officiel tendant à faire déclarer la reine coupable de commerce adultère, déchue de son rang, et à faire prononcer la dis-

olution de son mariage avec le roi. Après une première lecture du bill proposé, la seconde fut renvoyée au 27 août. Les débats s'ouvrirent devant la Chambre des lords. MM. Gifford, Copley. Robinson, Adams étaient chargés de soutenir l'accusation pour le roi ; MM. Brougham, Denman, Lushington et quelques autres plaidaient pour la reine. Dès le premier jour de la seconde lecture, M. Brougham prononça, contre le principe du bill, un de ses plus beaux plaidoyers. L'audition des témoins dura jusqu'au 6 septembre, avec tout l'accompagnement de détails scandaleux qu'entraînait une affaire de ce genre (1). Les débats sur le fond s'ouvrirent ensuite ; les avocats des deux parties luttèrent d'éloquence. Le second plaidoyer de M. Brougham, destiné à détruire la masse de témoignages invoqués contre sa cliente, produisit une vive impression ; sa péroraison fut surtout d'un grand effet. On dit que M. Brougham, qui improvise d'ordinaire, se croit, dans les occasions solennelles, obligé d'écrire ses

(1) On sait que la reine était spécialement accusée d'adultère avec un courrier italien, nommé Bergami, dont elle avait fait l'intendant de sa maison.

péroraisons, et alors c'est pour lui un labeur infini. Il paraîtrait qu'il écrivit jusqu'à quatorze fois celle qui commence par ces mots :

« Voilà, Mylords, l'affaire que vous avez à juger ; tels sont les faits qui appuient l'accusation : pas de preuves réelles, rien d'assez concluant pour priver d'un droit civil le dernier des sujets du royaume ; pas un tort prouvé ; partout impuissance, ridicule, scandale, monstruosité. Et c'est ainsi que l'on soutient l'accusation la plus grave, c'est ainsi qu'on veut ruiner l'honneur d'une reine !.... »

La troisième lecture du bill, ce qui équivaut à la déclaration de culpabilité, ne fut obtenue qu'à une faible majorité. La demande en divorce ne fut point admise, et le ministère, ne voulant pas s'exposer à être vaincu en portant l'affaire devant la Chambre des communes, se décida à retirer son propre bill, en faisant renvoyer la question à six mois ; prétexte honnête d'un ajournement indéfini.

L'Opposition, surtout le parti radical, et le peuple s'associèrent à la victoire de la reine. Elle fut célébrée par des processions, des illuminations et des Adresses parties de tous les comtés de l'Angleterre. Mais ce triomphe fut de courte durée ; la popularité de Caroline auprès de la

classe la plus infime de la nation lui nuisait dans l'esprit des whigs, et lorsqu'un an plus tard, au jour fixé pour la cérémonie du couronnement, elle se présenta aux portes de Westminster dans un carrosse attelé de six chevaux blancs, entourée d'une immense et bruyante populace, l'Opposition vit sans regret le gouvernement lui refuser l'entrée de l'Abbaye, et la forcer de reprendre, avec son escorte, le chemin par lequel elle était venue. A quelque temps de là, Caroline, épuisée par tant de secousses, mourut, et sur son tombeau l'on grava par son ordre cette épitaphe : *Here lies the injured queen of England ;* Ci-gît la reine outragée d'Angleterre.

Ce fameux procès eut cela de commun avec tant d'autres, qu'il nuisit aux deux parties et ne profita qu'aux avocats. Un moment détourné par lui de la lutte parlementaire, M. Brougham y revint avec son ardeur accoutumée.

Après la mort de Castelreagh, Canning, qui était sorti des affaires en 1817, par suite de son dissentiment avec lord Liverpool sur la question de l'émancipation catholique, et de ses sympathies avouées pour la reine, fut appelé à rempla-

cer le ministre défunt, et avec Canning, dont les opinions antérieures s'étaient déjà un peu modifiées, s'introduisit dans le cabinet une nuance de libéralisme. J'ai déjà analysé cette période du long ministère Liverpool (1). Ce fut pourtant l'époque où M. Brougham se montra le plus violent dans ses attaques contre lui. Il avait été convenu entre les membres du cabinet que, puisqu'ils étaient divisés sur la question irlandaise, elle serait ajournée. Cet arrangement fut d'abord le texte fécond des récriminations de M. Brougham; il le signala comme une monstrueuse apostasie de la part de Canning; il alla même jusqu'à accuser personnellement le ministre de *bassesse;* Canning, poussé à bout, lui répliqua par un démenti clair et net. Le président intervint, suivant l'usage, et menaça des sergents d'armes les deux interlocuteurs; Canning refusa de rétracter son apostrophe; enfin la chose s'arrangea tant bien que mal par l'entremise de sir Robert Wilson, et des deux côtés on déclara que les paroles prononcées n'avaient qu'un *sens politique.*

Bientôt la guerre entreprise par le ministère

(1) Voir la notice sur Peel.

Villèle contre l'Espagne, malgré les efforts de Canning pour l'empêcher, vint fournir un aliment de plus à la rugueuse éloquence de Brougham. Lui qui a trouvé si ridicule, il y a deux ans, la prétention de la France de vouloir s'ingérer dans les actes de lord Palmerston, ne pardonnait pas à Canning de permettre au gouvernement français une mesure qu'il désapprouvait; et, non content de combattre la neutralité de Canning comme une lâcheté, il s'était constitué, à la grande jubilation des *cockneys* de Londres, et au grand scandale des hommes bien élevés du Parlement, l'*insulteur* obligé de tous et de chacun des membres du gouvernement français. M. de Chateaubriand fut surtout l'objet favori de ses injures; et ce qui rendait l'orateur anglais plus furieux, c'est que l'illustre Français daignait à peine faire allusion à ces philippiques de carrefour par quelques mots empreints de la plus exquise urbanité. Plus tard, dans l'ouvrage sur le congrès de Vérone, M. de Chateaubriand a cru devoir consigner quelques-uns des principaux *atticismes* de son élégant adversaire.

« Dans un de ses discours, dit l'illustre écrivain,

M. Brougham se surpasse lui-même. Là je suis appelé un *loggy writer* (lourd, empêtré écrivain) ; il se moque d'Atala ; il accable de ses lazzis *la fille du désert*. Il brocarde toute ma vie : je suis un misérable flagorneur de Bonaparte; je suis allé bigotement à Jérusalem chercher de l'eau du Jourdain pour..... *le roi de Rome*. (Mon voyage à Jérusalem est de 1806, et Bonaparte n'a épousé Marie-Louise qu'en 1810. Quelle prévision de ma part !)..... »

Suit un portrait explicatif et justificatif de l'éloquence de M. Brougham.

« Nous l'avions entendu aux Communes ; sa mine nous parut assez plébéienne, quoiqu'il appartînt à une famille noble (1). A son geste et à sa parole, nous l'aurions pu prendre pour un orateur français ; il avait de plus cette expression des rues inhérente à l'*humour* de John Bull... M. Brougham, devenu lord Brougham, oubliant ce qu'il avait dit de nous, nous a fait l'honneur de venir deux fois nous voir à Paris... « Mylord, lui ai-je dit, je suis bien aise que vous ne m'en vouliez pas de vos anciens discours. »

« Sa Seigneurie s'est assise ; l'éclat de son rang avait déjà rejailli sur ses façons, et ses trivialités démocratiques avaient une certaine grâce de franchise à travers le ton moins familier de l'aristocratie. »

(1) Le père de lord Brougham portait, à la vérité, le titre d'*esquire*, écuyer ; mais ce titre n'implique pas la qualité de *noble ;* il est donné en Angleterre à une foule de roturiers, et attaché à plusieurs fonctions, telles que celles d'avocat, juge de paix, etc. ; on le donne même souvent par politesse à ceux qui n'en ont pas d'autre.

On ne peut pas mieux pardonner à lord Brougham les injures de M. Brougham.

Heureusement pour sa réputation, l'orateur anglais ne se bornait pas à cultiver cette spécialité de son talent; il savait donner à ce talent un emploi plus élevé, en même temps qu'il défendait de toutes ses forces et dans toutes les occasions les deux points principaux du programme politique des whigs : l'émancipation catholique et la réforme parlementaire. En même temps qu'il plaidait avec une grande éloquence pour l'abolition de l'esclavage et la répression de la traite, il se vouait encore, avec toute la sagacité de son esprit et l'infatigable énergie de son caractère, à l'examen et à la solution de deux autres questions alors plus négligées, et pourtant non moins importantes que les trois premières; je veux parler de l'éducation populaire, pour laquelle lord Brougham a beaucoup fait, et des réformes par lui demandées ou obtenues dans diverses branches de la législation anglaise.

On sait qu'il n'existe pas en Angleterre de système général d'éducation populaire au moyen d'établissements publics, fondés et régis par le

gouvernement; tout est sur ce point abandonné au bon vouloir et au libre arbitre des particuliers, des communes ou des corporations, et nulle direction, nul appui de l'autorité supérieure ne président à l'enseignement. C'est justement le contre-pied du système adopté aujourd'hui dans la plupart des Etats du continent.

On comprend parfaitement que, s'il résulte quelques avantages de ce système absolu du *laissez-faire* en matière d'éducation, il en résulte aussi beaucoup d'inconvénients, entre autres celui d'une grande ignorance parmi les classes pauvres, dans un pays où l'instruction du peuple est généralement considérée par les hautes classes, surtout par le clergé, comme une chose inutile et même dangereuse. Lord Brougham, convaincu que l'instruction au moins élémentaire des masses est en définitive pour une nation la plus sûre garantie de moralité et de bonheur, a consacré, avec une ardeur souvent ridiculisée et traitée de charlatanisme par ses adversaires, son temps, son talent et ses soins à l'extension d'un système général d'éducation populaire. Membre, dès 1816, d'un comité d'enquête à ce sujet, institué sur sa motion

par la Chambre des communes, il n'a cessé d'appeler sur cette matière l'attention du pouvoir ; s'il n'a pas réussi à faire adopter toutes ses idées, il a du moins contribué puissamment, comme particulier, au développement de l'éducation. Une première école d'enfants, fondée à Londres en 1819, et bientôt suivie d'un grand nombre d'établissements du même genre ; de nombreuses écoles d'adultes destinées aux ouvriers, et connues sous le nom de *Mechanic's institutions;* l'Université libre de Londres, la première qui ait été fondée en Angleterre avec l'égale admissibilité de toutes les communions ; l'établissement d'une société pour la propagation des connaissances utiles à l'aide d'une série de publications à bon marché à l'usage des classes pauvres, tels sont les fruits principaux de la sollicitude généreuse et patriotique de lord Brougham. Il a lui-même publié en 1825, sous le titre de *Practical Observations upon the education of the people* (Observations pratiques sur l'éducation du peuple), un petit livre très-remarquable, qui, répandu à plus de cinquante mille exemplaires, n'a pas peu contribué à servir la cause dont il s'était fait le champion.

C'est à ce sujet que, dans une vive sortie contre le ministère Wellington, M. Brougham, constamment pénétré de l'importance de l'éducation populaire, et la considérant comme le boulevard le plus sûr dans l'avenir contre toute tyrannie cléricale, aristocratique ou militaire, prononça son fameux mot, si souvent répété depuis : « *Le maître d'école y met bon ordre.* »

Ses tentatives pour la réforme des vices de la législation anglaise n'ont pas été moins persévérantes. Son plus important travail sur cette matière est un immense discours, prononcé par lui à la Chambre des communes, le 7 février 1828, qui ne dura pas moins de sept heures, et où il passe en revue toutes les parties du système judiciaire anglais. Promenant sur ce chaos ténébreux le flambeau d'une intelligence supérieure, indiquant les abus accumulés pendant des siècles et les améliorations à effectuer, il remarque qu'il y a à Londres trois tribunaux suprêmes dont les attributions sont presque identiques, mais qui diffèrent considérablement quant aux formes qu'ils observent et aux frais des instances. Ainsi, tandis que la cour *du Banc du Roi* est surchargée

d'affaires, celles des *Plaids communs* et de l'*Echiquier* sont presque oisives, et cela parce qu'un petit nombre d'avocats, qui ont seuls le droit de plaider devant ces cours, exercent un monopole nuisible sur les procédures. C'est à tort que toutes les affaires qui concernent les colonies sont renvoyées devant le conseil privé du roi; les frais de ce renvoi sont énormes, et les conseillers n'ont aucune connaissance des nombreuses législations diverses qui régissent les colonies. L'institution tant vantée des juges de paix, dont la nomination dépend exclusivement des lords-lieutenants des comtés, et dont la puissance excessive n'est soumise à aucun contrôle; les lois sur les propriétés foncières et les successions différant essentiellement et sans motif suffisant de province à province; l'excessive rigueur de la loi à l'égard de la personne des marchands faillis, combinée avec une telle faveur accordée à la propriété immobilière qu'elle échappe presque toujours au créancier, bien qu'il soit nanti d'un jugement; l'absence d'un régime hypothécaire régulier et uniforme; ces divers points, et bien d'autres encore, sont analysés et discutés par

lord Brougham avec autant de netteté que de science.

Non content d'apprécier dogmatiquement la législation de son pays, lord Brougham s'efforça, surtout durant son passage à la chancellerie, de mettre à exécution plusieurs des réformes indiquées. Après avoir introduit de grands changements dans la législation sur les faillites et la contrainte par corps, il projetait une amélioration de la plus haute importance; je veux parler de l'établissement d'un système régulier de tribunaux locaux, dont l'Angleterre est complétement privée. Ainsi, tandis que l'administration politique a pour base la décentralisation la plus complète, l'administration de la justice, en Angleterre, est l'objet de la centralisation la plus énorme qui ait jamais existé dans aucun pays. Les juges supérieurs, qui résident dans la capitale, parcourent l'Angleterre deux fois par an, et en quelques jours ils décident d'une innombrable quantité d'affaires, ce qui n'empêche pas une foule de petites juridictions, d'origine féodale ou municipale, de juger arbitrairement les petites affaires, sans s'accorder entre elles sur les principes qui servent de base à

leurs jugements. De tout cela il résulte qu'en aucun pays l'administration de la justice n'est plus vicieuse, plus lente, et les frais de procédure ne sont aussi ruineux qu'en Angleterre. Le plan de lord Brougham pour corriger ces abus, en attaquant les intérêts d'une corporation avide, nombreuse et puissante, celle des hommes de lois, juges, avocats, procureurs, etc., ne pouvait manquer de rencontrer une opposition formidable; la Chambre des lords, gardienne farouche des vieilles traditions et des vieux abus, a pris en main la cause des intéressés, et le projet de l'ex-chancelier a été rejeté par elle.

Revenons maintenant à la vie politique de M. Brougham. On sait comment le ministère Wellington, après s'être vu arracher l'émancipation catholique, dut abandonner les affaires au parti whig. Le ministère de lord Grey fut formé, et Brougham, qui avait puissamment contribué au triomphe du parti, créé baron et pair d'Angleterre, fut élevé à la dignité de chancelier. Cette dignité n'est pas en Angleterre, comme chez nous, un titre honorifique attaché à la qualité de président de la Chambre des pairs. Le chancelier est à la

fois membre du cabinet, président de la Chambre des lords, et en même temps premier juge d'appel. Lord Brougham avait le projet de faire partager les attributions de la chancellerie entre deux fonctionnaires distincts, l'un politique, l'autre judiciaire. Cette réforme était sensée, mais elle froissait la vanité de corps des légistes, et par conséquent elle n'a pu être obtenue.

J'ai déjà suffisamment parlé, dans la notice sur John Russell, de l'opiniâtre résistance opposée par la Chambre des lords au bill de réforme. C'est en octobre 1831 que le nouveau chancelier prononça à ce sujet un de ses plus fameux discours; ce discours, plus travaillé que les improvisations ordinaires de Brougham, est empreint au plus haut degré de ce caractère d'énergique et impétueuse originalité qui distingue l'orateur; c'est toujours ce même composé de périodes complexes et de parenthèses qui s'engrènent sans effort les unes dans les autres, se déroulent d'abord assez lentement au début, et finissent ensuite par déborder en un torrent d'images bizarres, grandioses, et d'apostrophes menaçantes. Après avoir peint l'état effrayant de l'Angleterre, les émeutes, les

démolitions, les incendies, les fureurs du peuple, *ces bourdonnements d'hommes par myriades*, l'orateur adjure les lords de ne pas pousser à bout la nation par une plus longue résistance, de céder aujourd'hui la réforme, s'ils ne veulent pas que demain cette concession ne suffise plus; et alors il leur jette à la tête sa fameuse parabole de la sybille, qui se présente deux fois à leur porte en leur offrant les feuilles de justice et de paix, et qui, après chaque refus, revient avec des mains moins pleines.

Ce succès capital une fois obtenu, l'ardeur antérieure de lord Brougham pour les réformes politiques commença à se calmer un peu; il lui arriva ce qui arrive et arrivera à tant d'autres esprits fougueux, plus ou moins tempérés par l'exercice du pouvoir, et dont le point de vue se limite à mesure que leur position s'élève. Sous le ministère de lord Grey et sous le premier ministère de lord Melbourne, il compta parmi les membres les plus conservateurs de ces deux cabinets whigs et les plus disposés à mettre un terme aux concessions. Cette voix qui, en 1811 et plus tard, s'était montrée parfois si rude et si

tonnante contre Wellington, s'éleva souvent jusqu'au dithyrambe pour célébrer les *merveilleux exploits* du *premier des héros modernes*, et cette même voix infligeait en pleine Chambre des lords à O'Connell la qualification aristocratique de *grand mendiant*.

Lorsque, en novembre 1834, le ministère Melbourne dut céder pour un moment les affaires au parti tory : les journaux whigs prétendirent que le lord chancelier était disposé à conserver les sceaux dans un cabinet tory sous la présidence du duc de Wellington. Lord Brougham repoussa cette assertion comme une injure, et s'empressa de la détruire en donnant sa démission. Mais quand ses anciens collègues revinrent au pouvoir, en 1835, il n'y rentra pas avec eux, et depuis cette époque jusqu'à la dernière dissolution du cabinet Melbourne, lord Brougham, sans passer à l'ennemi, n'a pas ménagé les coups de boutoir à ceux qu'il persistait à appeler *ses amis*, c'est-à-dire aux membres du cabinet whig, souvent accusés par lui d'indécision, de faiblesse et de complaisance coupable pour O'Connell et les radicaux. Cette attitude isolée de

lord Brougham, tirant souvent l'épée contre ses propres troupes, a fourni un point de rapprochement de plus à ceux qui aiment à comparer, pour la figure, la tournure, l'éloquence et la tenue politique, le noble lord à son honorable ami M. Dupin. Quoi qu'il en soit de cette comparaison, sa seigneurie est plus déplacée encore dans la Chambre des lords que ne le serait M. Dupin dans la Chambre des pairs. Outre que la longue perruque de chancelier, dont il est aujourd'hui débarrassé, embellissait fort peu sa figure déjà si richement laide, lord Brougham a perdu, en entrant dans la Chambre haute, une notable partie des avantages de son organisation, formée pour l'orage et le combat. Sa puissance de sarcasme et d'invective, l'âpre violence de sa parole, qu'un écrivain anglais comparait à un tomahawk de sauvage, ne trouvent que trop rarement à s'exercer au milieu d'aristocrates dédaigneux et froids, blasés sur toutes les sensations, et plus amoureux de savoir-vivre que d'éloquence *démosthénique*. Quand il est blessé par eux, l'orgueil de l'ex-chancelier leur fait payer cher leur dédain; mais sa voix est plus redoutée

qu'elle n'est réellement puissante, et, malgré la crainte qu'elles inspirent, les apostrophes véhémentes de lord Brougham sont venues souvent se briser contre la dialectique serrée et l'ironie glaciale de son rival, le chancelier tory lord Lyndhurst.

Lord Brougham, marié en 1819, n'a qu'une fille ; il a un frère qui est ou était membre de la Chambre des communes. Il est lié d'amitié avec plusieurs personnages distingués de l'Europe. Après avoir lutté jadis avec M. Arago, dans *la Revue d'Édimbourg*, sur quelques points de la science, il est devenu l'intime ami de cet illustre savant, et c'est à lui qu'il a dédié son ouvrage sur la *Théologie naturelle*, dont la valeur métaphysique est fort controversée. Il est membre associé de l'Institut de France ; depuis 1830 il a fait deux voyages à Paris, où il a été accueilli de la manière la plus honorable.

En résumé, lord Brougham, mathématicien, physicien, métaphysicien, légiste, avocat, publiciste, économiste, littérateur, homme d'État, orateur ; lord Brougham, véritable encyclopédie vivante, écrivant et parlant sur toutes choses

avec une égale facilité, et sans cesse occupé d'agrandir par le travail la sphère immense de ses idées, doit être évidemment rangé parmi les personnages éminents de l'Angleterre, bien que les hommes spéciaux puissent le trouver faible sur telle ou telle partie de la science. Mais la vie politique de lord Brougham n'étant, depuis plus de trente ans, qu'un perpétuel combat, au sein duquel, tout en changeant parfois de terrain, il s'est toujours posé en athlète impétueux et impitoyable, il en résulte que le noble lord a beaucoup d'ennemis, et qu'il faut, par conséquent, laisser à la postérité le soin de le classer définitivement.

ERRATUM IMPORTANT.

Il s'est glissé dans l'impression de la troisième partie de la Notice sur Lafayette, entre autres fautes, une erreur très-grave qu'il importe de rectifier. A la deuxième ligne de la page 111, ou plutôt de la page 133, car la pagination des dix-huit dernières pages est également fautive, au lieu de : *il laissa croire*, il faut lire, *il ne laissa pas croire*.

GALERIE DES CONTEMPORAINS ILLUSTRES

LARREY

Imp. de Fournier

A. Rene et Cie Bafs

LE BARON LARREY.

Quel homme, quel brave et digne homme que Larrey ! Que de soins donnés par lui à l'armée en Égypte, dans la traversée du désert, soit après Saint-Jean-d'Acre, soit en Europe. J'ai conçu pour lui une estime qui ne s'est jamais démentie. Si l'armée élève une colonne à la reconnaissance, elle doit l'ériger à Larrey.

NAPOLÉON. — *Relation de M. Marchand.*

Je lègue cent mille francs à Larrey ; c'est l'homme le plus vertueux que j'aie connu.

— *Testament de Napoléon.* —

« Si l'on vous disait, dit La Bruyère, que tous « les chats d'un grand pays se sont assemblés par « milliers dans une plaine, et qu'après avoir « miaulé tout leur saoul ils se sont jetés avec « fureur les uns sur les autres, et ont joué en- « semble de la dent et de la griffe; que de cette « mêlée il est demeuré, de part et d'autre, neuf à « dix mille chats sur la place, qui ont infecté l'air

« à dix lieues de là par leur puanteur, ne diriez-
« vous pas : Voilà le plus abominable sabbat dont
« on ait jamais ouï parler? Et si les loups en fai-
« saient autant, quels hurlements, quelle bou-
« cherie ! Et si les uns ou les autres vous disaient
« qu'ils aiment la gloire, concluriez-vous de ce
« discours qu'ils la mettent à se trouver à ce beau
« rendez-vous, à détruire ainsi et à anéantir leur
« propre espèce ? ou, après l'avoir conclu, ne ri-
« riez-vous pas de tout votre cœur de l'ingénuité
« de ces pauvres bêtes (1) ? »

Et si l'on vous disait, pour continuer la métaphore de La Bruyère en l'adaptant à mon sujet, si l'on vous disait que, parmi tous ces animaux miaulants ou hurlants, qui s'entre-déchiraient avec fureur, l'on en a vu quelques-uns aller tranquilles au milieu de la mêlée, exposés à recevoir des deux côtés, sans les rendre, coups de griffes et coups de dents, et uniquement occupés à calmer les dernières convulsions des mourants, à étancher le sang des blessés, à panser leurs plaies, à raccommoder les pattes cassées, les yeux arrachés, enfin à remédier de leur mieux à la

(1) La Bruyère. — *Caractères*. Chap. XII. Des Jugements.

boucherie, ne diriez-vous pas : «Mais, parmi toutes ces vilaines bêtes, en voilà de bien estimables ; à coup sûr, s'il doit résulter quelque gloire de ce beau rendez-vous d'animaux furieux, c'est à ceux-ci qu'elle appartient.»

Or les hommes, animaux raisonnables, pour se distinguer de ceux qui ne se servent que de leurs dents et de leurs ongles, ont imaginé d'abord les piques, les dards, les sabres, puis les fusils, les canons, les bombes, les obus, tous moyens de s'exterminer plus sûrement, plus promptement, et avec plus de fracas. Il ne s'agit pas pour eux, quand ils se battent, de s'arracher les yeux ou de s'égratigner au visage, mais bien de se perforer réciproquement d'outre en outre, de se couper par morceaux, de se briser les membres, de se broyer la poitrine ou la tête ; et tandis qu'ils se massacrent ainsi par milliers dans une plaine, au son des trompettes, au roulement des tambours, au rugissement du canon, sous une pluie de fer et de feu, il y en a parmi eux qui courent dans les rangs, au plus fort du carnage, sans autre arme que des bistouris, des médicaments et de la charpie, ramassant ceux qui tombent, les sou-

lageant, les pansant, les opérant sur le lieu même, au milieu des balles et des boulets; puis les conduisant, couchés dans des voitures bien suspendues, derrière la ligne de bataille, pour les transférer ensuite dans l'hôpital le plus voisin, où ils leur continuent leurs soins jusqu'à la guérison.

Il semble, au premier abord, qu'après la victoire, quand il s'agit de distribuer la gloire, puisque gloire il y a, ceux-là devraient être les mieux partagés qui ont sauvé le plus de gens; c'est le contraire qui arrive : les plus glorieux sont justement ceux qui en ont fait tuer davantage; d'abord le général en chef, qui a conduit toute la masse à la boucherie; puis les généraux qui ont perdu la moitié de leur division, les colonels dont les régiments ont été le plus maltraités, les capitaines qui ont mené leur compagnie à l'assaut d'une redoute et sont revenus avec une douzaine d'hommes, puis les officiers, sergents ou caporaux, suivant qu'ils ont plus ou moins perdu de leur peloton ou de leur escouade. Puis enfin l'on pense, si l'on y pense, à cette masse obscure d'officiers de santé, chirurgien en chef, chirurgiens-majors, aide-majors, sous-

aide-majors, soldats infirmiers à pied et à cheval, qui tous ont exposé leur vie dans la bataille, en pansant, opérant ou ramassant les blessés sous le boulet, mais qui, malheureusement pour eux, n'ont eu l'avantage de tuer ni de faire tuer personne.

Dans cette inégale et injuste répartition de gloire, il y a pourtant quelques exceptions. Il est des hommes qui, chargés de cette ingrate fonction de *sauveur du soldat*, ont fait preuve d'un tel talent, d'un tel dévouement, d'une telle intrépidité; ont pendant si longtemps, au milieu d'événements si terribles, rendu de si éclatants services à l'humanité, qu'ils ont su forcer l'histoire de s'occuper d'eux, et d'inscrire dans ses plus belles pages leur nom bienfaisant à côté des noms des plus illustres *tueurs* des temps anciens et des temps modernes.

Le baron Larrey est un de ces hommes et le premier de tous. Tant qu'il restera souvenir ici-bas des grandes choses de la République et de l'Empire, le nom de Larrey ne périra pas. Et, en effet, quelle noble, quelle admirable existence que celle de cet homme, attaché par la Providence aux

pas de Napoléon pour disputer à la mort le copieux festin que l'infatigable conquérant apprête et renouvelle sans cesse! Du Midi au Nord, de l'Occident à l'Orient, du Danube à l'Ebre, des sables de l'Égypte aux neiges de la Russie, Napoléon, poussé comme Attila par une force inconnue, va semant sa longue route de débris sanglants; derrière lui marche Larrey, autre instrument de Dieu : après l'instrument de colère, l'instrument de miséricorde; Larrey à la suite de Napoléon; Larrey palpant les cadavres, pour chercher en eux et ranimer, s'il la trouve, une dernière étincelle de vie, s'agenouille auprès des blessés au milieu du carnage, par des torrents de pluie, dans la boue, sur la neige; et tandis que deux aides tiennent un manteau étendu sur ce groupe, les balles sifflent, un obus éclate à vingt pas de là, et Larrey impassible promène sur d'affreuses plaies un fer habile et sauveur. Quelquefois, seul auprès d'un blessé, Larrey, interrompu par une charge de cavaliers ennemis, emporte son blessé sur ses épaules, et se sauve à cinquante pas dans un fossé ou dans un bois, où il achève tranquillement l'opéra-

tion. Dans les déserts de l'Égypte, les hommes tombent épuisés d'inanition et de fatigue; Larrey arrive, les relève, leur distribue les cordiaux qu'il porte toujours sur lui, et les rend au courage et à la vie. Lorsqu'une terrible contagion décime l'armée, Larrey se prodigue et se multiplie pour la combattre; si c'est la famine qui sévit au milieu d'un dénûment absolu de toutes choses, Larrey invente des procédés de salut, et sert à ses chers blessés un bouillon réparateur, fait avec de la viande de cheval assaisonnée de poudre à canon, cuite dans le pectoral d'une cuirasse, au feu d'un tas d'herbes sèches ou d'ossements. Mitraille, famine, contagion, fatigue, Larrey brave tout; cette âme d'élite ne fut jamais accessible qu'à une seule crainte : celle de laisser périr un homme faute de secours.

Entrons maintenant dans les détails d'une vie qui n'est qu'un long dévouement.

C'est dans le département des Hautes-Pyrénées, dans un petit village nommé Beaudéan, à un quart de lieue de Bagnères-de-Bigorre, que naquit en 1766 Jean Dominique Larrey. Plusieurs biographes, et même M. Breschet, dans le discours

prononcé aux funérailles de son illustre confrère de l'Institut, se sont trompés en disant que le jeune Larrey perdit de bonne heure son père et sa mère; il perdit son père seulement, et fut élevé avec une grande tendresse par sa mère, qui lui fut conservée jusqu'à la Restauration. Un digne prêtre, l'abbé de Grasset, curé de Beaudéan, charmé de la gentillesse et de la vivacité de l'enfant, se chargea de sa première instruction; et l'homme qui devait passer ses jours au milieu des scènes les plus terribles, habituer son oreille, ses yeux et son âme au spectacle affreux et incessamment renouvelé d'une population de mourants, débuta dans la vie par les plus paisibles fonctions. Élevé, comme le petit Joas, à l'ombre du sanctuaire, il présentait au curé de Beaudéan *l'encens* ou *le sel*, parait de fleurs le modeste autel du village, et mêlait sa voix pure aux chants religieux des paysans béarnais : il était enfant de chœur. Après bien des années, en 1834, le bon curé de Beaudéan, vieillard plus que nonagénaire, a eu la joie de presser dans ses bras, avant de mourir, l'illustre chirurgien en chef de la Grande-Armée; il a retrouvé son disciple en cheveux blancs,

couvert de gloire, chamarré de décorations, mais conservant, sous une enveloppe bronzée par le fer et le feu, cette âme bonne, cet esprit jeune, cette sensibilité délicate, cette fraîcheur inaltérée d'impressions qui distinguaient l'enfant de chœur à cet âge heureux où il puisait dans les leçons du pasteur les premières notions du bien et du beau.

A treize ans, le jeune Larrey se sépara de sa mère et de son curé pour aller à Toulouse étudier l'art de guérir, sous les auspices et la direction de son oncle, M. Alexis Larrey, chirurgien-major et professeur à l'hôpital général de cette ville. Après huit ans de travaux, partagés entre les études classiques au collége de l'Esquile et les études professionnelles aux écoles de chirurgie et de médecine de Toulouse, il forma le projet de se rendre, pour compléter son éducation, à Paris, où il arriva en août 1787. On venait à ce moment même d'ouvrir un concours pour un nombre déterminé de places de chirurgiens auxiliaires de la marine; le jeune Larrey aimait les voyages, il se laissa tenter par l'idée de courir le monde, se mit sur les rangs, obtint une des pla-

ces proposées, et partit aussitôt pour le port de Brest, à pied, en touriste amateur, visitant les ruines, s'extasiant devant les paysages, et s'arrêtant deux jours à la Trappe pour pleurer sur les romanesques infortunes du comte de Comminges et d'Adélaïde. Il arriva enfin à sa destination, subit un deuxième examen, d'après lequel il devait être classé définitivement, fut nommé à vingt et un ans chirurgien-major des vaisseaux du roi, et bientôt embarqué en cette qualité, au mois d'avril 1788, sur la frégate *la Vigilante*, qui faisait voile pour l'Amérique septentrionale, avec mission de séjourner plus particulièrement à l'île de Terre-Neuve pour y protéger la pêche de la morue.

Après six mois d'une navigation souvent pénible, entremêlée de dangers et d'aventures, après avoir subi tempêtes et coups de vent, supporté la faim, la soif, guéri son équipage atteint du scorbut, recueilli des naufragés sur des bancs de glace, étudié les procédés curatifs des Esquimaux, dont il fera plus tard une application heureuse sur un illustre maréchal, le jeune chirurgien-major rentra dans le port de Brest le 31 octobre

1788, heureux de n'avoir pas perdu un seul homme par maladie.

Aussitôt débarqué Larrey sollicita son licenciement pour aller continuer ses études à Paris : il l'obtint avec peine, tant le conseil de santé de Brest, instruit des preuves nombreuses de talent et de zèle qu'il avait données, tenait à le garder dans la marine. Il partit enfin, revint à Paris au commencement de 1789, suivit à l'Hôtel-Dieu les cours de chirurgie clinique de Desault, les cours de Sabatier à l'hôtel des Invalides, comme chirurgien interne, et se prépara à la longue et glorieuse carrière qu'il allait parcourir, en soignant les premières victimes de nos discordes civiles, les blessés de la Bastille et du Champ-de-Mars.

Quand la guerre eut été déclarée par la France à l'Autriche, après la formation de trois armées sur nos frontières du Nord, Larrey, attaché en qualité d'aide-major (chirurgien-major des hôpitaux) à l'armée du Rhin, commandée par le vieux maréchal Luckner, arriva au quartier général, à Strasbourg, le 1er avril 1792.

Chargé de la direction chirurgicale d'une di-

vision commandée par Custines, Larrey, dès les premiers engagements, fut frappé de l'organisation vicieuse des ambulances. D'après les règlements militaires, les ambulances devaient se tenir constamment à une lieue de l'armée. On laissait les blessés sur le champ de bataille pendant toute la durée de l'action, puis on les portait à bras, ou sur des fusils, dans un local favorable, où l'ambulance se rendait aussi promptement que possible: mais la quantité d'équipages et d'hommes interposés entre elle et l'armée la retardait au point qu'elle n'arrivait jamais avant vingt-quatre heures, quelquefois même trente-six heures, de sorte que la plupart des blessés périssaient faute de secours administrés à temps.

Larrey conçut dès lors le plan d'une ambulance capable de suivre tous les mouvements de l'avant-garde, à l'instar de l'artillerie volante; il avait d'abord imaginé de faire porter les blessés sur des chevaux garnis de bats et de paniers convenables; mais l'expérience lui fit bientôt connaître l'insuffisance de ce moyen, et, favorisé par l'adhésion de Custines et la coopération zélée du

commissaire général Villemanzy, il ne tarda pas à organiser un système de voitures suspendues, réunissant à la commodité la légèreté et la solidité, propres à suivre sur le terrain même toutes les évolutions de l'armée, pouvant contenir, commodément couchés, dans toute leur longueur, sur un matelas, les unes deux blessés, les autres quatre. Chacune de ces voitures, accompagnée d'un officier de santé et d'infirmiers à cheval, se portant sur tous les points du champ de bataille, permettait le pansement immédiat et l'enlèvement rapide des blessés, aussitôt transportés dans les hôpitaux de première ligne.

Ce système d'ambulances, connu sous le nom d'*ambulances volantes*, établi d'abord à l'armée du Nord, fut successivement étendu aux autres armées françaises: adopté aujourd'hui par la plupart des puissances de l'Europe, il est devenu un des plus beaux titres de gloire de son illustre fondateur.

C'est dans un combat obscur livré aux Autrichiens par l'avant-garde de Custines, dans un défilé des montagnes d'Oberüchel, que Larrey fit l'essai de son système, et que l'on vit pour la pre-

mière fois un chirurgien panser des blessés au milieu du feu.

« Ce combat, dit Larrey, avait fait d'abord sur moi une vive impression; mais la jouissance intérieure que me causa l'idée du service éminent que venait de rendre aux blessés ma nouvelle institution parvint bientôt à éloigner les sentiments qui m'affectaient, et depuis ce moment j'ai toujours vu avec calme les combats et batailles auxquels j'ai assisté (1). »

Quelle différence pourtant entre ce courage facile du combattant, échauffé par l'ardeur du combat, et cette froide intrépidité du chirurgien

(1) *Mémoires de chirurgie militaire et campagnes de D.-J. Larrey*, t. I, p. 67. En ouvrant pour la première fois cet ouvrage de l'illustre chirurgien, qui se compose de cinq volumes, je m'attendais à une lecture peu attrayante pour un homme étranger à la chirurgie. Je n'ai pas été médiocrement étonné de me sentir entraîné à dévorer ces cinq volumes avec une véritable avidité. Outre que la partie technique est écrite avec une clarté, une simplicité qui la rendent accessible même aux gens du monde, la partie historique abonde en détails curieux qu'on ne trouve pas ailleurs. Le style négligé, mais facile et naturel de l'auteur, ajoute à l'importance de ses observations et à l'intérêt de ses récits ce parfum de bonne foi qui transmet, pour ainsi dire, au lecteur l'impression fidèle du moment et du lieu. Les campagnes d'Égypte et de Russie sont sous ce rapport d'une vérité saisissante. — Je considère la lecture de cet ouvrage du baron Larrey comme indispensable à quiconque voudra connaître à fond l'histoire militaire de la République et de l'Empire.

militaire, obligé de braver la mort sans la donner !

La bataille meurtrière livrée le 22 juillet 1793 devant Mayence valut à Larrey une première mention honorable au *Moniteur*.

« Parmi les braves, disait le général Beauharnais dans son bulletin à la Convention, parmi les braves dont l'intelligence et l'activité ont servi brillamment la république dans cette journée, je ne dois pas laisser ignorer le chirurgien-major Larrey, avec ses camarades de l'*ambulance volante*, dont les infatigables soins dans le pansement des blessés ont diminué ce qu'un pareil jour a d'affligeant pour l'humanité, et ont servi l'humanité elle-même en contribuant à conserver les braves défenseurs de la patrie. »

Beauharnais suivit bientôt Custines à l'échafaud. L'armée du Rhin fut réunie à celle de la Moselle, sous le commandement en chef de Hoche, et Larrey, attaché avec son ambulance à l'avant-garde, commandée par Desaix, se lia avec ce noble soldat d'une amitié que la mort devait cruellement briser à Marengo. Dans le cours de ces deux campagnes, le jeune chirurgien, en opérant sans cesse sur le champ de bataille, eut occasion de se convaincre de la nécessité de l'amputation immédiate, lorsqu'elle est indiquée. Cette opinion était contraire aux préceptes établis par les

chirurgiens les plus renommés, notamment Faure et Bilguer. Larrey prépara les éléments d'un Mémoire, publié plus tard, dans lequel il a victorieusement démontré l'erreur de Faure et ses dangereuses conséquences : sa doctrine, étayée d'un millier d'observations, a aujourd'hui complétement prévalu.

A cette même époque, en cherchant à se rendre compte des effets mortels produits quelquefois par le boulet sans aucune marque de lésion extérieure, effets attribués jusque-là au violent déplacement de l'air, Larrey fut conduit à reconnaître que l'intégrité extérieure et apparente du cadavre était toujours accompagnée d'énormes lésions intérieures, produites par l'action immédiate du projectile.

A la fin de cette campagne du Rhin, Larrey, légèrement blessé dans les lignes de Wissembourg, fut envoyé à Paris par les généraux et les représentants du peuple pour y organiser complétement son nouveau système d'*ambulances volantes*, et en faire établir de semblables dans les autres armées. Mais la Convention ayant résolu une expédition contre la Corse, Larrey,

nommé chirurgien en chef de cette expédition, reçut presque aussitôt l'ordre de partir pour Toulon. Il profita néanmoins de son court séjour à Paris pour accomplir des vœux formés depuis longtemps en épousant, dans cette même année 1794, Mlle Laville-Leroux, l'une des filles de l'ex-ministre des finances sous Louis XVI. L'expédition contre la Corse n'ayant pu avoir lieu à cause des fortes croisières anglaises, Larrey, après avoir passé quelque temps à l'armée des Alpes-Maritimes, fut envoyé à celle des Pyrénées-Orientales, où il arriva pour assister au trépas glorieux de Dugommier, mort dans ses bras, la poitrine déchirée par un obus, à l'assaut meurtrier de Figuères. Les sept cents blessés que produisit cet assaut d'abord infructueux furent presque tous opérés et pansés dans les premières douze heures. Enfin la forteresse fut prise, et, tandis que les soldats français, depuis longtemps affamés et dénués de tout, couraient aux provisions de guerre et de bouche, tandis que les généraux s'occupaient du trésor, le modèle des chirurgiens militaires s'extasiait devant un autre genre de conquêtes.

« Je n'ai jamais vu, dit-il, de si beaux magasins d'ambulance; la toile à pansement était comme de la batiste, et la charpie aussi fine que le *byssus*..... Cette charpie avait été préparée et disposée en petits paquets, liés avec des faveurs de différentes couleurs, par la reine d'Espagne et les dames de la cour. »

Quelle joie pour Larrey de mettre la main sur une aussi belle part de prise! Aux autres les sacs de piastres, à lui les paquets de charpie fine, liés avec des faveurs roses. Et voilà comment Larrey vécut et mourut pauvre, tandis qu'autour de lui se préparaient des fortunes de Crésus.

Après la conclusion de la paix avec l'Espagne, le jeune chirurgien en chef fit un nouveau voyage à Paris, pour rétablir sa santé délabrée, fut bientôt renvoyé à Toulon, en attendant le départ de l'expédition pour la Corse, départ indéfiniment ajourné, puis enfin rappelé à Paris, pour occuper une place de professeur à l'Ecole militaire de santé, que l'on venait d'établir au Val-de-Grâce. Tandis qu'il y professait avec un grand succès l'anatomie, Bonaparte demanda au ministre de la guerre de lui envoyer au plus vite le créateur des *ambulances volantes*, dont il désirait utiliser le talent au profit de son armée.

Larrey partit le 1er mai 1797 ; il trouva la campagne d'Italie déjà terminée : Bonaparte venait de signer les préliminaires de paix à Leoben. Après avoir visité les provinces conquises, inspecté les hôpitaux, institué dans diverses villes des écoles de chirurgie, porté remède à une épizootie qui dévastait les campagnes du Frioul, Larrey organisa son *ambulance volante*, formant une légion de trois cent quarante individus, tant officiers de santé que sous-officiers et soldats. La légion se décomposait en trois divisions, et à chaque division étaient attachées douze voitures. Bonaparte fut très-satisfait des manœuvres et évolutions de cette nouvelle légion chirurgicale, et comme il prévoyait sans doute que Larrey serait l'homme du monde auquel il donnerait le plus d'occupation, il résolut dès lors de l'attacher à sa fortune. En effet, quelques mois après, au moment où Larrey de retour à Paris venait de reprendre son cours, il fut nommé chirurgien en chef de l'armée dite d'Angleterre, et le 19 mai 1798, à la tête de cent huit chirurgiens, choisis parmi les plus instruits et les plus courageux, il s'embarqua pour cette terre

d'Egypte où l'attendaient tant de fatigues, tant de dangers, et où il devait déployer tant de courage et tant de dévouement. Toujours présent à sa place de bataille, au milieu des soldats que sa vue suffisait à encourager, en leur offrant l'espoir certain d'un prompt secours en cas de blessure, à Alexandrie, à Chebreisse, aux Pyramides, à Jaffa, à Saint-Jean-d'Acre, aux deux batailles d'Aboukir, à Héliopolis, partout enfin où la mort l'appelait au combat, on vit l'intrépide Larrey accourir à son appel, pour lui arracher sous le feu généraux, officiers et soldats.

Mais la mort ne se contentait pas de moissonner sur le champ de bataille; elle apparaissait partout, sous toutes les formes. Blessés, pestiférés et malades, il fallait suffire à tous; improviser ambulances, remèdes, moyens de pansement; suppléer par les inventions les plus ingénieuses à tout ce qui manquait; fouiller au péril de sa vie dans les cadavres des pestiférés pour y chercher le secret de la contagion; suspendre les blessés aux flancs des chameaux et des chevaux, pour leur faire traverser le désert; veiller à la santé de l'armée, en garnison comme en campagne; puri-

fier les hôpitaux, maintenir la propreté, assainir par tous les moyens possibles des aliments de mauvaise qualité ; enfin, tenir tête à tous les fléaux réunis : telle fut la mission noblement remplie durant quatre ans par Larrey. Dans la seule expédition de Syrie, en deux mois de temps, à Jaffa et à Saint-Jean-d'Acre, dix-sept chirurgiens ou officiers de santé et onze pharmaciens payèrent de leur vie leur noble ardeur à suivre l'exemple de leur chef. Pendant la première bataille d'Aboukir, Larrey opérait sous les yeux de Bonaparte le général Fugières, atteint d'une blessure jugée mortelle, et qui, se croyant à sa dernière heure, offrit à son chef, en souvenir de lui, un damas précieux garni en or. « Je l'accepte, répondit Bonaparte, mais c'est pour le donner à l'homme qui va vous sauver la vie.» Et sur la lame il fit graver en or ces deux noms : *Aboukir*, *Larrey* (1).

Quand Bonaparte quitta son armée pour venir renverser le Directoire, Larrey resta à son poste

(1) Le général Fugières fut en effet sauvé ; mais Larrey n'a pu transmettre à ses enfants le gage glorieux de l'estime de Bonaparte. Ce sabre précieux fut, quinze ans plus tard, dans le grand désastre de Waterloo, enlevé par des soldats prussiens à l'illustre chirurgien blessé et prisonnier.

et continua jusqu'au bout son œuvre de dévouement : au milieu de toutes les fatigues de sa vie, il trouva encore du temps à donner à d'ingénieuses observations sur le climat, les productions du sol et les mœurs de l'Egypte, à des travaux pleins d'intérêt sur les maladies endémiques du pays; une partie de ces travaux a trouvé sa place dans le grand ouvrage de l'Institut sur l'Egypte ; l'autre figure dans les Mémoires de Larrey, entremêlés de dissertations curieuses sur les effets produits par les mille moyens de destruction inventés par l'homme.

Jusqu'à Larrey il existait plusieurs blessures généralement considérées comme désespérées : les plaies d'armes à feu aux articulations étaient dans ce cas. L'amputation du bras à l'épaule était jugée inutile presque toujours; mais on considérait surtout comme une chimère la possibilité du succès de l'amputation coxo-fémorale, c'est-à-dire de l'extirpation de la cuisse à sa jonction avec le tronc. Larrey, partant de ce principe que le devoir du chirurgien est de lutter contre la mort jusqu'au dernier moment, après avoir obtenu de nombreux succès dans l'amputation du bras à l'arti-

culation avec l'épaule, dans l'amputation des deux cuisses au même blessé, des deux jambes, des deux bras, Larrey résolut d'entreprendre cette terrible opération de l'extirpation de la cuisse. Les trois premières tentatives, faites en Egypte, ne réussirent pas ; mais, outre qu'elles eurent l'avantage d'adoucir l'agonie des blessés, qu'on laissait mourir jusque-là dans des souffrances horribles, tandis que l'amputation leur rendit au moins le calme, sinon la vie, l'insuccès fut dû à des causes purement accidentelles. Dans les campagnes postérieures Larrey fut plus heureux ; Napoléon ne le laissa pas manquer de sujets, et l'amputation coxo-fémorale a été décidément introduite par lui dans la pratique de l'art.

Enfin l'évacuation de l'Egypte par nos armées permit à l'illustre chirurgien en chef de revenir dans sa patrie chercher un peu de repos après tant de fatigues ; chargé des fonctions de chirurgien en chef de la garde des consuls, Larrey s'occupa d'abord de publier sa *Relation chirurgicale de l'armée d'Orient*. Mais il ne devait pas chômer longtemps ; Bonaparte, devenu empereur, le rappela bientôt sur le champ de ba-

taille. Les campagnes d'Ulm et d'Austerlitz, les campagnes de Saxe et de Prusse, la campagne de Pologne, la première et la deuxième campagne d'Espagne, enfin la brillante et rapide campagne de Wagram, virent Larrey et ses ambulances volantes acquérir sans cesse de nouveaux titres à la reconnaissance de l'armée. Il ne se donna pas une grande bataille sans Larrey; il n'y eut pas, dans la garde impériale, une seule blessure grave qui ne passât par ses mains, et presque tous nos généraux blessés lui durent ou la conservation de leur vie, ou l'adoucissement de leur agonie.

Durant la terrible bataille d'Eylau, Larrey avait été obligé d'établir son quartier général à une centaine de toises de la mêlée, dans des granges au toit défoncé, ouvertes à tous les vents, et où la neige tombait à gros flocons. Les blessés arrivaient par centaines; on les couchait sur des débris de paille parsemés de neige. Les instruments échappaient aux mains des chirurgiens, engourdies par le froid; mais leur chef, puisant dans sa philanthropie une ardeur surnaturelle, restait seul debout, actif, infatigable, au milieu des cris de souffrance, cou-

rant, prompt comme l'éclair, d'un blessé à l'autre, sans autre distinction que la gravité de la blessure, passant d'une amputation à une suture, d'une suture à un trépan, d'un trépan à une extraction de balle, d'une extraction de balle à un pansement compliqué, enfin arrêtant partout d'une main ferme la douleur et la mort. Mais voilà que tout à coup l'aile droite de l'ennemi fait un mouvement pour déborder notre gauche ; une colonne russe menace de se jeter sur l'ambulance. Un désordre affreux se met parmi les blessés ; ceux qui peuvent marcher cherchent à s'enfuir, les autres se traînent vers toutes les issues en s'efforçant de les suivre. Larrey, qui achevait de couper une jambe, voit ce désordre, cette terreur; il s'élance au-devant des blessés, les rassure, leur déclare que, quoi qu'il arrive, leur situation sera respectée, que lui et ses élèves sont prêts à mourir plutôt que de quitter leur poste ; et aidé d'un peloton de soldats infirmiers il contient les plus vigoureux, rétablit l'ordre, continue sa besogne, tandis qu'une charge de notre cavalerie refoule la colonne russe et repousse le danger.

Tel était Larrey à Eylau ; tel il avait été à Austerlitz, à Iéna ; tel il fut en Espagne et à Wagram. C'est dans cette dernière campagne qu'après avoir opéré avec succès une douzaine de généraux, il eut la douleur de voir son zèle et son talent échouer contre la blessure mortelle du duc de Montebello, déjà sauvé par lui en Espagne une première fois (1).

Après avoir été fait commandeur de la Légion-d'Honneur, sur le champ de bataille d'Austerlitz, Larrey, créé baron de l'Empire à Wagram, rentra en France pour reprendre son service de chirurgien en chef de la garde. Jouissant enfin d'un repos bien mérité après tant de fatigues, il venait de publier, au commencement de 1812, les trois premiers volumes de ses Mé-

(1) Le maréchal, en descendant rapidement une montagne de glace, avait fait une chute affreuse; son cheval était tombé sur lui; tout son corps était couvert d'ecchymoses; l'inflammation des organes intérieurs était imminente. — Larrey se rappela que, durant sa première campagne maritime de Terre-Neuve, il avait vu des Esquimaux sauver des matelots jetés à la côte et meurtris en les enveloppant dans des peaux d'animaux fraîchement écorchés. Il se détermina à envelopper le corps du maréchal dans la peau d'un énorme mouton écorché vif, et au bout de cinq jours le maréchal fut en état de remonter à cheval.

moires, quand il fut appelé à mettre le sceau à sa gloire au milieu de la plus grande catastrophe militaire que le monde ait jamais connue. Le 12 février 1812, nommé par un décret de l'empereur chirurgien en chef de la Grande-Armée, le baron Larrey partit pour Mayence, où était fixé le rendez-vous du quartier général. Six mois après, une superbe armée de quatre cent mille hommes passait le Niémen; Larrey suivait, à la tête d'un régiment de chirurgiens et de nombreux fourgons d'ambulance. Encore six mois, et de ces quatre cent mille hommes il n'en restera pas trente mille; et Larrey, isolé au milieu de cette masse confuse, exténué lui-même de faim, de fatigue et de froid, traînant par la bride le dernier cheval qui lui reste, la barbe et les cils ornés de glaçons en forme de stalactites, et n'ayant conservé de tous ses équipages qu'un thermomètre pendu à sa boutonnière, qui marque 28 degrés au-dessous de zéro, reparaîtra sur la frontière prussienne, où il aura, comme il dit, *le bonheur* de faire, pour la première fois depuis Moscou, un repas complet, et de coucher dans un lit.

Sur les bords de la Moskowa, Larrey, privé de

la plupart de ses chirurgiens et de ses caissons d'ambulance, qui sont restés à Smolensk, reçoit l'ordre de se préparer aux résultats d'une grande bataille. Ce fut en effet la plus sanglante de toutes celles de l'Empire. Depuis six heures du matin jusqu'au soir, six cent mille hommes, pourvus de deux mille pièces d'artillerie, se massacrèrent sur un espace d'une lieue carrée de terrain. Les Russes perdirent près de trente mille hommes, les Français près de vingt mille ; quarante généraux français furent tués ou blessés dans cette fameuse journée. Larrey, après avoir pris un chirurgien dans chaque régiment, établit son ambulance générale au centre même de la ligne de bataille. Il y eut dix mille blessés, dont les deux tiers passèrent par l'ambulance générale. Obligé de se charger seul de toutes les opérations difficiles, Larrey pratiqua, dans les premières vingt-quatre heures, plus de deux cents amputations d'un ou de deux membres; mais paille, couvertures, charpie, linge à pansement, subsistances, tout manquait. Il fallut encore avoir recours à la viande de cheval pour faire du bouillon aux blessés, et la plupart de ces malheureux, sauvés avec tant

de peine, périrent plus tard dans la retraite.

Je ne décrirai point ici cette longue marche de Moscou à la frontière prussienne, où chaque régiment français laisse un cadavre à chaque pas. Larrey trouva dans son énergie morale et dans sa robuste constitution, non-seulement la force de résister lui-même, mais encore celle d'encourager et de soutenir sans cesse, par tous les moyens en son pouvoir, ce vaste troupeau d'hommes engourdis et démoralisés. On connaît les scènes affreuses du passage de la Bérésina. Avant la rupture des ponts, Larrey avait déjà passé sur l'autre rive, quand, s'apercevant qu'il a oublié dans le désordre des caisses d'instruments de chirurgie nécessaires aux blessés, il repasse sur la rive droite. C'est à ce moment qu'un des ponts est rompu, et que la foule, poussée par les boulets russes, se précipite vers l'autre pont. Entraîné dans le mouvement et étouffé, Larrey va périr; il se nomme, il est reconnu, et à l'instant ces soldats, que le désespoir rend furieux, ces soldats capables de marcher sur le cadavre de leurs généraux, et dont le plus fort foule aux pieds le plus faible, tressaillent au nom chéri

de Larrey, s'écartent pour faire place à l'homme qui fut si longtemps leur providence; et, transporté de main en main, Larrey se trouve, à sa grande surprise, sur le pont; il le passe, et, quelques instants après, ce pont se brise sous les pieds de la multitude.

Les dernières années de l'Empire trouvèrent Larrey aussi dévoué aux jours des revers qu'aux jours des triomphes; après Lutzen et Bautzen, il ne craignit pas de tenir tête à l'empereur lui-même, pour défendre l'honneur d'une foule de blessés qu'on accusait de s'être volontairement mutilés (1). A Dresde, à Leipzig, à Hanau, en 1814, dans les mille combats de la mémorable campagne de France, Larrey se montra le même; au moment du départ de l'empereur pour l'île d'Elbe, il voulait l'accompagner. « Vous appartenez à l'armée, M. Larrey, lui répondit Napoléon; vous devez la suivre: ce n'est pas sans regret que je me sépare de vous. » — « Cependant, dit Larrey, après le

(1) On trouve les détails de ce fait si honorable pour Larrey dans le *Mémorial de Sainte-Hélène*. Napoléon, digne appréciateur de cette noble franchise, en récompensa Larrey par un don de 6,000 francs et une pension de *trois mille francs* sur l'État.

départ de mon illustre protecteur, miné par une mélancolie noire, j'avais formé le projet d'aller le rejoindre dans son île, quand j'appris son retour inattendu. » Il fallut de nouveau courir à l'ennemi. Après la défaite de Waterloo, Larrey, forcé de suivre le mouvement de retraite, marchait à la tête de sa petite légion chirurgicale quand il fut coupé par un corps de lanciers prussiens. Croyant ce corps peu nombreux, il veut forcer le passage, et se précipite sur l'ennemi, le sabre en main, avec sa troupe; mais son cheval s'abat, atteint d'une balle, et lui-même, frappé de deux coups de sabre, à la tête et à l'épaule, tombe sans connaissance. Pendant que les ennemis poursuivent ses compagnons, il revient à lui et se traîne jusqu'aux bords de la Sambre; là, enveloppé par un nouveau corps de cavalerie prussienne, il est obligé de se rendre prisonnier. On le dépouille de ses vêtements, de ses armes et de sa bourse; sa taille, son teint, et une redingote grise qu'il portait, lui donnant quelque ressemblance avec Napoléon, on le conduit comme tel à un général prussien, qui le fait conduire en cette même qualité auprès

d'un autre officier général. Ce dernier, certain et furieux de la méprise, ordonne que ce malencontreux prisonnier soit fusillé sur-le-champ. Les soldats préparaient leurs armes; un chirurgien-major prussien s'approche pour bander les yeux au patient... Tout à coup il reconnaît le célèbre chirurgien français dont il suivait les leçons de clinique à Berlin; il s'empresse de solliciter la suspension de l'ordre barbare, et l'on conduit Larrey auprès du général Bulow, qui l'envoie à son tour chez le généralissime Blücher, dont il avait sauvé le fils dans la campagne d'Autriche. Blücher le fait habiller, lui donne de l'argent, et le dirige sur Louvain, où il put enfin se faire soigner de ses deux blessures. Larrey, à son retour à Paris, le trouva pour la seconde fois souillé par l'invasion.

Les premières années de la Restauration furent pour lui très-pénibles; considéré comme un des plus dévoués partisans de Napoléon, il fut privé de son titre et de ses émoluments d'inspecteur général du service de santé militaire, perdit à la fois sa dotation, ses pensions et son revenu de la Légion-d'Honneur;

il ne conserva sa place de chirurgien en chef de l'hôpital de la garde que parce qu'on sentit la difficulté de le remplacer, et parce qu'on craignit de mécontenter la garde royale, qui lui était très-attachée.

Ayant toujours dédaigné la fortune, le baron Larrey ne s'effraya pas de la pauvreté; il refusa de brillantes propositions que lui faisaient les souverains étrangers, ne voulant pas se séparer de son pays et de ses chers soldats. Une loi lui rendit, en 1818, la pension de 3,000 fr. accordée par l'empereur Napoléon après Bautzen, et qui lui avait été enlevée. Ce témoignage d'honorable justice lui donna plus de courage encore pour continuer ses travaux; il rédigea le quatrième volume de ses campagnes, écrivit son grand ouvrage de *Clinique chirurgicale*, et fut appelé, en 1829, à succéder au professeur Pelletan à l'Académie des Sciences.

La révolution de juillet vit Larrey toujours fidèle à sa mission d'honneur et de philanthropie; non content de prodiguer ses soins, durant les trois jours, à tous les blessés, sans distinction de drapeaux, il sut, par la fermeté de sa parole,

repousser une troupe furieuse qui assiégeait l'hôpital du *Gros-Caillou*, en proférant contre les blessés de la garde des menaces de mort. Après un voyage en Belgique pour organiser les ambulances de l'armée belge, il revint à Paris occuper les fonctions de chirurgien en chef de l'hôtel des Invalides. Nommé en même temps membre de la commission centrale de salubrité publique de Paris, il eut bientôt à lutter contre le choléra ; il combattit avec succès le fléau à Paris, et fut chargé d'aller le combattre dans les provinces où il exerçait ses ravages; partout il se montra le même, intrépide, infatigable et dévoué jusqu'à l'abnégation la plus complète.

Après tant de travaux, l'illustre chirurgien aurait sans doute aimé à terminer ses jours au milieu de ces quatre mille braves dont il était adoré, et dont les trois quarts au moins avaient reçu ses soins sur le champ de bataille ; mais la destinée en décida autrement. Dans sa sollicitude pour ses vieux camarades, Larrey ne se bornait pas à les soigner dans l'état de maladie, il prétendait encore les maintenir en état de santé; il les suivait dans tous les détails de leur régime de vie, et rien de ce

qui les touchait ne lui était étranger. De là plusieurs conflits avec l'administration de l'hôtel, à la suite desquels Larrey, voyant que les abus étaient plus forts que lui, se détermina à prendre sa retraite.

Il venait de pleurer sur les restes glorieux de son empereur, quand il se sentit pris d'un vif désir de revoir des tentes arabes, et ce soleil d'Afrique qui devait lui rappeler les beaux jours de sa jeunesse. Le maréchal Soult lui ayant proposé une mission en Algérie, il l'accepta et partit avec joie, malgré ses soixante-seize ans. Au retour, dans le trajet d'Alger à Toulon, une affection de poitrine déjà ancienne s'aggrava subitement ; il arriva pourtant jusqu'à Lyon, où la mort l'atteignit dans les bras de son fils, le 25 juillet 1842 ; et le même jour Mme Larrey, la noble compagne de sa longue vie, expirait à Bièvre, dans les bras de sa fille (1).

« De taille peu élevée, mais d'une vigoureuse et saine complexion, Larrey, dit un de ses confrères, M. Sédillot,

(1) L'illustre chirurgien laisse un digne héritier de son talent et de son nom dans la personne de son fils, M. Hippolyte Larrey, très-jeune encore, et déjà professeur au Val-de-Grâce et agrégé à la Faculté de médecine de Paris.

avait les traits doux et réguliers, le visage ovale, les yeux un peu saillants, le crâne remarquablement développé, et d'environ 590 millimètres de circonférence, comme celui de Napoléon. »

En terminant ici cette esquisse incomplète d'une vie si remplie de belles actions et de travaux nombreux, qui placeront dans les annales de la science chirurgicale le nom de Larrey à côté de ceux d'Ambroise Paré et de Petit, il ne me reste plus qu'à répéter ce vœu déjà exprimé par la presse entière : que la pensée de Napoléon soit réalisée par le gouvernement, ou sinon par la France ; que cette colonne à la reconnaissance dont parlait l'empereur ne manque pas à Larrey ; que nos vétérans voient s'élever au milieu d'eux l'image de celui qui fut leur père et leur sauveur sur tant de champs de bataille ; qu'enfin la mémoire le l'homme le plus *activement* VERTUEUX de ce siècle soit éternisée par un monument digne de lui.

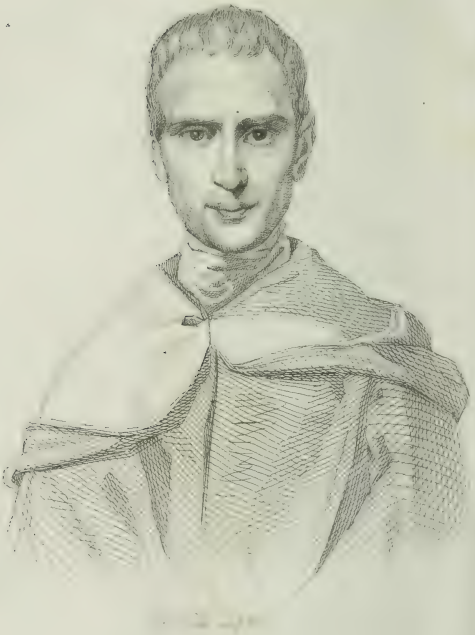

LACORDAIRE.

Imp de Fernel

LE PÈRE LACORDAIRE.

Après dix ans d'efforts pour concevoir le véritable rôle de la philosophie dans l'Église ; après des agitations d'esprit dont j'aperçois à peine la suite, tant le flot a succédé de fois au flot, tant l'orage a troublé l'orage, où suis-je arrivé?

LACORDAIRE, 1834. *Considérations sur le système philosophique de M. de La Mennais.*

La guerre est entre la foi et la raison.

LACORDAIRE, 1838. *Lettre sur le Saint-Siége.*

Il y avait au collége de Dijon, en 1818, un rhétoricien tout à fait hors ligne et considéré comme l'élève le plus remarquable que le collége eût jamais possédé. A la fin de sa rhétorique, indépendamment des prix ordinaires, monopolisés par lui, on crut devoir lui adjuger encore, vu sa grande supériorité, un prix extra-

ordinaire. Il reçut, je crois, à ce titre, une collection de médailles des rois de France; et cette distinction, jusque-là inouïe, le plaça naturellement encore plus haut dans l'opinion de ses condisciples, dont il était le héros et l'orateur officiel dans toutes les occasions solennelles.

Sous le rapport du caractère, il était assez habituellement doux et tranquille. « Je le vois encore, me disait l'autre jour un de ses anciens camarades, passant ses récréations à faire des bagues de crin. » Mais, à la moindre occasion, le feu latent de cette organisation ardente apparaissait tout à coup à la surface; une taquinerie de maître d'étude, ou tout autre incident de ce genre, suffisait pour transformer le pacifique écolier en un véritable démon, et alors, d'un coup de tête, en un moment, il détruisait la sagesse d'un mois.

Un jour, pour je ne sais quelle faute d'indiscipline, l'illustre Dominicain fut, conjointement avec un respectable magistrat qui me transmet ces détails, condamné au pain sec. On arrive au réfectoire; le dernier des condamnés se résigne humblement à s'aller planter contre le mur pour subir sa peine; quant au moine futur, il se tourne

vers le censeur et lui dit : « Je n'irai là que traîné par quatre gendarmes. — Eh bien, allez en prison, répond le censeur. — A la bonne heure, réplique l'écolier, c'est à ma taille ; » et, traversant fièrement le réfectoire, il gagne la prison. Un autre jour, il y eut un conflit entre les anciens et les nouveaux ; deux champions furent chargés de vider la querelle, l'un, aujourd'hui officier distingué du génie, et l'autre, le révérend Père Lacordaire ; ils se battirent avec acharnement, et, sans l'intervention des deux armées, la France compterait un brave officier ou un célèbre prédicateur de moins.

En ce qui concerne la direction de ses idées, la tournure particulière de son intelligence, le jeune homme ne faisait guère pressentir sa destinée future ; car c'était un écolier esprit fort, nourri de Voltaire, Diderot, Helvétius, etc., etc., n'allant même pas jusqu'à la *profession de foi du Vicaire savoyard*, taquinant sans cesse l'aumônier, et toujours prêt à décocher contre la religion des arguments tirés de l'arsenal philosophique du XVIIIe siècle.

Henri Lacordaire avait pourtant sucé avec

le lait des principes chrétiens. Né, en 1801 ou 1802, d'une famille honorable, dans un petit bourg du département de la Côte-d'Or, où son père, qu'il perdit de très-bonne heure, exerçait l'état de médecin, il avait été élevé par une mère pieuse et tendre, par une autre Monique, dont la principale sollicitude fut de déposer et de cultiver le germe de la foi dans l'esprit et le cœur de cet autre Augustin (1). Plus tard, après sa conversion, M. Lacordaire a accusé l'Université d'avoir étouffé les préceptes maternels en lui faisant respirer le doute avec l'air. Je ne prétends pas défendre l'Université; cependant il est certain qu'à cette époque le régime des colléges différait peu, sous le rapport religieux, du régime des séminaires; proviseur, censeur, professeurs étaient presque tous des prêtres; peut-être même serait-il plus exact d'attribuer l'esprit généralement hostile de la jeunesse d'alors à la manière dont on s'y prenait pour s'emparer d'elle.

Quoi qu'il en soit, les dispositions voltairiennes

(1) M. Lacordaire est le cadet de trois frères, dont un est ingénieur en chef des ponts et chaussées, et dont l'autre a embrassé, je crois, la carrière militaire.

du futur Dominicain se développèrent bien davantage encore au sortir des bancs. Tandis qu'il suivait avec beaucoup de succès ses cours de droit à la Faculté de Dijon, il faisait partie d'une Société littéraire, dite de *l'Étude*, où l'on s'exerçait à la parole sur toutes sortes de questions; les membres de cette Société se souviennent encore que toute thèse tant soit peu catholique trouvait toujours, dans le jeune Lacordaire, un éloquent et impétueux adversaire (1).

Après avoir terminé son droit, il se rendit à Paris; il y travailla dix-huit mois chez un avocat à la Cour de cassation, et il avait déjà débuté avec distinction au barreau comme stagiaire, lorsqu'en 1824 ses anciens camarades de Dijon apprirent tout à coup qu'il se préparait à entrer au séminaire de Saint-Sulpice. La nouvelle semblait si étonnante que personne n'y ajoutait foi; il paraît même que sa mère ignorait cette détermination, tant elle avait été prompte. Cependant le fait ne tarda pas à se confirmer, et devint bientôt le sujet des con-

(1) Je ne me permets de donner ces détails que parce que M. Lacordaire a lui-même parlé plusieurs fois dans le même sens de cette première époque de sa vie.

versations de toute la ville. Quelle révolution s'était donc accomplie dans l'âme du jeune sceptique pour qu'il passât si rapidement de l'incrédulité la plus complète à une croyance aussi décisive ? M. Lacordaire nous a dit lui-même ce qu'il nomme les *causes logiques* de sa conversion. Existe-t-il d'autres causes moins logiques, mais parfois non moins propres à produire de grandes crises dans certaines organisations? Nous l'ignorons.

« J'avais vieilli neuf ans dans l'incrédulité, dit M. Lacordaire, lorsque j'entendis la voix de Dieu qui me rappelait à lui. Si je recherche au fond de ma mémoire les causes logiques de ma conversion, je n'en découvre pas d'autres que l'évidence historique et sociale du christianisme, évidence qui m'apparut dès que l'âge me permit d'éclaircir les doutes que j'avais respirés avec l'air dans l'Université. ..... Du reste, ajoute un peu plus loin M. Lacordaire, la foi est un mystère de la volonté où l'esprit ne joue qu'un rôle inférieur (1). »

Ici commence pour M. Lacordaire une nouvelle vie ; mais ce n'est pas la paix, l'obscurité, le repos de l'esprit qui l'attendent dans la carrière du sacerdoce ; c'est au contraire le bruit, le com-

(1) *Considérations sur le système philosophique de M. de La Mennais*, p. 159 et 160.

bat, l'orage intérieur et extérieur ; la même ardeur belliqueuse qui l'animait incrédule l'embrasera croyant. La foi ne fera que changer la direction de cette nature essentiellement révolutionnaire; l'homme se débattra dans le prêtre, et le prêtre dans le siècle, et il y aura des luttes, des transformations soudaines, des tentatives audacieuses suivies de reculades imprévues, un flux et un reflux continuel d'idées, depuis la sortie du séminaire jusqu'à ce dimanche de l'hiver dernier, où dix mille personnes se pressaient dans l'enceinte de Notre-Dame, pour voir surgir d'un froc de Dominicain une tête pâle et amaigrie, des yeux noirs et étincelants, et entendre une voix frêle et vibrante professer l'histoire de France au point de vue catholique, apostolique et romain.

Avant de suivre ce prêtre éloquent dans un développement de faits et d'idées plus brillant que logique, qu'on me permette une réflexion générale.

M. Lacordaire m'a toujours fait l'effet d'un anachronisme, et c'est ainsi que je m'explique son originalité, son talent, son succès, et en même temps son impuissance, car je ne crois pas

à la puissance réelle de M. Lacordaire. S'il eût vécu à une de ces époques où la papauté, tenant d'une main le flambeau spirituel, et de l'autre le glaive temporel, enseignait, remuait et menait le monde, il eût été peut-être un Pierre l'Ermite ou un Saint-Bernard ; papes, rois et peuples, n'ayant alors qu'une seule et même croyance, une seule et même idée dans laquelle se résumaient toutes les autres, sa parole, expression de cette idée, n'eût pas été pour ceux-ci un objet de critique et d'examen, pour ceux-là un plaisir de l'oreille, une émotion fugitive du cœur; elle eût été un levier pour tous, et tous se seraient levés pour la traduire en acte.

S'il eût vécu plus tard, aux temps de la *glorieuse et sainte Ligue*, pour me servir de ses expressions, il eût éclipsé tous ces tribuns enfroqués, les Rose, les Poncet, les Boucher, les Lincestre, poussant du haut de la chaire le cri de mort aux huguenots *suscités par le diable* (comme le disait M. Lacordaire lui-même, en l'an de grâce 1842), ou ameutant le peuple de Paris contre le tyran Henri de Valois, « ce teigneux, » et le Béarnais, « ce fils de Satan. »

Plus tard encore, quand la vieille monarchie se mourait appuyée sur une aristocratie séculière et une aristocratie sacerdotale également corrompues, il y avait place pour un Père Bridaine venant planter une tête de mort au milieu de toutes ces corruptions, et prophétisant la vengeance de Dieu dans les premiers et sourds grondements de la tempête révolutionnaire.

Mais aujourd'hui que l'expiation a été large et complète pour tous; aujourd'hui que la Révolution a fait table rase de tous les pouvoirs politiques du passé; aujourd'hui que l'autorité religieuse, associée depuis dix siècles à toutes les passions, à toutes les grandeurs, à toutes les faiblesses des hommes, a vu, pendant trois cents ans de décadence progressive, disparaître un à un tous les débris de sa puissance terrestre; aujourd'hui qu'elle a dû rentrer nue dans les limites du sanctuaire, où elle a retrouvé, avec les traditions de la primitive Église, cette parole du divin Maître : « Mon royaume n'est pas de ce monde; » aujourd'hui, enfin, que l'ère politique du catholicisme est close, et qu'il s'agit pour lui de commencer une vie nouvelle, c'est un bien chimérique labeur que

de tenter de lui rendre son existence antérieure, en l'appelant, soit à marcher en tête des peuples vers les révolutions et les aventures, soit à faire rebrousser chemin au temps, et à lutter de front contre tous les résultats politiques et philosophiques des trois derniers siècles. Au fond de ces deux systèmes successivement adoptés par M. Lacordaire, et qui, s'ils diffèrent essentiellement par les moyens, sont identiques par le but, il y a le même anachronisme, et par conséquent la même impuissance.

Les curés de village ont un autre système, et ce n'est peut-être pas le plus mauvais. Étrangers aux passions, aux ambitions, aux idées éphémères du temps, ils s'efforcent d'asseoir au foyer domestique la doctrine de Jésus-Christ, destinée à le purifier et à l'embellir; ils prêchent aux hommes des préceptes applicables à toutes les époques, à tous les lieux, à tous les partis, à tous les gouvernements, et ils s'appuient sur cette maxime éternelle de dévouement et d'amour compatible avec toutes les lumières et toutes les libertés : « Aimez Dieu de tout vo-

tre cœur, et votre prochain comme vous-même pour l'amour de Dieu. »

Cette humble et pacifique méthode de restauration religieuse ne pouvait convenir aux esprits ardents du catholicisme; ceux-là, qui rêvent le retour de la suprématie de la papauté sur le monde, veulent que la révélation intervienne dans le mouvement politique et philosophique de l'époque, soit pour s'en emparer en s'y associant, soit pour le réprimer et l'anéantir. Voyons comment M. Lacordaire est allé de l'un à l'autre système; comment il a passé du catholicisme expansif et aventureux de M. de La Mennais au catholicisme rétrograde et compressif de M. de Maistre; comment, après avoir admis, conjointement avec M. de La Mennais, en 1830, l'existence de deux ordres de choses, l'un d'obéissance absolue pour tout ce qui tient au dogme, l'autre de liberté également absolue et ne relevant que de la raison humaine, il en est venu à écrire que la raison humaine ne se suffit à elle-même *dans aucun ordre de choses* (1).

(1) *Lettre sur le Saint-Siége* (1838). Les sermons de M. Lacordaire (et c'est là sans doute ce qui fait leur originalité

Au moment où, délaissant la toge pour la soutane, le jeune avocat entra au séminaire de Saint-Sulpice, M. de La Mennais avait publié le premier et le second volume de l'*Essai sur l'indifférence*. Le premier, exclusivement destiné à combattre l'incrédulité, à prouver l'importance et la nécessité de la foi religieuse, avait eu un succès immense et unanime; mais le second, qui, pour établir les moyens de discerner la foi véritable, appuyait la révélation sur la double autorité de l'Eglise et du genre humain, avait profondément divisé les esprits. J'ai déjà indiqué ailleurs sur quoi portait le débat; j'y reviendrai tout à l'heure, en parlant de la réfutation que M. Lacordaire a tentée plus tard du système de son ancien maître. Il nous a dit lui-même le genre d'impression que l'œuvre de M. de La Mennais fit d'abord sur lui.

« Lorsqu'après ma conversion je lus les ouvrages de

et leur succès) n'étant qu'un assemblage brillant et poétique d'idées et de formes disparates et hétérogènes, il est difficile de se faire par eux une idée nette de ce que veut le prédicateur. Dans quelques-unes de ses rares publications M. Lacordaire est plus explicite, notamment dans celle que nous venons d'indiquer, et sur laquelle nous reviendrons.

M. de La Mennais, cet homme célèbre, ce défenseur de ma foi ressuscitée, que j'avais tant de raison de goûter, il m'arriva deux choses : je crus comprendre sa philosophie, quoique je ne la comprisse pas du tout, comme je m'en suis aperçu plus tard, et, quand elle me fut mieux connue avec le temps, elle me jeta dans des perplexités sans fin. Je m'en occupai pendant six années consécutives, de 1824 à 1830, sans pouvoir parvenir à fixer mes irrésolutions, quoique je fusse pressé par mes amis, dont plusieurs étaient ceux de M. de La Mennais. Ce ne fut qu'à la veille de 1830 que je pris enfin mon parti, plutôt par lassitude que par une entière conviction ; car, même au plus fort des travaux de *l'Avenir*, il passait dans mon esprit des apparitions philosophiques ennemies, et aujourd'hui je crois voir clairement la fausseté de l'opinion que j'avais avec tant de peine embrassée (1). »

Ainsi, c'est par *lassitude* plutôt que par *conviction* que M. Lacordaire adhéra à la doctrine de M. de La Mennais. En vérité, on ne peut pas faire avec plus de franchise meilleur marché de sa personnalité, et, quand on pense aux nombreuses et vives professions de foi du disciple au maître qui ont signalé l'époque de la rédaction de *l'Avenir*, on est porté à admettre que l'imagination joue le rôle capital parmi les éminentes facultés de M. Lacordaire, et l'on s'explique les diatribes

(1) *Considérations sur le système philosophique* de M. de La Mennais, p. 160.

fougueuses fulminées par lui, depuis sa rupture avec M. de La Mennais, contre cette misérable raison humaine.

Lorsqu'éclata la révolution de Juillet, l'abbé Lacordaire, encore inconnu du public, était aumônier du collége Henri IV; il venait tout récemment d'être mis en rapport avec M. de La Mennais par des amis communs. L'influence exercée sur lui par un génie supérieur avait été vive et rapide, et il comptait déjà parmi les disciples les plus ardents. C'est alors que M. de La Mennais l'appela à concourir, avec d'autres jeunes ecclésiastiques distingués et quelques laïques, entre autres le comte de Montalembert, à la rédaction d'un nouveau journal quotidien, destiné à la défense du catholicisme. On connaît le système et l'histoire de *l'Avenir*, qui commença à paraître le 18 octobre 1830.

Après avoir passé quinze ans de sa vie dans un combat politico-religieux, dirigé, d'une part, contre les libéraux, et, d'autre part, contre les Gallicans; après avoir confondu dans un même anathème les doctrines politiques de 1789 et la célèbre déclaration de 1682, rédigée par Bossuet,

et destinée à fixer les limites de la puissance papale dans ses rapports avec l'Église de France et le gouvernement français, M. de La Mennais, dont les doctrines ultramontaines avaient été constamment repoussées par le gouvernement de la Restauration, le vit tomber sans regret, et, laissant de côté le principe politique sur lequel il avait tenté vainement de greffer sa doctrine religieuse, il résolut d'essayer s'il serait plus heureux en l'appuyant sur un principe diamétralement opposé. Le pape et le roi! avait été la devise du champion de la Restauration; Dieu et la liberté! c'est-à-dire le pape et le peuple, fut la devise de *l'Avenir*.

Dépouiller le gouvernement de toute direction politique, intellectuelle et morale de la société, réduire ce gouvernement à une administration matérielle pure et simple, exercée par délégation et temporairement (1) sous la verge du peuple, de manière qu'entre la puissance spirituelle, représentée par le pape, et la puissance tempo-

(1) Par crainte du pape, l'opinion républicaine n'était pas expressément formulée dans *l'Avenir*, mais elle s'y montrait à chaque page.

relle, représentée par le peuple, il n'y eût plus aucune espèce d'intermédiaire, tel fut le but poursuivi par les rédacteurs de *l'Avenir*. Restait à savoir comment s'arrangeraient ces deux puissances ainsi mises en contact et également absolues, par qui et comment s'établirait la distinction des droits propres à chacune d'elles. Il va sans dire que les rédacteurs de *l'Avenir* ajournaient au succès la solution de cette question. Plus tard, après l'échec, M. de La Mennais a déclaré que le système de *l'Avenir* ne faisait que reculer la difficulté en l'agrandissant, que la question si délicate des rapports de l'Église et de l'État se représenterait nécessairement sur une échelle plus vaste, et à un point de vue plus compliqué (1). Nous pensons, nous, que les rédacteurs de *l'Avenir* étaient des hommes trop distingués pour n'avoir pas une solution en réserve, au cas de succès; cette solution laissait assez, du reste, percer le bout de l'oreille; l'idée théocratique sortait en quelque sorte par tous les pores du journal; c'est-à-dire que, par opposition à M. de Maistre, poussant le genre humain

(1) Voir la préface des troisièmes *Mélanges*.

à la servitude sous la théocratie, M. de La Mennais et ses collègues lui promettaient la liberté sous la théocratie. Il n'y avait, je l'ai déjà dit, entre les deux doctrines qu'une différence de mots et de moyens.

Pour arriver au but, *l'Avenir* professait simultanément l'ultramontanisme en matière de religion et le radicalisme en matière politique; il demandait l'abolition de toute loi réglant la condition de l'Église gallicane par rapport au pape ; il nommait *odieuse* et *basse* la déclaration de Bossuet, il combattait tout concordat comme un schisme déguisé; il demandait la séparation complète de l'Église et de l'État; la répudiation, par l'Église, du salaire payé par l'État (l'entretien du prêtre devant être laissé tout entier au bon vouloir des fidèles) et la renonciation de l'État à tout concours direct ou indirect à la nomination des évêques et à la discipline de l'Église. *L'Avenir* réclamait de plus, avec la liberté de conscience, la liberté absolue de la presse, la liberté absolue d'association, le suffrage universel en matière électorale. Il se séparait de la majeure partie des radicaux pour réclamer, de plus qu'eux, « l'abolî-

« tion du système funeste de la centralisation, et « l'interdiction à l'État de s'immiscer dans les « affaires de la commune, de l'arrondissement et « du département. » Enfin, les rédacteurs se déclaraient « décidés à ne pas souffrir qu'on les « abusât plus longtemps par de vaines pro- « messes, et prêts à combattre et à mourir pour « arracher au pouvoir la liberté entière pour « tous (1). »

Tel était le programme belliqueux et révolutionnaire de *l'Avenir;* M. Lacordaire fut son plus impétueux champion. En même temps qu'il disait vertement leur fait à Bossuet, aux évêques et à tous les partisans des libertés gallicanes, il prêchait la guerre aux rois et s'associait, avec une grande énergie de style, à la politique intérieure et extérieure de l'opposition la plus avancée (2).

Voici un fait curieux, oublié peut-être aujour-

(1) Voir *l'Avenir* du 7 décembre 1830.

(2) Il est à noter que les rédacteurs de *l'Avenir*, en soutenant, très-légitimement du reste, la résistance des Polonais, Belges, Espagnols, Irlandais à l'oppression des souverains, se croyaient obligés de blâmer très-nettement les Bolonais insurgés contre le gouvernement temporel du pape. Serait-ce qu'ils jugeaient le gouvernement du pape plus libéral que celui du roi de Hollande, par exemple ?

d'hui par M. Lacordaire lui-même, et qui prouve la singulière idée que se faisait, à cette époque, le célèbre Dominicain de la mission du prêtre dans les sociétés modernes. Je prends le fait dans *le Globe* du 30 décembre 1830.

— La lettre suivante, dit *le Globe*, vient d'être adressée à M. le bâtonnier de l'ordre des avocats près la Cour royale de Paris, par l'un des rédacteurs de *l'Avenir*

« Paris, 24 décembre 1830.

« M. le Bâtonnier,

« Il y a huit ans, je commençai mon stage au barreau de Paris ; je l'interrompis au bout de dix-huit mois, pour me consacrer à des études religieuses qui me permirent plus tard d'entrer dans la hiérarchie catholique, et je suis prêtre aujourd'hui. Les devoirs que ce nom m'impose m'ont d'abord éloigné du barreau. Mais des événements immenses ont changé la position de l'Église dans le monde ; elle a besoin de rompre tous les liens qui l'enchaînent à l'État, et d'en contracter avec les peuples. C'est pourquoi, dévoué plus que jamais à son service, à ses lois, à son culte, je crois utile de me rapprocher de mes concitoyens *en poursuivant ma carrière dans le barreau*. J'ai l'honneur de vous en prévenir, M. le Bâtonnier, quoique je ne puisse prévoir aucun obstacle de la part des règlements de l'ordre. S'il en existait, j'userais de toutes les voies légitimes pour les aplanir.

« Je suis, avec respect, etc.

« H. Lacordaire.

L'idée était fort originale ; c'eût été la première fois depuis bien longtemps (1) qu'on eût vu un prêtre cumuler les deux fonctions, passer de la sacristie à l'audience, revêtir successivement les deux robes et les deux rabats. Curieux que j'étais de savoir le résultat de cette lettre, j'ai consulté les registres des délibérations du conseil de l'ordre. Le bâtonnier d'alors était M. Mauguin ; la lettre de l'abbé Lacordaire souleva une discussion vive, où les opinions furent partagées; on décida pourtant, à une assez grande majorité, « que le caractère indélébile dont l'abbé était revêtu était incompatible avec l'exercice de la profession d'avocat ; et comme le conseil de l'ordre est juge souverain en matière d'admission au tableau, la phrase comminatoire qui termine la lettre resta naturellement sans effet.

L'abbé Lacordaire ne devait cependant pas tarder à paraître à l'audience, mais pour son propre compte. Un article virulent, écrit par lui,

(1) Je dis depuis bien longtemps, car il paraît que dans les premiers temps de la monarchie plusieurs prêtres exercèrent la profession d'avocat.—On cite même Guy-Foucault, avocat au Parlement du temps de saint Louis, et devenu pape sous le nom de Clément IV.

contre la nomination d'un évêque, et suivi, le lendemain, d'un article non moins violent de M. de La Mennais, les fit traduire tous deux en Cour d'assises. Ils y parurent le 31 janvier 1831, aux applaudissements d'un auditoire encombré de jeunes gens et de femmes, et plaidèrent avec un grand succès l'ultramontanisme associé à la liberté. Ils furent acquittés par le jury, qui ne comprenait pas grand'chose à l'association. « Il n'y avait qu'un doute, » dit, au sujet de ce procès, l'abbé Lacordaire, dans un mémoire adressé au pape pour la défense de *l'Avenir*, « il n'y avait qu'un doute qui semblait arrêter les esprits, et qui témoignait de l'ascendant exercé sur eux. « Est-il bien vrai, nous disaient les assistants, « que ce soit là la religion catholique? » On va voir comment le pape répondit à la question.

Cette première victoire enflamma d'une ardeur nouvelle les rédacteurs de *l'Avenir;* ils avaient fondé une agence destinée à recevoir des souscriptions dans le but de soutenir par tous les moyens la liberté religieuse et politique. L'agence décida que, le principe de la liberté d'enseignement étant inscrit dans la nouvelle Charte, elle

avait le droit d'en user sans attendre la loi destinée à en régler l'exercice. Elle annonça donc publiquement, le 29 avril 1831, qu'elle ouvrirait une école sans l'autorisation du gouvernement. MM. Lacordaire, de Coux et de Montalembert se chargèrent des fonctions de maîtres d'école, et vingt enfants du peuple furent réunis dans un local de la rue des Beaux-Arts. M. l'abbé Lacordaire était au milieu d'eux, quand le commissaire de police, revêtu de son écharpe, se présente et dit : « Au nom de la loi, je somme les enfants ici présents de se retirer. » Le lycéen de Dijon, devenu avocat, prêtre et maître d'école, n'avait pas changé de nature; il se tourne vers les enfants et dit : « Au nom de vos parents, dont j'ai l'autorité, je vous ordonne de rester. »

Les deux sommations contradictoires se renouvelèrent trois fois; les enfants ne bougeaient pas; enfin le commissaire fut obligé d'aller chercher des sergents de ville, qui firent évacuer la salle par la force. On mit les scellés sur la porte, et les trois maîtres d'école furent traduits devant les tribunaux. Dans l'intervalle, M. de Montalembert, appelé à la pairie par la mort de son père, ré

clama la juridiction de la Chambre où il venait d'entrer, et y conduisit avec lui ses coaccusés. Ils furent condamnés ; mais ils eurent la satisfaction de prononcer, chacun, devant la plus haute Cour du royaume, un très-beau discours contre Bossuet, les maximes gallicanes, les concordats et la tyrannie du gouvernement.

Cependant Grégoire XVI commençait à s'effrayer sérieusement du langage de ses *terribles amis*. *L'Avenir* avait mis tout le clergé de France en combustion. Les évêques et les vieux curés, furieux de voir saper la constitution de l'Église gallicane et prêcher la Révolution, se répandaient en anathèmes. Les jeunes prêtres et les séminaristes, amis du nouveau, fût-il ancien, applaudissaient au contraire de toutes leurs forces. La cour de Rome, sollicitée des deux côtés de se prononcer et de mettre fin à la discorde, n'était pas fâchée qu'on attaquât les libertés gallicanes qu'elle a toujours détestées ; mais *l'Avenir* appuyait cette attaque sur l'apologie de libertés philosophiques et politiques pour lesquelles elle professe de temps immémorial une profonde horreur.

J'ai raconté ailleurs le voyage à Rome de MM. La Mennais, Lacordaire et Montalembert ; on sait comment le souverain pontife, après avoir fait dire qu'il désapprouvait, sans spécifier sur quoi portait la désapprobation, s'expliqua enfin catégoriquement dans la fameuse lettre encyclique du 18 septembre 1832, adressée à tous les prélats de la chrétienté.

J'ai indiqué plus haut le côté suspect et impossible de l'association d'idées sur laquelle se basait *l'Avenir;* j'ai énuméré toutes les libertés, religieuses, civiles et politiques, qu'on réclamait au nom du pape et de l'Eglise romaine; à ceux qui considéraient un tel programme comme chimérique, la décision du pape ne laissa rien à désirer. Rien de moins suspect, rien de plus clair que l'encyclique. De par le chef infaillible de l'Église il était déclaré que :

1° Toute idée d'une certaine *restauration* et *régénération* de l'Église était tout à fait absurde et souverainement injurieuse pour l'Église;

2° Que la maxime qu'il faut garantir à tous la *liberté de conscience était une maxime absurde, erronée, ou plutôt un délire;*

3° Que la liberté de la presse était une liberté *funeste* et *dont on ne peut avoir assez d'horreur;*

4° Que, toute puissance venant de Dieu, la *soumission inviolable au prince* était une maxime de foi;

5° Que toute association entre hommes de religions différentes devait être proscrite;

6° Enfin, que la séparation de l'Église et de l'État était contraire au bien de l'Église et de l'État.

Et le cardinal Pacca ajoutait, dans une lettre particulière adressée à M. de La Mennais : « Que le pape réprouvait, de plus, les doctrines de *l'Avenir* relatives à la liberté *civile* (le mot était souligné) et politique.

Ce coup de foudre apostolique brisa à la fois le journal *l'Avenir* et l'école de M. de La Mennais. On sait comment le maître, sommé d'adhérer purement et simplement à l'encyclique, résista longtemps, proposant d'adhérer avec réserves pour tout ce qui lui semblait d'ordre purement temporel. On lui répliqua que c'était au pape, et non à lui, à décider de la question; que l'encyclique entière, renfermant le résumé le plus pur de la doctrine catholique, était un article de foi. Bref, il signa, et quelques mois après il renia sa signature en publiant les *Paroles d'un Croyant;* il valait mieux ne pas la donner, et il valait encore bien mieux se taire après l'avoir donnée.

Quant à M. Lacordaire, il fut beaucoup moins

difficile à convaincre de toutes ses erreurs; avant même la publication de l'encyclique, dès son arrivée à Rome, aussitôt que le pape eut fait dire qu'il désapprouvait, il alla s'agenouiller au tombeau de saint Pierre et de saint Paul, en priant Dieu de lui ouvrir les yeux. « Je ne sais, dit-il, ni le jour, ni l'heure; mais j'ai vu ce que je ne voyais pas, et je suis sorti de Rome libre et victorieux. » Il résulta de cette sorte de *révélation* une scène assez vive entre le maître et le disciple, à la suite de laquelle M. Lacordaire se sépara brusquement de M. de La Mennais, de même qu'il s'en était jadis rapproché brusquement, et revint en France, à demi persuadé que toutes ses opinions antérieures étaient fausses. La publication de l'encyclique acheva de le persuader; à dater de ce moment, il prit la raison humaine en profond mépris, et se prépara peu à peu à consacrer son talent de prédicateur, et surtout sa plume, à développer, embellir et poétiser la doctrine de l'encyclique.

Cette pensée, bien qu'il soit facile avec un peu d'attention de la saisir, n'apparaît pourtant pas très-manifestement dans tous les sermons de

M. Lacordaire ; les premiers surtout, qui suivirent la rupture avec M. de La Mennais, portaient encore à un haut degré l'empreinte du catholicisme libéral et révolutionnaire de *l'Avenir*. C'est au point que les *Conférences* qu'il prêcha au collége Stanislas, un an après son retour de Rome, et qui commencèrent sa grande renommée d'orateur sacré, lui attirèrent une vive censure de la part de l'autorité ecclésiastique.

Mais son succès avait été trop éclatant pour qu'on ne revînt pas à lui. Au carême de 1835, on lui proposa de prêcher à Notre-Dame, à la condition qu'il livrerait préalablement à l'examen de ses supérieurs un plan et des cadres de conférences. « L'abbé Affre, dit un écrivain (*Esquisses des orateurs sacrés*), fut chargé par l'archevêque et son conseil d'examiner scrupuleusement les sujets présentés par l'abbé Lacordaire, et d'en faire un rapport. » Ce rapport fut favorable, et c'est à lui que l'illustre prédicateur dut de pouvoir aborder la chaire de Notre-Dame (1).

(1) Dans son dernier sermon, le Père Lacordaire a saisi l'occasion de rappeler avec reconnaissance à Mgr Affre, ar-

Là son succès fut plus grand encore qu'à Stanislas. Pendant tout le carême une masse de jeunes gens se pressa autour de sa chaire. Cependant ses supérieurs, ne le trouvant pas encore assez dépouillé du vieil homme, l'engagèrent à retourner à Rome pour se calmer tout à fait. Il y arriva en juin 1836, fut reçu par le pape à bras ouverts, et, après quelques mois de séjour, pour prouver qu'il ne lui restait rien de ses erreurs d'autrefois, il écrivit, en décembre 1836, la brochure intitulée *Lettre sur le Saint-Siége*, qui fut publiée en 1838, et dont je vais parler plus loin, parce qu'elle est de la plus haute importance pour l'appréciation des idées actuelles de M. Lacordaire. Il revint à Paris pour prêcher à Notre-Dame la station quadragésimale de 1838. Son jeune auditoire fut transporté comme toujours. A la fin de la station, l'archevêque de Paris l'appela un prophète nouveau, et annonça qu'il allait partir encore une fois pour Rome, malgré ses vives et réitérées instances. Or on affirme que le nouveau départ pour Rome, *malgré les vives*

chevêque de Paris, le service que l'abbé Affre lui avait jadis rendu.

et réitérées instances, eut justement pour cause plusieurs observations sévères sur des idées et des formes de langage qu'on trouvait suspectes; on indique même comme un des motifs principaux de la résolution que prit alors M. Lacordaire d'entrer dans l'ordre de Saint-Dominique, le désir d'affranchir sa parole de toute censure épiscopale, en ne relevant plus que du général de son ordre. Il partit de France le 7 mars 1839, fut accueilli avec un grand empressement par le général des Dominicains, et approuvé dans sa résolution par le pape. Le 3 avril de la même année, il fut affilié au couvent de *la Minerve*, écrivit pendant son noviciat son *Mémoire pour le rétablissement en France de l'ordre des Frères-Prêcheurs*, et prit l'habit, le 6 avril 1840, conjointement avec un jeune laïque français, ex-saint-simonien, M. Requedat, qui est, je crois, mort depuis, et il ajouta à son prénom de Henri celui du fondateur de l'ordre. Après avoir passé quelque temps au couvent de *la Quercia*, à Viterbe, il revint s'établir à Rome, au couvent de Sainte-Sabine, sur le Mont-Aventin. C'est là qu'il

écrivit la *Vie de saint Dominique*, qui fut publiée en 1841. Dans la préface de ce dernier ouvrage il annonçait qu'il passerait dans cette retraite plusieurs années, « non, dit-il, pour éloigner « le moment du combat, mais pour nous préparer « gravement à une mission difficile. » Il revint cependant en France au bout de quelques mois, et inaugura, le 15 février 1841, son nouvel habit dans la chaire de Notre-Dame, au milieu d'un immense concours d'auditeurs. Le sermon qu'il prononça sur la *nationalité française*, et dont je dirai un mot plus loin, fut très-diversement apprécié; les contestations qu'il souleva empêchèrent qu'il fût suivi d'aucun autre. Le prédicateur retourna à Rome, où l'on dit qu'il fut blâmé par le pape lui-même, bien que le fond du sermon fût loin d'être contraire aux idées du Saint-Siége; la forme seule aurait été jugée compromettante. Quoi qu'il en soit, le Père Lacordaire, revenu en France depuis quelque temps, après avoir obtenu un grand succès à Bordeaux, vient de prêcher l'Avent avec un égal succès à Nancy, en attendant qu'il lui soit permis de réaliser son désir de fonder en France un couvent de son ordre. Il paraît, si

j'en crois des personnes bien informées, que l'obstacle vient beaucoup moins du gouvernement que des évêques, peu amoureux du froc en général, mais surtout du froc dominicain, et dont aucun ne veut permettre dans son diocèse l'établissement de cette milice indépendante.

J'ai groupé succinctement ces divers faits biographiques, pour n'avoir plus à m'occuper que de résumer et d'apprécier de mon mieux, avec toute la modération, mais aussi avec toute la franchise que nécessite le sujet, en m'appuyant des sermons et particulièrement des écrits de M. Lacordaire, de résumer, dis-je, et d'apprécier de mon mieux la manière dont l'ancien rédacteur de *l'Avenir* entend aujourd'hui l'application du catholicisme à l'état social.

Si M. Lacordaire était un prédicateur ordinaire, dissertant exclusivement, comme ses illustres devanciers ou ses contemporains, sur des questions de dogme chrétien ou de morale chrétienne, une appréciation critique de sa pensée serait à mes yeux une demi-inconvenance et une témérité; mais M. Lacordaire est un prédicateur d'un genre nouveau, et tel qu'on peut dire de sa pa-

role qu'elle appartient à la fois à l'ordre spirituel et à l'ordre temporel, car elle semble avoir adopté pour thème unique cette question mixte des rapports de l'Église et de l'État. Or, sur cette question, l'écrivain est bien autrement explicite que l'orateur; par conséquent l'un et l'autre sont de ma compétence, et il me semble d'autant plus nécessaire d'exposer et d'apprécier les idées actuelles du célèbre Dominicain que la plupart de ses jeunes auditeurs se faisant, d'après la forme, une illusion complète sur le fond, s'imaginent que M. Lacordaire est toujours, sous la réserve imposée par sa situation, l'homme de *l'Avenir*, l'homme de l'alliance de la foi et de la raison, du pape et des peuples contre les rois; plusieurs applaudissent en lui ce qu'ils appellent *un christianisme large et progressif*. J'ai déjà montré le côté suspect de cet apparent progrès de *l'Avenir;* reste maintenant à exposer comment M. Lacordaire, convaincu, depuis l'encyclique, de l'impossibilité de l'ancienne association, s'est contenté d'effacer le nom d'un des associés, de remplacer les peuples par les rois, et propose aujourd'hui nettement à ceux-ci de se

mettre au service de la papauté, dans le but éminemment *progressif* de faire rentrer dans le néant *cette fille de Satan*, *la raison humaine*, insolemment émancipée depuis quatre cents ans, c'est-à-dire de rétrograder en plein moyen-âge.

Avant d'aborder ce fougueux manifeste de M. Lacordaire contre la raison, intitulé *Lettre sur le Saint-Siége*, il nous faut remonter plus haut et suivre la métamorphose du rédacteur de *l'Avenir*, en la prenant à son point de départ, l'encyclique.

On a vu dans ce qui précède comment, lors du voyage à Rome avec M. de La Mennais, M. Lacordaire, après avoir rédigé lui-même le mémoire présenté au pape en faveur du système de *l'Avenir*, se sépara brusquement de son compagnon de voyage, et retourna en France où l'encyclique ne tarda pas à venir le confirmer dans la conviction de ses erreurs. Il s'empressa d'adhérer à la décision pontificale, et garda le silence jusqu'à l'apparition des *Paroles d'un Croyant*. Aussitôt que M. de La Mennais se fut précipité ouvertement dans le schisme, son ancien disciple crut devoir rompre le silence, et

il publia, dans *l'Univers religieux* du 2 mai 1834, un article intitulé *de l'Etat actuel de l'Eglise de France*, où il déclarait qu'il s'était depuis longtemps séparé de M. de La Mennais, et où il annonçait, en quelque sorte officiellement, son repentir d'avoir contribué autrefois à l'exaltation des esprits, et sa rétractation des doctrines qu'il avait naguères professées. Cet article est fort remarquable de style. On a dit que M. Lacordaire ne savait pas écrire; si l'on entend par là qu'il est faible dans la coordination des diverses parties d'un livre, on a raison; la plume de M. Lacordaire ne brille pas plus que sa parole par cette dialectique puissante qui distinguait si éminemment Bourdaloue, par exemple; mais, comme sa parole aussi, et peut-être encore plus que sa parole, elle est toujours colorée, chaleureuse, poétique, éloquente.

Quelque temps après, M. Lacordaire, voulant sans doute prouver que cette rétractation n'était pas seulement un acte de soumission et de foi catholique, mais encore le résultat d'une conviction réfléchie, entreprit de réfuter la philosophie de l'*Essai sur l'indifférence*, qui avait en quelque

sorte servi de base aux doctrines de *l'Avenir;* car la même fusion que M. de La Mennais avait d'abord tenté d'établir entre la foi et la raison, *l'Avenir* prétendait la réaliser, au point de vue politique, entre l'antique papauté et la démocratie moderne.

On connaît la doctrine philosophique de *l'Essai sur l'indifférence*. M. de La Mennais trouvait la philosophie affranchie depuis trois siècles du joug de la théologie et n'admettant plus, sur la question fondamentale de la certitude, d'autre *autorité* que celle de *l'évidence*, tandis que la théologie, au contraire, n'admettait d'autre *évidence* que celle de *l'autorité*. Ce sont ces deux puissances, depuis si longtemps séparées, qu'il entreprit de ramener à l'unité, en prouvant à la philosophie l'évidence de *l'autorité*, c'est-à-dire de la *révélation*, par l'autorité même de l'*évidence*, entendue, non plus dans le sens individuel de Descartes, comme un résultat perçu par la raison privée de chacun, mais bien comme le résultat de la raison générale de l'espèce. Ainsi, accordant aux philosophes que l'adhésion de la raison humaine est le caractère distinctif du vrai, il y mit

cette condition : que l'adhésion aurait le doubl caractère *de l'universalité et de la perpétuité* c'est-à-dire que le genre humain seul pourrai être considéré comme le dépositaire et l'oracl infaillible de la vérité.

Cela posé, il examina les vérités reconnues pa la raison générale du genre humain ; il établit l conformité du symbole antique et universel ave le symbole chrétien ; il s'efforça de prouver pa les monuments de tous les peuples que le genr humain avait cru toujours et partout aux dogme enseignés par l'Église catholique, et il en conclu que chacun devait y croire, sous peine de mettr sa raison au-dessus de la raison générale du genr humain, c'est-à-dire de nier sa propre raison e niant celle de l'humanité.

Cette démonstration philosophique de la vérité religieuse excita des récriminations dans les deux camps ; tandis qu'une partie des catholiques repoussaient comme dangereux un système qui prétendait étayer la foi sur un point d'appui humain, les philosophes se récriaient contre cette manière de confisquer les droits de la raison individuelle au nom de la raison générale interpré-

tée catholiquement, c'est-à-dire, ainsi qu'on l'exprimait assez plaisamment, d'admettre la voix du régiment à la condition que la voix des soldats ne compterait pas. D'un autre côté, un grand nombre de catholiques, convaincus qu'il y avait profit pour l'autorité de l'Église à ce que la révélation fût présentée, non plus seulement comme un fait isolé dans l'histoire du monde et se prouvant par lui-même, mais encore comme le résumé de toutes les révélations antérieures, comme l'écho *traditionnel* de la parole divine vibrant perpétuellement à travers l'espace et le temps, un grand nombre de catholiques adhérèrent avec ardeur à une doctrine qui, en donnant une plus large base à l'autorité de l'Église, semblait agrandir le terrain dans lequel s'était jusque-là renfermée la discussion. M. de La Mennais fit école, et M. Lacordaire, bien qu'il ait dit plus tard n'avoir adhéré que par *lassitude*, fut un disciple très-fervent, et le plus fervent de tous.

Je n'ai pas à discuter ici philosophiquement la doctrine en elle-même ; je dois m'en tenir à la réfutation du maître par le disciple. Cette réfutation n'a rien de neuf : elle consiste tout simple-

ment à reproduire contre la raison générale un argument déjà connu et allégué contre la raison individuelle.

« Prétendre prouver l'autorité de l'Église par l'autorité de la raison générale du genre humain, en plaçant la certitude dans cette même raison générale, c'est faire du protestantisme sur une plus vaste échelle; car, dans ce système, toute croyance quelconque dépendra originairement de la raison générale, qui en est la première base, ce qui semble contradictoire avec l'existence d'une autorité en dehors de cette même raison générale, et supérieure à elle. »

Cet argument n'est pas sans valeur pour ceux qui entendent la certitude comme l'entendait Pascal dans les dernières années de sa vie; mais, d'après M. de La Mennais, il est au moins aussi dangereux pour la cause qu'il veut défendre que pour le système qu'il attaque; car il en résulte :

« Que le catholicisme est radicalement en dehors de la raison humaine; qu'ainsi l'on doit y croire, croire à l'Écriture, croire à l'Église, sans aucune raison quelconque d'y croire ; que, dès lors, en second lieu, ces croyances ne reposent sur rien, ou reposent uniquement sur une impression interne produite par Dieu même, qui forme dans

l'âme, par sa toute-puissance, la foi qu'il exige de l'homme; impression dont la réalité ne saurait être prouvée, que chacun sent en soi, qu'il n'a aucun moyen d'examiner, de vérifier, de distinguer, par quelque autre chose que par ce sentiment même, de toutes les illusions dont l'âme humaine peut être le jouet, ce qui est le principe même du fanatisme dans toutes les religions et dans toutes les sectes, principe qui a le même degré de force pour justifier chacun dans la sienne. Il résulte encore du même système que, dans tout ce qui n'est pas l'objet de l'enseignement de l'Église, il n'existe aucune vraie certitude pour l'homme (1). »

Et puis enfin, que devient l'argumentation de M. Lacordaire, *raisonnant* pour obtenir l'adhésion de la raison humaine à des conclusions qui lui contestent précisément le droit d'intervenir dans la question que l'on traite?

Quoi qu'il en soit de cette réfutation, on pouvait espérer que M. Lacordaire, en expulsant complétement la raison de l'ordre de foi, la laisserait vivre et se développer en paix dans l'ordre de science; mais les imaginations ardentes ne s'arrêtent jamais en chemin; après la rétractation philosophique M. Lacordaire se crut obligé à la rétractation politique.

La doctrine de *l'Avenir* ressemblait à ces armes

(1) Préface des troisièmes *Mélanges*.

indiennes qui se composent de deux épées renfermées dans le même fourreau. L'encyclique ayant brisé le fourreau, M. de La Mennais et M. Lacordaire saisirent chacun une des deux épées, et ce dut être pour ces malheureux philosophes, tant maltraités jadis par les deux démocrates ultramontains, ce dut être un consolant spectacle que de voir et le maître et le disciple ferrailler l'un contre l'autre, et ces deux hommes, naguère si fiers et si sûrs d'avoir trouvé la vérité, s'en jeter réciproquement les morceaux à la tête. Sous ce rapport, la *Lettre sur le Saint-Siége* est curieuse à comparer aux *Paroles d'un Croyant* et aux *Affaires de Rome*. Ces deux dernières publications étant beaucoup plus connues que la première, il me suffira d'analyser celle-ci pour que le lecteur puisse faire lui-même la comparaison.

La brochure de M. Lacordaire, écrite de Rome, comme je l'ai déjà dit, en 1836, et publiée en 1838, peut se diviser en deux parties : l'une consacrée à l'apologie des actes de la papauté avant et depuis 1830, l'autre à l'exposé de la question sociale et de la mission de cette même papauté.

Après quelques pages fort belles sur le passé du

Saint-Siége, M. Lacordaire attribue ce passé à deux qualités principales, qui, dit-il, ont toujours distingué la papauté, et expliquent presque toute son histoire : *une prudence consommée* et *un courage passif à toute épreuve*. Je ne prétends pas nier les bons résultats de ces deux *qualités* dans certaines circonstances ; mais il me semble que la thèse générale est un peu hasardée, et, sans objecter à M. Lacordaire qu'il voyait jadis quelque chose de plus dans l'histoire du Saint-Siége, on peut lui dire que, pour expliquer le présent, il s'expose à méconnaître le passé et à prêter le flanc aux ennemis de la papauté, à ceux qui ont prétendu à leur tour résumer toute son histoire par cette devise : « *Tyrannique avec les faibles, servile avec les forts* (Lémontey). » Or cette devise est aussi exclusive que la première ; ni l'une ni l'autre ne saurait s'appliquer à la plus belle période de l'histoire du Saint-Siége, à cette période où brillèrent sur le trône pontifical la plupart des hommes qui ont fait la gloire de la papauté. Ces hommes qui, dominant par l'intelligence une époque barbare, préparèrent l'Europe à cette civilisation contre laquelle

leurs successeurs devaient plus tard lutter en vain; ces défenseurs intrépides de l'opprimé contre l'oppresseur, du droit contre la force, possédaient à coup sûr d'autres qualités qu'une *prudence consommée* et *un courage passif à toute épreuve*. M. Lacordaire caractérise ainsi le passé en homme très-préoccupé du besoin de justifier le présent. C'est en effet à l'aide de ces deux *qualités* qu'il explique les actes les plus fâcheux de la papauté depuis 1830. Il n'est pas jusqu'à ce malheureux bref aux évêques de Pologne, qui consterna jadis, non-seulement M. Lacordaire, mais toute la chrétienté, qui ne trouve son apologie dans la *Lettre sur le Saint-Siége;* après en avoir développé les motifs de *prudence consommée*, l'auteur termine par ce singulier rapprochement :

« Je ne me persuaderai jamais que Priam fit une action indigne de la majesté d'un roi et des entrailles d'un père quand il prit la main d'Achille en lui adressant ces sublimes paroles : « Juge de la grandeur de mon malheur, puis-« que je baise la main qui a tué mon fils. »

M. Lacordaire affectionne cette métaphore homérique ; je la retrouve dans un de ses sermons de 1838, pour indiquer comment on obtient la foi par la prière ; ainsi appliquée, elle était déjà

un peu étrange ; mais dans l'application qu'on lui donne plus haut, elle devient fabuleuse.

Priam fit en effet une action très-digne d'un vieux père en baisant la main d'Achille pour obtenir le corps de son fils; mais Homère, qui n'était pas casuiste et ne pouvait prévoir l'usage que M. Lacordaire ferait un jour de cette belle inspiration, oublia malheureusement d'en changer le caractère, et il ne mit pas dans la bouche de Priam des paroles d'anathème contre ce fils mort en combattant noblement *pro aris et focis*. En un mot, Priam ne se crut pas obligé, pour attendrir Achille, de qualifier Hector de *perfide*, *méchamment insurgé contre l'autorité légitime*. Cette légère différence est quelque peu fâcheuse pour la justesse de la comparaison.

Passons maintenant à l'exposé de la question sociale.

« La guerre est en Europe, dit M. Lacordaire; depuis cinquante ans cette partie du monde ressemble à un volcan qui fume dans l'intervalle des éruptions. »

Du temps de *l'Avenir* cette phrase signifiait : La guerre est entre les peuples et les rois ; la pa-

pauté doit se mettre à la tête des peuples pour conduire le genre humain à la liberté. Aujourd'hui la phrase a changé de sens.

« La guerre est en Europe! Où est-elle? dit la *Lettre sur le Saint-Siége?* Est-elle entre les peuples? nullement; entre les rois? point du tout; entre les peuples et les rois, ou, en termes plus clairs, entre la monarchie et la république? pas davantage; car la France, qui en est le foyer, est le pays le plus monarchique qui soit au monde. La France ne peut être qu'une *monarchie ou un chaos,* parce qu'il n'existe pas de *milieu réel entre la soumission commune à un seul chef* et *l'indépendance radicale de tous les citoyens.* Les républiques sont des États bâtards comme les églises protestantes sont des églises bâtardes. On pourrait même dire qu'il n'existe en France que des partis monarchiques, si l'on ne découvrait, à fond de cale de la société, *je ne sais quelle faction qui se croit républicaine, et dont on n'a le courage de dire du mal que parce qu'elle a des chances de nous couper la tête dans l'intervalle de deux monarchies.* »

A coup sûr, on ne peut pas être séparé de M. de La Mennais par un abîme plus profond. Du reste, nous sommes assez sur ce point de l'avis du disciple contre le maître; seulement, là où M. Lacordaire voit aujourd'hui des impossibilités absolues, nous n'avons jamais vu que des impossibilités relatives; et sa définition de la monarchie a une certaine physionomie qui nous attire médiocre-

ment. Si, en 1831, un rationaliste se fût avisé de parler en politique de *la soumission commune à un seul chef*, de quelles tirades d'indignation démocratique ne l'aurait pas accablé le jeune rédacteur de *l'Avenir!*

« Il ne s'agit donc pas, ajoute plus loin la *Lettre sur le Saint-Siége*, il ne s'agit pas pour la papauté d'embrasser la cause des *rois* ou celle des *peuples*. Plût à Dieu que la question fût réduite à des termes si *faciles*, et que l'Europe fût divisée en deux partis clairement déterminés : le *parti du bien* et *celui du mal!* » — On sait quel était, du temps de *l'Avenir*, le parti du *bien*, et quel était le parti du *mal*. — La construction grammaticale de cette phrase, éclairée par la citation précédente, nous apprend suffisamment que tout est changé aujourd'hui. Bienheureux les esprits qui ont le privilége de passer du *blanc* au *noir*, en portant toujours avec eux la même provision de certitude!

Mais où est donc cette guerre? « Serait-elle, dit M. Lacordaire, entre la tyrannie et la liberté? » L'auteur entend, sans doute, parler des doctrines du pouvoir limité en lutte avec les doctrines du pouvoir absolu. Or il ajoute que la guerre

n'est point là, et il en donne une preuve assez singulière, mais qui lui paraît décisive : c'est que « la Belgique, de tous les pays de l'Europe celui qui jouit des institutions les plus libres, est en proie à la même agitation intérieure que les pays despotiques. »

Pour qui connaît la Belgique, cette seule remarque suffit pour indiquer d'avance le but auquel tend M. Lacordaire. On verra, dans la notice qui suit celle-ci, qu'en effet la lutte des partis en Belgique se complique d'une couleur religieuse particulière à ce pays, où le clergé conserve encore une puissante influence politique; mais il faut, ce me semble, être en proie à une grande préoccupation d'esprit pour voir dans ce fait isolé, qui a ses racines et sa cause dans les circonstances particulières du passé, le *specimen* d'un grand combat qui se préparerait en France et en Europe.

Car ce combat, M. Lacordaire s'empresse de nous l'apprendre, n'est pas non plus entre des idées, c'est-à-dire des points particuliers de doctrine. « Nos écrivains, dit-il dédaigneusement, font des « romans ou des drames; nos journalistes écri-

« vent des articles contre ou pour tous les mi-
« nistres possibles, mais personne ne s'occupe
« d'idées. »

M. Lacordaire pense sans doute aussi que la question n'est pas entre la *bourgeoisie* et le *prolétariat*; car, bien que ce soit là le thème actuel de M. de La Mennais, son ancien disciple n'a pas même compris ce thème dans les cas de guerre pour le réfuter.

Voici enfin où est la guerre : nous citerons d'abord; les réflexions viendront après.

« La guerre, dit M. Lacordaire, est plus haut que les idées, plus haut que les rois, plus haut que les peuples; elle est entre les deux formes même de l'intelligence humaine : *la foi*, devenue par l'Église une puissance, et *la raison*, devenue également une puissance qui a ses chefs, ses assemblées, ses chaires, ses sacrements. La guerre existe entre la puissance catholique et la puissance rationaliste, toutes deux aussi anciennes que le monde, mais qui se le disputent aujourd'hui sur une échelle plus vaste, parce que toutes deux sont parvenues à un point de force interne et extérieure, *qui ne permet plus les combats de détail et d'avant-garde, et qui veut une solution.* On sait l'histoire et le dogme de la puissance catholique : elle vient de Dieu par les patriarches, le peuple juif et Jésus-Christ; son dogme est que la nature humaine ne se suffit à elle-même *dans aucun ordre de choses.* La puissance rationaliste descend aussi de haut; elle *vient du démon* par tous

ceux qui en ont imité l'orgueil, et son dogme est que la nature humaine se suffit à elle-même dans *tous les ordres de choses*, pour vivre et pour mourir. Arriver à être dans *l'ordre intellectuel* le souverain absolu de ses idées, dans *l'ordre moral* le dernier juge de ses actions, dans *l'ordre social* à ne reconnaître d'autre autorité que celle qu'on aura directement élue, dans l'*ordre matériel* à vaincre les éléments et à tirer d'eux pour tous, si on le peut, la seule félicité réelle, tel est le programme de la puissance rationaliste et la charte qu'elle destine au genre humain. Le succès n'est évidemment possible que par la destruction de la puissance catholique, qui professe des maximes absolument opposées. »

Il y a onze ans, *l'Avenir* et M. Lacordaire disaient : La guerre est entre l'*intelligence* (on avait imaginé ce terme complexe pour exclure toute hypothèse d'un conflit entre la *foi* et la *raison;* le substantif *intelligence* renfermait les deux principes; il signifiait alors l'union de la foi et de la raison); on disait donc : La guerre est entre l'*intelligence*, représentée par l'Église et par les peuples, et la *force brutale*, représentée par les souverains, oppresseurs des peuples et de l'Église. La papauté n'ayant pas voulu accepter la question ainsi posée, on change aujourd'hui la nature du terrain et la nature des combattants, et l'on dit : la guerre est entre la *foi* et la *raison*. Si l'on en-

tendait par là qu'après de longs et terribles combats, la *foi* et la *raison*, la *religion* et la *science*, l'*autorité* et la *liberté*, le principe de tradition et le principe de progrès, tous deux contemporains, tous deux inséparables de l'humanité, se retrouvent en présence; le premier épuré en quelque sorte par ses défaites, le second affaibli par ses victoires même; que ces deux principes, en se rapprochant de plus en plus sur le terrain, aujourd'hui commun, du spiritualisme et de la fraternité, auront à lutter encore, et n'arriveront à former la nouvelle unité chrétienne qu'après des déchirements plus ou moins grands, suivant les lieux et les circonstances; si l'on disait, en un mot, que la foi et la raison cherchent aujourd'hui la paix à travers une dernière lutte, on serait dans le vrai; car la transaction plus ou moins difficile, plus ou moins orageuse des deux principes, est la grande affaire du présent et de l'avenir, la question capitale qui renferme toutes les autres.

Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit, suivant M. Lacordaire; il s'agit entre les deux principes d'une guerre à mort. Toutes les batailles furieuses

qu'ils ont livrées depuis quatre siècles ne sont que *combats de détail et d'avant-garde;* tous deux sont aujourd'hui plus forts et plus exclusifs que jamais, et l'existence de l'un n'est possible que par la destruction radicale de l'autre. Et c'est un prêtre catholique qui, pour servir le catholicisme, croit devoir poser ainsi la question!

En la posant ainsi, M. Lacordaire était naturellement conduit à séparer le plus possible ce qu'il appelle pourtant lui-même les *deux formes de l'intelligence humaine* dans leur généalogie et dans leurs prétentions respectives. Aussi nous dit-il : *La foi vient de Dieu, la raison vient du démon :* cela est net et commode; le correctif, *par tous ceux qui en ont imité l'orgueil*, ne change en rien la thèse, car nous allons voir tout à l'heure jusqu'où s'étend le nombre de ceux-là. Ainsi, la plus belle faculté de l'homme, faculté dont il peut abuser comme de toutes les autres, descend en ligne directe de Satan! N'est-ce pas là le plus grossier blasphème que l'on puisse prononcer contre Dieu? Cet axiome avait cours au moyen-âge; c'est en s'appuyant sur lui que le Père Caccini, Dominicain, prêchant publiquement, à Florence, contre

un homme qui venait d'enrichir le monde d'une vérité de plus, que le Père Caccini, dis-je, pour défendre l'astronomie de Josué contre l'astronomie de Galilée, prouvait que « la géométrie est « un art *diabolique*, et que les mathématiques « doivent être bannies de tous les États comme « source de toutes les hérésies. » Mais sans sortir du point de vue catholique, nous pouvons dire que ce n'est pas ainsi que les grands docteurs du XVIIe siècle, les Bossuet, les Bourdaloue, les Fénelon, traitaient la raison humaine ; ils lui traçaient bien des bornes, ils prétendaient bien lui interdire la discussion de certains mystères traditionnels qu'elle était impuissante à pénétrer ; mais ils se seraient bien gardés de proclamer si vertement l'incompatibilité absolue des droits de la raison avec les obligations de la foi. Au contraire, ils voulaient faire de la raison la base la plus solide de la foi ; et quand on disait au plus grand logicien de l'Eglise, à Bourdaloue : « Je ne raisonne « point parce que je veux croire et parce que rai- « sonner pourrait me détourner de la foi, » Bourdaloue répondait : « Penser ainsi, c'est manquer « de foi ; car la foi, je dis la foi chrétienne, n'est

« point un pur acquiescement à croire, ni une « simple soumission de l'esprit, mais un acquies- « cement et une soumission raisonnable ; et si « cette soumission, si cet acquiescement n'était « pas raisonnable, ce ne serait plus une vertu. « Mais comment sera-ce un acquiescement, une « soumission raisonnable, si la raison n'y a point « de part (1)? »

La foi ainsi entendue rendait la mission du docteur catholique singulièrement laborieuse et pénible; il lui fallait être partout et toujours prêt à répondre, avec la plume ou la parole, à tous les doutes, à toutes les questions, à toutes les argumentations de la raison; il lui fallait suivre la marche et le progrès de cette raison à travers toutes les branches des connaissances humaines, pour l'empêcher de tourner ses découvertes contre l'Église, et pour les faire servir, au contraire, au triomphe de l'Église. Aujourd'hui qu'on aurait plus besoin que jamais d'argumentation et de science, on se tire d'affaire à bien meilleur marché ; on mêle à une parole d'*ordre spirituel* des ingrédients d'*ordre temporel*, avec lesquels on

(1) *Pensées* sur divers sujets de religion et de morale.

passionne; quand on a passionné, on s'imagine avoir persuadé; et lorsque ceux qui vous ont entendu exposer avec éloquence je ne sais quel thème pittoresque d'autorité et de liberté, s'en viennent chercher dans vos livres un moyen de concilier ces choses, ils y trouvent tout simplement que toute philosophie consacrée à la défense de l'Église est par cela même destructive de l'Église, et que le triomphe de la foi n'est possible que par l'anéantissement de la raison.

Mais, malgré la déclaration expresse de guerre à mort *entre les deux formes de l'intelligence humaine, devenues chacune une puissance, dont la première vient de Dieu, et la seconde du démon*, on dira peut-être qu'il ne s'agit ici que de l'abus de la raison. Voyons donc ce qu'on entend par rationalisme; à quelle condition on permet à la raison de vivre; quels droits on lui accorde et quel avenir on lui réserve.

Remarquons d'abord qu'en énumérant avec une sorte de complaisance les forces de la puissance rationaliste, pour prouver sans doute l'impossibilité de toute transaction, M. Lacordaire, sans doute aussi dans le but de rassurer ceux qui craindraient

pour l'Église, affecte, par un procédé familier à certains théologiens, de confondre le rationalisme avec le matérialisme, en lui prêtant un programme qui n'est pas le sien, ce qui produit un résultat logique assez étrange.

Ainsi, d'une part, M. Lacordaire nous dit d'abord, dans la page citée plus haut, que le dogme du rationalisme est que le genre humain se suffit à lui-même dans tous les ordres de choses, « que « le rationalisme n'admet pour le genre humain « d'autre félicité que celle qui résulte de la ma- « tière; » plus loin (page 49-50) il ajoute « que « le rationalisme est la concentration du genre « humain en lui-même et son association exclu- « sive avec la matière; que le rationalisme re- « pousse Dieu, seul infini, réel, etc., etc. »

Voilà donc le rationalisme dûment atteint et convaincu de matérialisme et d'athéisme, ce qui n'empêche pas M. Lacordaire de dire en même temps (page 52) :

« La puissance catholique et la puissance rationaliste se partagent donc les hommes dans tous les rangs de la société, selon la parole de l'Évangile : *Deux hommes seront dans le même champ; l'un sera pris et l'autre laissé.*

Deux femmes moudront à la même meule; l'une sera prise et l'autre laissée. Il y a des rois catholiques et des rois rationalistes, des ministres catholiques et des ministres rationalistes, de grands seigneurs catholiques et de grands seigneurs rationalistes, des bourgeois catholiques et des bourgeois rationalistes, *sans qu'aucune règle fixe rende raison du parti embrassé par chacun.* » — Et plus loin : « Combien de nobles esprits ont succombé sous le rationalisme dans ces derniers temps! Les événements politiques de 1830 ont accablé leur intelligence, et ils sont descendus du trône avec les anciens de la maison de Bourbon. Pleurons ces illustres victimes, ces chantres du vrai, qui ont quitté les échos divins pour ceux du temps, et qui croient prophétiser encore parce que mieux que personne ils redisent au lendemain le bruit de la veille. »

Comment! tous ces rois, tous ces ministres, tous ces grands seigneurs, tous ces bourgeois rationalistes, tous ces nobles esprits, tous ces chantres du vrai qui ont succombé sous le rationalisme depuis 1830, c'est-à-dire tous ceux qui ont pensé que le catholicisme devait s'associer plus ou moins au mouvement des esprits et des temps; ceux qui ont dit, par exemple, avec M. de Chateaubriand, « que « le christianisme deviendrait philosophique sans « cesser d'être divin, et que son *cercle flexible s'é-* « *tendrait avec les lumières et les libertés*, tandis « que la croix marquerait à jamais son centre im-

« mobile ; » ceux qui ont cru, avec M. de Lamartine, « à une foi chrétienne basée sur la raison géné-« rale, avec la parole pour organe, la presse pour « apôtre, Dieu un et parfait pour dogme, etc., etc. ; » ceux qui, sans partager les ardeurs démocratiques de MM. de La Mennais et Lacordaire en 1830, sans appeler, comme eux, la papauté à se mettre en guerre avec tous les gouvernements de l'Europe, sans demander autant de libertés qu'eux, ont cru cependant, comme eux, que le catholicisme pourrait bien, à la rigueur, n'être pas absolument inconciliable avec la *liberté de conscience et la liberté de la presse*, par exemple ; ceux qui, après avoir adhéré à cette *maxime absurde*, après avoir partagé ce *délire*, n'ont pas encore été convertis par la fameuse *encyclique*, tous ces gens-là sont des rationalistes ! Or les rationalistes, on nous l'a dit plus haut, sont des hommes qui repoussent Dieu, seul infini, réel, qui professent l'association exclusive du genre humain avec la matière. Par conséquent.....
Ici M. Lacordaire, s'effrayant un peu des conséquences de sa logique, croit devoir nous prévenir « que tous les rationalistes n'ont pas une con-

« science claire du but où tend de soi-même la « puissance dont ils font partie, mais que les « principes ont plus de portée que les person- « nes, » c'est-à-dire qu'avant l'*encyclique* M. Lacordaire lui-même faisait de l'athéisme et du matérialisme sans s'en douter.

Mais quel est donc le but auquel aspire cette puissance rationaliste dont font partie tant de *nobles esprits?* Ce but, M. Lacordaire nous l'indique : c'est d'établir l'indépendance de la raison humaine, dans l'*ordre intellectuel*, *moral*, *social et matériel ;* et M. Lacordaire s'empresse d'ajouter que cela n'est possible que par la destruction de la puissance catholique, qui professe des *maximes absolument opposées ;* c'est-à-dire que le principe d'autorité divine, représenté par le pape, son organe infaillible, doit nécessairement asservir la raison humaine, non-seulement dans l'ordre *intellectuel et moral*, mais encore *dans l'ordre social* et *matériel.*

Mon but étant surtout de m'occuper ici du programme de M. Lacordaire, je ne m'arrêterai pas à réfuter la prétention qu'il attribue fort gratuitement au rationalisme de nier le christianisme, de

repousser toute vérité, et par conséquent toute loi d'ordre surnaturel. Mais je demanderai d'abord s'il est bien incontestablement catholique d'introduire le principe d'autorité divine, toujours accompagné de son organe infaillible, dans *tous les ordres de choses*, et ce qu'est devenue aujourd'hui cette fameuse distinction tant prônée dans *l'Avenir*, de laquelle on faisait découler jadis un si grand flot de libertés, qui s'arrangeaient au mieux, disait-on, avec le principe catholique. Je demande, par exemple, ce que signifie cette partie du programme attribué à la raison, de laquelle il résulte que la puissance catholique ne peut admettre sans se détruire que *dans l'ordre social le genre humain ne reconnaisse d'autre autorité que celle qu'il aura directement élue ;* il est évident que l'adverbe *directement* est mis là pour faire paraître la prétention du rationalisme plus monstrueuse, mais que la prohibition doit s'appliquer aussi bien à l'élection directe ou générale qu'à l'élection indirecte ou partielle; qu'en un mot, cela signifie que le catholicisme est incompatible avec le principe d'élection établi, soit en principe, soit en fait, comme base de l'autorité sociale. C'est-à-

dire que le dogme politique *du droit divin* est un article de foi catholique.

Quand on opposait cette assertion à M. Lacordaire, du temps de *l'Avenir*, il la repoussait comme une odieuse calomnie contre le catholicisme, née de la vicieuse interprétation des textes par des théologiens serviles. « Ce n'est pas le droit du souverain qui vient de Dieu, disait-il, c'est le pouvoir en lui-même ; or, ce pouvoir, Dieu le transmet *immédiatement* à la communauté, et la communauté le délègue aux individus qu'il lui plaît d'en constituer dépositaires. Voilà la vraie doctrine de l'Église. » Si l'on m'objecte que l'*encyclique* de 1832 a changé tout cela, comme je ne suis pas théologien, je renverrai sur ce point le lecteur à un excellent travail postérieur à l'*encyclique*, et sorti de la plume d'un prêtre très-distingué, inférieur par la parole, mais supérieur par l'intelligence à M. Lacordaire ; il y verra la question sociale posée d'une manière toute différente et bien autrement judicieuse : il y verra le rationalisme combattu quand il est exclusif du dogme sainement interprété, mais il ne l'y verra pas calomnié ; et, s'il n'est point convaincu par

l'auteur, il sera du moins forcé d'admettre que la foi n'est pas en effet incompatible avec la raison (1).

Après avoir ainsi établi et prouvé l'incompatibilité absolue des deux principes, énuméré les forces de la puissance rationaliste ; *rois, ministres, grands seigneurs, bourgeois, nobles esprits, chantres du vrai déchus depuis* 1830, etc., M. Lacordaire met d'emblée en ligne contre eux : 1° *Cent cinquante millions de catholiques* ; 2° *cent millions d'autres chrétiens séparés par le schisme du centre de l'unité.* Ainsi voilà deux cent cinquante millions d'hommes, dont cent millions sont tout justement des *rationalistes*, car les hérétiques protestants, anglicans, etc., etc., ne sont pas autre chose au point de vue de M. Lacordaire (2), et dont les deux tiers au moins des cent cinquante

(1) Le remarquable travail dont je parle, que l'on trouvera inséré dans le *Dictionnaire de la Conversation*, à l'article *catholicisme*, est de M. l'abbé Gerbet.

(2) M. Lacordaire nous dit, en effet, un peu plus loin, p. 60 : « Rendez la religion protestante, et elle devient *pire que le rationalisme*, parce qu'elle donne à la division des esprits une sanction divine. » Plus loin il ajoute que « la Prusse marche à la tête du *rationalisme européen.* »

millions restants sont tous plus ou moins *rationalistes*, car il n'en est pas un qui ne fasse sur divers points subir à sa foi le contrôle de sa raison; voilà, dis-je, deux cent cinquante millions d'hommes prêts à descendre tôt ou tard dans l'arène pour soutenir, quoi? l'introduction du principe de soumission absolue à l'autorité divine, interprétée par le pape, son organe infaillible, dans l'ordre *intellectuel*, *moral*, *social* et *matériel*.

Il est probable que ce moyen d'en finir avec le rationalisme n'a pas paru bien sérieux à l'auteur de la *Lettre sur le Saint-Siége;* car il l'indique à peine et s'empresse d'en chercher un autre. Sans être plus puissant, celui-là est plus sérieux; mais il a dû, ce nous semble, être quelque peu pénible à énoncer pour un homme qui, quatre ans auparavant, prêchait l'association de la religion, de la liberté et du progrès, sur un ton qui effrayait à la fois la papauté et les trônes.

Ne comptant plus sur les peuples, l'auteur de la *Lettre sur le Saint-Siége* prend le parti de s'adresser aux rois, et il commence par leur reprocher d'avoir, même les plus catholiques, affai-

bli, depuis quatre cents ans, par leurs entreprises, l'*établissement divin* du christianisme. Qu'y avez-vous gagné? leur dit-il.

« Il n'existait autrefois que deux puissances régulièrement coordonnées : le sacerdoce et l'empire ; aujourd'hui trois puissances gouvernent les affaires humaines : la puissance spirituelle catholique, la puissance spirituelle rationaliste et le pouvoir temporel. Les souverains doivent avoir appris, par une expérience de cinquante années, si cette nouvelle distribution de la force morale a mieux cimenté leurs trônes et mieux servi que l'Église à la félicité des nations. Quel est l'écolier qui ne s'attaque, s'il lui plaît, à la majesté des rois, et qui ne leur crie fièrement, du bout de sa plume : Qui êtes-vous et d'où venez vous ? N'êtes-vous pas une poussière sortie du peuple pour retourner au peuple ? Et enfin, sans en dire davantage, l'état du monde parle assez. — Lorsque le temps aura donc fait justice des malheureuses théories qui, en asservissant l'Église, lui ont enlevé une grande partie de son action sociale, il sera facile de savoir quel remède y porter. On connaîtra que l'art de gouverner les hommes ne consiste pas à lâcher sur eux la liberté du mal, en mettant le bien sous fidèle et sûre garde. »

Voilà donc la conclusion sociale, voilà le couronnement de la doctrine actuelle de M. Lacordaire. Il n'existait, en effet, autrefois que deux puissances prétendant avoir reçu directement de Dieu la propriété intellectuelle et matérielle des nations, le droit d'user et d'abuser de l'humanité,

Mais heureusement pour l'humanité qu'inconciliables dans leurs prétentions respectives, ces deux puissances se choquaient avec fracas au milieu des ténèbres du moyen-âge; tantôt c'était l'empire qui souffletait et renversait la papauté; tantôt c'était la papauté qui déposait l'empire et le forçait à venir lui baiser les pieds. Chacun des deux pouvoirs, quand il se trouvait le plus faible, parlait tour à tour aux peuples asservis le langage du droit et de la liberté. Instruit par eux-mêmes, éclairé par leurs luttes, l'esprit humain croissait sous l'œil de Dieu.

Quand ils le virent ainsi grandir et s'apprêter à s'immiscer dans la querelle, ils s'unirent contre lui, et, pendant plusieurs siècles, ils s'efforcèrent de tracer, autour de la pensée humaine, le cercle inflexible de Popilius. Vains efforts! A travers les flammes des *auto-da-fé*, les murs des cachots, les fureurs des guerres religieuses, les bulles d'excommunication, les lits de justice et les édits royaux, la raison se fit jour entre les deux puissances, et déjà, au XVIIe siècle, au moment où la voix de Fénélon, parlant au nom de l'humanité, disait au pouvoir temporel, représenté

par le plus absolu des monarques : « Ce ne sont « pas les peuples qui sont faits pour les rois ; ce « sont, au contraire, les rois qui sont faits pour « les peuples ; » la voix de Bossuet, parlant au nom de tous les évêques de France, disait à la papauté : « Le concile général est au-dessus du « pape ; le pape n'a aucun pouvoir sur le tempo- « rel des rois ; il ne peut ni les déposer, ni délier « les peuples de leurs serments ; il ne doit rien « faire de contraire aux maximes établies par les « conciles, dont le consentement seul peut rendre « ses décisions authentiques ; le pape, enfin, n'est « infaillible qu'à la tête de l'Église assemblée. »

Héritier de ces maximes, le XVIIIe siècle, que l'on peut bien combattre, puisqu'il eut le tort de confondre dans une même haine la religion et les abus de la religion, le pouvoir et les abus du pouvoir, mais que l'on doit bien se garder de calomnier, car c'est à lui que nous devons les deux bases capitales de la société moderne ; héritier de ces maximes, le XVIIIe siècle les féconda, les développa, et en tira deux grands principes qui devaient se purifier au milieu des flammes révolutionnaires, pour resplendir un jour sur le

monde entier : en religion, le principe de la liberté de conscience, principe sublime méconnu par l'antiquité, vainement invoqué par les premiers chrétiens quand, soumis aux lois de l'empire, ils ne demandaient à leurs bourreaux que de les laisser vivre en paix avec leur croyance et Dieu ; principe que le christianisme, à son tour devenu puissance et oublieux des préceptes de Jésus-Christ, méconnut tant de fois ; et enfin, en politique, le principe de la délégation conditionnelle du pouvoir par les gouvernés aux gouvernants.

Et ce sont ces deux conquêtes, acquises par nous au prix du sang et des larmes de tant de générations, que l'on voudrait aujourd'hui anéantir en supprimant d'un trait de plume la puissance qui en est à la fois le résultat et la sauvegarde, ce qu'on appelle la *puissance spirituelle rationaliste*, c'est-à-dire la grande voix de la raison générale, la force invincible de l'opinion libre et toujours prête à s'interposer entre les deux représentants de l'autorité religieuse et de l'autorité politique, pour les empêcher, soit d'abuser d'eux-mêmes chacun dans leur sphère, soit de se dé-

truire l'un l'autre, soit de s'unir pour l'asservissement de l'humanité!

Cependant l'on n'ignore pas que ces deux figures rivales, que l'on voudrait ressusciter, loin de donner la paix au monde, lui imprimaient, au contraire, par leurs discordes, une agitation éternelle, de laquelle est justement sorti cet odieux rationalisme. Aussi vous dit-on que la lutte a fait tout le mal, et que la faute en est au pouvoir temporel; d'où la conséquence toute naturelle, que le seul moyen d'éviter cette lutte pour l'avenir serait la soumission absolue de ce pouvoir à l'autre. Pourquoi ne pas le dire tout simplement? pourquoi, quand on copie M. de Maistre, ne pas le copier tout-à-fait?

Mais M. Lacordaire, et cela fait honneur à sa bonne foi, est peut-être la tête la moins logique de toutes les têtes illustres que nous avons déjà vues passer sous nos yeux. Les idées de son temps luttent perpétuellement en lui avec je ne sais quelles évocations fantasmagoriques du moyen-âge, non-seulement dans sa parole, qui semble un éloquent écho de deux voix discordantes, mais encore dans ses livres; car, si j'ouvre, à la suite de sa *Lettre sur le Saint-Siége*, le *Mémoire*

pour le rétablissement des Frères Prêcheurs, j'y trouve, d'un côté, de très-belles pages sur la tolérance que la vérité doit à l'erreur, des efforts pénibles et malheureux pour justifier l'Ordre de saint Dominique de toute participation aux horreurs de l'Inquisition, justification inutile en elle-même, car le siècle est trop éclairé pour prétendre imposer au présent la responsabilité du passé, et faire peser sur les Dominicains actuels la barbarie de leurs prédécesseurs, barbarie que ces derniers recevaient de leur temps. Et puis, tout à coup, voilà qu'après de vains efforts pour justifier les personnes, M. Lacordaire entreprend de glorifier l'institution en elle-même, en qualifiant l'Inquisition de « *tribunal* « *flexible*, qui ne renvoya jamais au bras sécu- « lier que l'immense minorité des accusés, et « sauva des milliers d'hommes qui, sans elle, « eussent péri par les tribunaux ordinaires (1). »

(1) Pour faire preuve d'impartialité, M. Lacordaire cite en faveur de son thème divers auteurs protestants, écrivant en Hollande sur l'inquisition d'Espagne, qui fut, on le sait, la plus atroce de toutes. Mais ce qui paraît singulier, c'est que M. Lacordaire, citant une assez grande quantité d'écrivains, ne dise pas un seul mot, même pour le réfuter,

Le tout accompagné de cette déclamation, qui vaut bien, dans son genre, toutes les déclamations anti-religieuses justement reprochées à Voltaire :

« Est-ce bien à notre siècle à se plaindre de « l'Inquisition? A-t-il fondé la liberté des cultes, « dont il parle tant? et ne vivons-nous pas en « plein régime d'inquisition, avec un mensonge « de plus?... On entend des orateurs dénoncer à « la tribune le moindre bruit religieux, et l'on « croirait qu'ils passent leur vie à écouter si quel- « que poitrine française ne bat pas chrétiennement « contre une autre poitrine. Qu'eût fait de plus « l'Inquisition? » De telles sorties se réfutent suffisamment par elles-mêmes.

Si j'ouvre la *Vie de Saint-Dominique*, légende éloquente, écrite de ce style poétique et harmo-

d'un livre qui est aujourd'hui dans toutes les mains, d'un livre exécuté sur des pièces authentiques par un des derniers secrétaires de l'inquisition d'Espagne, par un écrivain catholique et comme tel plus disposé à affaiblir le tableau qu'à le charger, en un mot, de l'*Histoire de l'Inquisition d'Espagne*, *par Llorente*. Le silence absolu de M. Lacordaire sur ce livre est d'autant plus difficile à concevoir, que l'ouvrage de Llorente renferme sur divers points des documents détruisant radicalement les assertions de l'auteur du *Mémoire*. Cette notice étant déjà bien longue, je ne puis qu'indiquer au lecteur les moyens de faire lui-même le rapprochement.

nieux propre à M. Lacordaire, j'y trouve, à côté d'une certaine manière de traiter l'hérésie qui sent son moyen-âge d'une lieue, à côté d'une exposition historiquement suspecte de cette guerre contre les Albigeois, que M. de Chateaubriand a justement qualifiée un des plus abominables épisodes de notre histoire, j'y trouve, dis-je, l'intention de prouver non-seulement que saint Dominique, l'un des deux héros de cette croisade, a été calomnié, ce qui est bien possible, mais encore que le fameux Dominicain y joua *le rôle d'un homme nouveau*, incapable d'admettre contre la croyance de son prochain d'autre argument que la persuasion; et comme les documents sont rares, vu qu'une idée de ce genre était alors bien rare, M. Lacordaire n'en trouve pas de meilleur à citer que celui-ci :

« Quelques hérétiques, dit Thierry d'Apolda, ayant été pris et convaincus dans le pays de Toulouse, furent remis au bras séculier et condamnés au feu. Dominique regarda l'un d'eux avec un cœur initié aux secrets de Dieu, et il dit aux officiers de la cour : « Mettez à part celui-ci et gardez-vous de le brûler. » Puis, se tournant vers l'hérétique avec une grande douceur : « Je sais, mon fils, lui dit-il, qu'il vous faudra du temps, mais qu'enfin vous deviendrez bon et saint. »

Chose aimable autant que merveilleuse! ajoute le chroniqueur cité par M. Lacordaire. C'était, en effet, une chose merveilleuse pour le temps que saint Dominique mît ainsi de côté un hérétique, et cela lui fait certainement beaucoup d'honneur; mais il nous semble que c'est là un moyen assez maladroit d'établir que le saint était *un homme nouveau;* car, s'il eût été *un homme nouveau*, puisqu'il lui suffisait d'un mot pour sauver un de ces malheureux qu'on allait brûler, il eût aimé à sauver aussi les autres, afin de se donner le temps de les convertir. Le fait en lui-même, accompagné de la naïve exclamation du chroniqueur, prouve suffisamment que le saint n'avait pas coutume d'en agir ainsi, et que c'est ici le cas de dire : *Exceptio firmat regulam.*

Quelle conclusion tirer de tout cela? sinon que la *foi*, si bien nommée par M. Lacordaire *une des deux formes de l'intelligence humaine*, participe à toutes les vicissitudes de cette même intelligence; qu'elle est barbare dans une époque barbare; qu'elle devient modérée, tolérante, éclairée, dans une époque de modération, de tolérance et de lumières, et qu'elle doit ce caractère au

progrès de la raison, *cette autre forme de l'intelligence humaine;* que, par conséquent, le but d'une religion saine et bien entendue doit être, non pas d'attiser la guerre entre les deux formes, car ce serait vouloir anéantir l'intelligence elle-même, mais de chercher, au contraire, à les unir dans un système d'alliance et de secours mutuels.

S'il était besoin d'une preuve que c'est bien là la mission du siècle, on la trouverait dans M. Lacordaire lui-même, dont l'imagination, je l'ai déjà dit, est comme un champ de bataille où luttent sans cesse des idées ennemies ; le conflit est si manifeste, que ceux qui ne connaissent de M. Lacordaire que ses prédications auront peut-être quelque peine à retrouver le prédicateur dans l'auteur de la *Lettre sur le Saint-Siége.*

C'est qu'en effet l'on peut bien s'en aller à Rome, se vêtir du capuchon de saint Dominique, s'entourer de tous les grands souvenirs de la papauté du moyen-âge, s'imprégner des miasmes d'une civilisation morte, et se promener, la plume à la main, parmi des ruines, en évoquant des fantômes ; mais quand on se retrouve en France, au grand soleil, dans une chaire, en face d'une

jeunesse avide de foi, parce qu'elle sent bien que le produit de la raison pure ne suffit pas pour assouvir toutes les facultés de l'homme, mais non moins avide de raison, parce qu'elle ne saurait comprendre l'élément religieux qu'autant qu'il s'harmonise avec son intelligence telle que l'ont faite soixante siècles de labeurs, de transformations et de progrès; lorsqu'en un mot, il faut parler à son auditoire un langage qu'il puisse entendre, on s'aperçoit alors que ce n'est pas le cas de lui dire : « Messieurs, la guerre est entre « la foi et la raison; toute conciliation est impos- « sible entre ces deux formes de l'intelligence hu- « maine, parvenues toutes deux à un degré de « puissance tel qu'il faut absolument que l'une ou « l'autre soit anéantie. Mais comment anéan- « tir la raison? elle est partout; depuis quatre « cents ans elle s'est infiltrée dans tous les rangs « de la société; elle vous a faits ce que vous êtes, « elle a brisé le moyen-âge, enfanté le XVIIIe siè- « cle, la révolution de 1789, et la société ac- « tuelle, qui ne paraît nullement disposée à se sui- « cider. Il y a pourtant un moyen d'en finir avec « cette raison *infernale*; il faut que le pouvoir

« politique et le pouvoir religieux, auxquels elle « a l'audace de tracer des limites, se coalisent « contre l'ennemi commun; il faut que rois et pa- « pes réunissent tous leurs efforts pour faire ré- « trograder l'esprit humain vers ces temps heu- « reux où, en religion comme en politique, dans « l'ordre *intellectuel*, *moral*, *social* et *matériel*, « nul ne songeait à rendre compte à sa raison de « sa foi et de son obéissance. Une fois victorieux « de l'esprit humain, le sacerdoce et l'empire s'ar- « rangeront entre eux comme ils pourront. »

A coup sûr, si le célèbre prédicateur tenait un pareil langage, il est permis de croire qu'il aurait très-peu de succès ; aussi le réserve-t-il pour les brochures écrites à Rome; en chaire, c'est autre chose. Loin de renier aucune des idées de son siècle, il les accepte toutes, même les plus opposées à ses doctrines écrites; il les accepte avec une ardeur à effrayer les rationalistes eux-mêmes et il sait en tirer un merveilleux parti. Ainsi, la jeune France a la passion du progrès : M. Lacordaire, bien que, si l'on en juge par sa *Lettre sur le Saint-Siège*, il n'aime que le progrès en arrière, dissertera mieux que personne

sur le progrès en général. La jeune France a la passion de la liberté : M. Lacordaire lui parlera liberté avec une éloquence entraînante; il est vrai qu'il s'agit de la liberté de l'Église, et non pas de la *liberté de ces écoliers* qui ont l'insolence *de s'attaquer à la majesté des rois*, en soutenant, d'après M. Lacordaire de *l'Avenir*, que les rois ne sont quelque chose que par les peuples. C'est là une insolence que M. Lacordaire de la *Lettre sur le Saint-Siége* ne saurait tolérer; mais l'auditoire n'y regarde pas de si près, et comme il veut la liberté pour tout le monde, quand l'orateur lui dit avec ce débit chaleureux qui le caractérise :

« On pourra nous jeter dans les prisons, et dans les prisons nous enseignerons encore; on pourra nous repousser loin des lieux habités; nous nous réfugierons dans les catacombes et dans les ruines, notre vieux berceau, et là encore notre voix redira la vérité; on pourra enfin nous traîner sur les échafauds..... Ah! c'est alors.....

Ici l'auditoire ému, et qui n'entend nullement que l'on traîne M. Lacordaire sur l'échafaud, bien au contraire, se tient à quatre pour ne pas lui crier : « Mais n'ayez donc pas peur; il n'y a pas le moindre danger. »

Concurremment avec le progrès et la liberté

la jeune France aime la gloire qu'elle personnifie assez volontiers dans un homme, Napoléon. Du temps de *l'Avenir*, M. Lacordaire traitait cruellement Napoléon, qui avait eu comme lui l'idée de restaurer les deux puissances du moyen-âge, mais qui voulait arranger la chose à sa manière, laquelle n'est pas du tout celle de M. Lacordaire, c'est-à-dire faire du pape *son préfet spirituel;* nonobstant cette petite divergence de vues, M. Lacordaire sait très-bien, aujourd'hui, oublier ses ressentiments, et tirer de ce grand nom de grands effets d'éloquence religieuse.

Progressive, libérale, napoléonnienne, la jeune France est de plus essentiellement nationale. Bien que M. Lacordaire pousse en religion l'horreur de la nationalité jusqu'à traîner jadis dans la boue le plus grand homme de l'Église de France, Bossuet, pour avoir rédigé ces quatre pauvres petites propositions tant injuriées par *l'Avenir*, et qui n'en resteront pas moins malgré lui la base fondamentale de l'Eglise gallicane; quand il est en chaire, M. Lacordaire s'anime, s'exalte, se pénètre de sa qualité de Français, et alors il de-

vient national au delà du possible. Il est vrai qu'il s'agit de prouver à la France *que Rome l'aime, et qu'elle doit aimer Rome*, et, pour ce faire, l'éloquent orateur adresse au nom de Rome à la France des compliments incroyables pour ceux qui ne les ont pas entendus.

Son sermon de l'année dernière était quelque chose de prodigieux en ce genre. Jamais Tyrtée, jamais soldat éloquent, célébrant la gloire de son pays, n'atteignirent cette verve d'enthousiasme ; à travers cette inspiration toute contemporaine, se glissaient bien, par-ci, par-là, les propositions moyen-âge, comme : « *Le diable suscitant Arius, ce misérable qui fut battu à plates coutures ; le diable inventant le protestantisme, et sachant bien ce qu'il faisait ;* » ou encore : « *La glorieuse et sainte ligue dont on comprendra la grandeur chaque jour davantage, parce que, quand on sauve la nationalité d'un peuple, toutes les fautes se perdent dans la gloire.* » Cette dernière assertion est historiquement inexacte, car la Ligue était un mouvement exclusivement *religieux*, dont Philippe II et Sixte-Quint tenaient les fils ; mais ce qui est curieux à noter dans cette proposition, c'est

le singulier accouplement qu'elle renferme d'une idée du XVIe siècle, la *glorieuse et sainte Ligue* établie sur un argument de 1793 : « *Quand on sauve la nationalité, etc., etc.* » Ainsi, pour justifier les fureurs des égorgeurs de la Saint-Barthélemy, M. Lacordaire emprunte un argument aux avocats des septembriseurs qui égorgeaient les prêtres à l'Abbaye. Tous les esprits absolus sont frères. Du reste, la première idée de cette argumentation *catholico-terroriste* appartient à M. de Maistre, et il est juste de lui en restituer l'honneur. Depuis, on l'a singulièrement perfectionnée, puisque nous avons vu des écrivains, dits catholiques, accoupler dans un même apothéose Robespierre et Jésus-Christ.

Mais pour en revenir aux propositions de M. Lacordaire, elles passaient inaperçues au milieu d'un torrent d'éloquence patriotique, et lorsqu'après avoir déroulé ce brillant tableau de la gloire française, après s'être écrié : « Glorifiez-vous donc d'être baptisés et surtout d'être baptisés français, » l'orateur haletant s'arrêtait et disait à ces dix mille Français rassemblés autour de lui : « Je suis bien long, messieurs, mais

« c'est votre faute, c'est votre histoire que je ra-
« conte... Allons, il faut vous faire boire jusqu'à
« la lie ce calice de gloire!..» on devine si l'auditoire se faisait prier pour boire l'attrayant calice. Oh! prédicateurs austères du XVIIe siècle, dont la voix ne savait que proclamer, devant les tombeaux les plus glorieux, le néant de la gloire humaine, où êtes-vous?

Enfin, à force de patriotisme, M. Lacordaire en vint à vouloir absolument (je prie le lecteur de croire que je n'invente rien) à vouloir absolument que *les Français portassent dans le paradis une marque distinctive...* apparemment la croix-d'honneur. Pour le coup, il faut l'avouer, Bossuet était bien *gallican*, mais il n'allait pas jusque-là.

En bornant ici cette petite exposition des idées du célèbre prédicateur, qu'il me soit permis de la terminer par une observation analogue à celle par laquelle je l'ai commencée. Si je croyais que les sermons ou les livres de M. Lacordaire expriment exactement et en tous points la doctrine de l'Église catholique, je pourrais leur refuser tacitement l'adhésion entière de ma raison, mais je me ferais un scrupule d'écrire sur

eux un mot deblâme. Dans la persuasion intime où je suis du contraire, convaincu que M. Lacordaire, dont l'esprit d'ailleurs si distingué m'apparaît constamment ballotté entre des exagérations opposées qui se détruisent mutuellement, convaincu, dis-je, que M. Lacordaire n'est ni un apôtre, ni un docteur, mais dans son genre un poëte, un vrai poëte, un grand poëte si l'on veut, mais rien qu'un poëte, c'est-à-dire *un de ces oiseaux mélodieux que tout bruit fait chanter;* convaincu de plus que la voie dans laquelle, à en juger surtout par ses écrits, il me semble aujourd'hui engagé, n'est ni plus puissante contre la raison, ni plus profitable à l'Église que ne l'étaient ses élans révolutionnaires du temps de *l'Avenir*, j'ai pensé que je pouvais, sans manquer à aucune espèce de convenance, sans froisser aucune conscience loyale et sincère, ce dont je serais désolé, j'ai pensé que je pouvais soumettre à une critique honnête et franche quelques-unes des idées qui m'avaient plus particulièrement frappé.

La franchise était d'autant plus nécessaire, qu'à la suite de ce vieux et funeste cri de guerre entre la foi et la raison, renouvelé de Pascal, il

semble aujourd'hui se former entre des personnes qui se disent *catholiques* et des personnes qui se proclament hautement *panthéïstes* (1), une croisade aussi étrange par les éléments dont elle se compose, que par les moyens de polémique qu'elle emploie, croisade dont le but avoué est d'étouffer toute philosophie spiritualiste, c'est-à-dire tout ce qui n'est pas *théologie* ou *panthéïsme*, toute pensée libre prenant pour point de départ la démonstration rationnelle des trois vérités qui forment la base même du christianisme ; savoir, l'existence de Dieu, la séparation du fini et de l'infini, et l'immatérialité de l'âme. Voilà ce que la croisade catholico-panthéïste poursuit aujourd'hui à outrance sous le nom de *rationalisme*. L'intérêt du panthéïsme dans l'attaque se comprend très-bien, mais rien de plus douteux que la question de savoir si le catholicisme gagnerait beaucoup à la victoire.

(1) Peut-être n'est-il pas inutile d'ajouter pour quelques lecteurs que les *Panthéïstes* sont ceux qui professent l'opinion essentiellement anti-catholique de l'*univers-Dieu*, de l'identification de la cause et de l'effet.

NOTHOMB.

Paris.

Paris et

M. NOTHOMB.

Le peuple belge a atteint son état normal; il n'a plus rien à demander aux théories politiques. Constituer la Belgique pour l'Europe, telle a été pendant longtemps la mission de nos hommes d'État; constituer un gouvernement pour la Belgique même, telle est aujourd'hui leur tâche, tâche plus modeste et non moins difficile, tâche qui a peu de retentissement au dehors, et ne crée que des réputations en quelque sorte domestiques. Nous avons fait de l'histoire pendant trois ans; c'est de l'administration que nous faisons aujourd'hui.

NOTHOMB. — *Essai historique et politique sur la révolution belge*, p. 430.

L'état politique et social de la Belgique étant étudié et connu en France à peu près autant que l'état politique et social du Kamtschatka, je ne crois pas manquer de respect à la majorité de mes lecteurs en commençant par les prévenir que ce M. Nothomb dont il s'agit ici est un ministre belge

dont le talent éminent d'homme d'État, d'orateur et de publiciste, a contribué pour sa part à donner à l'Europe le spectacle singulier d'une révolution produisant non-seulement une constitution, non-seulement une dynastie nouvelle, mais encore un peuple nouveau ; le tout sans guerre civile et sans guerre étrangère.

La création à nos frontières d'une nationalité belge, cette création deux fois tentée et deux fois avortée depuis trois siècles, est un événement assez important en lui-même et par les conséquences qu'il peut avoir dans l'avenir, pour que la France s'en occupe et se tienne au courant de la situation intérieure du nouveau royaume. D'où vient donc que, de tous les pays constitutionnels de l'Europe, le plus rapproché de nous, je dirais presque, sous certains rapports, le plus intéressant pour nous, est justement celui que politiquement nous connaissons le moins? D'où vient, par exemple, que, dans un salon de Paris, sur vingt personnes capables de disserter passablement sur la situation des partis en Angleterre ou en Espagne, vous n'en trouverez pas deux qui aient une idée même vague des hommes et des choses,

de l'état des opinions et des partis en Belgique?

Cette ignorance, partagée et entretenue par la presse française, et qui paraît d'abord inexplicable, a pourtant une cause fort simple. La France ne s'occupe pas de la Belgique comme nation parce qu'elle n'y croit pas. C'est un parti pris chez nous de considérer la nationalité belge comme une chimère, un avorton, un enfant mort-né, issu des faiblesses de la diplomatie de Juillet, des embarras de la diplomatie européenne, et qui disparaîtra à la première secousse. « La Belgique! dit-on, mais c'est tout simplement une petite contrefaçon française; les Belges!? ce sont des Français qui nous ont été arrachés en 1814, que nous n'avons pas osé recevoir en 1830, et qui nous reviendront à la première occasion. »

Nous oublions qu'en 1830, si la Belgique demandait un prince français, c'était justement pour éviter l'incorporation à la France, incorporation antipathique à la grande masse de la nation; que c'est à l'unanimité que les cent quatre-vingt-dix-sept voix du Congrès proclamèrent l'indépendance du peuple belge. Nous oublions qu'a-

vant d'avoir été *francisés* par la Convention les Belges avaient été Autrichiens et n'avaient pas voulu rester Autrichiens; qu'avant d'avoir été Autrichiens ils avaient été Espagnols et n'avaient pas voulu rester Espagnols; qu'en 1814 ils se sont réjouis de n'être plus Français; que, devenus Hollandais, ils n'ont pas voulu rester Hollandais; qu'enfin, depuis la dissolution du duché de Bourgogne, ces trois ou quatre millions de Flamands et de Wallons ont survécu à toutes les conquêtes, et passé avec leur spécialité de physionomie et de caractère à travers toutes les combinaisons de la politique européenne.

Nous tenons peu compte de ces antécédents historiques; *notre siége est fait*, et, l'hypothèse de non-viabilité une fois admise comme certitude, le nouvel Etat ne nous apparaît plus que sous la forme d'une aggrégation confuse, au sein de laquelle se combattent différentes influences étrangères. Ainsi, le premier venu vous apprendra qu'il y a en Belgique un parti anglais, un parti français, un parti hollandais; les plus sagaces ajoutent à la liste un parti allemand; mais il va sans dire que le parti français est le plus fort. Cette

division *à priori* n'a qu'un défaut : c'est qu'elle n'a rien de commun avec le vrai ; c'est qu'il n'y a en Belgique ni parti français, ni parti anglais, ni parti allemand ; le parti orangiste, le seul qui ait dû, pendant quelques années, une existence sérieuse à des intérêts industriels froissés par la dissolution du royaume des Pays-Bas, est aujourd'hui à peu près annulé ; l'union commerciale avec la France, ou tout au moins un abaissement de tarifs, suffirait pour le faire disparaître tout à fait. En somme, sur la question de nationalité, il n'y a qu'un parti en Belgique, et ce parti c'est le *parti belge*. On n'a pas d'idée de l'ardeur ombrageuse avec laquelle ce peuple, né d'hier, prend son existence au sérieux. « Vos doctrines nous conduiront à l'*anéantissement du nom belge ;* » voilà le grand épouvantail que les journaux des diverses opinions se jettent sans cesse à la tête les uns aux autres.

Si l'union commerciale avec la France est un besoin pour l'industrie belge engorgée, besoin dont nos hommes d'Etat comprennent toute la portée politique, mais que l'égoïsme de nos grands industriels empêche de satisfaire, en revanche, les

hommes d'État de la Belgique n'envisagent la mesure qu'avec une grande défiance; ils l'ont restreinte le plus possible; c'est une nécessité matérielle à laquelle ils ne se résignent qu'à regret: ils n'ont pas voulu d'une suppression complète de douanes; ils ne seraient pas fâchés au fond que l'union se réduisît à un simple abaissement de tarifs; car ce qui n'a pour les parties directement intéressées qu'une signification industrielle a pour eux aussi une signification politique, et ils y voient un danger de plus pour leur nationalité naissante.

La Belgique actuelle est donc avant tout et par-dessus tout belge; c'est là un fait qu'il est non-seulement absurde mais nuisible de dissimuler (1).

(1) Nous avons des journaux qui ne cessent de nous répéter depuis dix ans que la Belgique va se lever comme *un seul homme* pour réclamer la réunion à la France. Ces gasconnades maladroites, que le bon public prend au sérieux, ont fini par donner à la presse belge presque tout entière une physionomie généralement anti-française. — Dans les premiers temps, la Belgique, redoutant avec raison le mauvais vouloir des autres gouvernements européens, plaçait avec empressement son indépendance sous notre égide. — Quand elle a été rassurée d'un côté, elle s'est effarouchée de l'autre, et le peuple belge, dans plusieurs circonstances, s'est montré

Je ne prétends pas discuter ici géographiquement et politiquement l'avenir de ce royaume de quatre millions d'âmes, dans l'éventualité d'un conflit européen ; quel que soit cet avenir, la mission de la France n'est pas, je crois, d'étouffer les peuples qui voudraient absolument vivre de leur vie propre, mais bien plutôt de dégager, de susciter les diverses nationalités étouffées ou opprimées par d'autres, et de s'en former comme un faisceau de sympathies, d'intérêts et de forces, qui l'aideront à remplir noblement et sûrement sa destinée. Si donc l'union intime avec la Belgique est possible, je ne vois pas pourquoi elle ne nous

hostile jusqu'à la plus honteuse ingratitude. Ainsi, le sobriquet injurieux de *Fransquillon*, qu'il donnait d'abord à tous les aventuriers forcés d'émigrer chez lui pour cause d'improbité, il en est venu à l'appliquer, non-seulement à d'honorables officiers français qui lui avaient rendu les plus grands services, en se dévouant de la manière la plus désintéressée à l'organisation de son armée, mais encore à tous les indigènes suspects de sympathies un peu vives pour la politique ou les mœurs françaises. Sans doute il y a entre la Belgique et nous trop d'intérêts, trop de liens communs pour que de tels sentiments puissent prendre racine dans les masses. Mais toujours est-il que, nos journaux aidant, les hommes d'État les plus distingués, les publicistes les plus graves de ce pays, loin de combattre les préjugés populaires, les fomenteraient volontiers; ils ne nous aiment pas parce qu'ils nous craignent.

dispenserait pas de la réunion, et, dans tous les cas, il me semble que la France a tout intérêt à étudier, à connaître un peu mieux des mœurs, des habitudes politiques différentes des siennes, et avec lesquelles, quoi qu'il arrive, il lui faudra nécessairement transiger.

Pour comprendre l'état des opinions et des partis en Belgique, il faut se séparer jusqu'à un certain point de nos idées actuelles, et se reporter à ce qu'on appelait chez nous, sous la Restauration, la lutte du *parti-prêtre* et du *parti libéral*. Il y a en Belgique une sorte de parti-prêtre, mais il diffère essentiellement de l'ancien parti français de ce nom, en ce qu'il a sur lui l'immense avantage d'être national, populaire, et sur plusieurs points libéral. La Belgique est un des pays de l'Europe où l'esprit religieux s'est le moins affaibli; il est des provinces entières, spécialement les deux Flandres, où la foi est aussi vive qu'au moyen-âge, et où le clergé exerce une influence prépondérante sur tous les actes de la vie civile et politique. L'avant-dernière insurrection des provinces belges contre les réformes philosophiques de Joseph II fut essentiellement religieuse.

Cependant, si catholique que soit la nation belge, elle a été trop mêlée au mouvement du monde depuis cinquante ans pour que les idées élaborées par le XVIIIe siècle et écloses en 89 n'aient pas pénétré chez elle, en commençant par les classes éclairées des grandes villes. Sa longue réunion à la France, depuis 1795 jusqu'en 1814, favorisa ce développement, et déjà sous Guillaume de Nassau commençait l'antagonisme entre les principes politico-religieux du catholicisme appliqué au gouvernement, et les idées purement politiques de la philosophie moderne.

Ainsi, parmi les Belges soumis à la domination hollandaise, les uns, les catholiques, repoussaient la constitution du nouveau royaume des Pays-Bas à cause de son origine protestante, et comme consacrant en principe la liberté des cultes et de la presse, liberté en vertu de laquelle le pouvoir commettait ou permettait des actes antipathiques aux sentiments religieux de la grande majorité du peuple belge; tandis que les libéraux, au contraire, ne demandaient que la stricte exécution de la loi fondamentale, et accusaient Guillaume de la violer ou de la fausser pour établir la suprématie civile

et politique des deux millions de Hollandais quatre millions de Belges. Ainsi, catholiques et béraux combattaient pour le même but avec arguments opposés, et faisaient feu les uns les autres, quand, reconnaissant qu'ils étai tous opprimés par un maître commun, odi aux uns comme anti-catholique, aux aut comme anti-libéral, ils résolurent d'ajour leurs dissentiments mutuels, et formère en 1828, cette célèbre association connue sou nom d'*Union des Catholiques et des Libérau* qui prépara le renversement de la dominat hollandaise, renversement dont la révolut de Juillet n'a pas été la cause, ainsi qu'on croit généralement en France, mais seulem l'occasion, le signal.

La victoire une fois remportée, quand vin moment de constituer le nouvel État, le clergé les catholiques changèrent habilement de systèn Après avoir, avant l'*union*, combattu, au nom principe catholique de l'autorité, tous les pri cipes de liberté dont un gouvernement étranger protestant se servait contre eux, ils comprire que, puisqu'ils avaient la majorité, le meille

moyen d'assurer leur influence sur un gouvernement indigène était de s'appuyer, au besoin, contre lui, sur le principe absolu de liberté. Aussi la constitution actuelle du royaume belge, qui est surtout l'œuvre du parti catholique, est-elle sans contredit la plus libre de toutes les constitutions connues en Europe. Séparation absolue de l'Église et de l'État établis en face l'une de l'autre sur un pied d'indépendance complète, bien que l'Église soit salariée par l'État ; liberté des cultes, liberté de l'enseignement, liberté de la presse ; priviléges importants sur le pouvoir exécutif réservés au pouvoir législatif représenté par deux Chambres également électives, dont l'une se compose de représentants salariés et élus sans aucune condition d'éligibilité ; restrictions nombreuses apportées à l'exercice du pouvoir exécutif par les droits concédés aux conseils provinciaux et communaux ; tels sont, en abrégé, les principes que consacre la constitution belge, où le pouvoir héréditaire et central est borné de tous côtés, dans son action politique et administrative, par des pouvoirs électifs et locaux. Quant à l'élection, cette source

précieuse de la puissance, le parti catholique a su se l'approprier par une loi électorale unique en son genre ; partant de ce principe également très-libéral d'une combinaison plus équitable des garanties du cens et des droits du nombre, la loi électorale belge a établi un cens variable, beaucoup plus élevé pour les populations des villes, où l'influence du clergé est plus faible, et beaucoup plus abaissé pour les populations des campagnes, où cette influence est entière, de sorte que les électeurs des campagnes forment plus des deux tiers de la masse électorale. Quand vient l'époque des élections, les évêques publient des mandements, les curés des villages flamands montent en chaire, fulminent contre le candidat libéral ; puis, formant leurs paysans électeurs en bataillon, ils marchent à leur tête, comme aux temps de la Ligue, vers le chef-lieu d'élection, et ne les lâchent que lorsqu'ils ont déposé dans l'urne le billet remis par eux contenant le nom du candidat catholique. Et voilà comment, le clergé belge faisant les lois, c'est-à-dire faisant ceux qui font des lois, on a pu dire qu'il « gouverne réellement la Belgique et qu'il la gouverne par une applica-

tion large et complète du principe de liberté. » Cependant, cette phrase, écrite par M. de Carné dans la *Revue des Deux-Mondes* en 1836, n'est pas aujourd'hui parfaitement exacte, en ce sens qu'elle ne donne pas une idée de la lutte qui est maintenant flagrante entre les deux partis, dont les forces commencent à s'égaliser. Il va sans dire qu'en vrai roi constitutionnel, qui entend bien son métier, le protestant Léopold s'est rangé jusqu'ici du côté de la majorité, c'est-à-dire du côté catholique, quitte à changer avec la majorité. Dans les premières années qui ont suivi la révolution de septembre, tant qu'il s'est agi pour la Belgique d'être ou de n'être pas, la question extérieure a absorbé toutes les autres, et il n'y a plus eu, à proprement parler, ni catholiques, ni libéraux; cette division a fait place à celle des belliqueux et des pacifiques, des hommes qui voulaient résister à la diplomatie européenne et des hommes qui voulaient transiger avec elle. Les deux partis se recrutaient également parmi les catholiques et parmi les libéraux, et la majorité modérée qui s'est prononcée pour la solution pacifique était composée des hommes modérés des deux opi-

nions. Mais quand la question extérieure a été définitivement résolue, la vieille lutte qui précéda l'*Union catholico-libérale* n'a pas tardé à se reproduire sur divers points d'organisation intérieure. Ainsi la constitution partait du principe de séparation et d'égalité absolues des deux pouvoirs civils et religieux ; mais l'Église, étant plus forte que l'État, a dû tendre, non-seulement à maintenir sa liberté d'action dans sa sphère, mais encore à empiéter sur la sphère de l'État, en monopolisant, dans le but d'une domination exclusive, chacune des libertés garanties par la constitution. Ainsi le culte sera libre, mais à la condition que tous les priviléges seront réservés au culte catholique ; l'enseignement sera libre, c'est-à-dire que le clergé pourra former des établissements particuliers d'éducation affranchis de toute espèce de contrôle du pouvoir civil, mais que l'autorité civile, soit gouvernement, soit conseil provincial ou communal, ne pourra nommer un seul professeur ou instituteur, dans ses propres établissements, sans qu'il n'ait été au préalable agréé par le clergé. De l'orthodoxie exigée en matière d'enseignement public à l'orthodoxie en

matière de presse, c'est-à-dire à la censure ecclésiastique, il n'y a qu'un pas. Le parti catholique voudrait-il faire ce pas? cela est douteux, bien qu'on l'en accuse. S'il y a dans ce parti des hommes très-fougueux, très-rétrogrades, il y a aussi des hommes très-intelligents et très-modérés; il y a même parmi les catholiques des ultra-libéraux qui se sont unis presque toujours à la fraction la plus exagérée du parti contraire, pour faire de l'opposition systématique à tous les ministères, même les plus catholiques. Toujours est-il que le parti libéral, qui a dû à l'action de la presse un accroissement continuel depuis dix ans, quoiqu'il soit au fond et par sa nature même beaucoup plus nuancé et indiscipliné que le parti contraire, commence à s'unir pour crier bien fort contre les prétentions non déguisées du clergé de s'emparer de la direction de la société entière, en faisant consacrer par la législation la subordination du pouvoir civil au pouvoir religieux.

Cette question, depuis longtemps résolue pour nous, est aujourd'hui la question capitale en Belgique, le point central autour duquel les partis se classent et se combattent. Si vous cherchez dans

ce pays, comme en France, la lutte entre la monarchie constitutionnelle et la république, vous ne l'y trouverez pas; si vous y cherchez, comme en Angleterre, la lutte entre deux aristocraties, vous ne l'y trouverez pas davantage. L'aristocratie n'existe pas en Belgique à l'état de puissance organisée; il y a des nobles disséminés dans les deux camps; cependant ils sont plus nombreux dans le parti catholique. Ce parti a une forte majorité dans le Sénat; mais le Sénat, je l'ai déjà dit, est un corps électif dont peut faire partie tout citoyen belge ayant quarante ans d'âge et payant 2000 florins de contributions, patente comprise.

Cependant l'on comprend parfaitement que cette division des partis en *catholiques* et *libéraux*, qui se manifeste sur tous les points d'organisation intérieure, touchant de près ou de loin, directement ou indirectement, à la question religieuse, ne saurait s'appliquer à tous les cas sans inexactitude. Ainsi, sans parler de la question extérieure, il est d'autres questions intérieures de nature exclusivement politique ou matérielle, où les Chambres belges offrent cette division banale qui se reproduit, dans tous les pays constitution-

nels, entre les opinions modérées et les opinions extrêmes. Envisagée sous ce rapport, la grande majorité parlementaire, qui a subsisté dix ans en Belgique sans altération essentielle, représente, comme chez nous, une sorte de parti juste-milieu monarchique et modéré, ami de l'ordre, du repos extérieur et intérieur, et défendant l'un et l'autre contre les têtes exaltées ou systématiques des deux partis. Cette majorité mixte, composée de catholiques et de libéraux modérés, a vécu longtemps passablement unie à l'aide d'un système de concessions mutuelles ou d'ajournement sur les questions politico-religieuses; elle formait des ministères mixtes comme elle, qui se modifiaient plus ou moins dans un sens ou dans l'autre, suivant les circonstances, mais où la couleur catholique dominait le plus souvent. Cependant la fraction libérale de cette majorité, jusque-là inférieure en nombre à la fraction catholique, s'augmentait à chaque élection. A la fin du long ministère catholique de M. de Theux, en 1840, il y avait à peu près équilibre entre les deux opinions, et elles devenaient par conséquent de plus en plus difficiles à concilier. La partie libérale commençait à se

montrer rétive aux concessions politico-religieuses; quand fut formé le dernier ministère Lebeau-Rogier, presque tout entier dans le sens libéral-modéré, il obtint, pendant quelque temps, une majorité très-minime dans la Chambre des représentants ; mais le Sénat, où dominait la nuance catholique, lui ayant formellement refusé son adhésion, il demanda au roi la dissolution des deux Chambres, ou au moins celle du Sénat ; n'ayant pu l'obtenir, il se retira.

C'est au milieu d'une crise violente, produite par ce coup de boutoir inattendu du Sénat, au moment où la question politico-religieuse enflammait tous les esprits, qu'un ancien ami politique des ministres renvoyés, un des hommes d'État et des orateurs les plus brillants de la majorité modérée, est venu, en avril 1841, tenter l'œuvre difficile de reformer cette majorité prête à se dissoudre, et de la ramener sur le terrain de l'*union*, en substituant, suivant son expression, les *questions d'affaires aux questions de partis*.

Ceci m'amène enfin, après un préambule un peu long, mais qui m'a paru nécessité par la nature du sujet, à esquisser rapidement la vie de

M. Nothomb, actuellement ministre de l'intérieur : les journaux de l'opposition l'appellent le *sextuple ministre*; il est, en effet, le seul homme du cabinet belge actuel qui ait une valeur politique.

Jean-Baptiste Nothomb est né, le 3 juillet 1805, de parents obscurs, dans un village du grand duché de Luxembourg, à Messancy. Ce village, qui fait partie du district d'Arlon, est compris dans la portion du Luxembourg laissée à la Belgique par le traité du 15 novembre 1831. Ses études, commencées à l'Athénée de Luxembourg, se terminèrent de la manière la plus brillante à l'université de Liége, où il fut reçu docteur en droit, en 1826. La thèse latine du jeune docteur de vingt et un ans, consacrée à l'histoire du droit emphytéotique chez les Romains, fut tellement remarquée, qu'un savant professeur de l'université de Tübingen, M. Zimmern, la jugea digne d'un compte-rendu spécial, inséré dans un recueil célèbre en Allemagne sous le titre de *Kritische Zeitschrift für Rechtwissenschaft* (*Revue critique de la science du Droit*).

Établi d'abord comme avocat à Luxembourg,

M. Nothomb se sentit bientôt appelé à jouer un rôle dans la grande bataille que la presse belge livrait au gouvernement hollandais. On a souvent parlé de l'impossibilité radicale de cet accouplement de deux populations hétérogènes, décoré par le congrès de Vienne du titre de Royaume-Uni des Pays-Bas; mais nul écrivain ne l'a aussi énergiquement caractérisée que M. Nothomb.

« La nature, dit-il, nous étonne parfois en créant des êtres doubles, vivant de la même vie dans des corps différents; l'art et la politique ne sont pas encore parvenus à contrefaire ces prodiges. Voyez les deux peuples belge et hollandais, adossés l'un à l'autre, l'un regardant le midi, l'autre le nord. Chacun a sa civilisation, sa langue, sa religion, ses habitudes, en un mot, une existence propre. L'un adopte la législation française, l'autre la rejette; l'un réclame le jury, l'autre le repousse; l'un veut des mesures prohibitives en faveur de son industrie et de son agriculture, l'autre demande la liberté pour son commerce; l'un impose les matières que l'autre affranchit. Leur attitude n'est jamais la même : lorsque l'un se tient debout, soyez sûr que l'autre s'incline (1). »

Or, la Belgique ayant été donnée à la Hollande à *titre d'accroissement de territoire*, quatre millions de Belges devaient s'incliner perpétuelle-

(1) *Essai hist. sur la rév. belge*, p. 27. — Je reparlerai plus loin de cet ouvrage.

ment devant deux millions de Hollandais. Il y avait là une révolution à l'état de germe ; ce n'était plus qu'une question de temps. Le terme approchait quand le jeune avocat luxembourgeois arriva à Bruxelles, en 1828, pour consacrer sa plume à la défense de la cause belge. Attaché à la rédaction du *Courrier des Pays-Bas*, M. Nothomb prit une part active et habile à la polémique de ce journal, qui exerça en Belgique une influence décisive, et analogue à celle qu'exerçait, à la même époque, *le National* en France.

La France fit sa révolution en trois jours, la Belgique fut plus lente à faire la sienne. La première insurrection éclata, on le sait, dans la soirée du 25 août, après une représentation de *la Muette de Portici* ; un mois s'écoula ensuite en pourparlers, en négociations entre Bruxelles et La Haye. Le prince Frédéric, second fils de Guillaume, voulut trancher la question, et marcha sur la ville rebelle. Trois jours de bataille sanglante dans les rues de Bruxelles assurèrent le triomphe de la cause belge, et, le 27 septembre, la révolution était consommée de fait.

M. Nothomb, qui se trouvait alors en vacance

dans sa province natale, partit à la nouvelle du combat, arriva à Bruxelles le 28, et fut aussitôt nommé, par le gouvernement provisoire, membre du comité de constitution, qui le choisit pour secrétaire. Après avoir rédigé, conjointement avec M. Devaux, le projet destiné à être soumis au Congrès national, il participa également à la rédaction des articles électoraux pour la convocation de ce même Congrès, et parvint à faire abaisser l'âge d'éligibilité à vingt-cinq ans, ce qui lui ouvrit la carrière législative.

Élu membre du Congrès par trois districts de la province de Luxembourg, il fit, le 10 novembre, son entrée dans la vie politique, et, dès les premiers jours, cet homme d'État presque imberbe, le plus jeune des membres de l'assemblée, étonna les têtes grises par la sagacité de son esprit, la fermeté de sa parole, et la précoce maturité de sa raison.

La situation était d'une gravité formidable; il s'agissait pour la Belgique de savoir si cette troisième tentative d'indépendance aboutirait enfin ou avorterait comme les deux autres. Quatre millions d'hommes venaient de déchirer la carte tracée à

Vienne par cinq grandes puissances; leur situation géographique et leur faiblesse numérique les rendaient comptables de leurs déterminations non-seulement à eux-mêmes, mais à l'Europe qui attendait, ou plutôt qui n'attendait pas ; car, dès le 7 novembre, avant même l'ouverture du Congrès, la conférence de Londres, assemblée sur l'invitation du roi Guillaume, avait envoyé à Bruxelles deux commissaires, MM. Cartwright et Bresson, pour s'interposer entre la Belgique et la Hollande, pour proposer une suspension d'armes, en assignant aux deux peuples, comme ligne de l'armistice, les limites que chacun d'eux avait avant la réunion, et en s'attribuant à elle-même *le droit de faciliter la solution des questions politiques.* Cette proposition de la conférence, accueillie à la fois par le roi Guillaume et par le gouvernement provisoire de Belgique, fut le premier anneau de cette chaîne de quatre-vingts protocoles qui devaient, suivant l'expression de M. Nothomb, s'étendre autour de la révolution belge et l'envelopper. En effet, le second protocole, arguant de l'acceptation du premier, déclara que cette acceptation constituait un engagement envers les

cinq puissances, et de ce jour la *médiation* prit le caractère d'un *arbitrage*.

Cependant, si l'Europe pesait sur la Belgique, la Belgique, à son tour, pesait sur l'Europe. La révolution de Juillet venait d'ébranler le monde; la paix ne tenait plus qu'à un fil, ce fil était dans les mains d'un petit peuple de quatre millions d'âmes, qui pouvait le rompre et amener une conflagration générale qui eût peut-être bouleversé le vieux système européen.

Cette perspective avait monté la tête à une certaine partie des membres du Congrès belge. Quelques-uns, en très-petit nombre, tels que MM. Gendebien et Seron, convaincus que la guerre était inévitable et que l'indépendance belge était impossible, voulaient qu'on décrétât de prime-abord la réunion à la France. Ceux-là du moins étaient logiques; mais leur opinion était repoussée par tous les autres partisans du système belliqueux.

Ceux-ci proposaient de repousser l'intervention de la conférence, de poursuivre à mort le duel avec la Hollande, et puis enfin de constituer la république belge, à la face et au milieu de

l'Europe monarchique ; c'est-à-dire qu'en cherchant l'indépendance ils provoquaient la réunion à la France, le partage, ou la restauration des Nassau.

L'esprit judicieux et net de M. Nothomb comprit à merveille tout ce qu'il y avait d'insensé et de chimérique dans de telles prétentions. Il comprit que la Belgique ne pouvait exister malgré la France et malgré l'Europe ; que, si son existence était possible, grâce à la position critique où se trouvaient la France et l'Europe, il fallait au plus vite profiter de cette situation accidentelle pour transiger avec tout le monde ; que cette transaction n'était possible qu'aux conditions suivantes : interdiction de toute hostilité propre à troubler la paix générale, maintien du but des traités de 1815, c'est-à-dire du principe de l'indépendance belge, renonciation à toute conquête sur la Hollande, enfin adoption du système monarchique constitutionnel.

Cet ordre d'idées, en dehors duquel il n'y avait que la guerre, dont le premier résultat eût été l'anéantissement de la nation belge, trouva d'habiles et éloquents champions dans

MM. Nothomb, Devaux, Lebeau, Rogier, Van de Weyer, et quelques autres jeunes hommes, presque inconnus la veille, et appelés bientôt par leur talent à la direction des affaires. Leur système, soutenu avec autant d'énergie que de persévérance, prévalut dans le sein du Congrès, malgré les clameurs d'une minorité numériquement faible, mais fougueuse et redoutable, par l'appui qu'elle trouvait dans la fermentation intérieure du pays. Nous sommes, je crois, en France, trop dédaigneux pour les hommes d'État belges. Si restreint que fût le théâtre de leur action, leur situation n'en était pas moins fort difficile et fort compliquée : il ne s'agissait pas seulement pour eux de changer une dynastie et de reformer une constitution ; il leur fallait créer à la fois une dynastie, une constitution, un peuple, faire accepter à l'Europe cette triple création, et accomplir tout cela sous le coup d'une agression permanente de la part du plus tenace des rois, soutenu d'abord non-seulement par la Russie, l'Autriche et la Prusse, mais encore par l'Angleterre, qui lutta jusqu'au dernier moment pour le maintien d'un Nassau sur le trône belge.

Restait l'appui de la France, elle le donna. Que son désintéressement fût sincère ou non, son appui fut réel et efficace. Les hommes d'Etat belges et M. Nothomb lui-même ont quelquefois oublié depuis que, si la Belgique existe, c'est d'abord et avant tout à la France qu'elle le doit.

Cependant cet appui avait aussi son danger; car de deux choses l'une, ou la France entrerait franchement dans un système de patronage exclusif, et alors, au cas de guerre, c'était la réunion, au cas de paix, un acheminement à la réunion; ou la France refuserait, à tort ou à raison, de se séparer de la conférence, et, dans ce cas, son patronage, utile comme préservation, devenait insuffisant pour fonder quelque chose de définitif et de durable.

Je voudrais pouvoir suivre pas à pas la diplomatie belge au milieu de toutes ces difficultés; mais il me faudrait un volume, et d'ailleurs ce travail n'est plus à faire : il a déjà été fait d'une manière supérieure par M. Nothomb lui-même. L'*Essai historique et politique sur la révolution belge*, publié en 1833, et qui eut, dans une seule année, trois éditions, est un des ouvrages les plus remarquables de notre époque. Le débat si

compliqué entre la conférence de Londres, la Belgique et la Hollande, y est exposé sous toutes ses faces et suivi dans tous ses incidents, depuis le premier protocole du 4 novembre 1830 jusqu'au siége de la citadelle d'Anvers, en exécution du traité des vingt-quatre articles (décembre 1832). La troisième édition contient un appendice où l'historique des négociations est continué jusqu'à la convention du 21 mai 1833, qui fonda, au profit de la Belgique, un *statu quo* de cinq ans. Il faut espérer que, dans une nouvelle édition, l'auteur suivra la question jusqu'à sa solution définitive, c'est-à-dire jusqu'au traité du 19 avril 1839. Cette production si distinguée d'un homme d'État de vingt-sept ans ne se recommande pas seulement par la science des faits, la perspicacité des vues et la logique des déductions; c'est encore une œuvre de style à la hauteur de ce que nous possédons de mieux en ce genre. Les détails de diplomatie les plus arides prennent, sous la plume de M. Nothomb, une physionomie attrayante et vive; le récit des négociations et des faits y est habilement mêlé de considérations générales pleines d'élévation, de pages éloquentes

et chaleureuses sur le passé, le présent et l'avenir de la Belgique.

L'intention de l'auteur est de prouver que la révolution belge, légitime dans son but, logique dans tous ses développements et glorieuse dans son dénoûment, n'est pas un accident fortuit, produit par des circonstances particulières, mais bien plutôt le résultat historique et nécessaire d'un besoin de nationalité qui remonte à quatre siècles. On a accusé à ce sujet M. Nothomb, non sans quelque raison peut-être, de forcer un peu les faits à la manière des fatalistes, soit en présentant les diverses péripéties de la révolution actuelle comme une suite de nécessités invinciblement enchaînées les unes aux autres, soit en cherchant dans le passé des analogies douteuses et incomplètes entre les trois révolutions belges de 1565, de 1788 et de 1830. On pourrait aussi désirer qu'en traitant de la question extérieure, à la vérité la plus importante, M. Nothomb eût glissé moins rapidement sur les questions d'organisation intérieure. Quoi qu'il en soit, ce bel ouvrage restera, car il brille à un haut degré par le double mérite du fond et de la

forme, laquelle est admirablement française. Ce dernier mérite est d'autant plus important qu'il est peu commun chez les écrivains belges; c'est tout au plus si, dans le livre de M. Nothomb, on pourrait noter, par ci par là, deux ou trois mots qui sentent le terroir, comme *prétendument*, par exemple, adverbe national dont les orateurs et les écrivains belges font une grande consommation, et qui n'est que *prétendument* français. A part ces quelques signes imperceptibles d'étrangeté, le style de ce livre est d'une lucidité, d'une élégance, d'une dignité noble et soutenue qui placent l'auteur au niveau de nos premiers publicistes. M. Nothomb croit fermement, non-seulement au droit, mais à l'avenir de la nationalité belge; il ne nous appartient ni de discuter, ni de blâmer cette foi patriotique, car elle lui a inspiré les plus belles pages de son œuvre.

Je renverrai donc le lecteur à ce livre pour les détails, en m'efforçant de résumer succinctement la part prise par M. Nothomb à la constitution intérieure de son pays, et aux grandes transactions diplomatiques en vertu desquelles la nation

belge est entrée dans le droit public européen.

Dès le 16 novembre 1830, le jeune membre du Congrès propose à l'assemblée d'adopter le plan suivant : 1° proclamation de l'indépendance du pays; 2° déchéance du roi Guillaume; 3° adoption d'une forme de gouvernement; 4° examen de la proposition d'exclusion de la maison d'Orange-Nassau. C'est, en effet, le plan qui fut suivi. Sur la question de la forme du gouvernement, M. Nothomb soutient avec éloquence la monarchie représentative, comme associant les idées de stabilité à celles de mouvement. Le 23 novembre, il vote pour l'exclusion de la maison d'Orange de tout pouvoir en Belgique; le 17 décembre, il défend l'institution de deux Chambres électives et également dissolubles; le 22 décembre, sur la question capitale, en Belgique, des rapports du pouvoir civil et du pouvoir religieux, M. Nothomb, bien qu'appartenant à la nuance libérale de *l'union*, s'empresse de donner toute satisfaction au parti catholique, en soutenant le principe de la séparation absolue de la société civile et de la société religieuse, duquel principe il fait découler la liberté de conscience, celle de l'en-

seignement, celle de la prédication, l'abolition du *placet*, des bulles papales, des investitures royales, des concordats, enfin l'indépendance complète des deux pouvoirs sans qu'aucun des deux puisse avoir de prise sur l'autre. Ce principe est très-beau en théorie; mais, quoi qu'en dise M. Nothomb, les deux pouvoirs ont trop de points de contact pour que l'application n'en soit pas fort difficile : le résultat l'a bien prouvé. Nous avons montré plus haut la polémique des partis établie aujourd'hui sur les conséquences de ce principe : les libéraux accusant les catholiques d'abuser de leur position pour établir la *suprématie religieuse ;* les catholiques accusant les libéraux de tendre à la *suprématie civile ;* et M. Nothomb, actuellement chef d'un ministère soutenu par le parti catholique, est traité de renégat par ses anciens amis les libéraux, bien qu'il ne fasse autre chose que persister dans le principe adopté par tout le monde il y a douze ans.

Le 26 décembre, M. Nothomb reparut à la tribune pour exposer et défendre le principe de la liberté de la presse.

Le 31 janvier 1831, quand il fallut opter entre

deux candidatures royales qu'on savait d'avance impossibles, M. Nothomb, comprenant très-bien que la politique française était encore dans ce moment la meilleure ancre de salut, s'attacha à démontrer que l'élection ne devait pas être faite dans un sens anti-français, et, en se séparant sur ce point de plusieurs de ses amis, il vota pour le duc de Nemours contre le duc de Leuchtenberg; le succès du premier candidat, obtenu, on le sait, à la majorité d'une voix, eut au moins ce résultat d'assurer à la Belgique la sympathie du gouvernement français.

Cependant, la situation s'empirait de plus en plus; la nation nouvelle ne parvenait pas à se constituer; l'anarchie la menaçait et le provisoire la tuait en rendant de jour en jour plus critiques ses relations avec la conférence de Londres, relations dont je vais parler tout à l'heure.

Le gouvernement provisoire, qui avait jusque-là exercé le pouvoir exécutif, fut dissous le 23 février, et remplacé par une régence confiée au vieux baron Surlet de Chokier. M. Nothomb entra dans le premier ministère du régent, en qualité de secrétaire général au département des

affaires étrangères, sous M. Van de Weyer. Ce ministère ne dura qu'un mois, et M. Van de Weyer fut remplacé par M. Lebeau, appelé à former un nouveau cabinet, conjointement avec son ami, M. Devaux, nommé ministre d'État sans portefeuille. On décida que M. Nothomb, nécessaire aux affaires étrangères, conserverait son poste sous M. Lebeau, et ces deux hommes, aujourd'hui ennemis jusqu'à l'aigreur, alors amis, égaux de talent, dirigèrent la diplomatie belge pendant cette période critique qui se termina enfin par l'élection du roi Léopold et la première transaction avec la conférence, connue sous le nom de traité des dix-huit articles.

Je reviendrai sur cette période, capitale dans l'histoire du nouvel État, en traitant de M. Lebeau, personnage également très-remarquable, surtout comme orateur, dont l'influence fut alors décisive, et qui enleva d'assaut l'adhésion au traité des dix-huit articles par un des plus éclatants triomphes de tribune dont fassent mention les annales des gouvernements parlementaires. En attendant, je vais dire en peu de mots où en était la question diplomatique à cette époque.

Par son troisième protocole du 20 décembre 1830, la conférence de Londres avait, malgré les protestations du roi Guillaume, reconnu en principe l'indépendance de la Belgique. Le principe posé, il s'agissait de stipuler les conditions de séparation des deux États. Il y avait là deux questions : 1° la question des limites territoriales ; 2° la question du partage de la dette commune aux deux peuples. Sur ces deux questions les parties contendantes avaient des prétentions très-difficiles à concilier.

Ainsi la Hollande demandait la division du territoire sur les bases de possession de 1790, et celle de la dette sur le pied de 1830. La Belgique, au contraire, voulait partager la dette sur le pied de 1790, et le territoire en partant de 1830. La Hollande disait : « Je veux avoir toutes mes anciennes frontières de 1790, mais je ne veux pas prendre la charge de toute mon ancienne dette. » La Belgique répondait : « Je veux m'approprier une partie de l'ancien territoire hollandais, mais je ne veux supporter aucun des anciens engagements de la Hollande. »

La conférence commença par trancher le dif-

férend au détriment de la Belgique et à l'avantage de la Hollande. Non contente de refuser à la Belgique la rive gauche de l'Escaut, qu'elle réclamait, à la vérité, sans motif plausible en droit, plus la partie du Limbourg, hollandaise en 1790, et pour laquelle la Belgique invoquait la volonté des habitants et leur coopération à la révolution, elle lui refusa encore le Luxembourg, que la Belgique disait être belge et vouloir rester belge, tandis que la Hollande et la conférence prétendaient que si, en 1790, le Luxembourg avait fait partie de la Belgique, il formait, depuis le traité de 1815, un domaine séparé, possédé par les princes de la maison de Nassau à un titre différent des autres provinces belges, et comme tel faisant partie de la Confédération germanique.

Quant au partage de la dette, la conférence se montra non moins injuste, car elle prétendit charger *à priori* la Belgique des $\frac{16}{31}$ de l'intérêt de la dette générale, sans égard à la partie de cette dette contractée avant l'union des deux pays. Or, avant l'union, la dette hollandaise et la dette belge étaient dans la proportion de 43 à 2. Un

tel arrangement était si favorable à la Hollande que le roi Guillaume, oubliant sa protestation antérieure, s'empressa d'adhérer aux bases de séparation ainsi posées. La Belgique, au contraire, réclama vigoureusement sur l'une et l'autre question, et bien que dans un protocole postérieur la conférence déclarât les arrangements *irrévocables*, le Congrès belge décida qu'il serait fait une protestation contre ces protocoles; elle fut rédigée et soutenue par M. Nothomb en qualité de rapporteur de la commission.

Les choses en étaient là quand MM. Lebeau, Devaux et Nothomb prirent en main le pouvoir. La Belgique avait contre elle les cinq cours et la Hollande, alors unies, et son seul appui était dans la crise révolutionnaire de l'Europe, crise qui allait s'affaiblissant de jour en jour, et ne pouvait tarder de la laisser dans un isolement anarchique, exposée à la triple chance d'une soumission absolue aux décisions de la conférence, d'un partage, ou d'un retour à la Hollande. Les trois hommes d'État belges comprirent à merveille que le seul moyen de sortir de cette situation était de résoudre au plus vite la question

dynastique, et de trouver sur cette question une solution qui, en satisfaisant la conférence, l'amenât à faire à une monarchie avouée par elle des concessions qu'elle refusait à un gouvernement provisoire. La conséquence de cette pensée fut l'élection du prince Léopold de Saxe-Cobourg, vivement soutenue par M. Nothomb, comme le préliminaire indispensable à l'ouverture de toute nouvelle négociation avec la conférence. Cette élection eut lieu le 4 juin 1831, à la majorité de 152 voix sur 43, à la condition expresse « que le nouveau roi accepterait la Constitution, et jurerait de maintenir l'indépendance *et l'intégrité du territoire;* ce qui laissait intacte la question diplomatique. Le soir même, MM. Nothomb et Devaux partirent pour Londres en qualité de commissaires, et, forts de l'élection du prince Léopold, ils surent, par une argumentation très-habile, due particulièrement à M. Nothomb, et que l'on peut voir exposée dans son livre, arracher à la conférence la *révocation* de ce qu'elle avait déclaré *irrévocable.*

Sur la question de territoire, il fut obtenu : 1° que, l'affaire luxembourgeoise étant déclarée

distincte de l'affaire belge-hollandaise, la solution de cette première question devait être ajournée jusqu'après l'avénement du roi des Belges, avec faculté pour ce dernier d'obtenir du roi de Hollande la possession entière du Luxembourg moyennant des *compensations;* 2° que, quant au Limbourg, la Belgique pourrait le conserver entier par l'échange, rendu facultatif, d'enclaves comprises dans le territoire hollandais, mais qui n'appartenaient pas à la Hollande en 1790. Enfin sur la question pécuniaire les commissaires belges parvinrent à faire substituer, à la combinaison peu équitable de la confusion et du partage proportionnel de la dette, celle du partage d'après l'origine des diverses parties de cette dette, c'est-à-dire que chacun des deux Etats dut reprendre sa dette ancienne, et partager seulement par moitié égale la portion de dette contractée pendant l'union.

Telles furent les bases du nouvel acte diplomatique connu sous le nom de traité des 18 *articles*, et destiné par la conférence à former les préliminaires d'un traité de paix définitif entre les deux parties. M. Nothomb s'empressa de rapporter au

Congrès belge cette nouvelle décision de la conférence, bien plus favorable que la première. Le roi Léopold ayant déclaré ne pouvoir accepter la couronne qu'après l'adoption des 18 articles par le Congrès, cette assemblée les adopta le 9 juillet, après une discussion orageuse. L'acceptation fut notifiée à la conférence, et le prince Léopold se rendit à Bruxelles, où il fut inauguré roi et reçut des mains de M. Nothomb, secrétaire du Congrès, la formule du serment constitutionnel.

Cependant, de même que la Belgique avait protesté contre les premiers actes de la conférence, de même le roi de Hollande protesta à son tour contre les 18 articles, et, non content de protester, il résolut d'appeler à son aide la logique si puissante des *faits accomplis* ; cela lui réussit à merveille. Exaltés par leurs victoires de septembre, les Belges se croyaient si supérieurs aux Hollandais qu'ils n'avaient pris nul souci de leur organisation militaire. Surprises par l'attaque imprévue de l'armée hollandaise, les *blouses belges* furent mises en pleine déroute. Le prince d'Orange, vainqueur à Louvain, s'avançait rapidement sur Bruxelles, quand l'arrivée de l'armée française,

commandée par le maréchal Gérard, le força de rétrograder. Mais cet échec militaire porta un rude coup à la diplomatie belge. — La plupart des espérances contenues dans les dispositions préliminaires des 18 articles s'évanouirent ; une agression déloyale (1), mais heureuse, fit de nouveau pencher la balance en faveur de la Hollande. De nouvelles négociations furent ouvertes ; M. Nothomb, envoyé à Londres en mission spéciale, s'efforça, mais en vain, de lutter contre ce fâcheux précédent. Les prétentions des deux parties ne laissant à la conférence aucun espoir de conciliation, elle résolut de trancher hardiment les difficultés, et rédigea le *fameux traité* du 15 novembre 1831, *dit des 24 articles*, qui stipulait des *arrangements définitifs*. Cette troisième décision de la conférence était une espèce de juste-milieu entre la première et la seconde ; plus favorable à la Belgique que l'une, elle était plus défavorable que l'autre. Par la première, la Belgique se voyait menacée de perdre tout le Luxembourg ; par la

(1) Elle avait eu lieu sans dénonciation préalable de la suspension d'armes, et au mépris de la garantie des cinq cours, dont trois, il est vrai, étaient foncièrement hostiles à la cause belge.

seconde, elle conservait l'espoir de le garder tout entier; la troisième lui enleva toute la partie allemande de cette province, en ne lui laissant que la partie wallonne. Quant à la partie du Limbourg que les 18 articles lui laissaient la faculté de conserver moyennant l'échange des enclaves, la Belgique dut y renoncer; le traité des 24 articles lui enleva la rive droite de la Meuse à titre de compensation pour la partie du Luxembourg qu'il lui laissait. Enfin, sur la question de la dette, le traité du 15 novembre fixait le chiffre de la dette belge en partant du principe posé dans les 18 articles, mais il y ajoutait, à la charge de la Belgique, une indemnité de 600,000 florins de rente en faveur de la Hollande. Quand ce triste résultat fut présenté à l'acceptation des Chambres, M. Nothomb, qui avait rapporté de Londres la conviction que la Belgique était menacée d'un partage, déclara que comme Luxembourgeois il ne pouvait accepter un acte qui démembrait sa province natale, mais que comme Belge il ne pouvait rejeter un acte qui constituait enfin la Belgique; que, dans cette position, il croyait devoir s'abstenir de voter; mais il entra

dans des considérations générales très-étendues à l'effet de prouver que l'indépendance belge n'était possible que par la voie diplomatique. Ce discours remarquable fit une grande sensation et ne contribua pas peu à l'adoption du traité.

Cependant Guillaume n'était pas encore content des 24 articles; sa victoire de Louvain ne lui semblait pas assez bien payée. Arguant sans cesse des premières bases de séparation, il n'en voulait point démordre, refusait de ratifier le traité, et persistait à occuper une portion du territoire assigné à la Belgique. Je n'entrerai pas ici dans le détail des faits qui obligèrent la France et l'Angleterre à adopter des mesures coercitives contre le plus entêté des Nassau passés, présents et futurs, et à le faire déguerpir par la force de la citadelle d'Anvers, mesures dont le résultat fut une convention provisoire, en vertu de laquelle Guillaume, espérant toujours, et sans renoncer à ses prétentions, consentit à un *statu quo* qui laissa pendant cinq ans la Belgique en possession entière des territoires partagés, jusqu'au moment où, cédant enfin aux plaintes que les charges toujours croissantes des impôts et

l'incertitude de l'avenir suscitaient parmi ses sujets, l'opiniâtre monarque se décida enfin à donner son adhésion au traité du 15 novembre.

Pendant ces cinq ans, la question diplomatique se trouvant ainsi ajournée par le fait de Guillaume, M. Nothomb ajouta comme administrateur des titres nouveaux à ceux qu'il avait déjà conquis comme diplomate, homme d'Etat et orateur. Chargé pendant trois ans et demi du portefeuille des travaux publics, il déploya dans cette partie de l'administration un grand talent d'exécution et une activité prodigieuse. Quand on pense au vaste et magnifique réseau de chemins de fer, qui en si peu de temps a couvert ce petit royaume de Belgique, à toutes les routes, à tous les canaux, à toutes les constructions, à toute la masse de travaux d'utilité publique de toute espèce que ce peuple nouveau-né est parvenu à exécuter si rapidement avec un si mince budget, on est forcé d'avouer que sur ce point-là du moins la Belgique nous éclipse, et que nos grands hommes d'Etat ne feraient peut-être pas mal d'aller prendre quelques leçons d'économie politique auprès de ces *petits ministres* qui,

avec très-peu d'argent, trouvent le moyen d'accomplir de très-grandes choses. M. Nothomb peut être considéré comme un des représentants les plus éminents de ce beau côté du gouvernement belge; j'ai là sous la main des volumes de rapports présentés par lui aux Chambres relativement à des entreprises d'utilité publique; c'est d'une clarté, d'une netteté, d'une précision à faire plaisir, et quand on compare cela à d'autres discours prononcés par le même homme sur les plus graves questions politiques, discours où se retrouvent toutes ces qualités rehaussées d'un caractère très-remarquable d'élégance dans la forme et d'élévation dans l'idée, il est impossible de se refuser à reconnaître à M. Nothomb un talent de premier ordre.

Il me faudrait maintenant raconter comment, faisant partie du ministère de 1839, réduit à trois membres, et dans la position la plus mauvaise qui puisse échecir à un homme d'État obligé de lutter contre les passions patriotiques en faveur de *nécessités* qu'il déplore, M. Nothomb parvint à grandir encore au milieu du violent combat de tribune qui précéda la solution défini-

tive de la question belge-hollandaise. Il me faudrait ensuite exposer comment, séparé de ses anciens amis politiques, il est arrivé à former aujourd'hui un ministère combattu par MM. Lebeau, Devaux et Rogier, devenus chefs de l'opposition, et qui accusent M. Nothomb d'avoir changé de drapeau, tandis qu'il prétend, au contraire, que ce sont eux qui ont abandonné l'ancien drapeau catholico-libéral pour adopter un libéralisme exclusif. Le fait est que M. Nothomb a toutes les peines du monde à se maintenir sur ce terrain de *l'union*, dont les deux partis semblent anjourd'hui disposés à s'éloigner de plus en plus ; les libéraux le renient parce que les catholiques le soutiennent, et les catholiques le soutiennent parce que les libéraux le renient. Quant à lui, il répète sans cesse qu'il n'est ni catholique ni libéral, et ne veut d'autre appui que celui des hommes modérés des deux nuances. Il y aurait beaucoup de choses à dire sur cette situation ; la place manquant, je renvoie cela à la notice consacrée à M. Lebeau.

LE MARÉCHAL MARMONT.

Imp. de Perno.

Pene 8° Cie

LE MARÉCHAL MARMONT

DUC DE RAGUSE.

L'ingrat ! il sera plus malheureux que moi !

Paroles de Napoléon à Fontainebleau, en apprenant la défection d'Essonne.

Pendant l'hiver de 1831, il se passait chaque matin au palais impérial de Vienne une scène digne d'intérêt. Dans une vaste salle, dont les riches tentures, présent de Louis XV, bordées de fleurs de lis et d'écussons aux armes de France, disparaissaient à demi derrière des cartes géographiques et des corps de bibliothèque, un beau jeune homme de vingt ans se promenait avec agitation, et semblait attendre l'arrivée d'une personne impatiemment désirée. Ce jeune homme était grand, frêle et mince; il avait des cheveux blonds, à demi bouclés sur un large front ; de ses

yeux bleus jaillissait un regard à la fois triste, enflammé et pénétrant; son visage ovale, de coupe autrichienne, était empreint d'une pâleur maladive; il portait l'uniforme du régiment hongrois de Giulay, habit blanc à revers bleus, décoré d'ordres autrichiens, et pantalon bleu brodé d'argent. A mesure que l'aiguille de la pendule s'approchait de onze heures, son impatience redoublait. Enfin, à onze heures, la porte s'ouvrait; un homme de taille moyenne, aux cheveux grisonnants, au visage brun, énergique et pensif, entrait vêtu de l'uniforme de maréchal de France; le grand jeune homme courait à lui avec empressement et lui tendait affectueusement la main; on s'asseyait autour d'une table chargée de livres, de cartes et de plans, et bientôt commençait une leçon de théorie militaire qui se prolongeait jusqu'à deux heures; les leçons avaient pour objet les campagnes de Bonaparte en Italie. Le professeur, doué d'une prodigieuse mémoire, d'une érudition très-variée et d'une grande vivacité d'esprit, s'animait au souvenir de toutes ces batailles auxquelles il avait lui-même activement coopéré; il les décrivait avec une éloquence pleine de chaleur, de

clarté et d'éclat, et devant cette évocation vivante du passé, le disciple se tenait pâle, muet, immobile, l'œil étincelant d'une exaltation fébrile, et comme suspendu à la parole du maître, dont il semblait dévorer chaque mot avec une insatiable avidité.

Dix-sept ans avant cette scène, Napoléon à Fontainebleau, trahi par la fortune, s'était résigné à abdiquer en faveur de son fils, quand la défection inattendue d'un de ses généraux les plus chers, du plus ancien de ses compagnons d'armes, anéantit tout à coup sa dernière espérance, et brisa la couronne qu'il venait de placer sur la tête de son enfant.

Par quel étrange caprice la destinée avait-elle voulu que le fils détrôné de l'Empereur devînt un jour le disciple et l'ami du défectionnaire d'Essonne, proscrit à son tour en défendant la couronne d'un autre enfant, et que ce palais de Vienne, qui avait reçu deux fois Napoléon triomphant, vît un jeune colonel autrichien rapproché du maréchal duc de Raguse par un commun malheur et les mêmes souvenirs, s'enflammer au récit des exploits de son père racontés

par celui-là même que son père avait maudit !

Le duc de Reichstadt avait rencontré pour la première fois le duc de Raguse, le 25 janvier 1831, dans un bal donné à Vienne par l'ambassadeur d'Angleterre ; la vue et la conversation du dernier des aides de camp du général en chef de l'armée d'Italie l'avait profondément ému, et il avait témoigné un vif désir de voir le maréchal s'associer à ses études militaires. Le prince de Metternich avait consenti à des entrevues régulières, et tous les jours, de onze heures du matin à deux heures, la scène que nous venons d'esquisser plus haut, d'après le récit de M. de Montbel, se renouvela pendant trois mois. Au bout de ce temps, les matériaux des leçons étant épuisés, il fut décidé, au grand regret du duc de Reichstadt, que pour éviter l'interprétation qu'on pourrait donner au dehors à des entrevues si fréquentes, le maréchal se bornerait à visiter le jeune Napoléon tous les quinze jours. L'illustre élève donna alors à son illustre professeur son portrait, au bas duquel il avait écrit de sa main ces vers d'Hippolyte à Théramène dans la *Phèdre* de Racine :

Tu me contais alors l'histoire de mon père ;
Tu sais combien mon âme, attentive à ta voix,
S'échauffait au récit de ses nobles exploits !

Un an s'était à peine écoulé, et le maréchal venait faire sa dernière visite à la chapelle mortuaire où reposait, sur un lit de parade, le frêle rejeton du plus puissant des hommes. Arrivé à la porte, il n'eut pas le courage d'en franchir le seuil, et il repartit en pleurant.

Quelque temps avant de mourir, le duc de Reichstadt disait, en parlant de son maître : « Le maréchal est un homme doué de beaucoup de talents et de connaissances ; mais il est né sous une étoile funeste : spéculations, entreprises, politique, excepté la guerre, rien ne lui a réussi. On a beaucoup parlé des relations que nous avons ensemble, on a voulu en induire des plans et des projets d'ambition. Si j'avais formé de semblables projets, j'aurais redouté l'influence de son malheur, que souvent, je crois, on lui a imputé comme un tort. »

Ce jugement du jeune fils de Napoléon est peut-être, en effet, celui que l'histoire, dégagée des passions contemporaines, portera sur le duc de

Raguse. La défection d'Essonne, qui a commencé son malheur, défection que l'ignorance des partis s'obstine à confondre avec un acte antérieur, la capitulation de Paris, où la conduite du maréchal fut parfaitement honorable, comme elle l'avait été durant toute la campagne; cette défection, si blâmable qu'elle soit, porte déjà en elle-même, comme nous le verrons plus loin, le caractère de la fatalité plus encore que celui de la préméditation. A dater de ce moment, il semble que la prophétie de Fontainebleau a constamment pesé sur le maréchal. Malheureux dans ses affections privées, malheureux dans ses entreprises industrielles et commerciales, chargé à lui seul d'une impopularité qu'il eût dû partager avec tant d'autres dont la conduite politique avait été aussi coupable que la sienne, le duc de Raguse commençait cependant, par l'effet du temps et de divers actes honorables, à se relever dans l'opinion, quand sa mauvaise étoile le fit choisir, entre plusieurs qui ne demandaient qu'à accepter, pour soutenir des mesures qu'il avait hautement désapprouvées. Croyant d'abord n'avoir affaire qu'à une émeute, il se

crut obligé par honneur d'accepter la mission pénible qu'on lui imposait; quand il s'aperçut qu'il s'agissait d'une révolution, il avait tiré l'épée et ne pouvait plus sans honte la remettre lui-même dans le fourreau. Partagé entre ses devoirs militaires et son horreur pour la guerre civile, entre les ordres impitoyables d'un gouvernement aussi entêté qu'imprévoyant, et les attaques audacieuses d'un peuple furieux, il dut à cette cruelle position de ne pouvoir remplir avec succès ni ses devoirs de Français ni sa tâche de soldat, et d'encourir avec la haine de ses concitoyens les insultes de ceux-là même auxquels il venait de sacrifier sa gloire pour la seconde fois.

Il erre aujourd'hui en terre étrangère, après s'être condamné lui-même à l'exil, et n'ayant, séparé qu'il est de tous les partis, n'ayant d'autre appui contre son infortune que le sentiment plus ou moins vif de ses bonnes intentions. Soldat lettré et savant, à la différence de la plupart de ses compagnons d'armes qui n'étaient que des soldats, il a cherché à oublier dans l'étude les tempêtes de sa vie. Armé d'un thermomètre, d'un baromètre et d'un calepin, il s'en est allé, il y a quelques

années, visiter ces mêmes lieux qu'il avait jadis parcourus l'épée à la main ; il en a rapporté un livre écrit d'un style simple et pur, et rempli d'observations intéressantes, de faits curieux sur l'état social, politique, topographique et militaire de la Hongrie, de la Transylvanie, de la Russie méridionale, de la Turquie, de la Syrie et de l'Égypte ; il s'occupe, dit-on, dans ce moment, de la rédaction de ses Mémoires.

Le lecteur comprendra sans doute qu'une telle vie, se terminant ainsi dans l'exil, après quarante ans de services actifs, si elle doit être esquissée avec franchise, mérite de l'être aussi avec modération et convenance ; il ne s'attend donc pas, je l'espère, à rencontrer ici une de ces diatribes d'autant plus ignobles qu'elles s'adressent à un homme jadis puissant et aujourd'hui malheureux.

Auguste-Frédéric-Louis Viesse de Marmont est né, le 20 juillet 1774, à Châtillon-sur-Seine, d'une famille distinguée ; son père, le chevalier de Marmont, ancien officier, qui avait gagné la croix de Saint-Louis au siége de Mahon, sous le duc de Richelieu, vivait en Bourgogne, retiré du service, et propriétaire de forges.

Son fils ayant manifesté de bonne heure un goût très-vif pour la carrière des armes (1), il le fit entrer d'abord, à quinze ans, comme sous-lieutenant dans un régiment d'infanterie ; mais le jeune homme préférant servir dans l'artillerie, il l'envoya à l'école de Châlons, d'où il sortit, dès son premier examen, pour passer sous-lieutenant au 1er régiment d'artillerie, avec lequel il fit la première campagne des Alpes, en 1792, sous le général Montesquiou. Un oncle de Marmont, camarade de Bonaparte au régiment de La Fère, avant de partir pour l'émigration, pressentant la fortune de son ami, lui avait vivement recommandé son neveu. Après le siége de Toulon, Bonaparte, nommé commandant général de l'artillerie de l'armée d'Italie, emmena avec lui le jeune Marmont devenu capitaine. Lorsqu'en 1794 Bonaparte, jugé suspect d'aristocratie, fut mis en disponibilité, Marmont l'accompagna à Paris; il l'y laissa pendant quelque temps pour aller

(1) « Charles XII, a écrit plus tard le duc de Raguse, était dans ma première jeunesse le héros dont mon imagination aimait à s'occuper. Le récit de ses actions avait tellement exalté mon esprit, que l'on pouvait craindre qu'il n'en résultât du dérangement dans mes facultés. »

servir au blocus de Mayence, en 1795; il commandait là une compagnie, et, lors de la surprise du camp français devant cette place par le général autrichien Clayrfait, le capitaine de vingt et un ans se distingua par une intrépidité et un sang-froid qui lui valurent les éloges du général en chef.

Cependant l'étoile de Bonaparte avait percé les premiers nuages qui la couvraient. La journée du 13 vendémiaire avait tout à coup mis en lumière l'officier inconnu et disgracié, et le Directoire reconnaissant venait de nommer son sauveur général en chef de l'armée d'Italie. Son premier soin fut d'appeler à lui son jeune ami Marmont, qu'il nomma son premier aide de camp, avec le titre de chef d'escadron. C'est en cette qualité que Marmont fit l'immortelle campagne de l'an IV. A Lodi il eut un cheval tué sous lui, enleva, à la tête d'un détachement de cavalerie, la première pièce à l'ennemi, mérita un sabre d'honneur et une mention particulière dans le rapport du commissaire du Directoire, Salicetti. A Castiglione, où il commandait l'artillerie à cheval, et surtout au combat de Saint-Georges, il fit des prodiges de

valeur ; pour le récompenser de sa bravoure, Bonaparte le chargea d'apporter au Directoire vingt-deux drapeaux pris sur l'ennemi. A la fin de cette campagne, il fut nommé chef de brigade, reçut le commandement du 2e régiment d'artillerie à cheval, et se conduisit dans la campagne suivante avec la même distinction.

Revenu à Paris avec Bonaparte, après le traité de Campo-Formio, et désigné, en 1798, pour faire partie de l'expédition d'Égypte, il fut chargé, conjointement avec les généraux Vaubois et Lannes, de s'emparer de Malte ; il débarqua, le 22 prairial an VI, à la tête de la 19e demi-brigade. Les chevaliers de Malte ayant fait une sortie, il les rejeta dans la place, leur enleva, de sa main, le drapeau de l'ordre, et la ville se rendit le lendemain. Cet exploit lui valut le grade de général de brigade d'artillerie ; il n'avait pas encore vingt-quatre ans.

Bientôt l'expédition arriva en vue d'Alexandrie. Après le débarquement, la ville ayant refusé de se rendre, l'assaut fut résolu. Chargé de pénétrer par la porte de Rosette, à la tête de la 4e demi-brigade, Marmont fit enfoncer cette

porte à coups de hache, malgré le feu des Turcs qui garnissaient les murailles et tiraient à bout portant par les créneaux : il pénétra par cette voie jusque dans l'enceinte des Arabes; le général en chef mentionna ce fait d'armes dans son bulletin.

A la bataille des Pyramides, attaché à la division du général Bon, il contribua puissamment à la victoire par un hardi coup de main. L'action se passa, comme l'on sait, autour du village d'Embabêh, sur la rive gauche du Nil, où campaient les mamlouks entourés de retranchements. L'armée française était formée en cinq carrés à distance les uns des autres d'une demi-portée de canon. Sortant du village retranché, les mamlouks se précipitèrent d'abord sur la division Bon, qui les repoussa et gravit le sommet de leurs retranchements. Serrés de près, ils voulurent s'éloigner; mais ils ne pouvaient sortir que par un défilé entre le fleuve et la partie en amont du retranchement. Le général de brigade Marmont, s'apercevant de leur situation embarrassée, partit à la course avec un bataillon et demi de la 4e demi-brigade d'infanterie légère, et vint occuper le

haut du retranchement qui commandait le défilé. Au bout de quelques minutes, trente ou quarante mamlouks et leurs chevaux, tombés sous les balles de son détachement, obstruèrent le passage et le rendirent impraticable ; dès lors, ceux qui se trouvaient encore en arrière dans le retranchement n'eurent plus d'autre ressource que de se jeter dans le fleuve ; ils s'y jetèrent en effet au nombre de quinze cents, et presque tous se noyèrent.

Lorsque Bonaparte partit pour la campagne de Syrie, il chargea Marmont de se rendre à Alexandrie pour commander cette place et la défendre contre l'attaque dont la menaçait la flotte anglo-turque. Hommes, munitions, vivres, tout manquait à Marmont ; il réussit pourtant à faire de cette ville une assez bonne place de guerre ; il y fit construire deux forts qui existent encore aujourd'hui, et sut la conserver, malgré le bombardement de la croisière anglaise, accompagné des horreurs de la peste et de la famine ; mais il ne put s'opposer au débarquement des Turcs sur la plage d'Aboukir, et à la prise du fort de ce nom. Au retour de Syrie, Bonaparte lui en

fit des reproches; Marmont alléguait qu'avec douze cents hommes, indispensables à la défense d'Alexandrie, il lui était impossible d'aller secourir Aboukir, attaqué par dix-huit mille Turcs. « Avec vos douze cents hommes, répliqua Bonaparte, je serais allé jusqu'à Constantinople. » C'était parler en Bonaparte.

Lorsque le général en chef se décida brusquement à quitter l'Égypte, Marmont fut un des sept officiers de confiance mis dans la confidence du projet et choisis pour l'accompagner. Ils mirent à la voile le 22 août 1799. On sait comment la fortune de la France échappa aux frégates anglaises. Au 18 brumaire, Marmont concourut activement au succès de la journée; le premier consul l'en récompensa en le nommant conseiller d'Etat, et peu de temps après commandant en chef de l'artillerie de l'armée de réserve. Son talent et son activité furent d'un grand secours pour faciliter à l'armée le passage du Saint-Bernard. A la bataille de Marengo, il commandait l'artillerie de l'armée, et reçut sur le champ de bataille le grade de général de division. A la campagne suivante, ses habiles dispositions pour pro

téger le passage du Mincio, accompli sous la protection de quarante bouches à feu, furent couronnées d'un plein succès. Nommé, à la paix, premier inspecteur général de l'artillerie, il introduisit dans le service de grandes améliorations; ce fut lui notamment qui donna au premier consul l'idée de créer des compagnies spéciales, dites *du train*, pour remplacer les charretiers des entreprises, chargés jusque-là de conduire les pièces et les caissons d'artillerie.

En 1805, lorsque s'ouvrit la campagne d'Austerlitz, Marmont commandait les troupes françaises réunies en Hollande; il reçut ordre de se joindre à l'armée d'Allemagne, concourut à la prise d'Ulm et s'empara de la Styrie. Envoyé ensuite en Dalmatie pour commander l'armée de ce nom, il défit les Monténégrins et les Russes. Après avoir délivré et pacifié le pays, il s'occupa, avec son activité ordinaire, de le doter de soixante-dix lieues de routes et de chaussées, qu'il fit faire par ses soldats, et dont la Dalmatie jouit aujourd'hui; Napoléon, pour le récompenser de la manière dont il avait administré cette contrée, le nomma, en 1808, duc de Raguse. A l'ouverture

de la campagne de Wagram, il lui fut ordonné d'opérer sa jonction avec l'armée d'Allemagne en s'avançant par la Croatie ; il battit les Autrichiens dans diverses rencontres, fut blessé assez grièvement au combat de Gradschatz, et arriva pourtant assez tôt au rendez-vous pour prendre part à la bataille de Wagram. Chargé de poursuivre l'ennemi, il l'atteignit à Poysdorf, ensuite à Znaïm, où il le battit les 10 et 11 juillet 1809. C'est à lui que l'archiduc adressa, dans cette dernière journée, la demande d'un armistice, et Napoléon le nomma maréchal d'empire sur le champ de bataille de Znaïm.

Après le traité de Vienne, il fut chargé du gouvernement des *provinces illyriennes*, où le souvenir de son administration fastueuse, mais bienfaisante et active, est resté cher aux habitants du pays.

Appelé, en avril 1811, à remplacer le maréchal Masséna dans le commandement des troupes qui venait d'évacuer le Portugal, il y arriva le 7 mai ; et bien qu'il eût reçu l'ordre exprès de ne faire aucun mouvement avant d'avoir réorganisé l'armée, il s'empressa, aussitôt qu'il eut appris le

siége de Badajoz par Wellington, d'aller se réunir au maréchal Soult pour forcer l'ennemi à lever le siége; ce résultat fut obtenu. Plusieurs mois s'écoulèrent ensuite en mouvements insignifiants, durant lesquels Napoléon dégarnit de plus en plus l'Espagne pour grossir l'armée qu'il conduisait en Russie. Enfin, en 1812, Wellington, profitant de l'inaction, de la discorde et de la faiblesse des généraux français, reprit brusquement l'offensive, marcha de nouveau sur Ciudad-Rodrigo, dont Marmont avait négligé d'augmenter la garnison, et s'en empara. Trop faible pour résister seul à toutes les forces de Wellington, Marmont se retira derrière le Douro, attendant les renforts que devaient lui envoyer les armées du midi et du nord. Le roi Joseph, commandant suprême, répondit à Marmont que l'envoi de tout renfort était impossible et lui ordonna de livrer bataille. Marmont hésita quelque temps à cause de sa grande infériorité numérique; mais, tandis que Wellington gagnait chaque jour du terrain, une armée espagnole, formée en Galice, s'avançait sur les derrières de l'armée de Portugal, qui allait se trouver ainsi entre deux feux. Dans cette position

difficile, Marmont se décida à marcher en avant et à courir les chances d'un combat inégal contre Wellington. Les deux armées se rencontrèrent le 22 juillet 1812, près de Salamanque, dans une plaine dominée par deux mamelons isolés que l'on nomme *Arapiles*, et qui sont séparés l'un de l'autre d'environ deux cents toises. Chacun des états-majors des deux armées occupait un de ces mamelons. L'action s'engageait au gré de Marmont, quand, s'apercevant d'un faux mouvement dans sa ligne d'extrême gauche, il se prépare à monter à cheval pour se porter lui-même sur ce point. Au même instant, un coup de canon, tiré de l'*Arapile* occupé par les Anglais, lui fracasse le bras droit et lui fait deux profondes blessures dans le flanc. Wellington, qui avait jusque-là tâtonné, ne sachant trop s'il devait faire retraite ou attaquer, s'aperçoit du désordre produit par ce coup de canon, et il en profite en prenant vigoureusement l'offensive. Le duc de Raguse mis hors de combat, le commandement revenait par rang d'ancienneté au général Bonnet; mais une balle qui lui traverse la cuisse le force presque aussitôt de se retirer. Le général Clausel le remplace, reçoit un

coup de feu au pied, mais reste à cheval. Au milieu des fluctuations de mouvements que produisaient ces successions de commandements, les Anglais gagnaient du terrain, et bientôt il fallut faire retraite sous la protection de la division Foy, qui contint vigoureusement l'ennemi. Malgré son énorme blessure, le duc de Raguse, presque mourant, voulut rester sur le champ de bataille, et ne cessa, pendant la retraite, de s'occuper du salut de l'armée. Lorsqu'enfin elle fut arrivée derrière le Douro, où elle put se reformer tranquillement, il se fit transporter à Burgos, et de là en France.

Ses plaies n'étaient pas encore cicatrisées quand s'ouvrit la campagne de 1813 ; mais, impatient qu'il était de réparer son échec des *Arapiles,* il sollicita avec ardeur de Napoléon la permission de combattre, et partit le bras en écharpe, pour prendre le commandement du 6e corps. A Lutzen, où il eut ses habits criblés de balles, à Bautzen, à Wurtzen, à Dresde, à Dippoldiswald, à Falkenheim, enfin dans l'épouvantable boucherie de Leipzig, où il reçut deux blessures et eut quatre chevaux tués sous lui, à Hanau, partout

enfin le duc de Raguse déploya un talent supérieur, accompagné du plus brillant courage.

Bientôt huit cent mille ennemis, recrutés dans toute l'Europe, s'avancent sur la France épuisée. Arrivés aux bords du Rhin, ils s'arrêtent comme effrayés de leur audace, n'osant toucher ce sol brûlant qui dévora jadis une première invasion. Enfin ils entrent par trois points : Blücher par le Rhin, Schwartzenberg par la Suisse, et Wellington par les Pyrénées. On sait le magnifique épisode de la campagne de France. Jamais Napoléon ne fut plus grand, plus audacieux, plus fécond, plus admirable. Quand on pense que, n'ayant jamais sous sa main plus de trente, quarante ou cinquante mille hommes, obligés de marcher et de combattre jour et nuit, il est parvenu, pendant près de deux mois, à arrêter, couper, désorganiser, briser, par la rapidité foudroyante de ses manœuvres, les opérations combinées de trois grandes armées, on se demande quel nom militaire peut, dans l'histoire ancienne et moderne, être rapproché du sien. Mais, hâtons-nous de le dire, parmi tous ses lieutenants, nul ne le seconda plus activement que le duc de Raguse ; jusqu'à cette

fatale journée qui le vit ternir, au dernier moment, sa gloire qu'un jour de retard eût conservée pure et sans tache, jamais le maréchal, à son tour, n'avait été plus admirable de talent, d'intrépidité et de dévouement. Chargé de tenir tête, avec cinq ou six mille hommes d'infanterie et douze à quinze cents chevaux, aux flots d'ennemis qui débouchaient par le Rhin, de Manheim à Coblentz, le duc de Raguse commença par suivre, en combattant sans cesse, le mouvement rétrograde des deux autres corps d'armée des ducs de Tarente et de Bellune, qui devaient, conjointement avec lui, couvrir la ligne du Rhin; on recula jusqu'à Brienne, où Napoléon arriva pour livrer la première bataille. La nuit seule mit fin à l'action; et l'empereur, jugeant la partie trop inégale, ordonna la retraite sur la rive gauche de l'Aube, par le pont de Lesmont. Le duc de Raguse resta sur l'autre rive pour protéger ce mouvement, qui s'opéra pendant la nuit. Au matin, le pont coupé, le maréchal se trouve seul sur la rive droite avec une poignée d'hommes, pour faire tête aux vingt-cinq mille Bavarois du général Wrède, qui s'apprête à le tourner pour lui couper

toute retraite. Les Bavarois barraient le passage de la Voire au village de Rosnay. Cerné d'un côté par l'Aube, et de l'autre par l'ennemi, le duc de Raguse met l'épée à la main, harangue ses soldats ; à sa voix, à sa suite, nos braves s'élancent, la baïonnette en avant, et ce petit corps d'armée passe glorieusement sur le ventre aux vingt-cinq mille Bavarois. « Si de temps à autre, dit un écrivain en racontant ce bel exploit du maréchal, si de temps à autre la muse de l'histoire croit devoir arracher quelques feuillets de son livre, qu'elle conserve du moins, pour l'honneur du duc de Raguse, la page où le combat de Rosnay se trouve inscrit. Cette journée suffira pour justifier la confiance que Napoléon mettait dans l'intrépidité de Marmont (1). »

Tel il avait été à Rosnay, tel le maréchal se montra à Champaubert, où il décida la victoire en détruisant le corps entier des grenadiers russes du général Alsufiew, fort de neuf mille hommes; à Vauchamps, où, poursuivant pendant toute la nuit Blücher mis en pleine déroute, il arriva jus-

(1) *Manuscrit de* 1814, par le baron Fain, p. 87.

qu'à Étoges, pour enlever le prince Ouroussoff avec presque toute sa division ; à Gué-à-Trem, où, réuni à Mortier, il battit Blücher et sauva une première fois Paris ; à Neuilly-le-Saint-Front, où il eut encore un cheval tué sous lui.

Mais nos faibles corps d'armée ne pouvaient arrêter toujours des masses sans cesse renouvelées. Napoléon ordonne à Marmont et à Mortier de se porter sur l'Aisne, et de reculer en bon ordre pour couvrir Paris, pendant qu'il manœuvrera sur les derrières de l'ennemi. Malheureusement les deux maréchaux, après avoir opéré pendant quelque temps ce mouvement, persuadés, sur de faux rapports, que Napoléon faisait sa retraite sur eux, crurent devoir se porter au-devant de lui, et, s'avançant jusqu'à Fère-Champenoise, ils vinrent donner tête baissée au milieu de toute la masse des alliés. Ils luttèrent pendant tout un jour, et furent écrasés ; obligés de battre en retraite, ils reculaient rapidement vers Paris, lorsque, parvenus à La Ferté Gaucher, ils se trouvèrent tout à coup enveloppés par d'autres corps prussiens, qui, arrivant par les routes de Reims et de Soissons, tombèrent de nouveau sur

eux. Dans une situation aussi désespérée, toute autre troupe se serait rendue prisonnière; mais ce débris d'armée française, épuisé par vingt combats, rompit les lignes de fer qui l'entouraient, força le passage, et arriva tout sanglant, le 29 mars au soir, sous les murs de Paris, précédant de quelques pas la multitude russe, autrichienne et prussienne qui, n'ayant pu l'arrêter, le suivait.

Cependant la terreur était dans Paris, et l'intrigue fomentait la terreur; rien n'avait été prévu ni préparé pour la défense. Bien que les deux maréchaux ignorassent la situation de l'Empereur resté derrière deux, ils n'en résolurent pas moins de défendre la capitale jusqu'à la dernière extrémité. Leur reste d'armée ne se montait pas à douze mille hommes; mille hommes de la garde impériale, quatre mille conscrits restés dans Paris, huit à dix mille braves Parisiens, sortirent de la ville sous la conduite de Moncey, pour venir prendre part au combat, et l'École Polytechnique, formée en compagnie d'artillerie, leur apporta l'appui de son patriotisme et de son talent. Durant ce temps, cent vingt mille ennemis, rassurés par des communications venues de

l'intérieur, se préparaient à l'attaque. Le lendemain, 30 mars, dès cinq heures du matin, la bataille s'engagea sur divers points. N'ayant à m'occuper que du duc de Raguse, je dirai qu'à la tête de cinq mille hommes formant le 6e corps, chargé de la défense de la ligne de Romainville à Bagnolet, il se battit avec acharnement jusqu'à midi contre toutes les forces du général russe Barclay de Tolly; conduisant lui-même ses faibles colonnes à l'attaque, vingt fois le maréchal affronta la mort. Cependant le nombre des ennemis augmentait à chaque minute; la première ligne se trouva forcée, et le duc, obligé de reculer, prit position à 500 toises en arrière, au village de Belleville. A midi et demi, le roi Joseph, chargé par Napoléon du commandement suprême, envoya au duc de Raguse une lettre pour lui annoncer son départ de Paris et l'autoriser, si sa position l'exigeait, à traiter avec l'ennemi : malgré cette autorisation, le marechal, espérant toujours, résolut, avec l'assentiment de son état-major, de continuer le combat. Une division de grenadiers russes s'était avancée jusqu'au milieu de la grande rue de Belleville. Ac-

compagné de tout son état-major, le maréchal ranime ses soldats, les conduit à la baïonnette sur les Russes, les refoule d'un seul choc, et rentre en communication avec la barrière. Trois généraux tombèrent blessés autour de lui; son habit et son chapeau étaient criblés de balles. Malgré tous ses efforts, vers la fin du jour, l'ennemi, maître des hauteurs de Belleville et de Ménilmontant, commençait à jeter des bombes sur Paris. Le duc de Raguse crut alors que le salut de la ville était assez compromis pour user de l'autorisation donnée par le roi Joseph quatre heures auparavant; il instruisit de sa résolution son collègue, le duc de Trévise, qui venait également, après une vigoureuse résistance, de se retirer vers les barrières de Montmartre. Les deux maréchaux débattirent à la Villette, avec les plénipotentiaires ennemis, les bases d'une convention, et pendant qu'ils la signaient à Paris, à deux heures du matin, Napoléon, précédant son armée d'un jour de marche, arrivait enfin aux avant-postes ennemis pour apprendre que tout était consommé.

Différents écrivains, s'appuyant sur une phrase

que Napoléon a rétractée plusieurs fois, ont fait un crime au duc de Raguse de cette capitulation, comme s'il pouvait exposer Paris au bombardement et à l'assaut inévitable du lendemain, dans l'attente de l'Empereur dont il ignorait complétement la position. On a dit que les alliés n'avaient plus de munitions. Si cela est vrai, on l'a su depuis; mais qui le savait alors? On a ajouté : « Paris pouvait tenir encore deux jours. » Cette assertion a été réfutée par tous les juges compétents, et Napoléon lui-même, sur le rapport du colonel Fabvier, aide-de-camp du duc de Raguse, se déclara, le lendemain, très-satisfait de la défense, ordonna un travail d'avancement pour les troupes qui y avaient coopéré, et, lorsqu'au sortir de Paris le maréchal arriva à Fontainebleau, il le reçut à bras ouverts. Quant à l'opinion des citoyens de Paris sur la possibilité de la défense, il suffira, pour que le lecteur en juge, de lui apprendre que dans la nuit du 31 mars, au moment où les deux maréchaux, retirés dans l'hôtel du duc de Raguse, hésitaient encore à signer, M. Laffitte, dont on ne suspectera sans doute pas le patriotisme, vint les supplier, au

nom de toute la bourgeoisie parisienne, de signer au plus vite (1).

(1) La phrase de Napoléon qui a produit cette confusion dans les faits imputés au duc de Raguse est celle de sa proclamation au retour de l'île d'Elbe, où il est dit : *La trahison du duc de Raguse livra la capitale et désorganisa l'armée.* Cette assertion, matériellement fausse, qui inculpait non-seulement le duc de Raguse, mais encore le loyal duc de Trévise, mais encore tous les officiers généraux qui avaient adhéré à la capitulation, souleva des réclamations universelles. Le brave colonel Fabvier, un des signataires de cette capitulation, fit remettre à l'empereur une protestation très-vive et très-détaillée, où, après avoir prouvé la fausseté de l'inculpation, il rappelait à Napoléon que lui-même s'était déclaré fort content de la défense de Paris. Napoléon répondit que la phrase de sa proclamation lui avait paru une *nécessité de politique*, mais qu'il savait parfaitement que chefs et soldats avaient fait leur devoir à la bataille de Paris.

Plus tard, à Sainte-Hélène, l'empereur s'est fait à son tour un devoir de rétracter sa proclamation en spécifiant nettement où commençait la *trahison* et quels étaient les *traîtres*. « Le MARÉCHAL MARMONT, dit-il, N'A POINT TRAHI « EN DÉFENDANT PARIS. L'armée, la garde nationale pa- « risienne, la jeunesse des Écoles se sont couvertes de gloire « sur les hauteurs de Montmartre. Mais l'histoire dira que, « sans la défection du 6e corps *après l'entrée des alliés à* « *Paris*, ils eussent été forcés d'évacuer cette grande capi- « tale; car ils n'eussent jamais livré bataille en ayant derrière « eux Paris, qu'ils n'occupaient que depuis trois jours; ils « n'eussent point violé ainsi toutes les règles de l'art de la « guerre. Les malheurs de cette époque sont dus aux défec- « tions DES CHEFS DU 6e *corps* et de l'armée de Lyon, et aux

Cependant tout n'est pas perdu pour l'Empereur : le duc de Raguse, évacuant la capitale à la tête du 6e corps, place son quartier général à Essonne, d'où il couvre Fontainebleau, tandis que Napoléon, ralliant sur ce point les cinquante mille hommes qui lui restent, se prépare, en désespoir de cause, soit à attaquer les alliés perdus dans les rues de Paris, soit à attendre, pour agir, qu'ils aient évacué la ville dans la crainte d'une attaque, et, tout en se préparant, il demande à traiter.

Quoique circonvenu par l'intrigue politique, l'empereur Alexandre refusait de se prononcer sur la question de dynastie. Le Sénat proclame la déchéance, et le duc de Raguse fait passer cet acte à Napoléon, qui se décide alors à abdiquer en faveur de son fils; il envoie trois de ses généraux pour porter cet acte à Alexandre, en les chargeant d'en conférer avec Marmont à leur passage

« intrigues qui se tramaient dans le Sénat (1). » Nous allons voir plus loin la part de Marmont à la défection *des chefs* du 6e corps.

(1) *Mémoires de Napoléon*, écrits sous sa dictée par M. de Montholon. Tome II, page 274.

à Essonne. Marmont, touché de la confiance de l'Empereur, apprend à ses collègues qu'il a reçu, le matin même, un message du Sénat ; qu'après avoir consulté ses généraux, la majorité a été d'avis qu'il fallait obéir au Sénat, traiter avec Schwartzenberg, quitter la position d'Essonne et découvrir l'Empereur en faisant un mouvement sur Versailles ; mais que, puisqu'il s'agit de soutenir la cause du roi de Rome, il va partir avec eux pour Paris, en défendant à ses généraux tout mouvement sur Versailles. Pendant que les trois négociateurs discutaient avec Alexandre, chez M. de Talleyrand, le duc de Raguse attendait chez le maréchal Ney le résultat de la conférence, lorsqu'il voit entrer son aide de camp, le colonel Fabvier, pâle et défait, qui lui apprend que le mouvement prohibé par lui est exécuté par ses généraux, que ses troupes traversent les cantonnements russes, en se dirigeant sur Versailles, et laissent Fontainebleau à découvert.

Au même instant un aide de camp russe entrait chez M. de Talleyrand, pour transmettre la même nouvelle à Alexandre, qui rompt alors la conférence et tranche la question en déclarant

qu'il ne traitera plus avec Napoléon, *ni avec aucun membre de sa famille.*

Cependant, au récit du colonel Fabvier, le maréchal Marmont paraît en proie au plus violent désespoir et parle de se brûler la cervelle ; son aide de camp lui objecte qu'il vaut baucoup mieux monter à cheval et courir à Essonne pour arrêter le fatal mouvement. Il approuve cette idée, se prépare à l'exécuter ; puis, se ravisant tout à coup, il dit qu'il veut d'abord consulter les trois maréchaux qui sont à l'hôtel Talleyrand. Il s'y rend, s'abouche avec les souverains, et au retour tout est changé : il ne veut plus courir à Essonne ; le mouvement s'opère, et laisse la personne de Napoléon à la discrétion des alliés.

Tel est le fait qui pesera sur la mémoire du duc de Raguse ; par son inaction, son silence et ses actes postérieurs, il a assumé sur lui toute la responsabilité de la défection *des chefs du* 6e *corps*, dont il était le chef suprême. Vainement il s'est appuyé pour sa justification sur l'acte de déchéance formulé par le Sénat ; il était soldat, il était le plus aimé des généraux de Napoléon, auquel il devait tout ; une position importante lui

était confiée : il ne pouvait l'abandonner que par la force ou sur l'ordre de son chef. L'*honneur militaire*, qu'il devait invoquer le 28 juillet 1830, le trouva infidèle à ses lois le 4 avril 1814; et pourtant il est impossible de voir dans ces fluctuations de Marmont le caractère d'une trahison préméditée.

Nommé par Louis XVIII commandant d'une des quatre compagnies des gardes du corps, le duc de Raguse suivit le roi fugitif à Gand, revint avec lui par Waterloo, fut nommé l'un des quatre majors généraux de la garde royale, grand'-croix de l'ordre de Saint-Louis, chevalier-commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, jouit à la cour d'une faveur marquée, et eut le malheur de s'associer de fait ou de parole à quelques actes fâcheux du nouveau gouvernement. C'est surtout cette partie de la carrière du duc de Raguse qui justifie le mot de Napoléon sur lui : *La vanité qui a perdu Marmont*.

On eût dit, en effet, à cette époque, que le maréchal avait conquis tous ses grades à Coblentz. Oubliant tout son passé, hormis sa naissance patricienne, enivré de ses liaisons de cour et d'aristocratie, on le voyait se pavaner dans les sa-

lons les plus hostiles à nos souvenirs nationaux, écouter de sang-froid certaine duchesse du faubourg Saint-Germain foulant aux pieds la gloire de l'Empire et se livrant aux philippiques les plus fougueuses contre cette *canaille bonapartiste* qui avait prétendu faire la loi à l'Europe. L'ex-aide de camp du général en chef de l'armée d'Italie, devenu chevalier du Saint-Esprit, souriait gracieusement à ces invectives, comme si ce n'était pas aussi sa gloire à lui que l'on outrageait. En le voyant déroger ainsi, une femme du monde se rencontrait déjà avec Napoléon; car elle disait de lui : « Marmont, c'est la dignité sacrifiée à la vanité. »

Lors des troubles de Lyon, en 1817, le duc de Raguse fut chargé par le roi d'aller pacifier cette ville, alors en proie aux excès du terrorisme royaliste; il s'acquitta de cette tâche avec une fermeté de modération qui lui fit le plus grand honneur; destituant hardiment toutes les autorités réactionnaires, ouvrant les prisons, poursuivant les délateurs, punissant les furieux, il rétablit le calme, et Louis XVIII, qui était alors sans contredit le royaliste le plus raisonnable de

France, témoigna au maréchal sa satisfaction en le nommant ministre d'État.

C'est vers ce temps que le duc de Raguse, possesseur, en Bourgogne, de vastes propriétés et de grandes manufactures, commença à se livrer à des spéculations, à des expériences agricoles et industrielles qui tournèrent mal, et menacèrent de compromettre la fortune considérable qu'il tenait de sa femme, mademoiselle Perregaux. Il en résulta entre les deux époux, dont l'union n'était pas déjà très-intime, de nombreux et bruyants débats judiciaires qui se terminèrent par une séparation de corps et de biens.

Quand l'empereur Nicolas monta sur le trône de Russie, le duc de Raguse lui fut envoyé, par Charles X, comme ambassadeur extraordinaire, et fut reçu à Pétersbourg avec les plus grands honneurs.

J'ai déjà parlé, en commençant, de sa conduite en juillet; elle fut, à mon avis, honorable, autant que le comportait la plus horrible situation qui puisse être faite à un soldat partagé entre des devoirs incompatibles.

On connait la scène de Saint-Cloud, après l'é-

vacuation de Paris; on sait comment le Dauphin, à la vue du maréchal qui venait de souffrir pour sa cause plus que la mort, se précipita sur lui, furieux, lui arrachant son épée, et lui jetant à la face l'épithète de *traître*. Quelques heures après, revenu à la raison, et sur l'ordre de son père, « juge plus équitable, dit le duc de Raguse, par« ce qu'il fut abusé lui-même, » le duc d'Angoulême présenta ses excuses au maréchal, en lui offrant la main; le maréchal rendit les excuses, salua avec respect et se retira : le coup avait été trop sensible pour qu'il pût l'oublier si facilement. Dans le trajet de Rambouillet à Cherbourg, le duc de Raguse, se jugeant obligé, par délicatesse, d'accompagner la famille royale jusqu'en Angleterre, crut devoir, en même temps, déclarer formellement aux commissaires de la révolution triomphante qu'il adhérait au nouveau gouvernement.

Après l'installation de Charles X au château de Lullworth, le duc partit pour l'Allemagne, se rendit à Vienne, accomplit ensuite son grand voyage d'Orient, et, après quelques autres excursions dans diverses parties de l'Europe, il

retourna dans la capitale de l'Autriche, où il semble avoir fixé son séjour. C'est là qu'il se trouve encore en ce moment. Parfaitement accueilli par l'aristocratie viennoise, vivant de cette vie du grand monde qui convient à son esprit, à ses habitudes, à ses goûts, le maréchal serait heureux si les faveurs de l'étranger pouvaient dédommager un Français des antipathies de la France.

GALERIE DES CONTEMPORAINS ILLUSTRES.

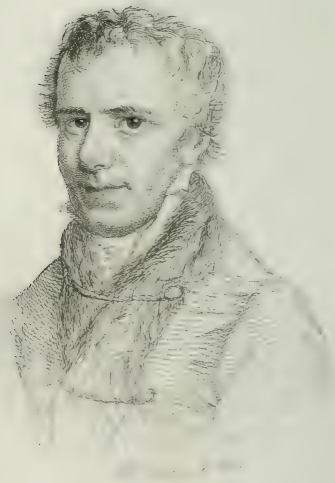

DE HUMBOLDT.

Imp. de Perrel.

M. DE HUMBOLDT

(ALEXANDRE).

> Les siècles dans lesquels se révèle la vivacité du mouvement intellectuel offrent le caractère distinctif d'une tendance invariable vers un but déterminé : c'est l'active énergie de cette tendance qui leur imprime de la grandeur et de l'éclat.
>
> *Examen critique de l'Histoire de la Géographie du nouveau Continent.* (Introduction.)

Ces paroles, que M. de Humboldt applique au XVe siècle, peuvent aussi s'appliquer au XIXe. Entre toutes les tendances intellectuelles qui se partagent, qui se disputent notre époque, il en est une qui domine et embrasse en quelque sorte toutes les autres, et par laquelle ce siècle, inférieur peut-être au passé sur quelques points, semble appelé à manifester la puissanee de l'es-

prit humain dans des proportions inconnues aux âges précédents.

Cette tendance, qui formera, je pense, aux yeux de l'avenir, le caractère distinctif du temps présent, est celle qui pousse avec une énergie toujours croissante le genre humain vers l'étude pratique des sciences naturelles. Jamais à aucune époque la notion scientifique de la nature et de ses produits si variés, l'étude de ses lois si mystérieuses, l'application de ses forces si gigantesques, ne furent poursuivies avec une ardeur si extraordinaire et des résultats si prodigieux.

Profitant de tous les travaux, de toutes les découvertes des siècles antérieurs, notre siècle aspire à faire marcher d'un même pas toutes les catégories de la science, à les unir en une synthèse puissante dont il se sert comme d'un levier pour remuer le monde. Car si c'est aussi un but déterminé, ce n'est pas précisément un but spécial qu'il poursuit; ce n'est pas, comme au XVe siècle, par exemple, la découverte de régions inconnues qu'il pressent et prépare; c'est mieux que cela : c'est l'asservissement complet de la matière, c'est l'exploration, l'exploitation, la

possession du globe entier ; c'est en quelque sorte l'anéantissement de l'espace et du temps, la domination des airs, de la terre et des flots, qui semblent le but de ses audacieux efforts. Jamais on ne prit plus au sérieux le grand mot de Colomb à Isabelle : *El mondo es poco :* le monde est petit. Vainement la nature irritée se débat sous l'étreinte de ce Titan nouveau; vainement elle le brûle de ses feux; vainement elle l'engloutit dans ses eaux; vainement elle l'écrase entre ses bras puissants; elle anéantit les hommes, mais l'homme lui échappe toujours, et toujours plus ardent, toujours plus infatigable, toujours plus opiniâtre, puisant dans une lutte éternelle une force toujours nouvelle, l'esprit humain s'acharne à sa grande proie.

A des époques d'une activité scientifique si prononcée et dont les efforts si variés convergent vers un si grand but, il faut des esprits vastes pour embrasser d'un coup d'œil tout l'ensemble du mouvement, coordonner, comparer, féconder les résultats obtenus, et agir tour à tour sur chaque point avec une force propre augmentée des forces de tous. La science contem-

poraine compte plusieurs de ces hommes universels, de ces têtes encyclopédiques de la famille des Cuvier, et M. Alex. de Humboldt est sans contredit une des organisations de ce genre les plus extraordinaires dont puisse se glorifier notre siècle. S'il n'a peut-être pas toute la profondeur et toute la puissance du génie de Cuvier, il en a toute la fécondité, toute la variété et toute l'étendue.

Il est difficile d'énumérer tout ce qu'est M. de Humboldt, mais il est encore plus difficile d'expliquer ce qu'il n'est point. Je ne saurais vraiment dire quelle partie des connaissances humaines est étrangère aux investigations de l'illustre savant prussien : géographe, géologue, physicien, chimiste, astronome, botaniste, philosophe, moraliste, économiste, homme d'Etat au besoin, homme du monde toujours, voire même poëte, car il a écrit deux volumes de prose purement descriptive, où brille un sentiment poétique des plus remarquables; connaissant littéralement *comme sa poche* notre misérable petite planète, l'ayant étudiée et explorée dans tous les sens, en dessus et en dessous, du levant au couchant, de l'équateur aux pôles, dans ses cavernes les plus profondes

et sur ses plus hautes montagnes, dans ses plus terribles volcans et sur ses mers les plus orageuses, dans ses innombrables produits du règne minéral, végétal et animal, dans ses habitants de toutes les espèces et de toutes les couleurs, dans l'histoire, les mœurs, l'organisation sociale et politique de ces mêmes habitants; possédant de plus une connaissance aussi étendue des phénomènes du ciel que de ceux de la terre; n'ayant pas son pareil pour déterminer une longitude et une latitude, observer, décrire une étoile, une éclipse, une comète, et embrasser dans son ensemble le mouvement général des astres; capable de se tirer d'affaire tout seul dans une barque au milieu de l'Océan avec une voile, un gouvernail, une boussole et un télescope; sachant, en un mot, *par cœur* son zodiaque, son globe terrestre et son humanité, dont il parle toutes les langues (1), M. Alex. de Humboldt a trouvé encore le temps de faire entrer dans sa

(1) A ce titre nous pourrions presque revendiquer M. de Humboldt comme une de nos gloires, car c'est dans notre langue qu'il a écrit presque tous ses ouvrages avec une facilité et une distinction de style étonnantes chez un étranger.

prodigieuse intelligence toutes les facultés qui constituent un chambellan accompli : la science du monde, des salons, des intrigues, des *cancans* politiques, diplomatiques et autres. Sur ce point, M. de Humboldt en remontrerait à la femme de cour la plus verbeuse, la plus spirituelle, la plus caustique et la plus mordante. Sa conversation célèbre est aussi redoutée par les absents qu'elle est recherchée par ceux qui l'écoutent. C'est en sortant d'un entretien avec lui qu'un écrivain, prévoyant sans doute le sort qui l'attendait, a trouvé cette phrase charmante : « M. de Humboldt « a l'habitude de n'épargner guère que la per- « sonne à laquelle il parle. En l'écoutant, on est « toujours plus avide de l'entendre, et l'on trem- « ble de le quitter (1) ».

N'ayant ni le temps, ni la place, ni le savoir nécessaires pour donner ici une appréciation dogmatique et détaillée de tous les travaux de l'illustre savant, je me contenterai de les énumérer succinctement et de mon mieux dans leur ordre chronologique.

(1) Lerminier. *Au delà du Rhin*, tome 2, page 26.

Frédéric-Henri-Alexandre baron de Humboldt, issu d'une famille riche et distinguée de la Prusse, appartient encore à cette fameuse et productive année que nous avons déjà rencontrée si souvent. Il est né à Berlin le 14 septembre 1769 ; c'est le frère cadet du baron Charles-Guillaume de Humboldt, mort en avril 1835, après avoir inscrit son nom dans l'histoire, comme philologue, par ses savantes recherches sur la langue et la poésie des Grecs, sa traduction de Pindare, celle de l'*Agamemnon* d'Eschyle, ses *Recherches sur les habitants primitifs de l'Espagne au moyen de la langue basque ;* sa *Lettre à M. Abel de Rémusat sur la nature des formes grammaticales en général et sur le génie de la langue chinoise en particulier*, mais surtout, comme homme d'Etat, par sa coopération active à toutes les grandes affaires de son pays et de son temps, soit à titre d'ambassadeur prussien sous l'empire, soit plus tard, après la chute de Napoléon, à titre de ministre de l'intérieur et de l'instruction publique en Prusse.

Les deux frères reçurent une éducation brillante. Le jeune Alexandre, dont j'ai plus particulièrement à m'occuper ici, fut confié par son

père aux soins d'un savant distingué, M. Kunth, entre les mains duquel il manifesta de bonne heure une intelligence précoce et rare. Il fréquenta successivement les universités de Berlin, de Gœttingue, de Francfort-sur-l'Oder; il étudia même pendant quelque temps à l'école spéciale de commerce de Busching, établie à Hambourg. — A la fin de ses études universitaires, sa famille désirait le pousser dans la carrière des emplois publics, mais ses goûts étaient ailleurs : il aimait passionnément les sciences, spécialement la physique et l'histoire naturelle ; il eut bientôt classé dans sa tête toutes les nomenclatures où se trouvaient distribuées les connaissances acquises, et alors il se sentit pris d'un ardent désir d'étudier la nature dans son grand livre.

« J'avais éprouvé, dit-il lui-même, j'avais éprouvé dès ma première jeunesse le désir ardent d'un voyage dans des régions lointaines et peu visitées par les Européens. Ce désir caractérise une époque de notre existence où la vie nous paraît comme un horizon sans bornes, où rien n'a plus d'attraits pour nous que les fortes agitations de l'âme et l'image des dangers physiques. Élevé dans un pays qui n'entretient aucune communication directe avec les colonies des deux Indes; habitant ensuite des montagnes

éloignées des côtes, je sentis se développer progressivement en moi une vive passion pour la mer et pour de longues navigations. Le goût des herborisations, l'étude de la géologie, une course rapide faite en Hollande, en Angleterre et en France, avec un homme célèbre, M. Georges Forster, qui avait eu le bonheur d'accompagner le capitaine Cook dans sa seconde navigation autour du globe, contribuèrent à donner une direction déterminée aux plans de voyage que j'avais formés à l'âge de dix-huit ans. Ce n'était plus le désir de l'agitation et de la vie errante; c'était celui de voir de près une nature sauvage, majestueuse et variée dans ses productions; c'était l'espoir de rechercher quelques faits utiles aux sciences, qui appelaient sans cesse mes vœux vers ces belles régions situées sous la zone torride. Ma position individuelle ne me permettant pas d'exécuter alors des projets qui occupaient si vivement mon esprit, j'eus le loisir de me préparer pendant six ans aux observations que je devais faire dans le nouveau continent, et de parcourir différentes parties de l'Europe (1).

C'est pendant ces six ans de préparation, à la suite du voyage entrepris avec Forster, que le jeune de Humboldt publia, à vingt et un ans, son premier ouvrage, sous le titre d'*Observations sur les basaltes du Rhin* (1790). Ce livre, remarqué dans le monde savant, ne fit qu'exciter, dans son auteur, le goût d'études plus étendues et plus approfondies. Il se rendit dans ce but à la célèbre

(1) *Voyage aux régions équinoxiales du nouveau Continent.*

école des mines de Freyberg, que dirigeait alors le savant minéralogiste Werner. Enseveli pendant deux ans dans ces vastes galeries souterraines que le poëte Kœrner a chantées plus tard, M. de Humboldt, tout en étudiant les fossiles, eut l'idée neuve et heureuse de soumettre à l'observation de son esprit, à la fois analytique et généralisateur, la végétation qui s'opère dans les cavités où ne pénètre pas la lumière du jour, et cette étude eut pour résultat un second ouvrage publié en 1793, en latin, sous le titre de : *Specimen Floræ subterraneæ Freibergensis* (Flore souterraine de Freyberg), qui fit beaucoup plus de sensation que le premier, car il mettait en lumière une partie curieuse de la botanique sur laquelle ne s'était pas encore portée l'attention des savants. A la suite de cet ouvrage, M. de Humboldt fut nommé successivement assesseur au conseil des mines de Berlin, puis directeur général de celles des principautés d'Anspach et de Bayreuth. Au bout de deux ans, s'apercevant que son emploi l'empêchait de se livrer à son ardeur toujours croissante pour l'étude des sciences, il y renonça.

Galvani venait d'enrichir le monde de sa belle

découverte sur l'électricité par contact ; M. de Humboldt, un des premiers, se passionna pour l'étude de ces phénomènes alors contestés ; non content de repéter les expériences de l'inventeur, il en fit de nouvelles, et, pour plus de certitude, il expérimenta sur lui-même avec une telle énergie qu'il se détériora le système nerveux et gagna des contractions nerveuses dans les membres dont il se ressent encore aujourd'hui. C'est alors qu'il publia en allemand, en 1796, ses expériences *sur le galvanisme, et en général sur l'irritation nerveuse et musculaire des animaux*. Le premier volume de cet ouvrage, enrichi de notes par le savant Blumenbach, a été traduit en français. A cette même époque, M. de Humboldt suivait avec ardeur, à Iéna, les leçons d'anatomie pratique du célèbre Loder.

Quand il se sentit suffisamment en fond de connaissances théoriques, il voulut se préparer au grand voyage qu'il projetait, en explorant minutieusement l'Italie, qu'il visita deux fois, la Sicile et la Suisse, dont il examina de près les phénomènes géologiques. Il fit ensuite, en 1797, un long séjour à Vienne, où de superbes collections de plantes

exotiques lui furent d'une grande utilité pour ses études préparatoires ; il parcourut avec un savant géologue, M. Léopold de Buch, les cantons montagneux et agrestes du pays de Saltzbourg et de la Styrie ; il était au moment de passer les Alpes du Tyrol quand la guerre, qui sévissait alors en Italie, le força de rétrograder.

Vers cette époque, un personnage éminent lui ayant proposé un voyage dans la Haute-Égypte, il accepta la proposition, et il avait déjà donné à ses études une direction conforme à ce nouveau plan, quand l'expédition de Bonaparte le fit avorter.

C'est alors que M. de Humboldt se rendit à Paris (1), où ses goûts, ses relations d'amitié et d'études devaient plus tard l'attirer si souvent. Il avait appris que le gouvernement français préparait une grande expédition de circumnavigation

(1) M. de Humboldt avait déjà fait un voyage à Paris en 90 ; il me semble même lui avoir entendu raconter qu'on le força de travailler au Champ-de-Mars pour la cérémonie de la fédération ; il s'y prêta, du reste, très-volontiers, étant alors, si je ne me trompe, chaud constitutionnel, et envoyant en Allemagne des pierres de la Bastille en guise de reliques.

sous le commandement du capitaine Baudin ; il venait solliciter la permission d'en faire partie. Il l'avait obtenue, lorsque la guerre, subitement rallumée en Allemagne et en Italie, détermina le gouvernement à ajourner cette expédition.

Cruellement déçu dans ses espérances, et plus que jamais désireux de les réaliser, M. de Humboldt résolut alors d'entreprendre à ses frais le voyage au Nouveau-Monde, en compagnie d'un jeune botaniste français avec lequel il s'était lié à Paris d'une étroite amitié, M. Aimé Bonpland, depuis si connu par sa longue captivité chez le dictateur du Paraguay, le fameux docteur Francia. Dans ce but il se rendit en Espagne, sollicita une audience du roi, exposa son projet, obtint un passeport avec une lettre de recommandation pour les autorités du Nouveau-Monde ; muni de bons instruments de physique et d'astronomie, il s'embarqua, le 5 juin 1799, avec son ami, et arriva le 19 juin aux îles Canaries, après avoir couru plusieurs fois le danger d'être pris par des vaisseaux anglais et ramené en Europe.

Ici commence cette excursion de cinq ans et de neuf mille lieues à travers la partie la moins con-

nue du Nouveau-Monde, excursion où M. de Humboldt a, en quelque sorte, recommencé et complété la découverte de Christophe Colomb, en apportant à l'Europe un état de situation complet de l'Amérique, au point de vue de la topographie, de la physique, de la géologie, de la botanique, de l'astronomie, de la zoologie, et de l'état moral, social et politique des populations.

Renvoyant le lecteur à la belle collection qui a été le fruit de ce voyage, je dois m'en tenir à esquisser la marche des deux voyageurs (1). Après un court séjour aux Canaries, durant lequel ils escaladèrent le pic de Ténériffe pour explorer l'intérieur et l'extérieur du volcan, M. de Humboldt et son compagnon se rendirent à Cumana, dans l'Amérique du Sud; plusieurs mois furent consacrés à visiter la côte de Paria, les missions des Indiens Chaymas, les provinces de la Nouvelle-Andalousie, de la Nouvelle-Barcelonne, de Venezuela, et la Guyanne espagnole. Après avoir recueilli une

(1) En me servant de l'ouvrage de M. de Humboldt, je mets aussi à profit, pour ce résumé, un article allemand du *Conversations Lexicon* et un article du recueil publié par MM. Rabbe et Boisjolin.

ample moisson de trésors en botanique et déterminé une foule de positions géographiques et astronomiques, les voyageurs se dirigèrent, en février 1800, de Caracas vers les vallées d'Aragua. Arrivés aux côtes de la mer des Antilles, ils marchèrent de Porto-Cabello jusqu'à l'équateur à travers les vastes plaines de Caïabozo, d'Apura et des Llanos ; à Saint-Fernando d'Apura, ils montent en canot et reviennent par l'Orénoque vers Barcelonne et Cumana à travers les missions des Indiens Caraïbes. Ils passèrent là quelques mois, et se rendirent ensuite dans la Jamaïque, à Cuba. Ce qui les déterminait à donner cette direction à leur voyage, c'était la fausse nouvelle transmise par les journaux américains, que l'expédition ajournée du capitaine Baudin était sortie du Havre pour faire le tour du globe de l'est à l'ouest. Dans le but de la rejoindre, soit au Chili, soit à Lima, soit sur tout autre point des colonies espagnoles, les voyageurs frétèrent une petite embarcation pour se rendre du Batabano dans l'île de Cuba, à Porto-Bello, et de là, en traversant l'isthme de Panama, aux côtes de la mer du Sud. Ce n'est qu'à Quito, où ils arri-

vèrent après cinq mois de dangers et de fatigues de toute espèce, qu'une lettre de M. Delambre, secrétaire perpétuel de la première classe de l'Institut, leur apprit que le capitaine Baudin prenait la route du cap de Bonne-Espérance, sans toucher les côtes orientales ou occidentales de l'Amérique. Ainsi une erreur de journaliste leur fit faire, dans la saison des pluies, à travers des régions affreuses, un chemin de plus de huit cents lieues dans un pays qu'ils n'avaient pas l'intention de parcourir.

Enfin en janvier 1802 ils entrèrent épuisés à Quito, où ils furent reçus avec la plus noble hospitalité dans la maison du marquis de Salva-Aligre. Ils consacrèrent plusieurs mois à se remettre de leurs fatigues, en explorant la province de Quito, si remarquable par ses montagnes colossales, ses volcans, sa végétation, ses monuments antiques et les mœurs des indigènes. Deux fois ils descendirent dans le cratère du volcan de Pichincha, et gravirent les sommets neigeux de l'Antisana et du Cotopaxi. Enfin ils se décidèrent à tenter l'ascension du pic le plus élevé du Nouveau-Monde, du redoutable et inabordé Chimborazo.

Enflammé par leur audace, le jeune fils du marquis de Salva-Aligre voulut s'associer à l'entreprise. Après d'incroyables efforts et des fatigues inouïes, les trois voyageurs gravirent jusqu'au point appelé *el Nevado del Chimborazo;* de là ils apercevaient devant eux le pic fameux, le roi de tous ces monts géants. Cette vue ranime leur courage; engourdis par le froid, privés de la quantité d'air nécessaire à la respiration, environnés de glaces éternelles sur lesquelles le moindre faux pas peut les faire rouler dans d'effroyables abîmes, ils marchent et montent toujours, quand tout à coup une large et profonde crevasse s'ouvre béante devant eux. Ils s'arrêtent désespérés; mais, apercevant à leur gauche un môle énorme de porphyre qui se projette au loin sur les monts inférieurs et forme le pic oriental le plus élevé, ils l'escaladent péniblement, et, le 23 juin 1802, s'y établissent à demi morts avec leurs instruments, à dix-neuf mille cinq cents pieds au-dessus du niveau de la mer, à trois mille quatre cent quatre-vingt-cinq pieds au-dessus du point auquel était parvenu, en 1745, le célèbre La Condamine, enfin à une hauteur à laquelle nul homme ne s'était encore

élevé. Ils tournèrent alors leurs instruments vers l'inabordable sommet situé à l'occident, et ce pic gigantesque, objet de leurs vains efforts, les dominait encore de deux mille cent quarante pieds. Cependant l'air avait perdu la moitié de sa densité ordinaire; les poumons recevaient à peine à chaque inspiration ce qu'il en fallait pour retenir la vitalité prête à s'échapper; le sang jaillissait de leurs yeux, de leurs lèvres, de leurs gencives. Après avoir scrupuleusement complété leurs calculs, les trois explorateurs se virent forcés de quitter ces régions mortelles.

De retour à Quito ils se dirigent vers le fleuve des Amazones, descendent dans le Pérou par le dos des Andes, et arrivent à Lima; là, se séparant du marquis de Salva-Aligre, MM. de Humboldt et Bonpland partent pour le Mexique, arrivent à Mexico, explorent en tous sens, et sous tous les rapports, la patrie de Montezuma, mettent en ordre leurs immenses collections, reviennent à la Havane, passent de cette île à Philadelphie, visitent l'Amérique septentrionale, et puis enfin, après cinq ans d'absence, ils touchent au Havre de Grâce, à la fin de 1804, appor-

tant à l'Europe le fruit précieux de leurs magnifiques travaux.

La vaste collection qui renferme toutes ces richesses se compose de sept parties successivement publiées par M. de Humboldt, et dont quelques livraisons restent, je crois, encore à publier.

La première partie se compose de la relation historique du voyage, avec un atlas géographique, géologique et physique; la seconde est intitulée : *Atlas pittoresque* ou *Vues des Cordillères, et monuments des peuples indigènes du nouveau continent;* la troisième, *Zoologie* ou *Anatomie comparée*; la quatrième, *Essai politique sur la Nouvelle-Espagne*. Ce dernier ouvrage offre en six divisions des considérations sur l'étendue et l'aspect physique du Mexique, sur la population, les mœurs des habitants, leur ancienne civilisation; il embrasse à la fois l'agriculture, les richesses minérales, les manufactures, le commerce, les finances, et la défense militaire de ces contrées.

La cinquième partie de la collection, intitulée : *Astronomie* ou *Recueil d'observations astronomiques*, renferme toutes les observations faites

par M. de Humboldt depuis le 12° de latitude australe jusqu'au 41° de latitude boréale, plus un tableau de près de sept cents positions géographiques, dont deux cent trente-cinq ont été déterminées pour la première fois par M. de Humboldt.

La sixième partie, intitulée : *Physique générale et géographie des plantes*, n'a pas été, je crois, publiée complétement, mais bien en partie, sous le titre d'*Essai sur la géographie des plantes*. Dans cet essai M. de Humboldt a réuni les éléments d'une science nouvelle, la *géographie botanique :* chaque région de l'empire végétal se trouve divisée et classifiée d'après des lois fixes, basées sur la comparaison des phénomènes que présente la végétation dans les deux continents.

Enfin la septième, renfermant plusieurs subdivisions, sous le titre général de botanique, et publiée par M. Bonpland, conjointement avec MM. de Humboldt et Kunth, renferme plus de six mille espèces de plantes nouvelles dont les deux voyageurs ont enrichi le champ de la botanique.

La coordination, la rédaction et la publication de tous ces matériaux a retenu M. de Humboldt à Paris pendant une grande partie de sa

vie. Lié d'amitié avec tous nos savants, et spécialement avec MM. Arago et Gay-Lussac, il entreprit avec ce dernier un nouveau voyage scientifique en Italie; ils firent aussi en commun un grand nombre d'expériences magnétiques, et vérifièrent la théorie de M. Biot sur la position de l'équateur magnétique. En 1817, M. de Humboldt présenta à l'Académie des Sciences une précieuse carte sur le cours de l'Orénoque; en 1818, il se rendit à Londres où l'appelaient les plénipotentiaires des puissances, pour avoir son opinion sur l'état politique des peuples de l'Amérique du Sud. Vers le même temps il avait formé un projet de voyage vers l'Inde orientale et le Thibet, pour lequel le roi de Prusse lui offrit à Aix-la-Chapelle un subside annuel de 12,000 thalers, mais le projet n'eut pas de suite. Il revint à Paris, où il publia en 1822 son *Essai géognostique sur le gisement des roches dans les deux hémisphères*. Dans la même année, lors du congrès de Vérone, le défunt roi de Prusse, qui l'aimait passionnément, voulut visiter l'Italie sous sa direction. En 1826, cédant aux sollicitations pressantes de ses compatriotes, il se

rendit de Paris à Berlin, où il professa, pendant l'hiver de 1827, des leçons sur la géographie physique du globe, suivies par un immense concours d'auditeurs, et qu'il dut répéter, dans un autre local, pour le roi, la famille royale et le corps diplomatique. En 1828 il fit de nombreuses expériences sur la température de l'air dans les mines de la Prusse.

Enfin, au commencement de 1829, à soixante ans, saisi d'une nouvelle ardeur, il entreprit sous les auspices du gouvernement russe un grand voyage digne du premier. Accompagné de MM. Rose et Ehrenberg, il se dirigea vers la Sibérie et la mer Caspienne, traversa l'Oural, visita successivement Tobolsk, le pays des Mongols, les steppes des Kirghiz, des Kalmoucks, Astrakan; revint, par le territoire des Cosaques du Don, à Moscou, et de là à Pétersbourg, le 13 novembre 1829, après avoir accompli en moins d'un an une excursion de 2142 lieues, dont les résultats ont été exposés par lui sommairement dans l'ouvrage publié à Paris, en 1831, sous le titre de *Fragments de géologie et de climatologie asiatique*. Cet ouvrage doit, dit-on, être accompagné d'un autre

plus considérable que les voyageurs publient en commun, et dont le premier volume a paru à Berlin en allemand, sous le titre de *Voyage dans l'Oural.*

Sans parler ici d'un grand nombre de mémoires adressés à l'Institut sur diverses questions, nous devons nous arrêter sur le dernier, et un des plus importants ouvrages de M. de Humboldt; c'est celui publié récemment sous le titre d'*Examen critique de l'histoire de la géographie du nouveau continent, et des progrès de l'astronomie nautique aux XV*e *et XVI*e *siècles.* Dans cet ouvrage, qui forme quatre volumes, et qui est dédié à M. Arago, l'auteur, puisant dans les archives espagnoles, et joignant à l'étude de documents nouveaux la critique de la masse de documents publiés jusqu'à ce jour, passe en revue toutes les causes qui ont préparé la découverte du Nouveau-Monde. Après avoir raconté toutes les tentatives isolées qui ont précédé ce grand événement, il l'expose dans tous ses détails, l'examine dans tous ses résultats par rapport au mouvement général qu'il a imprimé à l'esprit humain, et le poursuit

jusque dans ses plus lointaines conséquences sur la civilisation des peuples de l'Occident, élevés par lui à une universalité d'action qui détermine la prépondérance de leur pouvoir sur le globe. Dans le savant ouvrage de M. de Humboldt, Colomb nous apparaît, non plus seulement comme un génie d'inspiration, un prophète heureux, mais comme un homme aussi grand par la raison que par l'imagination, aussi prudent que hardi, aussi habile dans l'exécution de son œuvre, que puissant dans sa conception, tenant à son siècle par un certain côté d'erreurs, de préjugés scolastiques et de croyances mystiques, mais éminemment supérieur à ce siècle par la pénétration, la finesse extrême avec lesquelles il saisissait les phénomènes du monde extérieur ; aussi remarquable comme observateur de la nature que comme intrépide navigateur, et s'élevant souvent avec une hardiesse étonnante, et unique à cette époque, de l'examen d'un fait isolé à la découverte des lois générales qui régissent le monde physique. A lui reviennent, à n'en pas douter, suivant M. de Humboldt, la découverte importante de la déclinaison magnétique, et celle, plus difficile encore, des va-

riations que subit cette déclinaison quand on passe d'un lieu à un autre, découvertes dont il tira des déductions d'une grande portée et d'une exactitude parfaite.

L'ouvrage si remarquable de M. de Humboldt le serait, ce me semble, davantage encore si l'auteur n'avait pas adopté une forme de composition qui en rend la lecture un peu pénible. Il y a longtemps que Mme de Staël a dit avec raison des Allemands qu'ils savent bien penser, écrire, mais qu'ils ne savent pas composer un livre. Dans son désir de tout prouver, M. de Humboldt, non content d'entrecouper son œuvre d'appendices nombreux, n'écrit presque pas une ligne, quelquefois pas un mot, sans renvoyer le lecteur à une note plus ou moins détaillée au bas de la page, et qui détourne l'attention; si bien que chaque page est souvent divisée par moitié entre le texte d'une part, et de l'autre une série de notes explicatives et justificatives. Quoi qu'il en soit, ce bel ouvrage est digne, autant par la facilité de la forme que par l'importance du fonds, du succès qu'il a obtenu, non-seulement dans le monde spécial des savants, mais encore parmi tous les

lecteurs qui goûtent les travaux substantiels (1).

Nous avons déjà remarqué que la science n'a rien ôté à M. de Humboldt, en fait de séduction de langage, de goûts du monde, et de finesse d'esprit ; ajoutons encore qu'elle ne lui a point cristallisé le cœur. Malgré la causticité proverbiale de l'illustre savant, on cite de lui mille traits de philanthropie et de bonté qui l'honorent. Prussien par la naissance et les affections, mais cosmopolite par ses études, ses voyages, ses facultés, ses goûts, étranger aux haines et aux préjugés nationaux, on l'a vu, dans de graves circonstances, user utilement de sa haute influence, tantôt en faveur de son pays vaincu et soumis à Napoléon, tantôt en faveur de la France écrasée sous la coalition. Si l'on en croit un écrivain (2), c'est surtout à son active intervention

(1) Nous avons parlé d'un ouvrage de prose descriptive qui révèle dans l'illustre savant prussien toutes les qualités d'un poëte. Cet ouvrage, publié en allemand en 1808 sous le titre de : *Ansichten der Natur, Tableaux de la Nature*, a été traduit en français par M. Eyriès, sous les yeux de l'auteur. Dans cette série de tableaux inspirés par l'aspect grandiose de la nature au Nouveau-Monde, il y a des pages dignes de Châteaubriand.

(2) Rabbe.

que l'on devrait la conservation du pont d'Iéna, menacé par la brutalité de Blücher ; c'est encore à lui, à ses instances multipliées et à son crédit auprès du roi de Prusse, que Paris serait redevable de la non-exécution du projet formé par les rois coalisés, en 1815, de frapper la ville d'une contribution de guerre, en saisissant les principaux banquiers comme ôtages jusqu'au payement. Croirait-on, ajoute le même écrivain en parlant des nombreux bienfaits que M. de Humboldt a répandus généreusement autour de lui ; croirait-on que celui qui dut avoir tant de livres, tant de collections de minéraux, tant d'herbiers, tant d'objets d'art d'un grand prix, que celui qui dépensa tant et de si fortes sommes pour se les procurer, croirait-on que cet homme n'a en son pouvoir ni livres, ni herbiers, ni minéraux! Il a tout distribué à ses amis, il en fait souvent de même de son mobilier; M. de Humboldt semble ne posséder que ce qu'il donne. En revanche, tous les cabinets, tous les laboratoires, toutes les bibliothèques de l'Europe lui sont ouverts. Lorsqu'il est à Paris, il s'enferme souvent des semaines entières chez ses amis, tous empressés de le rece-

voir. C'est chez eux qu'il a exécuté ceux de ses travaux qui exigeaient des instruments ou des appareils scientifiques, ce qui fit croire longtemps qu'il avait plusieurs domiciles dans la même ville. Il est aisé d'imaginer, d'après son caractère, quels soins, quels mouvements il se donna pour secourir son ami Bonpland, dès qu'on eut appris son infortune. Il eut le pouvoir de remuer tous les gouvernements civilisés de l'ancien monde en faveur du naturaliste français, mais il ne put venir à bout de rompre ses fers (1).

Il va sans dire que M. de Humboldt est membre de toutes les sociétés savantes et décoré de tous les ordres de l'Europe. L'Institut de France le compte au nombre de ses plus illustres et de ses plus zélés correspondants. M. de Humboldt est célibataire; une belle dame de Paris lui demandant un jour s'il n'avait jamais été amoureux,

(1) On sait qu'après son retour en Europe avec M. de Humboldt, M. Bonpland ayant entrepris un nouveau voyage en Amérique, et s'étant permis de pénétrer sur le territoire sacré du docteur Francia, fut saisi par cet original dictateur, qui, après l'avoir gardé neuf ans prisonnier malgré les réclamations de toutes les puissances européennes, lui rendit enfin sa liberté dans un jour de bonne humeur, en novembre 1829. M. Bonpland est mort depuis.

il répondit qu'il n'avait jamais aimé que la science. Nous ne voudrions pas jurer cependant que l'illustre savant ne lui a jamais fait d'infidélité.

Après la science, ce que M. de Humboldt aime le mieux, c'est peut-être la vie de Paris. Il brocarde parfois la France, mais il a un grand goût pour elle, et vient souvent la visiter. C'est lui qui nous a apporté en 1830 l'adhésion officielle du roi de Prusse au gouvernement de Juillet, et il était très-satisfait de la mission. Paris l'a revu plusieurs fois depuis; il le possédait encore il y a quelques jours.

J'ai dit un mot plus haut de la conversation de M. de Humboldt ; c'est quelque chose de fameux et de curieux qui vaut la peine d'être décrit. Vous entrez dans un salon ; vous apercevez un vieillard de moyenne taille, au front chauve, entouré de cheveux blancs ; vue dans son ensemble, sa figure vénérable porte la double empreinte de l'intelligence et de la bonté. Cependant, approchez un peu, et examinez cet œil brillant dont le regard vous arrive aiguisé d'une pointe de finesse qui touche à la malignité. Le vieillard ne parle pas encore, ou bien sa conversation roule sur les

lieux communs de la pluie et du beau temps. Mais la maîtresse de la maison, qui connaît son homme et veut l'exploiter, presse la détente, à l'aide d'une question de voyages, politique, astronomie ou autres ; le feu prend sur-le-champ ; la parole de M. de Humboldt part comme un éclair, et l'éclair dure demi-heure, une heure, deux heures, suivant les dispositions de l'illustre causeur. En général, on en a toujours au moins pour demi-heure ; mais, chose singulière, plus le monologue se prolonge, plus on craint de le voir finir : c'est d'un intérêt, d'une variété incroyables ; et s'il se trouve là un auditeur habile, sachant à propos, par un mot jeté, détourner la piste du discours au cas où il ferait mine, ce qui d'ailleurs est très-rare, de s'obstiner dans tel ou tel sentier un peu fourré, alors on est véritablement ravi, et l'esprit éprouve une jouissance toujours croissante à suivre les évolutions inattendues de cette parole infatigable, qui se promène capricieusement à travers toutes les parties du monde et tous les sujets imaginables, semant sur son chemin la science, les vues politiques, les aperçus littéraires ou artistiques les plus

originaux, les descriptions les plus curieuses, les récits les plus fantastiques, les anecdotes les plus piquantes, les sarcasmes les plus acérés, les plaisanteries et les bons mots à faire mourir de rire.

Ainsi, après avoir parlé des hiéroglyphes, M. de Humboldt passera tout à coup aux infortunes conjugales de M. A. ; il quittera la question d'Orient pour traiter des amours orageux de Mme B. ; il abandonnera la Sibérie, descendra du Chimborazo, traversera l'Océan, ou sortira des mines du Freyberg pour se jeter brusquement sur quelque ridicule du jour ou de la veille ; poëte enflé d'importance, philosophe nuageux, savant vétilleux, femme incomprise, homme d'État tapageur, journaux patriotes, journaux conservateurs, public payant les violons, tout lui est bon, rien ne lui échappe; malheur à qui tombe sous la main de ce Rivarol germanique et scientifique, car il n'épargne personne, et, sans être précisément méchantes, ses saillies sont des plus meurtrières.

Ajoutez que M. de Humboldt vous débite cette macédoine du ton le plus paternel du monde, la tête penchée, les yeux en terre, avec un imperturbable sang-froid, un léger accent allemand qui

rend ses plaisanteries plus comiques encore, une parole rapide, inépuisable et variée qui va, va toujours, sans points ni virgules, où chaque phrase s'engrène dans la phrase précédente, et dont le tout semble mu à l'aide d'une machine à vapeur.

Quand on a ainsi entendu M. de Humboldt passer en revue les hommes et les choses, on a besoin de se souvenir que l'illustre et malicieux savant est, au fond, la plus excellente nature qui fût jamais, le caractère le plus désintéressé, le plus généreux et le plus dévoué; que sa vie n'a été qu'un continuel sacrifice à l'amour de la science; qu'à Berlin, où il jouit de toute la confiance du roi, dont il est chambellan, ne voulant pas être autre chose, il a toujours noblement usé de son influence en faveur des lettres, des sciences et des arts; qu'en un mot il a trouvé le secret de faire beaucoup de bien et de se faire aimer beaucoup en se moquant de tout le monde.

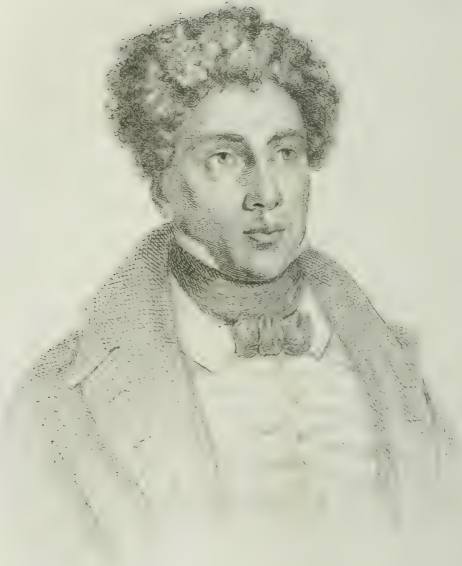

M. ALEX. DUMAS.

M. ALEXANDRE DUMAS.

> Ainsi nous voilà au XIXe siècle incapables de créer un idéal qui soit la représentation fidèle de notre développement réel. — Les disciples de La Harpe, il est vrai, sont restés dans l'idéal, mais c'est celui des deux derniers siècles; il nous faut plus aujourd'hui, quoique nous ayons beaucoup moins.
>
> *Revue française de mai* 1830.

Voici un nom déjà bien usé, quoiqu'il compte à peine douze ans d'*immortalité*. Cependant nous le croyons appelé à vivre, sinon par sa valeur intrinsèque, au moins comme personnification d'une période curieuse de l'histoire de notre théâtre. Les révolutions littéraires, nous l'avons déjà dit ailleurs, sont inséparables des révolutions sociales, mais elles ne se produisent pas en même temps que celles-ci. Quand les unes sont accomplies les autres commencent, et c'est surtout par le théâtre que la transformation de l'état social d'un peu-

ple tend à se produire dans sa littérature avec le plus d'énergie.

« Le théâtre d'une époque, dit M. de Tocqueville, ne saurait jamais convenir à l'époque suivante, si, entre les deux, une importante révolution a changé les mœurs et les lois. On étudie encore les grands écrivains d'un autre siècle, mais on n'assiste plus à des pièces écrites pour un autre public : les auteurs dramatiques du temps passé ne vivent que dans les livres. Le goût traditionnel de quelques hommes, la vanité, la mode, le génie d'un acteur peuvent soutenir quelque temps ou relever un théâtre aristocratique au sein d'une démocratie, mais bientôt il tombe de lui-même. On ne le renverse point, on l'abandonnne » (1).

Ces observations me semblent vraies, mais de même qu'avant de trouver la forme sociale qui lui convenait, la société nouvelle a passé à travers une série de mouvements désordonnés, de même la littérature, avant de se mettre en harmonie avec cette société nouvelle, subit une crise révolutionnaire analogue, et n'arrive à former une sorte d'unité littéraire, correspondante à l'unité sociale, qu'à travers l'anarchie la plus complète. C'est pourquoi il n'est pas exact de dire, avec M. de Bonald, dans un sens général et ab-

(1) *De la Démocratie en Amérique*, t. III, p. 166.

solu, qu'une société a toujours son expression dans sa littérature ; car il arrive souvent que rien ne ressemble moins, sous une foule de rapports, à une société qui a fait sa révolution, qu'une littérature qui commence ou poursuit la sienne.

C'est pourquoi aussi la révolution littéraire, et pour ne parler ici que du théâtre, la révolution dramatique qui a commencé à se produire en France dans les derniers temps de la Restauration, n'est pas sans analogie dans son développement avec la révolution sociale commencée en 89.

De 1820 à 1828, le besoin de l'innovation dramatique se prononce de plus en plus ; on désire, on cherche, on essaie des combinaisons nouvelles. Le sceptre de Racine et de Corneille, tombé aux mains des tragiques de l'Empire, n'inspire pas plus de respect que jadis le sceptre de Louis XIV aux mains du faible Louis XVI ; mais si l'on veut rajeunir la tradition, on ne veut pas encore rompre complétement avec elle. MM. Lemercier, Lebrun, Delavigne et quelques autres, représentent assez bien, et à divers degrés, cette première période révolutionnaire qui peut être considérée comme le 89

du théâtre. Cependant l'impulsion se renforce, l mouvement devient chaque jour plus énergique e plus intense. Déjà, à la fin de 1829, les Giron dins et les Montagnards du théâtre commencent l'emporter sur les Constituants. MM. Vitet et Me rimée ont publié, l'un ses *Scènes historiques* l'autre son *Théâtre de Clara-Gazul*. M. de Vign a transporté sur la scène française l'*Othello* de *Shakspeare*; M. Victor Hugo a écrit *Cromwell* *Marion Delorme*, et il prépare *Hernani*; enfin M. Alexandre Dumas a fait jouer *Henri III*.

Les journées de juillet arrivent sur ces entrefaites, et, avec ce dernier acte, cette conclusion modérée et paisible de la grande révolution politique s'ouvre la période la plus fougueuse de la révolution théâtrale; le terrorisme dramatique le plus échevelé s'implante au milieu d'une société régulière, prosaïque et bourgeoise. Le théâtre est comme inondé d'une sanglante cascade d'égorgements, de massacres, d'incestes, d'adultères, de viols, d'accouchements clandestins, représentés, pour ainsi dire, au naturel, avec l'échafaud en perspective surmonté du bourreau, *deus ex machinâ*, le tout entremêlé de mascarades et processions moyen-âge,

avec profusion de tabards, cuirasses, gantelets, cottes de maille, épées de Milan, dagues de Tolède, coupes empoisonnées, échelles de cordes, et *ficelles dramatiques* de toute espèce. Quant au dialogue, qu'on dirait coulé dans le même moule, c'est un mélange uniforme de trivialité et d'enflure, plus riche de mots que d'idées, et tout farci de jurons féodaux : tête-Dieu ! sang-Dieu ! par la mort-Dieu ! damnation ! malédiction ! Enfin c'est le 93 du théâtre. Cette période dramatique embrasse les sept ou huit premières années qui suivent la révolution de juillet.

Pendant tout ce temps, l'art et la pensée semblent complétement subordonnés à la recherche de l'émotion produite par des effets matériels et à l'amusement des yeux. Ce terrorisme dramatique a plusieurs rapports avec le terrorisme politique ; dans les deux systèmes, c'est la même réaction impétueuse et brutale contre toute tradition, toute règle, toute modération, toute sobriété, toute retenue, tout travail d'esprit et de langage ; dans les deux systèmes, en politique comme au théâtre, il s'agit de produire le plus grand effet avec le plus de moyens possibles, abstraction faite

du choix des moyens, de la justesse et de la durée de l'effet. Dans les deux systèmes, enfin, on retrouve, avec la même ardeur d'innovation, le même défaut d'originalité réelle; car, de même que, par aversion des institutions de la veille, les révolutionnaires de 93 cherchaient du neuf dans un plagiat de Rome ou de Sparte, de même les révolutionnaires dramatiques de 1830, dans leur élan de réaction contre les formes cérémonieuses de la tragédie racinienne, semblent prêts, sous prétexte de progrès, à ramener le théâtre aux *mystères* et aux *sotties* du XIIe siècle. Voyez plutôt *Lucrèce Borgia* et *don Juan de Marana*

Cette crise révolutionnaire du théâtre a pour principaux représentants deux hommes, MM. Victor Hugo et Alexandre Dumas. M. de Vigny, qui n'est qu'un Girondin dramatique, se trouve naturellement débordé par eux, et durant quelques années la foule voit dans ces deux hommes les dieux de la scène française, les héritiers de Corneille et de Racine.

Nous ne reviendrons pas sur ce que nous avons dit ailleurs au sujet de M. Hugo. Grand poëte lyrique, prosateur doué d'une grande richesse

de style, l'auteur des *Odes et Ballades*, des *Feuilles d'Automne* et de *Notre-Dame de Paris*, nous a toujours paru dépourvu, comme dramaturge, d'une supériorité réelle et durable. Le drame lui est fatal ; il y perd la plus grande partie de ses qualités, en gardant tous ses défauts, et, par un travers d'esprit assez commun chez les hommes éminents, qui souvent ne tiennent à être que ce qu'ils ne sont pas, plus M. Hugo s'égare dans la voie dramatique, plus il s'y obstine. De *Cromwell* à *Ruy-Blas*, on peut compter une longue suite d'erreurs systématiques où le péché va toujours grossissant.

Bien inférieur à M. Hugo comme écrivain et comme poëte, M. Dumas lui est à notre avis supérieur comme dramaturge. M. Dumas avait reçu du ciel plusieurs qualités qui ne s'acquièrent pas : une grande verve d'imagination, une puissance incontestable d'invention, de disposition, et surtout d'action théâtrale, le sentiment des contrastes, et une intelligence assez vive de certains mouvements du cœur humain ; mais il manquait de plusieurs qualités précieuses qui seules donnent aux autres la force et la vie ; il n'avait pas le

style, qui sans être, suivant nous, l'attribut le plus essentiel d'une œuvre, est cependant un des plus importants ; or, le style s'acquiert, jusqu'à un certain point, par le travail ; mais il était surtout dépourvu de toutes ces qualités fondamentales d'étendue, de profondeur, de vérité, de justesse, d'équilibre, qui se puisent, non point dans l'ardeur factice d'une inspiration fiévreuse, mais dans le labeur assidu de la pensée, tantôt repliée sur elle-même, tantôt rayonnant au dehors pour chercher dans l'étude du passé ou dans l'observation du présent des moyens de contrôle, des points d'appui et de comparaison. En un mot, M. Alexandre Dumas avait à choisir entre la réflexion et l'improvisation ; il a préféré l'improvisation : il a improvisé un théâtre, comme l'on improvisait, en 93, un gouvernement. Il a pensé qu'avec une gibecière assez bien garnie de crimes de toutes couleurs, de poignards, d'échafauds, de bahuts, et d'échelles de cordes de toutes grandeurs, on pouvait suffire aux exigences de l'esprit et du cœur humains. Or il est advenu de son théâtre, et de toutes les productions de même espèce, ce qu'il advint jadis du régime de 93,

dont la durée fut naturellement en proportion inverse de sa violence. Au sortir de la Terreur, la société du Directoire en était venue à détester jusqu'à la révolution elle-même dans les excès des révolutionnaires ; par dégoût des sanglantes folies de la veille, elle semblait prête à rétrograder complétement dans le passé, lorqu'arriva l'homme qui devait souder l'ordre ancien à l'ordre nouveau, et reconcilier la révolution avec elle-même.

Le parterre de 1843 en est aujourd'hui au même point que la société du Directoire; il est dégoûté des saturnales du drame moderne, et, dans son dégoût pour ce qu'on appelait, il y a dix ans, les *émotions fortes*, il s'en va demander aux chefs-d'œuvre du XVIIe siècle, interprétés par un beau talent, des émotions d'esprit, où le cœur n'a qu'une part restreinte; non pas que je prétende que ces chefs-d'œuvre soient faux comme tableaux de passion, ainsi qu'on le disait jadis : ils sont en eux-mêmes aussi beaux, aussi vrais, aussi complets que le gouvernement de Louis XIV était en lui-même un grand et beau gouvernement ; mais, s'ils n'ont rien

perdu de leur valeur absolue, ils ont perdu de leur valeur relative, et ne sauraient offrir une suffisante pâture à l'esprit et au cœur des hommes du XIXe siècle.

La société actuelle attend donc un génie dramatique, un dictateur pour réconcilier et fondre ensemble la tradition et l'innovation, et faire sortir du mélange un théâtre qui réponde aux idées et aux mœurs du temps. Ce théâtre sera, si l'on veut, inférieur à celui du XVIIe siècle, voire même à celui du XVIIIe siècle, qui différait déjà sous certains rapports du premier, mais il sera autre. Depuis quarante ans, la France nouvelle a vu se produire dans diverses branches de sa littérature des gloires qu'elle peut sans vergogne associer aux gloires littéraires de son passé. Le théâtre seul n'est pas encore dignement représenté; serait-ce qu'il est destiné à ne l'être jamais ? Nous ne le pensons pas : nous croyons qu'une société nouvelle ne peut pas ne pas avoir un théâtre nouveau, et comme nous ne saurions prendre pour un théâtre les ébauches révolutionnaires, plus ou moins puissantes et plus ou moins faibles, qui ont été tentées depuis quinze ans, nous avons foi en la

venue de ce Messie, de ce Napoléon du drame moderne, qui fait peut-être sa huitième en ce moment dans quelque collége de France, ou grandit entre les mains d'un magister de village.

En attendant que ce génie inconnu se révèle et nous fournisse la matière d'une biographie, esquissons, faute de mieux, celle de M. Alexandre Dumas.

Le talent de l'auteur d'*Antony* est un argument de plus contre les préjugés qui règnent encore dans certaines parties du monde au sujet de la distinction des races et des couleurs, car M. Alexandre Dumas est, non pas d'origine *créole*, ainsi qu'on le dit par *euphémisme* dans quelques notices, mais de *race croisée*. Son père était mulâtre, et c'est, je crois, de tous les hommes de couleur, le premier qui soit parvenu au grade de général dans les armées françaises. Le général Alexandre-Davy Dumas, fils naturel du marquis de La Pailleterie et d'une négresse, naquit dans l'île Saint-Domingue, à Jérémie, le 25 mars 1762. Il entra au service en 1786 comme simple dragon. Une action d'éclat accomplie au camp de Maulde, dans les premiers jours de la Révolution,

lui valut un avancement rapide : il devint successivement lieutenant-colonel de hussards, général de brigade, puis général de division en 1793. Il commanda en chef l'armée des Alpes, se distingua dans les campagnes d'Italie et dans la campagne d'Egypte. Repassant en France pour raison de santé avec le célèbre géologue Dolomieu, et obligé par la tempête de relâcher à Tarente, il fut saisi par le gouvernement sicilien et plongé pendant deux ans dans les cachots, où ses nombreuses blessures s'envenimèrent : quand il en sortit, il fut obligé de quitter le service, se retira dans une petite ville du département de l'Aisne, à Villers-Coterets, où il traîna une vie languissante, et mourut en 1807, pauvre, honnête et regretté de toute l'armée à cause de son noble caractère et de sa bravoure héroïque. C'est dans cette petite ville de Villers-Cotterets que naquit, le 24 juillet 1803, M. Alexandre Dumas.

Il nous a raconté lui-même, dans un récit placé en tête de ses œuvres complètes, et empreint de cette animation qu'il met partout, les premières années de sa vie. Son éducation fut des plus négligées ; sa mère, qui l'aimait passionné-

ment, et dont il était l'unique espoir, car elle était sans fortune, et n'avait que ce fils et deux filles, ne voulut jamais se séparer de lui. Le curé de sa petite ville lui enseigna quelques bribes de latin, et lui apprit, dit-il, à faire des bouts rimés français ; quant à l'arithmétique, trois maîtres d'école avaient successivement renoncé à lui faire entrer les quatre premières règles dans la tête. « En revanche, ajoute le narrateur, je possédais les avantages physiques que donne une éducation agreste ; c'est-à-dire que je montais tous les chevaux, que je faisais douze lieues à pied pour aller danser à un bal, que je tirais assez habilement l'épée et le pistolet, que je jouais à la paume comme Saint-Georges, et qu'à trente pas je manquais très-rarement un lièvre ou un perdreau. »

C'est avec de pareilles ressources que le jeune Dumas se trouva bientôt en face de la nécessité de se créer une position.

Laissons-le parler lui-même.

« Je venais d'avoir vingt ans, lorsque ma mère entra un matin dans ma chambre, s'approcha de mon lit, m'embrassa en pleurant et me dit : « Mon ami, je viens de vendre tout ce que nous avons pour payer nos dettes. — Eh bien,

ma mère? — Eh bien, mon pauvre enfant, nos dettes payées, il nous reste deux cent cinquante-trois francs. — De rente ? » Ma mère sourit tristement. « En tout ? repris-je. — En tout (1). — Eh bien, ma mère, je prendrai ce soir les cinquante-trois francs et je partirai pour Paris. — Qu'y feras-tu, mon pauvre ami ? — J'y verrai les amis de mon père, le duc de Bellune, qui est ministre de la guerre, Sébastiani, Jourdan, etc. »

Cette conversation eut pour résultat le départ de M. Dumas avec les cinquante-trois francs, qui arrivèrent intacts à Paris ; car il nous apprend qu'avant de partir, jouant au billard une partie d'adieu avec l'entrepreneur des diligences, il gagna sa place, ce qui fut autant d'économisé sur son petit trésor.

Ainsi pourvu, le jeune braconnier de Villers-Cotterets débarqua dans un modeste hôtel de la rue Saint-Germain-l'Auxerrois, convaincu, dit-il, que le monde était un jardin à fleurs d'or, et que toutes les portes allaient s'ouvrir devant lui : il éprouva d'abord quelques mécomptes; les anciens amis de son père ne s'en souvenaient presque plus, et se montrèrent assez indifférents

(1) M. Dumas n'aurait-il pas ici, suivant son habitude, un peu *dramatisé* l'histoire ? Sa mère, étant veuve d'un officier général, devait, ce me semble, avoir une pension.

pour lui. Cependant ses tribulations ne furent ni bien longues, ni bien pénibles ; car il n'avait pas encore eu le temps de consommer ses cinquante-trois francs qu'il était déjà installé, dans les bureaux du secrétariat du duc d'Orléans comme expéditionnaire aux appointements de *douze cents francs*. Il dut cette bonne aubaine à l'idée heureuse qu'il avait eue de se munir à tout hasard d'une lettre de recommandation d'un électeur influent pour le général Foy, député de son département. Le tableau de son entrevue avec le général est fort pittoresque.

« Voyons ! que ferons-nous de vous ? lui dit ce dernier. —Tout ce que vous voudrez, général. — Il faut d'abord que je sache à quoi vous êtes bon. — Oh ! pas à grand chose. — Voyons ! que savez-vous ? un peu de mathématiques ? — Non, général. — Vous avez au moins quelques notions de géométrie, de physique ? — Non, général. — Vous avez fait votre droit ? — Non, général. — Vous savez le latin et le grec ? — Très-peu. — Vous vous entendez peut-être en comptabilité ? — Pas le moins du monde. »

« A chaque question, dit M. Dumas, je sentais la rougeur me monter au visage : c'était la première fois qu'on me mettait ainsi face à face avec mon ignorance. »

Le protecteur était fort embarrassé. « Donnez-moi votre adresse, dit-il à son protégé ; je réfléchi-

rai à ce qu'on peut faire de vous. » Le jeune Dumas prend une plume et écrit son adresse; le général le regardait faire. Tout à coup il frappe dans ses mains et s'écrie : « Nous sommes sauvés ! *vous avez une belle écriture.* » — « Je laissai, dit M. Dumas, tomber ma tête sur ma poitrine; je n'avais plus la force de la porter; une belle écriture, voilà tout ce que j'avais ! »

Ce fut donc à ce talent de calligraphe que l'auteur futur d'*Antony* dut de gagner dès le lendemain *cent* francs par mois, qui lui parurent alors une fortune.

A peine installé dans son bureau, M. Alexandre Dumas, en vivant de son écriture, résolut de vivre un jour de sa plume, et songea sérieusement à refaire son éducation.

« Alors, dit-il, commença cette lutte obstinée de ma volonté, lutte d'autant plus bizarre qu'elle n'avait aucun but fixe, d'autant plus persévérante que j'avais tout à apprendre. Occupé huit heures par jour à mon bureau, forcé d'y revenir chaque soir, de sept à dix heures, mes nuits seules étaient à moi. C'est pendant ces veilles fiévreuses que je pris l'habitude, conservée toujours, de ce travail nocturne qui rend mon œuvre incompréhensible à mes amis eux-mêmes, car ils ne peuvent deviner ni à quelle heure ni dans quel temps je l'accomplis.—Cette vie intérieure, qui échappait à

tous les regards, dura trois ans, sans amener aucun résultat, sans que je produisisse rien, sans que j'éprouvasse même le besoin de produire. Je suivais bien, avec une certaine curiosité, les œuvres théâtrales du temps, dans leurs chutes ou dans leurs succès ; mais, comme je ne sympathisais ni avec la construction dramatique, ni avec l'exécution dialoguée de ces sortes d'ouvrages, je me sentais seulement incapable de produire rien de pareil, sans deviner qu'il existât autre chose que cela.

« Vers ce temps les acteurs anglais arrivèrent à Paris. Je n'avais jamais lu une seule pièce du théâtre étranger. Ils annoncèrent *Hamlet*. Je ne connaissais que celui de Ducis : j'allai voir celui de Shakspeare. — Supposez un aveuglé-né auquel on rend la vue, qui découvre un monde tout entier dont il n'avait aucune idée; supposez Adam s'éveillant après sa création... Oh ! c'était là ce que je cherchais... Oh ! Shakspeare, merci !... »

Ici encore nous sommes forcé de déclarer que M. Dumas *dramatise* sa propre histoire. De ce paragraphe il résulterait que le jeune expéditionnaire, *qui n'avait encore rien produit*, se sentît tout à coup saisi du sentiment de sa vocation par une sorte de révélation instantanée émanant directement de Shakspeare ; c'est quelque chose comme l'histoire d'Achille à Scyros. Cela est très-poétique, mais cela n'est pas précisément historique. Quand les acteurs anglais arrivèrent à Paris, et jouèrent *Hamlet*, M. Dumas avait déjà

fait son entrée dans la carrière théâtrale. Avant d'être révélé à lui-même par Shakspeare, M. Dumas avait été révélé à lui-même par M. Scribe ; avant de voir jouer *Hamlet*, il avait vu jouer des vaudevilles et il avait fait des vaudevilles, sous un nom de fantaisie, en collaboration de deux spirituels camarades, vaudevilles dont un, entre autres : *la Noce et l'Enterrement*, eut un certain succès. Après avoir vu jouer des vaudevilles, M. Dumas avait vu jouer des tragédies classiques, et il avait fait une tragédie classique, *Christine*, reçue alors, à ce titre, au Théâtre-Français, mais non encore jouée, et transformée plus tard, après le succès de *Henri III*, en un drame romantique.

Que M. Dumas cherche ainsi à se présenter comme isolé d'un mouvement d'innovation littéraire qui lui était antérieur et se poursuivait autour de lui, cela se conçoit ; il se trouve grandi d'autant ; la révolution dramatique se résume en lui seul, et, quant à lui, il descend en droite ligne de Shakspeare, par l'effet d'une révélation. Or, il suffit de comparer le premier produit de cette révélation, c'est-à-dire le drame de *Hen-*

ri III, à n'importe quel drame de Shakspeare, pour reconnaître sans peine que, si l'auteur d'*Hamlet* est pour quelque chose dans la première tentative révolutionnaire de M. Dumas, l'auteur de *Cromwell*, l'auteur des *Scènes historiques*, l'auteur du théâtre de *Clara-Gazul*, l'auteur de *Misanthropie et Repentir*, et par-dessus tous Walter Scott, entrent pour les trois quarts au moins dans l'entreprise. Il y a plus : entre Shakspeare et l'auteur de *Henri III*, je ne vois guère d'autre point de similitude que l'affranchissement de la règle classique des unités. Shakspeare est un grand poëte, un penseur profond, un admirable peintre de caractères; or l'idéalisme, la poésie, la profondeur et la vérité dans la peinture des caractères sont justement le côté faible du drame de *Henri III*, et en général de toutes les pièces de M. Dumas. Shakspeare, au contraire, ne s'entend pas du tout en couleur locale et en peintures de mœurs ; il commet les anachronismes les plus grossiers; sa mise en scène est défectueuse; l'agencement des diverses parties de son œuvre est dénué d'habileté; l'action y est presque toujours languissante et en-

combrée d'une foule de hors-d'œuvre, où la barbarie de son temps et de son auditoire se déploie en calembours obscènes, en insipides jeux de mots.

Si quelques-uns de ces défauts, notamment l'usage des hors-d'œuvre, peuvent être signalés dans *Henri III* et dans les autres créations dramatiques de M. Dumas, il est certain qu'en thèse générale le côté faible de Shakspeare est justement son côté fort. L'auteur d'*Antony*, d'*Angèle*, de *Teresa*, dépourvu d'idéal, d'étendue et de profondeur, brille surtout par l'entente de la partie en quelque sorte matérielle d'un drame, par l'habileté de la mise en scène, l'intérêt des situations, la rapidité impétueuse et émouvante de l'action. Or ce n'est point dans l'étude de Shakspeare que M. Alexandre Dumas a pris ces qualités, puisque Shakspeare ne les possède pas; il les a prises en lui-même, et elles se sont développées chez lui à la suite d'impressions nées du mouvement des esprits et des œuvres de son temps.

A l'époque où le jeune expéditionnaire du Palais-Royal écrivait des vaudevilles et une tragédie classique, la révolution romantique était déjà

flagrante, sinon au théâtre, au moins dans les livres. Lorsqu'ennuyé de voir sa *Christine* classique rester au fond des cartons de la Comédie Française, M. Alexandre Dumas résolut d'écrire un drame romantique, au moment même où M. Hugo venait d'enfanter *Marion Delorme*, il est évident que pas n'était besoin pour lui d'une révélation de Shakspeare. Déjà même, abstraction faite des drames non représentés, plusieurs tentatives d'innovation avaient eu lieu au théâtre. *Jane Shore*, *le Cid d'Andalousie*, *Louis XI à Péronne*, et le drame bourgeois emprunté par M. Scribe à Kotzebue avaient frayé la voie à des tentatives plus hardies. Les admirables romans de Walter Scott, répandus dans toutes les classes de la société, n'avaient pas peu contribué à rendre de plus en plus impérieux le besoin de la vérité historique dans l'art et de l'intérêt dramatique. C'est alors que, trouvant dans son bureau, sur une table, un volume d'Anquetil, M. Dumas lut l'histoire de Henri III, et conçut l'idée de son drame ; en quatre mois le drame fut écrit, présenté, reçu, répété, et joué, pour la

première fois, au Théâtre-Français, le 10 février 1829, avec un succès prodigieux.

En présence de ces faits, il est difficile de comprendre les phrases et les rimes de M. Dumas sur les rudes labeurs de son noviciat, *sur la lutte obstinée qui fit, sous son genou, plier la destinée, sur la source amère où dans son âme il a pris tout ce qu'elle contient de haine et de mépris.* Plusieurs de nos écrivains ont ce faible d'aimer à se poser en Titans assombris par souvenir de leurs luttes contre la terre et le ciel. C'est ce faible qui fait dire au gros et fleuri M. de Balzac, parlant de lui-même, qu'il est *un être souffrant et foudroyé ;* c'est sans doute pour caresser le même faible qu'une plume complaisante compare les tribulations de M. Dumas aux travaux d'Hercule. Or, je le demande, quel homme fut mieux accueilli par la société que l'auteur de *Henri III!* Quelle vocation fut moins contrariée que celle de M. Dumas ! Il arrive de son village à vingt ans, avec cinquante-trois francs dans sa poche, ne sachant ni A ni B, et possédant pour toute ressource *une belle écriture.* Avec cette ressource-là, mille autres

seraient morts de faim; elle lui procure d'emblée une place de 1200 francs. Alors, et c'est là vraiment qu'est le courage et l'honneur, alors il prend la résolution d'apprendre, en quelques années, tout ce qu'il ignore. Au bout de deux ans ses appointements sont portés à 1500 francs, et on lui accorde la libre disposition de ses soirées. Bientôt il se met en tête d'écrire une tragédie; quand elle est écrite, il veut la faire jouer; il s'adresse à M. Nodier, qu'il ne connaît ni d'Ève ni d'Adam, pour le prier de le recommander à M. Taylor, commissaire du roi près le Théâtre-Français. M. Nodier s'empresse d'obtempérer au désir de ce jeune homme inconnu; M. Taylor le reçoit au mieux, écoute sa tragédie, le conduit au comité de lecture, et la tragédie est reçue sans opposition. Il est vrai qu'on ne la joue pas dès le lendemain; il est vrai encore que, les démarches qu'il est obligé de faire pour obtenir qu'on la joue nuisant à l'accomplissement de ses devoirs d'expéditionnaire, ses supérieurs mécontents lui suppriment sa gratification de fin d'année. M. Dumas présente le procédé comme monstrueux; mais, en conscience, ces bureaucrates n'étaient

pas obligés de deviner son talent, et, dans tous les cas, ce qu'il leur fallait, à eux, ce n'était point un dramaturge, c'était un expéditionnaire assidu. Quoi qu'il en soit, M. Dumas, voyant que la représentation de *Christine* traîne en longueur, prend le parti d'écrire *Henri III;* aussitôt présenté, le drame est joué : le duc d'Orléans fait retenir toute la première galerie, et accompagné d'un bataillon de princes, de princesses, de ducs, de duchesses, d'ambassadeurs, de généraux, il vient lui-même organiser une claque aristocratique en faveur de son expéditionnaire. Le lendemain, le jeune homme ignoré se trouve subitement transformé en un grand personnage, en un génie immortel ; Corneille et Racine sont *enfoncés*. Les recettes de *Henri III* produisent *trente mille francs* à son auteur. Fêté et reçu dans tout Paris, M. Alexandre Dumas reçoit et fête, à son tour, tout Paris. Comme étourdi de son passage subit de l'obscurité à la gloire, des 125 francs par mois aux 30,000 francs, il se plonge avec ardeur dans un luxe exagéré ; il porte des habits fantastiques, des gilets éblouissants, abuse de la chaîne d'or, donne des dîners de Sardanapale, crève une

grande quantité de chevaux, et aime une grande quantité de femmes.

Jusqu'ici il nous est impossible de voir dans M. Alexandre Dumas un homme excessivement maltraité par la destinée.

Que si maintenant nous examinons en elle-même l'œuvre qui a été la source de sa célébrité, il est difficile de ne pas reconnaître que le drame de *Henri III* est loin de valoir plusieurs autres productions du même auteur, et que son principal mérite est surtout d'être le premier de son espèce. L'intrigue est faible et mal nouée. Saint-Mégrin et la duchesse de Guise s'aiment sans oser se le dire. Par haine du duc de Guise, Catherine de Médicis leur ménage une entrevue chez l'astrologue Ruggieri. Saint-Mégrin déclare son amour; la duchesse l'écoute et puis disparaît pour faire place au duc qui arrive, trouve sous sa main un mouchoir oublié par sa femme, rentre chez lui, force la duchesse, en lui meurtrissant le poignet, d'écrire une lettre à Saint-Mégrin pour lui donner un rendez-vous dans sa chambre même, à l'hôtel de Guise. L'amant trompé accourt au rendez-vous, et le duc le fait assassiner. Voilà

toute l'intrigue : elle disparaît presque au milieu d'un luxe de hors-d'œuvre et de tableaux accessoires qui nous représentent Henri III et sa cour. Ces hors-d'œuvre, qui avaient alors l'attrait d'une nouveauté, firent le succès du drame. Dans sa joie de voir enfin, à la place des éternels Grecs et des éternels Romains, des mignons de Henri III en pourpoints et en hauts-de-chausses, jouant au bilboquet ou à la sarbacane, et jurant par la *sang-Dieu*, le public ébahi pardonna volontiers à M. Dumas la maigreur du sujet, la lenteur de l'action, la lourdeur emphatique et triviale du dialogue, l'absence de fermeté et de fini dans la peinture des caractères ; il fit plus que pardonner : il y avait deux ou trois situations fort dramatiques, notamment dans le troisième et dans le cinquième acte ; elles le transportèrent, il déclara le tout sublime, et proclama M. Dumas le Shakspeare français.

Cependant, au milieu des préoccupations de sa soudaine prospérité, M. Dumas ne trouvait pas le loisir de produire une œuvre nouvelle ; pour faire prendre patience au public, il eut l'idée d'accommoder au goût du jour son ancienne tra-

gédie classique de Christine; il en fit un drame romantique qu'il appela *Stockholm, Fontainebleau et Rome, trilogie dramatique*. La pièce fut représentée à l'Odéon le 30 mars 1830, avec un succès douteux. Il y a dans cette *trilogie* en vers quelques belles scènes, quelques beautés de détail, mais je ne connais guère de lecture plus pénible; c'est un assemblage de pièces de rapports essentiellement dépourvu d'unité, de mouvement et de vie; ensuite, pour quelques morceaux assez bien réussis, il y a là une masse d'alexandrins épais, tortueux, raboteux, sans que l'idée rachète en rien le vice de la forme. — M. Dumas n'a écrit que quelques drames en vers, *Christine*, *Charles VII*, *Caligula;* il a bien fait de n'en pas écrire davantage; si défectueuse que soit quelquefois sa prose, elle vaut, à mon avis, beaucoup mieux que sa poésie. Ce serait un cruel tour à jouer à l'auteur de *Christine* que de publier certains passages de ce drame sans autre changement que le déplacement du mot qui donne la rime. On aurait alors une prose dans le genre de ceci :

Oh! *que* c'est un spectacle à faire envie au cœur *que* voir ce sentiment vainqueur de tout autre, cette ardente ami-

tié *qui* s'oublie *soi-même*, et *que* mes courtisans appelleraient folie. Ce miracle du cœur, Monaldeschi, peut naître pour toi à la voix de Dieu. Tu n'es pas roi ! *Que* c'est une effrayante et sombre destinée *que* celle de cette âme, condamnée au trône, *qui* pourrait vivre, aimer, être aimée à son tour ; *qui* sentait de l'amour palpiter dans elle, et *qui* voit *qu'*à ce faîte, où la place le Destin, tous les cœurs sont couverts d'une couche de glace !

(*Monologue de Christine, au 2e acte.*)

Ce qui suit est trop précieux pour n'être pas donné avec la rime :

Comme au haut d'un grand mont le voyageur lassé
Part tout brûlant d'en bas, puis arrive glacé,
Sans qu'un éclair de joie un seul instant y brille,
User à le rider son front de jeune fille,
Sentir une couronne en or, en diamant,
Prendre place, à ce front, d'une bouche d'amant.

Un voyageur qui au haut d'un grand mont part tout brûlant d'en bas; une couronne qui prend place à un front d'une bouche, etc., etc... Quel atroce jargon ! — Il y a dans *Christine* une douzaine de tirades plus barbares encore.

Après *Christine*, M. Dumas fit successivement jouer *Antony* en 1831, *Teresa* en 1832, *Richard d'Arlington* et *Angèle* en 1833. — Je n'ai rien à dire sur *Richard d'Arlington*, pièce à tiroir

composée en collaboration avec M. Dinaux, et qui me paraît d'une valeur très-médiocre.

Quant aux trois autres drames, ils sont, à mon avis, les trois meilleures créations de M. A. Dumas, et la plus forte preuve qu'il ait jamais donnée de son originalité. Débarrassé à la fois du placage historique qui fait de sa prose naturellement inculte, mais vive, quelque chose de lourd et d'enflé; débarrassé en même temps de l'alexandrin dans lequel sa plume s'enchevêtre et se perd, l'auteur d'*Antony*, de *Teresa* et d'*Angèle* nous apparaît avec l'allure, les qualités et les défauts qui lui sont propres, impétueux plutôt qu'énergique, fiévreux plutôt que chaleureux, sensuel plutôt que passionné, étranger aux mystères intimes du cœur, mais familier avec tous les caprices de cette autre partie de l'organisation humaine que M. de Maistre appelait la *bête*. Dans son matérialisme, M. Dumas sacrifie complétement l'idéal, qu'il méconnaît, à la réalité, qu'il exagère et fausse, l'esprit aux sens, l'âme au corps; mais comme le matérialisme pur et simple est assez peu poétique, il le revêt d'un costume étranger : il habille la frénésie sensuelle en pas-

sion, l'égoïsme en dévouement, le vice en vertu, et chacun de ces types ainsi costumés présente le caractère du mensonge sous le langage de la vérité.

Les trois drames cités plus haut sont assez connus pour qu'il ne soit pas nécessaire de les analyser ici. — On a beaucoup crié contre l'immoralité d'*Antony;* je crois même que l'autorité a interdit dans le temps la représentation de ce drame. — Je ne prétends nullement défendre la moralité d'*Antony;* c'est le plus fougueux de ces mille plaidoyers contre le mariage éclos pendant la période de dévergondage intellectuel et moral qui suivit immédiatement la révolution de juillet. Une création aussi débraillée, on peut l'affirmer, n'aurait plus aujourd'hui le même succès. Cependant il importe, à mon avis, de remarquer que l'immoralité d'*Antony* gît plutôt dans les situations que dans les idées et le langage, et que ce drame est encore plus faux qu'immoral. Ce qu'on disait jadis d'une adresse de Mirabeau au roi, qu'il y avait trop de menaces pour tant d'amour, et trop d'amour pour tant de menaces, peut très-bien s'adapter à *Antony*, et l'on peut dire qu'il y a trop de vice pour tant de

vertu, et trop de vertu pour tant de vice. — Que signifie ce bâtard, athée, mélancolique et frénétique, qui d'une part se croit obligé de brutaliser la femme qu'il aime et dont il est aimé, quand il pourrait parfaitement s'en dispenser ; qui ne craint pas ensuite de la compromettre en revenant subitement avec elle à Paris après la scène de l'auberge et en l'accompagnant dans le monde où son aventure se trouve connue on ne sait trop comment ; et, d'autre part, approuve et comprend que cette femme préfère recevoir la mort de sa main plutôt que de s'exposer à la triple alternative de fuir avec lui, de tromper ou de braver son mari ? — Il y a cependant dans ces trois drames mal digérés, illogiques, odieux dans certaines parties et faux dans l'ensemble, il y a des scènes d'une sensibilité touchante et d'un pathétique déchirant. Pour faire d'*Antony*, de *Teresa* et d'*Angèle* trois belles créations, il n'a peut-être manqué à M. Dumas qu'un peu plus d'idéalisme, un peu plus de réflexion, un peu plus de travail et un peu plus de cette qualité précieuse tant dédaignée par certains grands hommes d'aujourd'hui et si saillante chez les grands hommes d'autrefois, le bon sens.

Dois-je maintenant passer en revue toute la masse de productions sorties de la plume intarissable de M. Dumas? — Parlerai-je de ce terrible mélodrame de *la Tour de Nesle*, annoncé sous le nom de M. Gaillardet, revendiqué par M. Dumas, inséré dans ses œuvres complètes, et qui fut entre les deux écrivains l'objet de débats si scandaleux? — Parlerai-je de *Catherine Howard*, prodige d'absurdité et d'invraisemblance? — Parlerai-je de *Napoléon*, mélodrame de Cirque olympique en vingt-trois tableaux; de *Don Juan de Marana*, mélodrame fantastique; de *Caligula*, mélodrame romain; de *Lorenzino*, le dernier, le plus malingre le plus chétif de tous les enfants du dramaturge? Mais M. Alex. Dumas n'a pas seulement fait des drames et des mélodrames; il a fait plusieurs comédies, dont une entre autres, *Mademoiselle de Belle-Isle*, quoique basée sur une énorme impossibilité physiologique, est excessivement spirituelle; il a fait des drames-vaudevilles, comme *Kean;* il a fait des opéras-comiques, tels que *Piquillo;* il a fait des masses de romans, des feuilletons par centaines; dans la seule année 1840, M. Dumas a publié *vingt-deux*

volumes in-8°. Il a même écrit d'une main l'histoire qu'il feuilletait de l'autre, et Dieu sait quel historien c'est que M. Dumas! Il a publié des *Impressions de Voyage* où l'on trouve tout, du drame, de l'élégie, de l'églogue, de l'idylle, de la politique, de la gastronomie, de la statistique, de la géographie, de l'histoire, de l'esprit enfin, tout excepté de la vérité. Jamais écrivain ne se gaussa plus intrépidement de son lecteur, et jamais lecteur ne fut plus indulgent pour les gasconnades d'un écrivain. Cependant M. Dumas a tant abusé de la crédulité de ce bon public qu'il commence aujourd'hui à se tenir en garde contre les *découvertes* du voyageur.

M. Dumas s'est marié il y a deux ans avec une ancienne actrice de la Porte-Saint-Martin, mademoiselle Ida Ferrier; il a je crois, plusieurs enfants. Quand il n'est pas sur les chemins, ce qui est rare, il séjourne assez habituellement à Florence, où, sauf quelques voyages à Paris, il semble depuis quelques années avoir fait élection de domicile. C'est de là qu'il expédie ou commande d'innombrables cargaisons de produits littéraires dont le débit n'est pas toujours heureux, car le

Dumas baisse sensiblement sur la place. Atteint par cette déplorable contagion d'industrialisme, la lèpre de l'époque, M. Dumas, on peut et on doit le dire, semble aujourd'hui voué corps et âme au culte du veau d'or. Sur l'affiche de quel théâtre, même le plus infime, dans quelle boutique, dans quelle entreprise d'épiceries littéraires n'a-t-on pas vu figurer son nom? Il est physiquement impossible que M. Dumas écrive ou dicte tout ce qui paraît signé de lui. C'est une chose triste à contempler que cette décadence d'un homme bien doué sous certains rapports, mais dépourvu de cette conscience de l'esprit qui s'appelle le goût, qui maintient la dignité chez l'écrivain, et dont le talent ne saurait résister longtemps encore au régime meurtrier de la littérature industrielle.

GALERIE DES CONTEMPORAINS ILLUSTRES.

COUSIN.

Lith. de Pernel.

René et Cie

M. COUSIN.

La charte de la philosophie du XIXe siècle n'est pas encore écrite.

Cousin. — 1840. *Revue des Deux-Mondes.* — *Philosophie de Kant.*

Nulle philosophie ne se produit avec quelque puissance dans une époque et dans un pays sans avoir sa raison d'être dans la situation intellectuelle, morale et sociale de cette époque et de ce pays. Les trois siècles qui ont précédé le nôtre ont vu se préparer, se développer et s'accomplir un grand travail de destruction dont la philosophie a été l'agent le plus actif et le plus puissant. La forme sociale du moyen-âge ayant fait son temps, l'esprit d'examen se leva contre elle ; il la mina d'abord sourdement, il l'attaqua successivement dans chacune des idées, dans chacune des institu-

tions qui lui servaient de support ; il la pénétra peu à peu, puis enfin il la brisa ; et quand nous, Français du XIXe siècle, nous sommes venus au monde, nos pères nous laissaient pour héritage des ruines et l'instrument qui les avait entassées.

Que pouvions-nous faire? Pouvions-nous, saisissant l'arme de nos pères, continuer l'œuvre de destruction qu'ils avaient achevée, nous cuirasser ainsi qu'eux de l'incrédulité comme d'une croyance, nous inspirer de passions et de haines dont l'aliment avait disparu, en un mot, combattre des fantômes et nous acharner sur des débris? Évidemment non, nous ne le pouvions pas. Pouvions-nous, d'un autre côté, renier nos pères et les pères de nos pères, répudier, comme nul et non avenu, tout le travail philosophique et politique des trois plus grands siècles de l'histoire moderne, rejeter loin de nous, comme un instrument de mort, tout esprit d'examen, parce qu'en démolissant les formes qui passent, cet instrument, aux mains d'hommes égarés par l'ardeur du combat, avait osé s'attaquer à la vérité qui ne passe point? Pouvions-nous, en un mot, par aversion du matérialisme du XVIIIe siècle, revenir au mysticisme

du XIVe ou du XVe, nous fermer les yeux pour ne pas voir, nous boucher les oreilles pour ne pas entendre ; redemander à l'âge mûr, au sortir des tempêtes de la jeunesse, les impressions de l'enfance et les rêveries de l'adolescence? Nous ne le pouvions pas davantage ; car si l'esprit humain ne saurait reculer d'un siècle, comment reculerait-il de plusieurs?

Ainsi donc, entourés de négations et de ruines, pressés du besoin d'affirmer et de reconstruire, ayant reçu de nos pères un instrument de connaissance devenu en leurs mains un levier de destruction, c'était à nous à donner au levier destructeur sa destination réelle et définitive. L'esprit d'examen, rendu chez eux exclusif par la résistance du mensonge, les avait conduits à la négation de toute vérité; c'était à nous à recouvrer par l'esprit d'examen, appliqué dans un sens désintéressé et large, la possession de la vérité dépouillée du mensonge. Ne pouvant ni rejeter leur méthode, ni l'employer comme eux, ne pouvant être ni dogmatiques *à priori*, ni sceptiques, que pouvions-nous être, sinon *éclectiques?* Et ici j'en demande pardon à ceux qui injurient ce mot en

le dénaturant ou sans le comprendre, mais il est incontestable qu'en prenant d'abord l'éclectisme, dans son sens le plus général, comme l'expression d'une pensée dominante de transaction, de conciliation, de recherche libre et impartiale du vrai entre les extrêmes, l'on peut affirmer que nous sommes tous plus ou moins éclectiques; nous le sommes non-seulement en philosophie, où les théories les plus exclusives ont la prétention plus ou moins légitime de tout embrasser et de se tenir à égale distance du mysticisme et du matérialisme, mais en politique, où chacun tend plus ou moins à concilier l'ordre et la liberté dans des systèmes de pondération entre les divers éléments du corps social; nous le sommes en littérature, car nous recherchons, discernons et accueillons le beau de tous les temps et de tous les pays sans acception de genres ni d'écoles; nous comprenons également le beau d'Homère et de Milton, de Virgile et du Tasse, de Racine et de Shakspeare, de Corneille et de Calderon, de Byron et de Chateaubriand; nous le sommes en histoire, car, depuis plus de vingt ans, nos travaux historiques n'ont eu d'autre but que de démêler

et rassembler les fragments du vrai épars dans les travaux systématiques de nos devanciers.

En envisageant l'éclectisme sous ce rapport, la question n'est pas de savoir si cette méthode est bonne en elle-même. Il est évident que celui qui, en philosophie, par exemple, parviendrait à créer un système, renfermant en quelque sorte la quintessence de toutes les recherches antérieures, celui-là aurait atteint les bornes de la science présente. Ainsi considéré, l'éclectisme n'est pas nouveau. Depuis Platon jusqu'à Leibnitz, ce travail d'assimilation a été la pensée latente ou déclarée des plus grands philosophes. Il n'est pas jusqu'à Diderot qui ne se crut éclectique et ne définit l'éclectisme « la philosophie de tous les bons esprits depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours. » Diderot se trompait ; il lui était aussi impossible d'être véritablement éclectique qu'il est impossible d'être en même temps arbitre et plaideur, combattant et juge du combat ; aussi ajoutait-il : « L'éclectique est celui qui, *foulant aux* « *pieds* le préjugé, la tradition, l'ancienneté, l'au- « torité, en un mot, tout ce qui subjugue la foule « des esprits, ose penser par lui-même, etc. » L'é-

clectique ose, en effet, penser par lui-même, il examine tout, mais il fait la part de tout et ne foule rien aux pieds. Le point de départ est le même, la différence tient à la manière de procéder.

Or, il est certain que nulle époque ne fut, à l'égal de la nôtre, imbue de ce genre d'esprit, plus étendu qu'original, plus judicieux qu'inventif, plus équitable qu'ardent, qui distingue les époques de transition, les civilisations avancées, et se manifeste en philosophie comme en politique par des doctrines dont l'éclectisme fait le fond. Il est certain que les théories extrêmes tombent chaque jour dans un plus grand discrédit, que les générations qui s'élèvent semblent pénétrées du besoin, de poser enfin les bases d'un traité de paix entre les deux principes ou plutôt entre les deux formes de l'intelligence, dont la guerre précéda de tout temps l'avènement de l'humanité à un nouvel âge, à une nouvelle condition d'existence.

Est-ce à dire qu'il n'y a plus aujourd'hui d'esprits exclusifs et de doctrines exclusives? Il y en a certainement, il y en a partout ; les luttes du passé, bien qu'affaiblies et languissantes, se poursuivent encore dans le présent.

Les idées ennemies que l'esprit du siècle prétend concilier en les absorbant, il ne les a pas absorbées; s'il les avait absorbées, il se transformerait lui-même pour passer à l'état dogmatique, et la situation anormale d'individualisme dans laquelle nous vivons encore ferait place à l'unité. Mais s'il ne les a pas absorbés ces principes ennemis, il les a déjà considérablement modifiés, il a apporté le trouble dans leur programme respectif, il les a forcés de se rapprocher de son terrain, et lorsqu'aujourd'hui, en le voyant plus fort que chacun d'eux, ils tentent parfois, en désespoir de cause, de former contre lui une coalition hétérogène, cette tentative, dont le mensonge est la base, ne sert qu'à rendre plus manifeste leur impuissance et leur caducité.

Entrons maintenant dans le sujet qui nous occupe plus spécialement; remontons à l'origine de la lutte entre l'autorité et la liberté dans le domaine de la philosophie, et voyons comment la situation actuelle est sortie de cette lutte.

On sait ce qu'étaient la science et la philosophie en Europe avant Bacon et Descartes : un commentaire pur et simple d'Aristote et de la Bible

s'expliquant l'un par l'autre et investis par l'Eglise d'une égale et souveraine autorité. Des deux grandes écoles de l'antiquité auxquelles se réfère tout le mouvement philosophique de l'esprit humain, une seule avait pris racine au moyen-âge, et c'était justement celle qui, plaçant dans les sens la source et le fondement de toute connaissance, s'éloignait le plus du principe chrétien. Du reste, le moyen âge n'avait pas eu la faculté du choix. La philosophie de Platon, après avoir fleuri en Orient pendant les trois premiers siècles du christianisme, après avoir fait l'étude et l'admiration des Pères de l'Eglise et régné en souveraine à Constantinople comme à Alexandrie, avait été arrêtée dans son développement par l'invasion des Barbares, quand les Arabes, grands admirateurs d'Aristote, propagèrent en Occident l'œuvre du philosophe de Stagyre. L'Église, qui était alors l'unique dépositaire, non seulement de la vérité religieuse, mais de toutes les vérités, n'avait pas à s'inquiéter du principe d'empirisme contenu dans l'encyclopédie péripatéticienne ; ce qu'elle cherchait, ce n'était pas un critérium de certitude, elle l'avait en elle-

même et pour toutes choses ; c'était un moyen d'application de son principe, un arsenal de formules d'argumentation qui lui servit à donner à toutes les sciences humaines une fixité analogue à celle du dogme religieux, et à déduire de ce dogme toutes les conséquences pratiques qu'il lui conviendrait d'en faire sortir. Sous ce rapport, l'abondante logique d'Aristote était tout ce qu'elle pouvait désirer de mieux ; elle s'empara spécialement de cette partie de l'œuvre, qu'elle éleva à l'état d'Evangile scientifique et philosophique ; la maxime *ipse dixit*, le maître l'a dit, devint une sentence qu'appuyaient au besoin l'excommunication et le bûcher ; l'infaillibilité du syllogisme fut érigée en article de foi, et la scolastique forma, pour me servir d'une expression de l'abbé Lacordaire, « une vaste alchimie où le christianisme était « l'or et Aristote le creuset. » De ce creuset sortit la société politique et religieuse du moyen âge. Ajoutons, en continuant la comparaison, que le christianisme et Aristote étant également altérés par les alchimistes, l'opération produisit une fonte mêlée d'or et d'argile, dont la dissolution devait plus tard se faire dans le même creuset. Car la

philosophie du XVIIIe siècle, qui a achevé de renverser la puissance matérielle du pouvoir spirituel, n'était autre chose qu'un résultat exagéré du principe renfermé dans la philosophie qui avait aidé à la fonder.

Cependant l'esprit humain, captif dans la cage de la scolastique, s'agitait depuis deux siècles pour en sortir. Ceux-là même qui avaient construit cette cage dans l'espoir d'y vivre en paix, les théologiens, s'y disputaient avec acharnement; lorsqu'enfin l'Anglais Bacon, abrité contre les dangers de l'innovation derrière le trône d'Elisabeth et s'appuyant sur le principe même de la philosophie d'Aristote pour renverser son autorité dans l'ordre scientifique, en appela du syllogisme à l'observation directe de la nature comme au vrai fondement de la certitude et du progrès des sciences; mais l'infaillibilité du maître subsistait encore dans l'ordre logique et métaphysique. Le XVIIe siècle, le siècle de Louis XIV, s'ouvre par le bûcher de deux philosophes, Giordano Bruno, brûlé à Rome le 17 février 1600, et Vanini, brûlé à Toulouse en février 1619; et cependant vingt ans ne sont pas encore écoulés

qu'un homme vient porter le dernier coup à l'autorité d'Aristote en lui substituant l'autorité de la raison comme criterium de la vérité philosophique. Abstraction faite de l'originalité métaphysique de Descartes, sa grande entreprise, qui ouvrit un monde nouveau à la philosophie moderne, a sa base et sa source dans la doctrine spiritualiste de Platon et des Pères de l'Eglise, opposée à la maxime aristotélique : « Il n'y a rien dans l'entendement qui n'ait été dans les sens, etc., etc. » Le fameux *Je pense ; donc, je suis*, se trouve littéralement développé dans un chapitre du livre XI de la *Cité de Dieu* de saint Augustin. Malgré cette filiation chrétienne du nouveau philosophe, la scolastique essaie de ranimer ses foudres amortis ; ne pouvant plus brûler, elle s'efforce de réfuter. Les Jésuites, gardiens farouches de la tradition, combattent pour Aristote ; puis, délaissant Aristote, ils s'attaquent à la raison et prétendent faire du doute absolu la base la plus solide de la foi (1). Sous leur inspi-

(1) Il est juste d'ajouter que les Jésuites ne persistèrent pas indéfiniment dans leurs poursuites contre le cartésianisme. Un siècle plus tard, lorsqu'ils se virent placés entre la philosophie de Locke et celle de Descartes, ils inclinèrent tous

ration, le célèbre Huet, évêque d'Avranches, écrit son *Traité philosophique de la faiblesse de l'esprit humain,* « le modèle accompli, dit M. Cousin, et le code de cette espèce de scepticisme un peu hypocrite, qui ébranle toutes les vérités naturelles pour asseoir sur leurs ruines la vérité révélée, comme si la vérité pouvait être contraire à la vérité, et qui met en avant le doute pour conduire par un détour au dogmatisme le plus impérieux. » Pascal, après avoir défendu, au nom de l'indépendance de la pensée, contre les Jésuites et contre Rome, l'exagération janséniste de la *grâce*, tourmenté par les hallucinations d'un génie ardent et malade, cherche la foi à travers le pyrrhonisme le plus complet, déclame contre la raison, re-

plus ou moins vers ce dernier. Tout le monde connaît le magnifique éloge de Descartes et de sa philosophie, qui valut en 1755 à un jeune jésuite, au père Guénard, le prix d'éloquence, décerné par l'Académie Française. Ce morceau, où les anciens persécuteurs du cartésianisme sont appelés « des « esprits faibles, subjugués par une maxime d'esclaves et « poussés par la fureur de l'ignorance, » est d'autant plus hardi pour le père Guénard, que sa compagnie avait été plus hostile à Descartes, et que Rome venait récemment encore, en 1743, de mettre à l'*index* la *Méthode* et les *Méditations.*

pousse toute lumière naturelle, combat Descartes, déclare *que toute philosophie ne vaut pas une heure de peine*, et place *exclusivement* le principe de certitude dans la révélation traditionnelle interprétée par l'Eglise (1).

Malgré ces attaques, la doctrine de Descartes s'étend, se propage et triomphe hors de l'Église et dans l'Église. L'autorité philosophique d'Aristote est définitivement renversée. Bossuet, Fénélon,

(1) Dans un récent article d'une revue intitulée *le Correspondant*, où par parenthèse on me qualifie de *disciple de M. Cousin*, qualification fort honorable du reste, mais que je suis obligé de récuser parce qu'elle n'est point exacte, dans cet article, dirigé contre la préface ajoutée par M. Cousin à son travail sur le manuscrit autographe des *Pensées de Pascal*, on nie le scepticisme de Pascal en matière de philosophie; on prétend que Pascal ne repoussait que l'abus de la raison. En vérité c'est nier l'évidence. On extrait de *Port-Royal* une phrase insignifiante, et on ne dit pas un mot de toutes les phrases des *Pensées* qui prononcent de la manière la plus explicite et la plus claire l'incompétence absolue de la raison humaine, non pas seulement dans les questions d'ordre surnaturel, mais dans toute question de métaphysique, voire même de morale; on oublie que c'est justement ce scepticisme, formulé souvent d'une façon si brutale, comme dans ces mots : *Le pyrrhonisme est le vrai, Dieu est ou n'est pas, de quel côté pencherons-nous, la raison n'y peut rien déterminer*, et mille autres, qui épouvanta les pieux amis de Pascal et les détermina à mutiler le texte des *Pensées*.

Malebranche, le cardinal de Bérulle, l'école de Port-Royal, l'Oratoire, les plus grands hommes, les plus saints prêtres du XVIIe siècle, adoptent le principe cartésien, repoussent Aristote et les Jésuites, refusent de voir dans la sensation la source de la connaissance, et, mettant à part les mystères du dogme, dont, comme dit Malebranche, *on ne peut avoir d'idée claire*, ils placent le fondement et la règle de toute croyance dans la raison humaine, miroir et reflet de la raison divine, comme telle distinguée des sens et de l'imagination, et élevée au-dessus de tout scepticisme ; tous enfin prennent pour point de départ et pour but d'argumentation l'accord de la raison et de la foi.

Cependant le sceptre philosophique échappe bientôt aux mains de Descartes. Après avoir trouvé dans son sublime génie la force de s'élever, par la raison, du plus profond abîme du doute jusqu'à Dieu, en descendant de Dieu au monde, de la métaphysique à l'ontologie, il abandonne le flambeau de l'observation, et se perd dans les formules scolastiques ; ses disciples épaississent encore les ténèbres, et le cartésianisme va s'a-

bîmer dans le mysticisme effréné de Malebranche, qui voit tout en Dieu, et n'y *voit pas qu'il est fou*, disent les mauvais plaisants. Fontenelle est le dernier Cartésien.

Tandis que ceci se passait en France, Locke en Angleterre essayait à son tour d'opérer dans la philosophie la réforme que Bacon avait opérée dans les sciences. Comme Descartes il repousse l'autorité d'Aristote ; mais empruntant à ce dernier son principe exclusif de toute vérité autre que les vérités sensibles, il développe ce principe par la méthode d'observation ; il en résulte une philosophique très-logique et très-nette, qui se résout en Angleterre par le scepticisme de Hume, et dont les conséquences ne tarderont pas à se faire sentir en France.

Voltaire va chercher cette philosophie en Angleterre, il nous l'apporte ; Condillac l'arrange et la développe avec un admirable talent d'exposition, avec une clarté et une simplicité malheusement obtenues aux dépens de la vérité. Toutes les facultés de l'homme ramenées à une seule, la sensibilité, sont présentées comme le développement varié d'une première sensation ; toute pen-

sée a pour unique élément générateur la sensation. Les notions de substance, de cause, de temps, d'espace; l'idée de l'infini, la notion de loi, les faits de conscience, l'idée du bien et du beau moral, toutes ces idées dont Platon et Descartes placent la source en nous, n'y sont point; elles naissent de la sensation; l'âme tout entière, en un mot, n'est plus qu'une *collection de sensations.* L'abbé de Condillac, qui n'est ni matérialiste, ni incrédule, et ne veut, d'ailleurs, se brouiller avec personne, a soin d'ajouter que l'âme n'est ainsi que depuis le péché. Si on lui objecte que, du moment où il admet que toute idée a pour unique source la sensation, il s'ensuit que la dissolution du corps enlève à l'âme toute idée, toute faculté, c'est-à-dire l'anéantit; qu'en un mot son système est la négation de l'immortalité de l'âme, il répond que Dieu suppléera sans doute au défaut des sens par des moyens qui lui sont inconnus, et que l'état de l'âme après la mort ne le regarde pas.

Cette philosophie de Condillac, qui, au moyen âge, eût pu très bien se concilier avec une croyance religieuse, dont la ferveur aurait corrigé ses

conclusions, fut, à une époque de fermentation et d'examen, comme le XVIIIe siècle, un des dissolvants les plus actifs, non-seulement de toute croyance religieuse, mais de tout spiritualisme, de toute morale, de toute distinction de bien et de mal; adoptée par tous les beaux-esprits, pressée dans ses conséquences religieuses et morales par des philosophes moins scrupuleux, elle sua en quelque sorte le scepticisme et l'athéisme par tous les pores. — Vainement Leibnitz, le père de l'éclectisme moderne, avait tenté avant Condillac de concilier en philosophie Aristote et Platon, Locke et Descartes, comme il avait essayé, de concert avec Bossuet, de ramener protestants et catholiques à l'unité religieuse : le temps de la conciliation n'était pas venu. Les travaux de Kant, alors à peine connus en Allemagne, n'arrivèrent point en France. Le travail de décomposition suivit son cours; miné à l'intérieur et ébranlé de toutes parts à l'extérieur, l'édifice politico-religieux du passé vola en éclats; et sur ces décombres il ne resta debout que deux choses, toutes deux contemporaines de l'humanité : la religion et la philosophie.

A son début dans la vie, le XIXe siècle en

France paraît tout imprégné des idées de son père ; le matérialisme, dernière émanation d'une société morte, plane encore sur une société naissante ; l'école de Condillac, modifiée quelque peu par les *idéologues*, mais toujours cantonnée dans la sensation, subsiste et règne pendant les premières années de l'Empire, en face du christianisme qui relève son immortel drapeau. Tandis que M. de Châteaubriand ramène les âmes à la foi par la poésie, l'abbé Frayssinous à Saint-Sulpice, devant un auditoire nourri de Diderot et d'Helvétius, continuant la saine tradition cartésienne, la tradition de Fénélon et de Bossuet, plaide avec succès la cause de la religion au tribunal de la raison. Aujourd'hui que certains théologiens, continuateurs de Pascal, semblent vouloir enseigner le pyrrhonisme philosophique, comme la meilleure préparation à la foi, il n'est peut-être pas inutile de rappeler ce beau passage de l'abbé Frayssinous.

« Un Dieu créateur qui, *possédant la plénitude de l'être et la source de la vie, a communiqué l'existence à tout ce qui compose cet univers* (1); un Dieu conservateur qui

(1) Cette phrase de M. l'évêque d'Hermopolis va droit à

gouverne tout par sa sagesse, après avoir tout fait par sa puissance; embrassant tous les êtres dans les soins de sa providence universelle, depuis les mondes étoilés jusqu'à la fleur des champs, sans être ni plus grand dans les moindres choses, ni plus petit dans les plus grandes; un Dieu législateur suprême qui, commandant tout ce qui est bien, et défendant tout ce qui est mal, *manifeste aux hommes ses volontés saintes par le ministère de la conscience;* un Dieu, enfin, juge souverain de tous les hommes; qui, dans la vie future, doit rendre à chacun selon ses œuvres, en décernant des châtiments aux vices et des prix à la vertu; voilà une *doctrine avouée par la raison la plus pure*, dont la connaissance, quoiqu'en des degrés bien différents sans doute, est aussi universelle que le genre humain; que l'on trouve dans sa pureté chez les Hébreux, plus développée encore chez les Chrétiens, qui a bien pu être obscurcie par les superstitions païennes, mais jamais anéantie chez aucun peuple de la terre (1). »

l'adresse de M. l'évêque de Chartres, fougueux et bruyant adversaire de la philosophie, qui déclare que l'on ne peut, sans être panthéiste, admettre que Dieu a tiré ce qui existe de lui-même qui est l'existence absolue.

(1) Frayssinous, *Conférences sur le culte en général.* — Que ceux qui croient de bonne foi et sur parole aux accusations d'athéisme et de panthéisme dirigées contre M. Cousin se donnent la peine de comparer la théodicée qu'il enseigne avec le passage que je viens de citer, et, sauf deux ou trois mots que M. Cousin a retirés lui-même, ils ne trouveront pas entre les deux *théodicées* un *iota* de différence. Or si l'on ne veut pas, et dans le cas contraire il faudrait le dire franchement, si l'on ne veut pas que la philosophie soit la théologie et entre dans des questions de dogme, que peut-on

Cependant en philosophie l'école de Condillac, quoique triomphante encore, ne suffisait plus et commençait à voir la division s'introduire dans son propre sein; les disciples les plus éminents du maître, MM. Laromiguière et Maine de Biran, avaient déjà fait scission, le premier en distinquant *l'idée* de la *sensation;* en établissant, de plus, que la sensation, simple germe de l'idée, n'est pas le germe de toute idée, et que le sens moral en est aussi un. L'autre, M. Maine de Biran, que M. Cousin appelle le premier métaphysicien français de son temps, en cherchant à expliquer l'homme, non plus par la seule sensation, mais bien par la volonté, présentée comme le principe générateur de toutes les opérations de l'intelligence.

Ensuite arrive, en 1811, M. Royer-Collard, qui, libre de tout engagement avec la doctrine sensualiste de Condillac, ne se contente pas de la corriger, de la réformer, mais l'attaque de front dans son principe, aussi bien que dans ses conséquences métaphysiques, morales et sociales, et

lui demander de plus, au nom de la religion, que d'établir, de démontrer par la raison une doctrine que M. de Frayssinous déclare faire la base du christianisme.

la ruine de toutes ses forces, en se servant contre elle des travaux, encore inconnus en France, que l'école d'Edimbourg dirigeait alors contre la philosophie de Locke.

Après deux ans d'attaques, M. Royer-Collard cède enfin sa chaire à un jeune homme obscur qui devait continuer le combat, compléter la destruction d'une philosophie exclusive, énervante, et, durant quinze ans d'un enseignement entouré d'une popularité toujours croissante, élever sur ses débris une doctrine que l'on peut très-bien ne pas considérer comme le dernier mot de toute philosophie, mais dont il est impossible à tout homme de sens et de bonne foi de contester le caractère éminent d'élévation, de spiritualité, de moralité, et la réaction salutaire provoquée par elle contre cet esprit de négation et de mort, conséquence extrême de la philosophie du dernier siècle (1),

M. Victor Cousin, né à Paris le 28 novembre

(1) Les ennemis les plus ardents de M. Cousin, quand ils veulent être sérieux, sont obligés de reconnaître cette vérité. Voyez plutôt la page 89 du livre intitulé : *Réfutation de l'Éclectisme*, par M. P. Leroux.

1792, est encore un de ces hommes qui ne doivent leur succès et leur position qu'à eux-mêmes. Il appartient à une famille obscure; son père exerçait la profession du père de J.-J. Rousseau; il était horloger. Elevé au lycée Charlemagne, le jeune Cousin fit les études les plus brillantes. Il avait à peine quinze ans quand il remporta le prix d'honneur de rhétorique. C'était, disent ses anciens condisciples, un écolier bizarre et original, à la fois expansif et sauvage, méditatif et ardent, d'une complexion frêle et nerveuse, parlant avec feu, gesticulant beaucoup, aimant à se promener seul, ayant en un mot toutes les allures d'une célébrité en herbe. Il avait de plus, comme celui dont il dit *Platon mon maître*, le sentiment et le goût des arts, et particulièrement la passion de la musique ; à sa sortie du collége, il nourrit assez longtemps le projet de faire un opéra; mais il était dans sa destinée de faire de la psychologie, et le projet n'eut pas de suite. Toujours est-il que chez lui l'artiste ne s'est jamais complétement effacé sous le psychologue. Outre qu'il est peut-être le penseur le plus causeur de l'Europe, c'est sans nul doute à ce sentiment de l'art qu'il doit d'avoir

su donner à la langue philosophique un coloris, une richesse, une chaleur, une poésie qu'elle ne connaissait pas avant lui. On peut appliquer à M. Cousin ce qu'il dit quelque part de Schelling : « C'est la pensée qui se développe ; son langage est, comme son regard, plein d'éclat et de vie, il est naturellement éloquent. »

Les succès du lycéen de Charlemagne lui ouvrirent bientôt les portes de l'Ecole Normale, qui venait d'être fondée et où il fut reçu en 1811. Il se destinait à l'enseignement des lettres, lorsqu'il entendit pour la première fois M. Laromiguière professer la philosophie.

« Ce jour, dit-il dans ses Fragments, décida de toute ma vie : il m'enleva à mes premières études pour me jeter dans une carrière où les contrariétés et les orages ne m'ont pas manqué. Je ne suis pas Malebranche ; mais j'éprouvai, en entendant M. Laromiguière, ce qu'on dit que Malebranche éprouva en ouvrant par hasard un traité de Descartes. M. Laromiguière enseignait la philosophie de Locke et Condillac, heureusement modifiée sur quelques points, avec une clarté, une grâce qui ôtaient jusqu'à l'apparence des difficultés, et avec un charme de bonhomie spirituelle qui pénétrait et subjuguait. L'année suivante, un enseignement nouveau vint nous disputer au premier, et M. Royer-Collard, par la sévérité de sa logique, par la gravité et le poids de sa parole, nous détourna peu à peu, et non

pas sans résistance, du chemin battu de Condillac, dans le sentier devenu depuis si facile, mais alors pénible et infréquenté, de la philosophie écossaise. A côté de ces deux éminents professeurs, j'eus l'avantage de trouver encore un homme sans égal en France pour le talent de l'observation intérieure, la finesse et la profondeur du sens psychologique, je veux parler de M. Maine de Biran. »

La Restauration trouva M. Cousin maître de conférence à l'Ecole Normale ; la jeunesse littéraire d'alors commençait à se fatiguer du régime impérial ; le disciple de M. Royer-Collard partageait ce sentiment; il vit dans le retour des Bourbons un présage de liberté, et, quand Napoléon reparut aux Cent Jours, il s'enrôla avec ses camarades dans les volontaires royaux.

Après la seconde Restauration, M. Royer-Collard, enlevé à sa chaire par les affaires publiques, choisit pour son suppléant à la Faculté des lettres celui des élèves de l'Ecole Normale qui lui avait paru le plus apte à l'enseignement.

C'est le 7 décembre 1815 que M. Cousin fit son entrée dans la carrière où il devait obtenir de si éclatants succès. Plusieurs personnes aiment à se rappeler la première année de l'enseignement de M. Cousin ; son cours n'avait pas encore

cette vogue qu'il obtint ensuite; les préoccupations des esprits étaient ailleurs ; on ne s'y foulait pas comme plus tard. Un auditoire restreint, composé, en majeure partie, d'élèves de l'École Normale et de collégiens qui, presque tous, se sont distingués dans des carrières différentes, se serrait autour d'un philosophe de vingt ans, dont le teint pâle, l'extrême maigreur, la physionomie souffrante, la chevelure en désordre, l'œil ardent et comme inspiré, la parole en lutte parfois avec la pensée, mais toujours sortant de la lutte, victorieuse, énergique et passionnée, produisaient sur ces jeunes âmes une impression de sympathie intime et profonde. Si plus tard M. Cousin, célèbre et entouré d'un millier d'auditeurs enthousiastes, conduisant, gouvernant mieux sa parole et sa pensée, a pu présenter l'image d'un orateur au forum antique ou d'un Platon au cap Sunium, à le voir, au début, dans l'intimité d'un auditoire de condisciples qui suivent, silencieux et frémissants, toutes les évolutions d'une pensée inquiète et avide, on eût dit un chef de jeunes néophytes sollicitant l'initiation, et cherchant ardemment et péniblement le mot d'un problème mystérieux.

Le professeur n'était maître ni de lui ni de son sujet; il enseignait ce qu'il venait d'apprendre, il attaquait ce qu'il avait appris à attaquer ; mais ce qu'il venait d'apprendre ne lui suffisait pas, et il voulait remplacer ce qu'il attaquait. Tantôt c'étaient d'éloquentes sorties contre « cette philosophie mesquine et dégradante qui prétend renfermer l'âme humaine dans le cercle étroit de la sensation; qui, pour se délivrer des faits intellectuels qui l'embarrassent, les mutile, les amoindrit, ou les passe sous silence, qui peut bien faire sortir de son principe les conseils de la prudence, la morale de l'intérêt, mais qui n'en tirera jamais les règles du devoir, les croyances de l'homme de bien, car elle sape la vertu par les fondements et anéantit la conscience. » « Assez longtemps, s'écriait le jeune stoïcien, nous avons poursuivi la liberté à travers les voies de la servitude ; nous voulions être libres avec la morale des esclaves ! Non, la statue de la liberté n'a point l'intérêt pour base, et ce n'est pas à la philosophie de la sensation et à ces petites maximes qu'il appartient de faire les grands peuples. » Tantôt, à l'aide du procédé de l'*induction*, instrument insuffisant

que lui avait légué M. Royer-Collard, et dont il usait faute de mieux, l'ardent métaphysicien tentait de pénétrer dans les abîmes de l'âme, au fond desquels il apercevait confusément les idées d'étendue, de temps, de substance, de cause, « ces notions sublimes qui, disait-il, révèlent à un être passager et borné l'immensité, l'éternité, l'infini, et qui, sans lever entièrement le voile, lui laissent entrevoir de si grandes choses. » Après la leçon, le professeur et les élèves, rapprochés par l'intimité et par l'âge, discutaient et cherchaient ensemble; au retour à l'École Normale, la conférence s'ouvrait, et l'on discutait, et l'on cherchait encore.

Une année s'écoula ainsi pour M. Cousin, à explorer, sur les pas de M. Royer-Collard, la philosophie écossaise. Après avoir dévoré toute la substance de cette philosophie, toujours plus affamé de savoir, le jeune professeur se tourna vers l'Allemagne, dont les travaux contemporains nous étaient alors parfaitement inconnus. Il apprit l'allemand et se mit à déchiffrer Kant, sans autre secours que la barbare traduction latine de Born. Pendant deux ans il se plongea dans ce

qu'il appelle les *souterrains* de la psychologie kantienne ; de même qu'il s'était assimilé Reid et M. Royer-Collard, il s'assimila le philosophe de Kœnigsberg, dont il eut bientôt les opinions et le langage, et dont le système célèbre fut pour la première fois exposé en France dans une chaire publique. Quant il en eut fini avec le rationalisme de Kant, et exploré rapidement l'idéalisme de son disciple Fichte, il laissa derrière lui la première école allemande, se tourna vers la seconde, et fit, vers la fin de 1817, une première excursion en Allemage. Il n'était bruit que de la *philosophie* de la *nature* et de Schelling ; M. Cousin courut à Schelling, prit chez lui ce qu'il trouva de bon à prendre, se lia en passant avec Hegel, le disciple de Schelling qui devait tenter plus tard de faire oublier son maître, et revint en France, riche d'une nouvelle provision d'idées, sur laquelle allait s'exercer sa merveilleuse faculté de digestion philosophique.

Cependant la réputation de M. Cousin grandissait chaque jour, et la foule se pressait à ses leçons. De 1819 à 1820 et 21, maître enfin d'une méthode et d'un *criterium* à lui, il traça l'histoire

de la philosophie morale de Kant, en la faisant précéder de l'exposition des principes avec lesquels il devait apprécier la doctrine du philosophe allemand, en un mot d'un cours de philosophie morale. Ce cours, dont une partie vient d'être publiée récemment par M. Vacherot, est assurément une des productions les plus nobles, les plus élevées, les plus énergiques, les plus brillantes de style et de pensée, que compte notre littérature philosophique; c'est pourtant ce cours qui valut au jeune professeur une destitution aussi brutale qu'imméritée. La Restauration entrait alors dans cette voie de contre-révolution où elle a trouvé sa ruine. M. Decazes était tombé du pouvoir; tous les constitutionnels sortaient des affaires; un ministère honnête, mais faible, qui était venu en quelque sorte préparer le logis à M. de Villèle, obéissait au parti ultra et frappait ceux qu'il lui ordonnait de frapper. M. Cousin fut condamné au silence. Toute la presse libérale protesta contre cet injuste arrêt.

Je ne puis m'empêcher de citer ici un éloquent article de M. Kératry, qui est en même temps

une excellente et fidèle analyse de la doctrine morale de M. Cousin (1).

« La politique ne porte pas seule le deuil de nos libertés : M. Cousin est banni de la Faculté des lettres, que, jeune encore, il honorait par la maturité de son talent..... Et qu'enseignait-il donc qui pût provoquer ainsi la colère et les coups de l'autorité ? Il enseignait qu'il y a dans l'homme un élément dont l'essence et les lois n'ont aucune analogie avec les phénomènes et les lois de la matière, que la sensation et ses métamorphoses ne peuvent expliquer, auquel l'univers extérieur sert de théâtre, et non de base, qui se saisit et se proclame lui-même dans le sentiment de tout acte véritable, de tout acte volontaire et libre. Il enseignait que, la grandeur et la loi de tout être étant la fidélité à sa nature, la dignité et la sainteté de l'homme résident dans la liberté qui le constitue ; que le devoir, dans son acception la plus simple à la fois et la plus élevée, est le maintien de cette liberté contre tout ce qui lui est étranger et ennemi, contre les passions, filles des sens et de la fatalité extérieure. Il enseignait que c'est là, dans l'empire sur soi-même, dans le développement et la culture assurée de la liberté intérieure, c'est-à-dire de la pureté morale, que sont la vertu et la paix. Ce n'est pas tout : il enseignait que la vie et la mort sont des phénomènes indifférents par eux-mêmes ; qu'il n'y a de mortel en nous que les sens et la passion, et les éléments subalternes que le rapport inévitable des choses extérieures à l'âme mêle accidentellement à notre destinée ; que ce qui est libre des sens et des passions ne passe point avec eux ; que l'élément de pu-

(1) Cet article est extrait d'un livre intitulé : *La France telle qu'on l'a faite*, et publié en 1821.

reté est aussi l'élément de vie ; que si les conditions actuelles de cette existence phénoménale condamnent l'homme à l'imperfection et rendent impossible la pureté absolue, cette absolue pureté n'en est pas moins inhérente à l'essence de l'élément sacré qui habite dans l'homme, et que, le phénomène évanoui, la substance immortelle, délivrée des formes variables et périssables, est rendue à cette pureté, à cette unité, à cette liberté absolue à laquelle la vertu de l'homme aspire sans pouvoir l'atteindre. »

Après avoir dit les conséquences politiques déduites par M. Cousin de ces idées morales et religieuses, après l'avoir montré établissant comme principe social unique le respect réciproque de la liberté duquel découle l'ensemble des droits et des devoirs sociaux, et par suite l'idée de gouvernement institué pour réprimer et protéger, non pour entraver et pour asservir ; après avoir fait voir comment M. Cousin, s'en tenant à l'exposition des principes, écarte avec sagesse la question de forme de gouvernement, comme une question relative aux temps, aux circonstances, et que la spéculation n'embrasse point; après avoir peint cet immense auditoire recueilli devant le jeune et austère professeur, qui enseigne au nom de Platon, et quelquefois d'un nom plus saint, la pureté du cœur, le respect et l'amour des autres, le travail, le désintéressement, la justice et la paix, M. Keratry termine ainsi : « Les âmes s'élevaient et s'affermissaient à cet enseignement sévère. Qu'importe ? ils l'ont rejeté comme jacobin et comme athée ! Nous n'entendrons plus M. Cousin, mais nous nous en souviendrons toujours. On a pu lui enlever sa chaire ; on ne l'arrachera pas du cœur de ses élèves. Cultivées fidèlement par ceux-ci, ses leçons et sa doctrine porteront des fruits durables. M. Cousin a pu être frappé dans sa personne, mais son école est à l'abri des coups du pouvoir. »

Dépossédé de sa chaire et de sa position de maître des conférences à l'Ecole Normale, qui fut licenciée, atteint d'une affection de poitrine, aggravée par ses longs travaux, M. Cousin, rendu à la solitude du cabinet, n'en continua pas moins de consacrer à la science toutes les heures qu'il pouvait dérober à la maladie. Alors furent successivement publiés par lui les ouvrages inédits de Proclus, philosophe de l'école d'Alexandrie, une édition complète de Descartes, et enfin une traduction de Platon, qui a éclipsé toutes les traductions antérieures, non-seulement à cause de sa fidélité et de son élégance, mais aussi et surtout à cause des arguments ajoutés à chaque dialogue, dont le traducteur expose le sens et commente le texte de manière à rendre accessible à tous la pensée de Platon (1).

Seize ans plus tard, en 1838, M. Cousin, consumé par la maladie qui avait tourmenté sa jeunesse, et se croyant près de quitter la vie, aimait à se reporter vers cette période de souffrance, de pauvreté, de solitude et de travail qui suivit son expulsion de la Faculté des lettres. Dans un écrit

(1) Cette traduction de Platon forme 13 vol. in-8.

plein d'intérêt, consacré à la mémoire de son ami Santa-Rosa, proscrit piémontais, mort en combattant sous le drapeau grec, et publié dans la *Revue des Deux-Mondes* de mars 1840, le lecteur trouvera des détails touchants sur la vie intime de ce jeune platonicien persécuté, malade, confiné dans une humble retraite près du jardin du Luxembourg, soigné par une vieille gouvernante qui le soigne encore aujourd'hui, se consolant de sa disgrâce et oubliant ses maux dans l'étude de Platon et le commerce de quelques amis, dont le dévouement, exprimé d'une manière si énergique dans les lettres de Santa-Rosa, témoigne des nobles qualités de l'homme qui a pu inspirer de tels sentiments.

On sait comment en septembre 1824, accompagnant à Carlsbad le jeune duc de Montebello, auquel il servait de Mentor, M. Cousin, soupçonné d'importer le carbonarisme en Allemagne, fut arrêté à Dresde, livré par la Saxe à la Prusse, et jeté en prison à Berlin; sur son refus de répondre à toute question venant d'un gouvernement étranger, sa captivité se prolongea; cependant ses amis de Berlin obtinrent

son élargissement provisoire, il en profita pour étudier à fond la philosophie de Hegel ; enfin, sur les réclamations universelles des journaux, le gouvernement français s'interposa pour sa délivrance, et M. Cousin revint à Paris dans les premiers jours de mai 1825, rapportant de sa captivité un calme d'esprit, une sorte de *placidité* philosophique que ses amis ne lui connaissaient pas encore, et qu'il avait puisée dans l'étude de la doctrine hégélienne.

Il est incontestable que de ce retour d'Allemagne date chez M. Cousin une modification assez considérable d'idées. Ce n'est plus le jeune stoïcien de 1820 s'écriant :

« L'homme, ici-bas, je ne saurais trop le répéter, n'a pas pour destinée de faire régner la paix dans son âme, mais d'y faire régner la vertu ; le mot de sa mission est devoir, et non bonheur. Maintenir la supériorité de la raison sur la liberté, de la liberté sur la sensibilité, telle est ma loi en ce monde. Que si, pour y être fidèle, il faut qu'une lutte s'engage, mon devoir est de la soutenir et non de la faire cesser. »

L'idée dominante de l'antagonisme a fait place à l'idée de l'harmonie dans l'organisation humaine, dans l'organisation sociale et dans l'appréciation du passé. L'optimisme historique importé d'Alle-

magne va se formuler en éclectisme; c'est sans doute un progrès. Le professeur de 1828 développant avec une imagination d'artiste, et en même temps pacifiant, amnistiant avec la sérénité d'un vieillard les luttes tumultueuses de la philosophie et de l'histoire, est peut-être plus grand que le professeur de 1820, absorbé par le sentiment du combat, dans l'homme, dans la philosophie, dans la société, dans l'histoire; et cependant, s'il y a dans M. Cousin en 1828 plus de science, plus d'étendue d'esprit, plus de sûreté de jugement, il y a dans M. Cousin en 1820 une ardeur juvénile, un fier sentiment de la dignité du *moi*, une sorte de fanatisme du bien et du beau moral, dont l'expression chaleureuse pénètre et charme le lecteur.

Les idées politiques de M. Cousin subirent aussi une modification, modification qu'il partagea du reste avec la jeunesse littéraire du temps. Comme elle il avait reçu les Bourbons avec espoir, comme elle il les avait vus avec colère tromper bientôt les espérances de liberté attachées à leur retour. Le ministère Villèle l'avait trouvé, non pas enrôlé, comme on l'a dit à tort, dans le *carbonarisme*, mais associé, de pensée et de parole, à

toutes les répugnances de l'opposition. Quand M. de Villèle tomba, quand le ministère Martignac vint rendre à la France un calme qui devait durer si peu, M. Cousin, réintégré par lui dans sa chaire, retrouva ses espérances et ses sympathies constitutionnelles de 1814. Mais bientôt le cabinet Polignac vint remettre tout en question. Pendant les deux premiers jours de la révolution de juillet, M. Cousin crut comme toute l'opposition à la possibilité d'une transaction avec l'ancienne dynastie. La force des choses et l'opiniâtreté de M. de Polignac en décidèrent autrement, et le professeur, rallié à la nouvelle monarchie, se trouva bientôt appelé à prendre une part directe aux affaires.

Nommé successivement conseiller d'État en service extraordinaire, membre du conseil royal de l'instruction publique, officier de la Légion-d'Honneur, membre de l'Académie, et pair de France, le public s'attendait à le voir déployer à la tribune ce beau talent oratoire qui avait donné tant déclat à son enseignement; mais soit qu'il ait craint que l'orateur politique ne parût inférieur au professeur, soit qu'il ait voulu rester

fidèle à sa spécialité philosophique, M. Cousin a trompé l'attente du public, et, tout en se prononçant dès les premiers jours de Juillet pour le parti dit de la *résistance* contrairement au parti du mouvement, il ne s'est guères mêlé aux discussions de tribune que dans les questions relatives à l'enseignement; là il s'est montré aussi habile que zélé, et diverses missions remplies avec succès à l'étranger lui ont acquis sur ces matières une expérience consommée.

Appelé à faire partie du dernier cabinet de M. Thiers comme ministre de l'instruction publique, M. Cousin a signalé son court passage aux affaires par un assez grand nombre de réformes et d'innovations universitaires, diversement appréciées, et dont il a lui-même présenté les motifs et la justification dans un article de la *Revue des Deux-Mondes* de février 1841.

Cette esquisse ne comporte pas une exposition détaillée et complète des doctrines philosophiques de M. Cousin. J'essaierai pourtant de dire un mot sans intention d'éloge ou de blâme d'une philosophie souvent défigurée par ceux qui l'attaquent (1).

(1) Les doctrines de M. Cousin, éparses dans ses différents

J'ai déjà établi en fait que l'esprit *éclectique*, c'est-à-dire l'esprit de transaction, non-seulement en philosophie, mais en tout, était et ne pouvait pas ne pas être l'esprit général d'une époque avancée comme la nôtre et sortie d'une grande révolution. On peut discuter à l'infini sur les avantages et les inconvénients de ce fait; mais on ne saurait le nier. Le fait est si vrai, que ceux-là même qui, au nom de la philosophie (je ne parle pas des théologiens), attaquent le plus violemment la doctrine de M. Cousin, lui reprochent non pas d'être l'éclectisme, mais d'être un mauvais *éclectisme*, un syncrétisme impuissant et aveugle, et eux-mêmes proposent sous le nom de *synthèse* un éclectisme qui leur paraît meilleur. De même, en

cours presque tous imprimés aujourd'hui, ont été pour la première fois résumées par lui sous une forme systématique dans une longue préface placée en tête de la première édition des *Fragments philosophiques*, publiée en 1826, dans deux autres préfaces ajoutées à deux éditions postérieures du même ouvrage, dans quelques autres fragments, et dans la préface récente des pensées de Pascal. M. Cousin a défendu, complété, et sur quelques points rectifié l'exposition de 1826. Le lecteur trouvera encore une judicieuse appréciation de la doctrine de M. Cousin dans l'*Essai sur l'histoire de la philosophie en France au XIX*e *siècle*, par M. Damiron (troisième édition).

effet, qu'il y a différentes manières de *choisir* (1) entre diverses choses, de même il y a différentes manières d'être éclectique. En quoi consiste donc l'éclectisme de M. Cousin? Le dictionnaire de l'Académie définit les éclectiques : des philosophes qui, *sans adopter de système*, choisissent les opinions les plus vraisemblables. Cette définition est inexacte ou au moins incomplète, car pour discerner les vérités éparses dans les différents systèmes, il faut déjà être en possession sinon d'un système achevé, éprouvé, au moins d'une méthode, d'un *criterium* à l'aide duquel on choisit la vérité en la séparant de l'erreur; l'éclectisme a donc une méthode, un criterium qui lui appartiennent en propre.

Il a plus; entendu à la manière de M. Cousin, il a un système, il part d'un système, il n'est même autre chose que l'application d'un système à l'examen des systèmes antérieurs, dans le double but : 1° d'éclairer l'histoire de la philosophie par ce système; 2° de démontrer ce système par l'histoire de la philosophie. A ce programme de l'éclectisme on

(1) On sait que le mot *éclectisme* vient du mot grec εκλεγω, je choisis.

fait l'objection suivante : de deux choses l'une, ou votre système vous donne la vérité, ou il ne vous la donne pas ; s'il vous la donne, vous n'avez pas à la chercher dans l'examen des systèmes antérieurs ; s'il ne vous la donne pas, c'est vainement que vous procéderez à cet examen, car pour discerner le côté vrai de chaque système il faut savoir soi-même où est l'erreur, où est la vérité ; il faut être ou se croire déjà en possession de la vérité.

A cela l'éclectisme répond : Je crois à la vérité que me donne mon système préalablement à tout examen des systèmes antérieurs, mais les vues de tout système sur l'histoire de la science à laquelle il se rapporte sont le jugement le plus certain de ce système, et c'est en appliquant ma philosophie à l'histoire de la philosophie que je trouverai sa démonstration ; si elle est complète et vraie, si elle embrasse tous les éléments de la conscience et de la réalité, elle ne rencontrera pas dans l'histoire un seul système d'un peu d'importance dans lequel elle ne retrouve un élément d'elle-même, et avec lequel elle ne s'accorde au moins par quelque endroit. Elle ne sera donc

forcée d'en proscrire aucun d'une manière absolue ; il lui suffira de séparer la portion inévitable d'erreurs mêlée à la portion de vérités que chacun d'eux renferme ; et en opérant de la même façon sur tous, d'ennemis qu'ils étaient par leurs erreurs contraires, elle les fera amis et frères par leurs vérités partielles, et ainsi épurés et réconciliés, elle en composera un vaste ensemble adéquat à la vérité tout entière.

Mais pour atteindre ce but, c'est-à-dire pour asseoir une philosophie sur la critique et la conciliation des systèmes antérieurs, il faut être évidemment en possession d'une philosophie. Il serait donc, à mon avis, plus clair et plus convenable de désigner la doctrine de M. Cousin par la méthode et les procédés qui lui sont propres, que par l'application qu'elle fait de cette méthode à l'histoire de la philosophie, dans un but d'éclectisme. Car on peut très-bien être éclectique avec une autre méthode que celle de M. Cousin, de même que l'on peut adopter la doctrine de M. Cousin sans adopter ses vues générales sur l'histoire de la philosophie.

Or, ce qui distingue plus particulièrement la

doctrine de M. Cousin en elle-même, c'est l'emploi qu'elle fait de la *psychologie*. Non pas que les devanciers de M. Cousin ne fussent aussi des psychologues. Descartes aussi bien que Locke plaçaient la science de la nature humaine à la tête de la science philosophique. Sous ce point de vue, M. Cousin ne fait que continuer la méthode des deux derniers siècles, qui, appuyée sur l'observation et l'analyse, procède du connu à l'inconnu, du *moi* au *non moi* et du monde à Dieu ; il se sépare au contraire essentiellement de la nouvelle philosophie allemande à laquelle il a emprunté d'ailleurs ses formules historiques et son principe de l'identité de l'histoire et de la philosophie. Il s'en sépare sur la question de la méthode, car cette école, au lieu de procéder par l'analyse et dans l'ordre de la connaissance, prétend reproduire *à priori* et synthétiquement l'ordre nécessaire des choses ; débute par Dieu pour descendre ensuite par tous les degrés de l'existence jusqu'à l'homme, et aux facultés qui font connaître à l'homme, et lui-même, et le monde extérieur et Dieu.

Mais si par son point de départ M. Cousin tient

à la philosophie des deux derniers siècles, il se sépare d'elle également dans l'application de la méthode qui leur est commune. Descartes, ne trouvant point dans l'observation analytique de la conscience humaine le moyen de passer de la psychologie à l'ontologie, l'avait abandonnée pour se jeter dans l'hypothèse. Locke, Condillac et avec eux toute la philosophie sensualiste du XVIIIe siècle, mutilant l'observation par esprit de système, et ne reconnaissant dans la conscience que des phénomènes sensibles ou nés de la sensation, aboutirent et devaient aboutir au scepticisme.

M. Cousin prétend éviter ces deux écueils de toute philosophie, l'hypothèse et le scepticisme, à l'aide d'une observation complète et impartiale de tous les phénomènes de conscience. Il les divise en trois classes, lesquelles se rattachent à trois grandes facultés élémentaires qui, dans leurs combinaisons, comprennent et expliquent toutes les autres. Ces facultés sont la sensibilité, l'activité et la raison : de ces trois facultés une seule nous est personnelle, c'est l'activité produisant la volonté libre qui constitue la personne ou le *moi*.

Les faits *volontaires* sont seuls marqués, aux yeux de la conscience, du caractère d'imputabilité et de personnalité; la volonté ne crée pas plus les phénomènes *rationnels* que les phénomènes *sensibles;* et la preuve qu'elle ne les crée pas, c'est qu'elle les suppose, car elle ne se saisit elle-même qu'en se distinguant d'eux : la raison est donc aussi indépendante de la volonté que la sensibilité. La raison est impersonnelle de sa nature, elle est la lumière de la conscience, dont la volonté est le centre et dont la sensibilité est la condition extérieure.

C'est ce principe de l'*impersonnalité* de la raison, dont le caractère est précisément le contraire de l'individualité, puisque c'est à elle que nous devons la connaissance des vérités universelles et nécessaires, des principes auxquels nous obéissons tous et auxquels nous ne pouvons pas ne pas obéir, c'est ce principe, dis-je, qui fait la base fondamentale et le caractère distinctif de la philosophie de M. Cousin.

C'est en plaçant le *criterium* du vrai dans la raison dépouillée de toute subjectivité et considérée dans son essence et sa pureté primitive,

comme une révélation de Dieu à chaque homme, comme la lumière qui *illumine chaque homme venant en ce monde*, que M. Cousin cherche à échapper aux objections auxquelles sont en butte les deux systèmes opposés, de l'autorité de la tradition et de l'autorité du *sens privé*.

C'est en démontrant que les lois de la raison humaine ne sont rien autre chose que les lois de la raison en elle-même, que toutes ces lois peuvent se réduire à deux principales, la loi de *causalité* et la loi de *substance*, lesquelles, irrésistiblement appliquées à elles-mêmes, nous élèvent directement à leur substance et à leur cause, c'est-à-dire à une substance absolue et à une cause absolue identiques dans leur essence; c'est en prouvant que la triple notion de notre existence personnelle, de celle du monde extérieur, et de celle de Dieu, notion qui constitue l'ontologie, nous est donnée dans un fait quelconque de conscience et sous la notion de cause, que M. Cousin trouve dans la *psychologie* ce que n'ont pu y trouver ni Descartes ni Kant, c'est-à-dire le fondement même de *l'ontologie;* le moyen de passer légitimement du *moi* au *non moi* à l'aide d'une faculté psychologi-

que et ontologique tout ensemble, « qui apparaît en nous sans nous appartenir en propre, éclaire le pâtre comme le philosophe, ne manque à personne et suffit à tous; savoir : la raison, qui du sein de la conscience s'étend dans l'infini et atteint jusqu'à l'Être des êtres. »

Je ne puis ici que mettre en lumière le principe fondamental de la philosophie de M. Cousin sans le discuter, bien qu'il me semble discutable, sinon en lui-même, au moins dans le procédé de décomposition à l'aide duquel M. Cousin l'établit en divisant ce qu'il nomme pourtant *l'unité indivisible de la conscience.* Je ne suivrai pas non plus la *doctrine psychologique* dans toutes ses applications, en métaphysique, en morale, en théodicée. Quant au but final qu'elle se propose, c'est-à-dire, pour me servir des expressions de M. Cousin, « la décomposition préalable de tous les systèmes par le fer et le feu de la critique, et pour résultat définitif leur recomposition en un système unique qui soit la représentation complète de la conscience dans l'histoire, » il est incontestable qu'elle ne l'a pas atteint; elle a propagé un bon mouvement d'études, elle a relevé

le spiritualisme étouffé sous les attaques dédaigneuses de la philosophie du XVIIIe siècle, et sous ce rapport elle a puissamment servi la moralité publique. En montrant que la philosophie n'est pas une toile de Pénélope sur laquelle chaque siècle et chaque esprit doivent toujours défaire tout le travail des siècles et des esprits antérieurs; en insistant sans cesse sur cette nécessité pour la philosophie de s'appuyer sur la connaissance d'elle-même, c'est-à-dire de sa propre histoire, elle a ouvert la voie qui conduira sans doute tôt ou tard à la constitution scientifique d'une science jusqu'ici incertaine parce qu'elle a toujours été recommencée comme chose complétement neuve.

Pour ce qui est de l'antagonisme des principes exclusifs en philosophie, la doctrine qu'on appelle *rationaliste*, *psychologique* ou *éclectique*, ne l'a point détruit; il subsiste encore, mais il s'est transformé et porte aujourd'hui presque tout entier sur la question religieuse. Il n'y a plus, du moins en apparence, ni matérialistes, ni sceptiques, il n'y a même presque plus de sensualistes; il y a des philosophes ou plutôt des *révélateurs*

qui veulent détruire le christianisme au profit d'une philosophie où sont mélangés Pythagore, Spinosa, Babœuf et Saint-Simon, et qu'ils appellent l'*Evangile humanitaire*. Il y a d'autres philosophes ou plutôt des théologiens qui prétendent que toute philosophie indépendante, quelle que soit sa doctrine, est par cela même ennemie du christianisme et incompatible avec lui.

Entre ces deux idées se place l'opinion qui croit, 1° que la philosophie n'a pour mission ni de détruire, ni de remplacer la religion, mais bien de s'allier avec elle, dans un but commun poursuivi par des moyens différents; 2° que la philosophie, c'est-à-dire le produit de la raison humaine, ne peut, sans cesser d'être la philosophie, relever d'une autorité autre que celle de la raison même.

M. [illegible]

[illegible]

Imp. [illegible] Paris

Rue de Seine 32.

M. VILLEMAIN.

> Les écrivains du XVIIIe siècle, en introduisant, même au prix de l'erreur, la libre discussion, en la portant partout, préparaient la loi de notre temps, cette loi qui doit ramener le sentiment religieux par la plus complète liberté de conscience, et la stabilité sociale par le plus haut degré de liberté civile.
>
> VILLEMAIN. — *Préface du Cours de Littérature française.*

Le 21 avril 1814, la salle des séances de l'Institut présentait un spectacle étrange, imposant, et digne d'arrêter les regards de la postérité; d'immenses événements venaient de s'accomplir. Depuis vingt et un jours les armées alliées occupaient Paris; depuis dix jours Napoléon avait signé son abdication à Fontainebleau; les vainqueurs n'avaient point encore abusé de leur victoire, et ils ne demandaient alors aux vaincus qu'une paix honorable. On avait inventé pour le

comte d'Artois ce mot charmant : « Il n'y a qu'un Français de plus, » et Louis XVIII, débarquant à Calais, promettait à la France humiliée, mais fatiguée de despotisme et de combats, de la consoler de ses revers, de la dédommager d'une gloire onéreuse et sanglante, en lui ouvrant une ère nouvelle de repos et de liberté.

C'est au milieu de ces espérances que ne troublaient encore aucune déception, aucun traité désastreux, aucune oppression militaire, aucune réaction politique, que l'Institut de France, ouvrant sa séance publique et annuelle, invita les rois et les généraux de l'Europe coalisée à venir assister à une cérémonie où un jeune homme de vingt-deux ans devait, par une faveur spéciale, prendre la parole, et inaugurer ainsi son nom dans l'histoire, dans une des occasions les plus rares et les plus mémorables que l'histoire puisse noter.

Cette séance est assez curieuse, assez intimement liée à mon sujet, et les idées de la génération nouvelle sur ces temps sont assez différentes de celles de la génération précédente, pour qu'il me semble à la fois intéressant et équitable de

reproduire ici un compte-rendu, tracé dans le *Journal des Débats* du 22 avril 1814, par un écrivain distingué, par Dussault.

« Une assemblée nombreuse et brillante, dit le journaliste, attendait les souverains ; deux simples fauteuils étaient disposés dans l'enceinte. Tous les yeux étaient sans cesse tournés vers la porte par laquelle les princes devaient entrer. Tout ce qui pouvait leur appartenir était sûr d'exciter le plus vif enthousiasme. Les premiers applaudissements ont éclaté à l'aspect de M. le baron Sacken, *gouverneur-général de Paris,* et bientôt l'empereur de Russie et le roi de Prusse, suivi des trois jeunes princes, ses fils, ont paru : les cris de *vive Alexandre! vive le roi de Prusse! vivent les alliés!* sont partis de tous les coins de la salle. L'assemblée tout entière s'est levée par un mouvement de respect, d'intérêt et de curiosité ; les monarques saluaient d'un air pénétré, aimable et modeste, et semblaient dire : « Les acclamations d'un tel peuple sont une récompense bien douce de nos pénibles travaux. »

« L'ivresse du premier moment s'étant un peu calmée, et le bruit des applaudissements longtemps prolongés ayant fait place au silence, M. Lacretelle jeune, président de l'Académie, a pris la parole, et avec une émotion très-visible et cette éloquence facile et douce qui caractérise son talent, il a essayé d'exprimer les sentiments de sa compagnie. »

Après avoir analysé l'allocution très-flatteuse

de M. Lacretelle aux souverains alliés, Dussault continue ainsi :

« La scène devint plus vive encore, plus animée, plus dramatique, quand le jeune orateur, couronné par l'Académie, se présenta au bureau pour lire son discours. Les regards des deux souverains se fixèrent avec une expression très-remarquable d'intérêt, avec un doux sourire d'applaudissement sur l'extrême jeunesse de l'athlète vainqueur. Celui-ci, avec toute l'ardeur de son âge, avec ce feu d'esprit qui semble vivifier toute sa personne, avec une diction pleine de naturel et d'ingénuité, avec une rare sûreté de mémoire, et d'un ton à la fois respectueux et ferme, leur a adressé un compliment qui n'était pas une vaine formule, mais bien plutôt l'effusion d'un cœur qui semblait avoir interrogé tous les autres.

Voici ce discours par lequel M. Villemain préluda à la lecture de sa dissertation *sur les avantages et les inconvénients de la critique*, couronnée par l'Académie.

« Messieurs, quand tous les cœurs sont préoccupés par cette auguste présence, j'ai besoin de demander grâce pour la distraction que je vais donner. Quel contraste d'un si faible intérêt littéraire et d'un semblable auditoire! Les princes du Nord qui vinrent autrefois assister à ces mêmes séances, prévoyaient-ils qu'un jour leurs descendants y seraient amenés par la guerre? Voilà les révolutions des empires! Mais sur les âmes généreuses le pouvoir des arts ne change pas; devant l'image des arts les monar-

ques armés s'arrêtent comme les monarques voyageurs. Ils la respectent dans nos monuments, dans le génie de nos écrivains, dans la vaste renommée de nos savants. L'éloquence, ou plutôt l'histoire, célébrera cette urbanité tutélaire, en même temps qu'elle doit raconter cette guerre sans ambition, cette ligue inviolable et désintéressée, ce royal sacrifice des sentiments les plus chers, immolés au repos des nations et à une sorte de patriotisme européen.

« Le vaillant héritier de Frédéric nous a prouvé que les chances des armes ne font pas tomber du trône un véritable roi, qu'il se relève toujours noblement soutenu sur les bras de son peuple, et demeure invincible parce qu'il est aimé. La magnanimité d'Alexandre reproduit à nos yeux une de ces âmes antiques, passionnées pour la gloire. Sa puissance et sa jeunesse garantissent la longue paix de l'Europe ; son héroïsme, épuré par toutes les lumières de la civilisation moderne, semble digne d'en perpétuer l'empire, digne de renouveler, d'embellir encore l'image du monarque philosophe, présentée par Marc-Aurèle, et de montrer enfin sur le trône la sagesse armée d'un pouvoir aussi grand que les vœux qu'elle forme pour le bonheur du monde. »

« Pendant ce discours, continue Dussault, si bien conçu, si bien prononcé, on vit souvent les yeux du roi de Prusse se tourner vers ses fils, comme pour leur faire observer tout ce dont la plus tendre jeunesse est capable quand l'étude et le travail secondent les inspirations d'une heureuse nature. Les yeux du public se portaient alternativement, et sur les princes, et sur le jeune orateur, et sur sa mère,

dont les larmes étaient aussi un bien touchant spectacle... A la fin de la séance on a vu, non sans attendrissement, les princes parler avec bonté, avant de quitter la salle, au jeune et intéressant littérateur que l'Académie venait de couronner, rapprocher leurs lauriers des siens, et donner au monde l'exemple auguste de la puissance souveraine consacrant sans faste les premiers triomphes du talent. Des pleurs coulaient de tous les yeux, les cris de *vive Alexandre! vive le roi de Prusse!* sortaient de tous les cœurs, et les vieillards de l'Académie, les Nestor de notre littérature semblaient s'applaudir d'avoir assez vécu pour être témoins d'un spectacle qui surpasse tous leurs souvenirs. »

Et voilà, dirai-je à mon tour, avec le jeune lauréat de 1814, voilà les révolutions des empires! Quand M. Villemain adolescent se trouvait ainsi chargé de faire, en quelque sorte, les honneurs de la France aux chefs de la grande croisade européenne, prévoyait-il qu'un jour, ministre d'un gouvernement nouveau, issu des répugnances françaises pour les souvenirs de l'invasion étrangère, il se verrait souvent reprocher ce même discours autrefois accueilli avec tant d'enthousiasme? Et nous, biographe, qui, dans le cours de ces esquisses, avons battu des mains à toutes les voix qui s'élevèrent plus tard pour protester

contre nos désastres, nous qui avons applaudi de toute notre âme, et les chants de Béranger, et la noble lettre du vieux maréchal Moncey, et les élégies patriotiques de Casimir Delavigne, nous faudra-t-il, pour être conséquent, réprouver les éloquentes paroles de bienvenue adressées, dans une circonstance solennelle, par un jeune Français, à des ennemis qui se montraient généreux? — Nullement. — Il importe ici de distinguer les époques : nous avons subi deux invasions dont les conséquences sont fort différentes. Ce n'est pas en 1814, quand les alliés, laissant à la France ses limites de 92, lui donnant même la moitié de la Savoie, ne lui demandaient rien autre chose que la paix, ce n'est pas alors que le sentiment national froissé déborda en protestations patriotiques. A cette époque, nous pouvons le dire avec Béranger lui-même, l'opinion publique vit tomber Napoléon sans désespoir, et accueillit les promesses des Bourbons comme l'espérance d'un meilleur avenir. Mais plus tard, après les cent jours, quand la dynastie restaurée, précipitée du trône par sa faute, rentrait de force par Waterloo, à la suite des monarques étrangers, non plus pa-

cifiques et généreux, mais irrités et désireux de dédommagement et de vengeance, quand commença pour nous une série d'humiliations et de maux dont la trace n'est pas effacée, quand on nous arracha nos frontières, quand on démolit nos places fortes, quand on dégrada nos monuments, quand on désarma nos soldats, quand on spolia nos musées, quand on nous accabla de contributions de guerre, ce n'est pas alors que M. Villemain eût voulu parler aux alliés de *magnanimité*, de *ligue désintéressée* et de *respect pour les arts*. S'il ne mêla point sa voix à toutes celles qui s'élevèrent alors contre les abus de la victoire, il ne l'associa pas non plus à ces éloges menteurs qui insultaient au deuil national; et son silence en 1815, la haute et brillante position qu'il conquit plus tard dans les rangs de ceux qui voulaient forcer la légitimité à faire alliance avec la liberté, ne font que rendre plus saillant encore le côté noble et digne de son début dans la carrière.

Abel-François Villemain est né à Paris, le 11 juin 1791; sa mère, femme fort distinguée par l'esprit, l'accoutuma de très-bonne heure à l'étude, et son éducation fut des plus soignées. Placé d'a-

bord en pension chez un maître célèbre, M. Planche, l'auteur du *Dictionnaire grec,* il se distingua par la précocité de son intelligence. « Vers l'âge de douze ans, dit M. Sainte-Beuve, il jouait la tragédie en grec à sa pension, dans les exercices de la fin de l'année ; il sait encore, et récite aujourd'hui à nos oreilles un peu déconcertées, tout son rôle d'Ulysse de la tragédie de *Philoctète.* »

En même temps qu'il puisait une instruction solide dans la pension Planche, il suivait les cours du *Lycée impérial* (aujourd'hui collége Louis-le-Grand). Deux universitaires célèbres, M. Castel, professeur de rhétorique latine, et le poëte Luce de Lancival, l'auteur d'*Hector*, professeur de rhétorique française, attiraient à leurs leçons de nombreux élèves. Le jeune Villemain ne tarda pas à éclipser tous ses condisciples ; et ceux-ci se rappellent encore que parfois Luce de Lancival, dont la santé était chétive, se trouvant forcé de discontinuer sa leçon, appelait dans sa chaire son jeune favori. Ce dernier sortait des bancs et suppléait le professeur avec une aisance parfaite, à la grande admiration de tous ses camarades. Malgré cette supériorité, M. Villemain termina ses

études sans prix d'honneur, il n'eut que l'accessit, mais on prétendit généralement qu'il y avait eu fraude de la part des juges du concours.

Quoi qu'il en soit, la réputation du jeune lycéen était déjà trop bien établie pour que l'université ne cherchât pas à se l'approprier. Pendant qu'il faisait son droit, il fut présenté par M. Roger à M. de Fontanes. L'élégant auteur du *Jour des Morts*, le ministre poëte prit en grande affection ce spirituel jeune homme qui devait un jour recueillir son héritage d'académicien et de grand-maître, et il lui accorda sur-le-champ une chaire de rhétorique au lycée Charlemagne. Un discours prononcé sur la tombe de Luce de Lancival fit admirer dans le monde le talent du professeur imberbe ; et l'usage des harangues latines à la distribution des prix du concours général ayant été rétabli, M. Villemain fut le premier chargé, en 1811, de cette mission, dont il s'acquitta avec un grand éclat et une facilité merveilleuse. Il ne tarda pas à débuter comme écrivain ; l'Académie française avait mis au concours *l'éloge de Montaigne*. M. Villemain, qui avait à peine vingt ans, résolut subitement de gagner le prix. En huit jours il

écrivit sa dissertation; il avait pour concurrents MM. Victorin Fabre, Droz et Jay. Son œuvre l'emporta : elle fut couronnée par l'Académie dans la séance du 23 mars 1812. — Ce premier travail de M. Villemain, inséré dans le volume de ses œuvres intitulé *Discours et mélanges littéraires*, laisse déjà percer toutes les qualités qui le distingueront plus tard. Il est d'un style clair, élégant et souple, plein de finesse et d'esprit; le côté sérieux de Montaigne y est envisagé un peu superficiellement, mais l'idée est toujours juste, piquante et gracieuse; c'est déjà, au suprême degré, cet art de donner aux choses connues, aux idées courantes, le relief et l'attrait d'un paradoxe. Plus tard M. Villemain gagnera en force, en profondeur, en étendue; mais déjà la forme est trouvée, il a une manière à lui, et c'est fort rare dans un écrivain de vingt ans.

A une époque où tout aliment politique était refusé aux esprits, un succès d'académie avait plus d'importance et de durée qu'aujourd'hui. Le brillant protégé de M. de Fontanes se vit bientôt accueilli et recherché dans les salons les plus littéraires et aussi les plus élégants. Chez M. Suard,

chez M. de Narbonne, chez la princesse de Vaudemont, on s'arrachait cet écolier-professeur qui savait à propos mettre de côté la gravité doctorale, pour conquérir déjà cette grande renommée de causeur spirituel qui n'a fait que se confirmer chaque jour davantage. La physionomie générale de la littérature d'alors était parfaitement calme et inoffensive; les quatre ou cinq plumes rétives au panégyrique impérial brillaient par leur isolement. Bien qu'il fût médiocrement amoureux du régime militaire, et assez peu passionné pour cet éternel bruit de canon qui étouffait toute liberté de parole, M. Villemain n'était pas homme à engager prématurément son avenir en luttant de front contre le génie appuyé sur la force; mais il avait en même temps assez d'indépendance de caractère, et assez de perspicacité dans l'esprit, pour aimer à se tenir en dehors de la cohue des porte-encensoirs : il s'abstint le plus possible. Sa position, encore secondaire dans l'université, lui permit de se dérober mieux que son patron, M. de Fontanes, à ce rude métier de louangeur officiel; il loua le maître, mais rarement, dans quelques occasions obligées et en latin, ce qui fit sans

doute qu'on s'étonna moins de le voir plus tard appuyer sur le blâme en bon français (1). Il est à remarquer toutefois que, dans le discours aux souverains alliés déjà cité en commençant, M. Villemain a le bon goût de s'abstenir de toute insulte à l'empereur déchu. Il est beau, dans une situation si provoquante, si entraînante, au milieu de passions dont on peut juger par l'article de Dussault, il est beau à un jeune homme de vingt-deux ans d'avoir su trouver en lui ce ton de modération et de dignité, le seul que l'histoire comporte. *Le discours sur les avantages et les inconvénients de la critique*, qui valut à M. Villemain sa seconde palme académique, est toujours riche de ce fonds d'élégance, de tact et de grâce dont le jeune écrivain était déjà abondamment

(1) Le *Moniteur* du 13 août 1812 contient une courte mention d'un discours latin prononcé par M. Villemain à la distribution des prix du concours général. Ce discours, consacré à détailler les avantages de l'étude des langues anciennes, se terminait par la péroraison de rigueur. « Les applaudissements, dit le journal officiel, ont couvert cette péroraison. « Le ton de l'orateur a paru s'élever avec son sujet quand il « a représenté Napoléon ranimant les bonnes études, l'Université entretenant de sa gloire les générations qu'il lui « confie, et les préparant à servir un jour l'enfant auguste « qui est l'espoir de la France et du monde. »

pourvu. La part que le lauréat fait à la critique est peut-être un peu mesquine. Son discours n'est guère qu'une paraphrase ingénieuse du vers de Boileau : *la critique est aisée et l'art est difficile*. M. Villemain nous a prouvé plus tard, par son exemple, que la critique entendue d'une certaine manière est bien aussi difficile que l'art.

Ce second triomphe fut bientôt suivi d'un troisième ; l'Académie, dans sa séance du 25 août 1816, décerna à M. Villemain le prix d'éloquence. Le sujet mis au concours était l'éloge de Montesquieu. L'ouvrage couronné débute par un exorde très-heureux. M. Villemain arrive au sujet par une route large et fleurie ; une fois entré en matière, il déploie toutes les ressources de son style ; la forme de ce travail est d'une correction, d'une ampleur et d'une élégance achevées. Et pourtant je crois que l'Académie, en se pressant d'appeler M. Villemain dans son sein, et en l'empêchant ainsi de monopoliser ses palmes, fit une chose également utile à elle et à lui. Il était à craindre en effet que le brillant critique ne finît par se gâter la main dans ces tournois à fer émoussé. L'éloge de Montesquieu est un beau morceau de style, mais ce

n'est rien de plus. Toutes les grandes questions qu'un tel nom soulève sont à peine touchées ; ou si l'écrivain les effleure en passant, c'est toujours par le côté connu, je dirai presque rebattu. Autant cette lecture est attrayante par la forme, autant elle est insuffisante par le fond ; elle produit sur l'esprit l'effet que produit sur l'estomac un aliment agréable au goût, mais dépourvu de suc et de substance ; il n'en reste rien ou presque rien (1). Voilà pourquoi j'ai hâte de laisser là tout le bagage académique de M. Villemain, pour passer à une série de productions plus originales et bien supérieures.

Mais comme mon sujet a deux faces, il faut d'abord que je dise un mot de la physionomie politique de M. Villemain sous la Restauration. Dès son entrée dans la vie publique, le jeune professeur se rangea parmi ceux qui voulaient concilier dans une certaine mesure la légitimité et la liberté ; il accueillit les Bourbons avec sympathie, et il les aima de bonne foi ; nourri des grands

(1) M. Villemain a plus tard, dans sa belle leçon sur Montesquieu, amplement réparé ce défaut qui tient à la nature même d'une dissertation académique.

souvenirs de la tribune anglaise, il espéra voir naître pour son pays des jours pareils, sous les auspices de la Charte octroyée.

Aussitôt après la seconde Restauration, en même temps qu'il était nommé à une chaire d'éloquence à la Faculté des Lettres, ses liaisons avec M. Decazes et les hommes connus sous le nom de *doctrinaires* le firent entrer au ministère en qualité de chef de la division de l'Imprimerie et de la Librairie. Nommé ensuite maître des requêtes au Conseil-d'Etat, il prit part à toutes les luttes de son patron contre le parti ultra, luttes déjà indiquées ailleurs, et il sortit des affaires avec lui. En 1827, vers la fin du triumvirat Villèle, Corbière et Peyronnet, il se trouva engagé en plein dans l'opposition; cette période de sa vie politique est en même temps le point culminant de sa vie littéraire que nous allons reprendre avec plus de détails.

Son professorat n'eut pas tout d'abord l'éclat et le retentissement qu'il a eu par la suite ; de 1816 à 1826, il s'occupa, au milieu de diverses interruptions, de l'Histoire littéraire du XVe, du XVIe et du XVIIe siècle. De toute cette partie de

son cours, deux leçons d'ouverture insérées dans les volumes des *Mélanges* ont seules été conservées. On peut juger par ces deux leçons et aussi par le témoignage des journaux d'alors, notamment par une série d'articles insérés dans le premier volume du *Globe*, combien le professeur s'éloignait déjà des vieilles traditions de la critique scholastique, de quelle faveur la jeunesse entourait son cours, et quel grand pas il faisait faire à l'enseignement littéraire ; mais c'est plus tard, dans les dernières années de la Restauration, que M. Villemain, grandissant toujours, excité, enflammé en quelque sorte par son propre succès et les triomphes éclatants de deux collègues, s'éleva à cette hauteur qui permit au *Globe* d'appeler, sans exagération aucune, ses leçons : *un des événements intellectuels les plus importants de l'époque.*

Divers travaux remplissent l'intervalle qui nous sépare de cette belle période de la vie de M. Villemain.

Après son *Eloge de Montesquieu*, renonçant aux lauriers académiques, M. Villemain comprit que la France attendait de lui des travaux plus so-

lides; il écrivit son *Histoire de Cromwell* qui parut en 1819.

Cet ouvrage eut un succès bien mérité : le sujet était grand et scabreux, vu les temps. M. Villemain se mit à l'aise dans un système d'exposition pure et simple qui lui permit d'aborder son œuvre avec franchise. Laissant de côté l'appréciation dogmatique de la révolution anglaise, il se contenta de dérouler les faits dans toute leur vérité, en les ornant de son beau langage qu'il sut merveilleusement approprier à la gravité de la matière. Le lauréat académique fit place à l'historien ; avec la même élégance, la même clarté, M. Villemain débarrassa son style de ces redondances, de ces hors-d'œuvre, de ces périodes cicéroniennes, de ce fatras d'école que les Anglais appellent *bombast*. Simple, net, et presque exclusivement narrateur à la manière antique, l'auteur de l'*Histoire de Cromwell* brille surtout dans l'exposition des faits et la peinture des caractères; il raconte comme Thucydide, parfois il peint d'un trait à la manière de Tacite. Ses réflexions sont courtes, judicieuses et souvent empreintes de cette énergique concision qui distin-

gue l'annaliste romain. Il y a, à mon avis, une grande distance entre le parlage facile et brillant du lauréat de l'Académie et la facture de l'historien de Cromwell ; vous rencontrez là des pages pleines de pensées, des passages qui vous saisissent puissamment, dans le genre de celui-ci par exemple : « Une des causes qui font que dans une « révolution le parti le plus violent grossit et pré- « domine, c'est qu'il a tous les lâches pour re- « crues (1). » Ces trois lignes, qui renferment trois *qui* ou *que*, me paraissent préférables aux plus harmonieuses périodes de l'Eloge de Montesquieu.

L'impartialité historique de M. Villemain fit assez mauvais effet dans le parti royaliste : on s'attendait à un violent réquisitoire contre le Protecteur et la révolution anglaise; au lieu de cela, on n'eut qu'un exposé éloquent des pièces du procès. Quand M. Villemain entra à l'Académie, M. Roger, chargé de le recevoir, se crut obligé de le tancer un peu à ce sujet. Le discours du digne auteur de *l'Avocat*, homme très-loyal, mais d'opinion un peu fougueuse, est assez amusant sous

(1) *Histoire de Cromwell*, t. Ier, p. 67.

ce rapport. « Vous êtes royaliste, monsieur, semble-t-il dire à M. Villemain, plus royaliste que vous ne croyez, aussi royaliste que moi, et la preuve c'est qu'un jour vous m'avez déclaré ceci, un autre jour vous m'avez répondu cela. » M. Roger a dû se convaincre plus tard qu'il s'était un peu exagéré le royalisme de M. Villemain.

C'est en 1821 que l'auteur de *l'Histoire de Cromwell* fut appelé, malgré sa jeunesse (il n'avait pas encore trente ans), à hériter du fauteuil de M. de Fontanes ; l'affection et la reconnaissance qu'il portait à son prédécesseur donnèrent à son discours un attrait assez rare dans ces sortes de compositions, l'attrait qui naît d'une émotion vraie et profondément sentie. En louant avec abandon et sans réserve celui qui avait protégé ses premiers pas dans la vie, M. Villemain laissa parler son cœur, et il fut éloquent.

L'année suivante, en 1822, le nouvel académicien fut chargé de répondre au vénérable Dacier qui succédait au duc de Richelieu ; j'aime à noter dans ce discours, au milieu de louanges sans doute bien sincères et peut-être aussi légitimes à l'adresse de Louis XVIII, de nobles et patriotiques

paroles sur les malheurs de la France en 1815.

Cependant Louis XVIII mourut, les royalistes constitutionnels furent expulsés des affaires, le cabinet Villèle se forma. Charles X, à son avènement, avait débuté par l'abolition de la censure ; mais les esprits éclairés et judicieux commençaient à s'inquiéter des tendances du ministère, appuyé sur une majorité fougueuse sortie des élections qui suivirent la guerre d'Espagne.

Plusieurs écrivains ont reproché à M. Villemain d'avoir, à cette époque, adressé à Charles X de pompeux éloges, soit comme président de l'Académie, soit à l'ouverture de son cours de 1824. Il me semble que si l'on eût examiné avec quelque attention les passages incriminés, on eût reconnu au contraire que M. Villemain excellait déjà dans un art qu'il possède au plus haut degré, celui de cacher sous la louange une vérité, un avertissement ou même une censure.

« Monarque aimable et vénéré, dit M. Villemain en 1824 en parlant de Charles X, il a la loyauté des mœurs antiques et les lumières modernes; sa religion est le sceau de sa parole — (suit une énumération des qualités attribuées au roi, qui se termine ainsi :) — Ses paroles semblent un bienfait public parce qu'elles sont toujours l'expression de

cette âme française et loyale qui veut règner par les lois, qui met sa grandeur à les respecter, et mesure son pouvoir sur l'amour, les espérances et les institutions de son peuple. »

Si l'on admet que Charles X fût déjà dans l'intention de mettre sa volonté à la place des lois, on est bien forcé d'admettre que le compliment du spirituel académicien dut le flatter médiocrement (1).

Les opinions politiques de M. Villemain me semblent avoir subi une progression analogue à celle de ses opinions littéraires. Dans les deux routes il a marché avec son temps sans le devancer jamais. Les aventureux, les *oseurs* en tous genres, ont leur beau côté d'originalité et d'énergie, mais ils ont aussi leur côté faible qui se résout en politique par des chimères, et en littérature par des absurdités. Ces deux choses, la chimère politique et l'absurdité littéraire, sont essentiellement antipathiques à la nature de M. Villemain. Schlegel dit quelque part que l'esprit tue l'enthousiasme; M. Villemain est sans doute sus-

(1) Toutes les harangues de M. Villemain, à cette époque, ont ce même caractère *amphibie*.

ceptible d'enthousiasme, car il a une grande vivacité d'imagination ; mais cette imagination est si puissamment pondérée par la raison, qu'il est, je crois, aussi impossible à M. Villemain d'être un novateur audacieux qu'un routinier entêté. Cette espèce d'équilibre parfait entre l'imagination et la raison donne à la physionomie littéraire et politique de M. Villemain un je ne sais quoi de complexe et d'original ; elle est à la fois grave et animée, régulière et mobile, prudente comme la tradition et ardente comme la nouveauté.

Dans le grand mouvement d'idées qui s'est fait autour de M. Villemain depuis vingt-cinq ans, vous le trouvez toujours à égale distance des impétueux et des retardataires ; il prend aux uns et aux autres ce qui lui paraît juste et vrai, il en fait un mélange à lui, il le façonne à sa guise, sous la double influence des deux facultés dont j'ai parlé plus haut ; et cela devient une espèce de symbole de foi politique ou littéraire, auquel il reste assez fidèle malgré l'assaut des faits ou des idées, pour qu'on puisse dire de lui comme de quelques autres esprits éminents, que s'il n'est pas toujours parfaitement semblable à lui-même dans

les détails, du moins les grandes lignes de son existence n'ont point fléchi. — C'est ainsi qu'en politique, unissant l'amour de l'ordre et l'amour de la liberté dans une croyance volontiers formulée par ces trois principes : monarchie représentative, liberté de la presse et jugement par le jury, vous le verrez après la révolution de juillet, où il a été, comme il l'a dit lui-même, *jeté*, plutôt qu'il n'y est entré de propos délibéré, mais qu'il a franchement adoptée, vous le verrez, dis-je, quand les points d'appui de sa religion lui paraissent ébranlés, se séparer avec éclat de ses anciens amis, pour défendre à la tribune de la Chambre des pairs les mêmes principes qu'il défendait sous le ministère Villèle dans sa chaire de professeur, et à l'Académie où il rédigeait conjointement avec MM. de Châteaubriand et Lacretelle une supplique au roi contre la censure. Il est bien vrai que les lois de septembre n'ont pas empêché, plus tard, M. Villemain d'accepter un portefeuille ; mais enfin il les a combattues, et ce n'est probablement pas lui qui voudrait aujourd'hui s'opposer à leur abolition ou au moins à leur réformation (1).

(1) Il n'y a pas bien longtemps encore que, sous le minis-

C'est ainsi qu'en littérature M. Villemain, séparé à la fois des classiques et des romantiques, marchant d'un pas ferme et délibéré entre Laharpe et Schlegel, tenant, comme dit en parlant de lui M. de Châteaubriand, par le bon goût du style à l'ancienne école et par les idées à la nouvelle, capitule assez volontiers sur l'article des vieilles entraves poétiques ou dramatiques, mais à la condition *sine quâ non* de la pureté, de la clarté quant à la forme, de la vérité et du naturel quant au fond (1).

Appuyé sur ces principes fondamentaux, M. Vil-

tère du 1er mars, M. Villemain disait à M. Thiers (séance de la Chambre des pairs du 24 avril 1840) : « Je remercierai « M. le président du conseil le jour où, détruisant son ou- « vrage, il modifiera l'article des lois de septembre relatif à « l'attentat et à la compétence de la Chambre des pairs en « matière de presse. »

(1) C'est avec ce même esprit d'éclectisme judicieux et inquisiteur, tantôt sympathique avec modération, tantôt légèrement railleur, que M. Villemain a vu passer devant lui toutes les idées, toutes les passions et toutes les utopies de son temps ; voici à ce sujet un petit épisode que je prends dans les souvenirs d'un voyage en France, tracé par un philosophe allemand, par Gans. C'était dans les beaux jours du saint-simonisme ; le digne philosophe invita à dîner, au Rocher de Cancale, M. Villemain en compagnie de quelques adeptes assez fervents de la religion nouvelle. La conversation tomba naturellement sur le saint-simonisme. M. Villemain objectait qu'il ne comprenait pas

lemain procède en toute liberté à cette haute mission de critique remplie par lui avec tant de popularité et d'éloquence dans les dernières années de la Restauration; j'engage fortement le lecteur qui voudrait étudier à fond de graves questions que je puis à peine indiquer ici, à comparer le cours de littérature dramatique de Schlegel au cours de littérature de M. Villemain, en y joignant surtout l'excellente notice sur Shakspeare, publiée dans le volume des *Nouveaux mélanges historiques et littéraires*. Ce rapprochement est curieux à faire : on y verra sur quels points se rencontrent et sur quels points se séparent deux critiques éminents, tous deux également brillants, éloquents dans l'exposition; dont l'un, Schlegel, plus passionné, ce qui semble assez étonnant vu sa qualité d'Allemand, est à mon sens, tout préjugé national mis à part, bien inférieur au

une religion sans abnégation, sans sacrifice, sans martyrs. « Ces martyrs, s'écria un novateur fougueux, dont l'ardeur s'est un peu amortie depuis, ces martyrs, ils se trouveront! — Mais les martyrs chrétiens, répliqua M. Villemain, ne dînaient pas au Rocher de Cancale. » Cette réponse parut sublime au docteur berlinois; il consacre trois ou quatre pages allemandes à en développer le sens sérieux et profond; j'aime autant laisser le lecteur sous l'impression de l'esprit français de M. Villemain.

critique français, quant à la pénétration, à la justesse, à la finesse du coup-d'œil ; et dont l'autre, M. Villemain, venu après Schlegel, me paraît évidemment un produit, sinon direct, au moins éloigné du vigoureux mouvement d'idées soulevé par ce dernier. Tous deux professent pour l'antiquité grecque un enthousiasme égal, et tous deux l'ont profondément étudiée. M. Villemain lui-même, tout en combattant l'opinion de Schlegel sur l'absence totale d'originalité du théâtre français du XVIIe siècle, tout en admirant avec *adoration*, comme il dit, le génie de Racine, lui refuse le sentiment complet de l'antiquité, et n'hésite pas à déclarer que ce n'est pas dans ses tragédies grecques-françaises qu'il faut chercher son chef-d'œuvre ; mais avec quelle sûreté de goût, avec quelle vigueur de style, il venge le théâtre français du superbe dédain du critique allemand ! avec quelle force de logique, plus impartial que lui, et accordant au théâtre romantique, dans la personne de Shakspeare, tout ce qu'on peut lui accorder, il retourne contre ce théâtre tous les arguments de Schlegel ! Comme il bat en brèche ce fanatisme shakspearien, qui

consiste à présenter, dans des théories faites après coup, la barbarie même qu'un grand génie recevait de son temps, comme la plus belle innovation de ce génie !

Je laisse là ce parallèle qui m'entraînerait trop loin ; le lecteur pourra le continuer lui-même. Mais c'est surtout dans un admirable et complet tableau de toutes les productions du XVIIIe siècle, que M. Villemain, mélangeant dans les proportions les plus heureuses et les plus neuves la biographie, l'histoire et l'analyse littéraire, laisse bien loin derrière lui tous les critiques antérieurs. Nous possédons du cours de M. Villemain six volumes ; le premier, qu'il a rédigé tout récemment de mémoire, traite de la première moitié du XVIIIe siècle. Les cinq autres, sténographiés au fur et à mesure des leçons, sont consacrés, une partie au moyen-âge, et l'autre au XVIIIe siècle, dont le professeur poursuit l'analyse littéraire jusqu'à Mme de Staël et à M. de Maistre. C'est dans cette partie que se trouvent ces belles leçons sur la tribune anglaise et française, dont chacune faisait événement dans Paris, pour aller, aussitôt prononcée et recueillie par la sténogra-

phie, se répandre dans tous les coins de la France ; c'est dans les derniers temps de la Restauration, quand tous les esprits fermentaient, avides de liberté et de gloire, que M. Villemain traçait, devant la jeunesse ardente qui se pressait autour de sa chaire, d'éloquents portraits de Chatam, de Burke, de Pitt, de Fox, de Mirabeau. *Le Globe* d'alors, renonçant à peindre la parole rapide et saisissante de M. Villemain, se contentait de répéter ce mot d'Eschine sur Démosthène : « Que serait-ce si vous aviez entendu le monstre lui-même ! » N'ayant pas eu quant à moi l'avantage de l'entendre, je ne puis mieux faire que de reproduire ici un portrait tracé par M. Sainte-Beuve, avec cette finesse de touche qui caractérise le talent du peintre :

« Dans cette chaire où il monte avec une négligence qui pour être extrême n'est pas disgracieuse, dans cette chaire où il se courbe, sur laquelle il frappe avec un manque apparent de gravité qui donne le démenti aux préceptes de Cicéron et qui brave le *deformitas agendi* interdit à l'orateur, écoutez-le ! Sa voix sonore et chantante avec agrément, mélodieuse et sachant les nombres, a dès l'abord tout racheté. Il se penche, il s'avance des lèvres vers l'auditoire. Si le premier banc, légèrement reconnu, ne le gêne

point par quelques figures peu compatibles et contradictoires, sa parole se lance. Il s'inquiète encore de son auditoire sans doute, mais c'est de tous alors et non de quelques uns ; son esprit alerte et souple donne sur tous les points à la fois de cette demi-circonférence qui ondule et frémit d'une rumeur flatteuse autour de lui. Il ne se tient pas serré au centre, ferme et *ramassé* en soi, comme Bossuet l'a dit quelque part de l'abbé de Rancé ; — non, — il ne ramène pas à lui impérieusement son auditoire sur un point principal autour de la monade *moi*, comme faisait, dans sa manière différemment admirable, M. Cousin ; mais penché au dehors, rayonnant vers tous, cherchant, demandant à l'entour le point d'appui et l'aiguillon, questionnant, et, pour ainsi dire, agaçant à la fois toutes les intelligences, allant, venant, voltigeant sur les flancs et comme aux deux ailes de sa pensée, quel spectacle amusant et actif, quelle étude délicieuse que de l'entendre !... Il a ce que les anciens appelaient les jeux de l'orateur (*dicta, sales*), l'anecdote aiguisée, la sortie imprévue que son masque expressif et spirituel accompagne ; et si la saillie est trop forte, trop hardie (jamais pour le goût), si elle a trop porté, il la ressaisit au vol, il la retire, et elle échappe encore ; et c'est alors une lutte engagée de la vivacité et de la prudence, un miracle de flexibilité et de contours, et de saillies lancées, reprises, rétractées, expliquées toujours au triomphe du sens et de la grâce. »

Bientôt la révolution de Juillet vint enlever M. Villemain à sa chaire de professeur, à ses travaux littéraires, et le jeta complétement dans les

affaires (1). Élu député de l'Eure au commencement de 1830, il s'était rangé parmi les 221; présent à Paris lors de la publication des Ordonnances, il fit partie de la première réunion des quatorze députés qui se rassemblèrent, le lundi 26, chez M. Delaborde, pour aviser aux moyens de parer au coup-d'état imprévu qui menaçait la constitution. La pensée de M. Villemain suivit la progression de la pensée publique, en même temps qu'il participait à tous les actes, à toutes les protestations de la réunion des députés présents à Paris. Le vendredi 30 juillet, il croyait encore à la possibilité du maintien de la dynastie, le lendemain il n'y croyait plus, et huit

(1) Au sommaire forcément écourté des productions de M. Villemain, je dois ajouter ici une sorte de poëme en prose intitulé *Lascaris ou les Grecs du XVe siècle*, publié avec un grand succès, en 1825, au plus fort de la lutte des Hellènes contre l'oppression musulmane. Cet ouvrage est suivi d'un *Essai historique sur l'état des Grecs, depuis la conquête musulmane*, où M. Villemain se montre l'avocat habile et chaleureux de la cause grecque. Je ne puis également qu'indiquer plusieurs notices très-remarquables, un beau tableau de l'agonie du polythéisme et de l'éloquence chrétienne au IVe siècle, et divers autres travaux que le lecteur trouvera dans les volumes de *Mélanges* déjà cités. La dernière édition du Dictionnaire de l'Académie contient encore une belle dissertation de M. Villemain sur l'histoire de la langue française.

jours après, dans la mémorable séance où le trône, déclaré vacant en fait et en droit, fut adjugé à Louis-Philippe, nous voyons M. Villemain se lever pour combattre l'opinion de M. Berryer, qui essayait, en admettant l'urgence de la rectification de la charte, de faire réserver la question dynastique. M. Villemain repousse cette division, soutient que «l'intérêt premier est à la fois que le trône soit occupé et que les libertés publiques soient garanties, invoque les traditions de la révolution anglaise de 1688, et déclare que la prompte nomination de Louis-Philippe lui paraît le seul moyen de relever les barrières de l'ordre public et les garanties des libertés.»

Membre du comité de révision de la charte, il s'associa à M. Dupin pour défendre l'inamovibilité des juges; il se prononça contre les échafauds politiques et se montra, durant cette session, partisan des doctrines de modération et de liberté; membre du conseil royal de l'instruction publique, nommé ensuite vice-président de ce même conseil, et obligé, par conséquent, de se soumettre à une réélection, il échoua dans sa nouvelle candidature(1),

(1) Dans un de ses discours à la Chambre des pairs, M. Vil-

et, n'ayant pas été réélu, il fut élevé, le 11 octobre 1832, à la dignité de pair de France. Dans les grandes luttes que les premiers ministères de Juillet eurent à soutenir dans les rues de Paris et en Vendée contre les partis, il appuya de sa parole et de son vote toutes les mesures du gouvernement; plus tard, après la victoire définitive du pouvoir, il se montra partisan assez tiède des procès politiques adjugés à la Chambre des pairs. Lorsque, après l'attentat de Fieschi, le cabinet du 11 octobre crut devoir modifier la législation sur la presse et restreindre les attributions du jury, M. Villemain attaqua la loi proposée dans un discours qui fit une grande sensation; c'est un des meilleurs qu'il ait jamais prononcés. Il traita la question sous toutes ses faces avec une grande supériorité; il s'appuya sur ce principe constamment soutenu par lui sous la Restauration, et alors défendu par M. de Broglie lui-même, rapporteur du projet de loi sur la presse de 1819, que les délits de la presse, étant des délits d'opinion, ne pouvaient ressortir que d'un tribunal d'opinion, c'est-à-dire

lemain attribue sa non-réélection à son vote sur l'inamovibilité des juges.

du jury ; il combattit la qualification d'attentat par laquelle on cherchait à tourner le principe ; il soutint que le projet ministériel était plus restrictif de la constitution que les plus mauvaises lois de la Restauration, et enfin il établit que la juridiction déférée à la Chambre des pairs lui était plus nuisible qu'utile.

Quand se forma la coalition contre le ministère Molé, M. Villemain fut, dans la Chambre des pairs, son plus vigoureux champion ; associé à MM. Odilon Barrot, Guizot et Thiers, il rompit des lances en faveur du *gouvernement parlementaire* contre le *gouvernement personnel*. Ce combat de mots ne produisit, on le sait, d'autre résultat qu'un ministère de plus, celui du 12 mai, et M. Villemain, membre du nouveau cabinet, reprit naturellement la thèse de M. Molé sur la fusion, la conciliation des partis intermédiaires, le tout au grand scandale de M. Odilon Barrot, réclamant l'exécution du programme, et des ministres déchus du 15 avril, demandant à quoi bon un nouveau ministère.

On sait comment finit le cabinet du 12 mai ; né d'un incident, l'émeute Barbès, il mourut d'un

incident, le vote sur la dotation du duc de Nemours. Cette brusque manière de mourir fut pénible à M. Villemain; il aurait voulu tomber grandement, sur une question de principes, après une discussion solennelle; mais être tué sournoisement et sans bruit, trouver la mort au fond d'un scrutin, *être étouffé*, comme il disait spirituellement, *entre deux portes*, voilà ce que M. Villemain ne pardonna jamais à ses successeurs, les ministres du 1er mars. De là des discussions très-vives, et même un peu aigres, avec ces derniers, touchant leur origine.

Enfin arriva pour M. Villemain l'occasion d'une éclatante revanche. La politique extérieure léguée au cabinet du 1er mars par les cabinets précédents porta ses fruits; le traité du 15 juillet isola la France; il fallut avancer ou reculer: M. Thiers voulut marcher en avant; la Chambre et la royauté refusèrent de le suivre; il tomba. M. Villemain rentra aux affaires avec M. Guizot. Dans la bruyante discussion de l'adresse, tout en blâmant chez les autres la *polémique rétrospective*, le spirituel orateur ne s'en fit pas faute; oubliant qu'en avril 1839 il avait été *Egyptien*

autant que personne, que le maintien *des droits acquis* de Mohammed-Aly lui avait paru pour la France une question vitale, il s'efforça de rejeter sur M. Thiers toute la responsabilité de la situation; ce qui donna encore lieu à une de ces guerres d'épigrammes où M. Villemain est un adversaire très-dangereux.

En résumé, professeur, écrivain, secrétaire perpétuel de l'Académie, pair de France et ministre de l'instruction publique, M. Villemain a bien mérité des lettres et de son pays. L'université n'a jamais eu à sa tête un grand-maître plus digne de la représenter par la parole, par la science, par le zèle et par la haute dignité d'une vie intègre et pure. S'il n'est pas le plus éloquent, M. Villemain est certainement le plus élégant de nos orateurs politiques. L'*Histoire de Cromwell* lui assure déjà une belle place parmi nos historiens; mais voilà quinze ans que la France attend de lui une histoire de Grégoire VII, qu'on dit son chef-d'œuvre; on ajoute que ce grand ouvrage est fait et refait. Pourquoi donc M. Villemain ne le publie-t-il pas?